SUPPLÉMENT FESTIVAL DE CANNES

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12837 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 8 MAI 1986

le miel

## LE SOMMET DE TOKYO ET SES PROLONGEMENTS

### Cohabitation et prestidigitation

**« Nous avons bien travaillé », a déclaré mardi 6 mai, dans sa conférence de presse, M. Mitterrand. Le président de la République parlait, bien sûr, des sept délégations présentes dans la capitale japonaise. Mais ne pensait-il pas aussi un peu à lui-même ? Car il a « bien travaillé » à Tokyo pour restaurer son prestige personnel quelque peu entamé par M. Chirac depuis les premiers jours de la cohabitation.**

**Le contexte international était favorable au chef de l'Etat. Pour ne pas l'avoir compris d'emblée, le premier ministre s'est retrouvé dans une fausse situation, ne rejoignant les « grands » de ce monde qu'au deuxième jour de la réunion, alors que les deux déclarations les plus nouvelles – celle concernant la lutte anti-terroriste et celle sur la sécurité nucléaire – avaient été pratiquement « bouclées ». De même, a-t-il dû assister en spectateur muet à la conférence de presse du président de la République, au cours de laquelle celui-ci a manifestement pris un malin plaisir à lui décerner un bon point.**

**Du moment qu'il avait décidé de se rendre à Tokyo, M. Chirac s'exposait à ce genre de traitement. Que pouvait-il y faire d'autre, sinon apparaître comme le sage numéro 2 de la délégation française ? Se livrer à un esclandre ? Les Français ne l'auraient pas bien pris. D'autant plus que, sur le fond des questions abordées, l'unité de vues était réelle entre l'Elysée et Matignon. La situation sera sans doute beaucoup plus délicate lors d'autres réunions internationales, à commencer par le conseil européen qui doit se réunir à La Haye les 26 et 27 juin prochain.**

**Contrairement aux sommets des Sept, où les mœurs sont policées et où l'on s'en tient aux grands principes, les sommets européens sont des lieux d'empoigne et de dures négociations. Les décisions qui y sont prises ont une influence directe sur la vie économique française. Il n'est pas sûr, alors, que M. Mitterrand ait le dernier mot. Si d'ailleurs le président de la République a pleinement profité des faveurs du protocole à Tokyo, il n'a pas pu ou voulu au même moment s'opposer au renvoi à Pretoria de l'ambassadeur de France qui avait été rappelé à Paris par M. Fabius en signe de protestation contre l'apartheid.**

**Ces considérations sur les hauts et les bas de la cohabitation ne doivent cependant pas masquer qu'au plan médiatique le vainqueur de Tokyo n'est ni M. Mitterrand ni M. Chirac mais bien M. Reagan. Certes, il a dû, lui aussi, mettre de l'eau dans son vin, abandonner par exemple son idée d'organisation internationale anti terroriste. Il a présenté comme un grand succès ce qu'il refusait hier encore avec acharnement, à savoir une plus étroite concertation entre grandes puissances pour contrôler à la baisse le cours du billet vert. Il n'en demeure pas moins que M. Reagan, décidément bien plus pragmatique qu'on ne le pense, a su habilement masquer les lézardes provoquées sur le front occidental par l'opération américaine contre la Libye.**

**Il serait naïf, certes, de croire disparues les arrière-pensées. Il est probable que, lorsqu'on voudra mettre en application les principes de Tokyo, on s'apercevra que les divergences subsistent aussi bien sur le terrorisme que sur la concertation économique, monétaire et, surtout, commerciale. Il n'empêche : le grand prestidigitateur vient encore de marquer un point.**

*(Lire nos informations pages 3 et 4.)*

### Pretoria demande aux Sept de cautionner ses « ouvertures »

*M. Botha, président de la Républicaine sud-africaine, a adressé aux dirigeants des sept pays industrialisés réunis à Tokyo un message dans lequel il souhaite, pour sa politique d'ouverture, bénéficier de leur soutien. Il leur demande plus précisément des garanties en échange de la libération du leader nationaliste Nelson Mandela. Il envisage d'autre part de venir en France en juin prochain.*

De notre correspondant

Johannesburg. – L'éventualité d'une libération du leader nationaliste M. Nelson Mandela, emprisonné depuis vingt-quatre ans, et la légalisation de son mouvement, l'ANC (African National Congress) sont à nouveau au centre des préoccupations en Afrique du Sud.

Ce serpent de mer qui agite régulièrement les milieux politiques de Pretoria a refait surface la semaine dernière quand le président Botha a proposé aux militants en exil de l'ANC de s'asseoir à une table de conférence. *« Ils peuvent venir demain »*, a-t-il précisé, mais il a exclu de cet appel la frange communiste de l'organisation nationaliste ainsi que les membres de son bras armé, *Umkhonto we Siswe*.

Une distinction qui n'est pas nouvelle et qui a pour but de tenter de diviser ce mouvement dont l'importance ne cesse de s'accroître. Elle permet aussi de brandir à nouveau la menace marxiste : selon le président de la République, 63 % des membres du bureau national de l'ANC font partie du Parti communiste sud-africain.

Il n'en a cependant pas fallu davantage pour remettre la question au goût du jour alors que, de toutes parts dans le pays, s'élèvent des voix pour que le dialogue se noue avec cet *« ennemi »* sans lequel la paix ne peut se faire.

MICHEL BOLE-RICHARD.

*(Lire la suite page 4.)*

## MAIRE DE MARSEILLE DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS

### Gaston Defferre est mort

Gaston Defferre est mort à l'âge de soixante-quinze ans, ce mercredi 7 mai, à 11 h 15, à l'hôpital de la Timone, à Marseille dont il était maire depuis plus de trente ans. L'annonce en a été faite par le professeur Vigouroux. Gaston Defferre avait fait dans la nuit de lundi à mardi une chute dans son appartement qui avait provoqué un hématome au cerveau. Il était depuis dans le coma.

M. Defferre a succombé comme il a vécu : en combattant. C'est en effet à l'issue d'une réunion particulièrement difficile du comité directeur de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône qui devait lui être défavorable que Gaston Defferre, rentré chez lui vers 1 h 30 mardi matin 6 mai, a été pris de malaise. Il a fait une chute qui devait entraîner l'hématome au cerveau qui lui a été fatal. *« Je pourrais vous dire du mal de lui pendant des heures, je pourrais vous dire du bien de lui pendant des jours »*, cette formule de l'un de ses proches résume parfaitement l'image qu'il laisse : celle d'un bourgeois protestant fidèle à la gauche, au caractère abrupt et autoritaire, mais droit et loyal. Cet homme, qui, riant souvent de lui-même, aimait à se dire « peu intelligent mais courageux », avait été à la fois courageux pendant la Résistance, intelligent dans ses choix politiques, malgré des échecs retentissants, notamment lorsqu'il avait voulu constituer autour de lui une « grande fédération » ou bien lorsqu'il s'était opposé à Guy Mollet.

Son engagement constant dans le mouvement socialiste, puis aux côtés de M. Mitterrand, a toujours été accompagné d'une volonté de rénovation.

Il laisse sa marque dans l'histoire de la République à travers deux lois : la loi-cadre de 1956 d'émancipation des pays d'Afrique francophone et les lois de décentralisation de 1982. Sa mort pose trois difficiles problèmes de succession : à la mairie de Marseille, au sein du PS local et au *Provençal*, dont il était le principal actionnaire.

*(Lire nos articles pages 9 et 10.)*



## L'UKRAINE APRÈS L'ACCIDENT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE

### Ombres et doutes sur Tchernobyl

De notre correspondant

Moscou. – Les autorités de Kiev ont invité la population à sortir le moins possible, à fermer soigneusement les fenêtres et à laver les planchers à grande eau pour en éliminer les poussières radioactives, selon le témoignage d'un étudiant étranger resté dans la capitale ukrainienne qui a pu joindre par téléphone son ambassade à Moscou, mardi 6 mai, en début d'après-midi. Les consignes de sécurité diffusées à Kiev comportent également l'interdiction de boire l'eau municipale.

Les écoles pourraient être fermées et les enfants d'âge scolaire évacués de Kiev, indique d'autre part cet étudiant. En attendant leur départ, les enfants devraient rester à l'intérieur des maisons ou des appartements. Des distributions d'iode destiné à prévenir l'absorption par l'organisme d'éléments radioactifs ont commencé. Les étudiants, aussi bien soviétiques qu'étrangers, se sont vu conseiller par leurs professeurs de quitter également la ville.

Kiev offrait mardi, selon ce témoignage, l'aspect d'une ville morte, les habitants ayant appliqué les consignes et restant confinés chez eux. Un certain nombre d'écoliers et de lycéens auraient déjà été évacués. Un autre étudiant fait état d'une grande inquiétude dans la population, et de troubles isolés dus à quelques individus pris de panique.

Deux envoyés spéciaux de Tass affirment mardi avoir constaté une tout autre atmosphère à Kiev. *« La capitale de l'Ukraine est pleine d'activité. L'artère centrale, le Kretchtchatik, est remplie de monde. Les théâtres et les salles de concert sont combles le soir comme toujours »*, écrivent-ils.

Plusieurs hauts responsables ont également présenté un tableau lénifiant de la situation mardi après-midi à Moscou, au cours de la première conférence de presse organisée depuis l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl, située à 130 kilomètres au nord de Kiev. Une brochette d'officiels avaient pris place pour l'occasion à la tribune du centre de presse du ministère des affaires étrangères pour répondre aux questions des journalistes, soviétiques et étrangers.

Jamais peut-être le contraste n'a été si manifeste entre la conception soviétique et la conception occidentale de l'information. Les hauts responsables interrogés affirmaient inlassablement que l'URSS avait fourni à ses propres citoyens et au reste du monde toute l'information nécessaire et en temps utile. Les journalistes occidentaux présents dans la salle n'étaient pas convaincus mais n'avaient guère la possibilité de pousser bien loin leurs investigations, leurs questions étant regroupées et édulcorées par le meneur de jeu.

DOMINIQUE DHOMBRES.

*(Lire la suite page 8.)*



### Patrons de l'an 2000

par PIERRE DROUIN

Les chefs d'entreprises n'ont jamais été autant chouchoutés. Les gouvernements de gauche ou de droite leur font les yeux doux et réduisent leurs charges afin qu'ils ouvrent davantage leurs usines et leurs bureaux aux demandeurs d'emploi. Les profits, après un long purgatoire, retrouvent les bonnes pentes, les capitalisations boursières filent vers le zénith. C'est tout juste si Marcel Dassault n'a pas été emmené au Panthéon, et Bernard Tapie fait les beaux soirs de la télévision comme une star de l'écran ou du rock.

Les Français n'aiment pas leur industrie, disait-on il y a vingt ans, et mai 1968 avait été un grand chambardement dirigé contre la société productiviste. Ceux qui sont nés alors ne rêvent aujourd'hui que de s'éclater à la tête d'une petite affaire de micro-ordinateurs. Bien malin celui qui dira combien de temps cette ambiance-là va durer. Les plus excités dans le genre, les Japonais, commencent à se demander s'il ne faut pas faire baisser la pression (1). Les patrons de l'an 2000 seront-ils encore les héros des temps modernes ? Céderont-ils la place aux artistes, aux gourous, aux producteurs de spectacles de masse ou de loisirs originaux ? Deux colloques leur ont été récemment consacrés à Paris (2). Quels premiers enseignements tirer de quelques témoignages retenus ?

A l'heure où l'idéologie dominante et la mode tendent à faire rentrer l'Etat dans un trou de souris, on se rend compte que le libéralisme à tout va est une chimère. Il est vrai, comme le disait Alain Bienaymé, que le règlement et le jeu des institutions publiques déforment le fonctionnement des marchés et la logique de la décision d'entreprises. Néanmoins il existe de sérieux obstacles au recul significatif de la pression administrative. Un gouvernement d'une quarantaine de personnes flanqué d'une administration de deux millions de fonctionnaires a une propension à réglementer difficile à endiguer. Surtout, l'intensité de la vie collective a engendré une sorte d'obsession sécuritaire qui fait préférer les garanties à la liberté.

L'entreprise elle-même, où le risque n'est pas assuré, est parfois aussi, par peur de la violence du marché, demandeuse de protections, de règlements et de chartes. Il est peu probable que ces réflexes auront disparu à l'aube du XXI[e] siècle. Mais on pourrait imaginer de remettre en cause périodiquement des réglementations existantes (Michel Pebereau), notamment en consultant systématiquement les milieux professionnels concernés. Alors que le Plan se cherche de nouvelles vocations, ne pourrait-il notamment devenir l'instrument d'assainissement de la réglementation ?

Toutefois, le marché sera de moins en moins ce qu'il était. Le produit s'efface derrière le service qu'il rend, la fonction à laquelle il répond. Ce n'est plus la quantité qui compte mais la qualité. *« Un produit n'est pas seulement un substantif, c'est un verbe »* (Buckminster Fuller). L'écoute du marché sera de plus en plus difficile. Connaître les besoins « au ras des pâquerettes » pour vendre le plus efficacement, certes, mais les technologies vont si vite qu'il faudra de plus en plus d'abord produire et ensuite créer le désir d'achat. C'est un aspect de l'« économie de l'offre » qui ne disparaîtra pas de sitôt. Comment avoir envie d'un magnétoscope ou d'un minitel avant de l'avoir vu fonctionner ? Il ne s'impose pas comme un réfrigérateur ou une machine à laver.

Dans un environnement beaucoup plus incertain, l'entreprise doit s'orienter vers des structures modulaires mais aussi concentrer les décisions, alimentées par tous les réseaux.

*(Lire la suite page 23.)*

(1) Rapport Maekawa (*le Monde* du 9 avril 1986).

(2) Le 6 février à l'hôtel Talleyrand par la French American Foundation et les 24-25 avril à la Maison de la chimie par les anciens de l'École polytechnique.

# débats

## TIERS-MONDE

*Des polémiques où l'idéologie prend trop souvent le dessus se sont ravivées à propos du tiers-monde. Gabriel Marc demande que l'on interrompe ces jeux absurdes pour consacrer son énergie à la valorisation des hommes sur le terrain, et Alain Pecqueur, pensant plus spécialement à l'Afrique, souhaite que l'on intensifie les échanges entre les régions voisines.*

# Laissons les couteaux au vestiaire

### *Valoriser le gigantesque gisement de ressources humaines des pays pauvres*

par GABRIEL MARC (*)

DEUX tendances se font jour dans la coopération pour le développement : apparition de nouveaux acteurs, et recherche d'un synergie entre eux.

A côté d'acteurs confirmés par l'histoire : banques, entreprises, pouvoirs publics, apparaissent des organisations non gouvernementales (ONG). aussi bien au Sud qu'au Nord, qui travaillent de plus en plus entre elles en réseaux. Elles réincorporent dans l'action pour le développement l'initiative des peuples eux-mêmes. Au terme de vingt-cinq années d'expérience, elles jouissent maintenant de la reconnaissance publique (1).

Longtemps, le mépris, l'opposition, les procès d'intention mutuels, ont prévalu entre ces réseaux encore à peine esquissés et les autres acteurs. Ce temps *n'est pas vraiment révolu, mais* l'on voit apparaître désormais en surimpression des synergies entre catégories d'acteurs qui eussent été impensables il y a peu. Des actions coordonnées s'établissent par exemple pour créer de. nouveaux outils financiers pour le développement, ou pour réaliser des entreprises locales enracinées dans le tissu social, par le biais conjointement d'ONG, de banques, d'entreprises et des pouvoirs publics.

Ce nouvel air du temps n'est pas fortuit. Il découle de la conscience réaliste des données du problème à résoudre. Il y a actuellement trois milliards et demi de gens dans les pays du sous-développement, et tout laisse penser *qu'il faudra en accueillir presque* autant dans les quarante ans qui viennent. Face à un aussi colossal défi, on ne peut se permettre des déperditions d'efforts. Il faut donc laisser les couteaux au vestiaire. On découvre alors *l'agrément et l'intérêt de travailler ensemble.*

La même conscience de la dimension des choses entraîne la conviction qu'il n'y aura pas assez de moyens financiers pour faire accéder ces milliards de gens au bien-être à partir de modèles à base d'accumulation du capital comme ceux qui ont créé l'essor des pays occidentaux et des pays de l'Est. Cela ne signifie pas que ces modèles sont périmés ou inadaptés par nature, mais qu'ils seront insuffisants, même avec des concours financiers plus élevés qu'aujourd'hui, pour éradiquer la pauvreté de la masse. Il *faut donc s'y prendre autrement.*

#### ONG du Nord et du Sud

L'alternative, plus ou moins spontanée, c'est la valorisation d'un gigantesque gisement de ressources *humaines dont la mise en* œuvre est encore dans la phase des rendements croissants. C'est sur ce terrain, principalement, que les ONG ont acquis leur savoir-faire et leur efficacité. Celles du Sud sont des regroupe*ments qui expriment et font* aboutir les motivations populaires. Celles du Nord apportent un appui financier, technique, humain à l'occasion. Un immense effort de qualification humaine est ainsi accompli, dont le rende*ment est élevé* en termes de développement populaire. De l'avis général, l'argent engagé produit plus de fruits que s'il l'était par exemple pour un barrage. Ce qui d'ailleurs ne condamne nullement les barrages.

*L'économie alternative* populaire, organisée pour la survie des plus pauvres, repose sur la conviction optimiste, chère entre autres aux Eglises chrétiennes, que les gens sont coupables, en s'organisant, d'assumer la responsabilité de leur développement. Bien qu'elle ait pour objet la vie *concrète immédiate*, elle n'échappe pas plus que celle des autres acteurs à la guerre idéologique de notre monde bipolaire. Chaque camp voit la trace de l'autre derrière toute alternative. En Occident, certains voient *l'hydre hideuse du marxisme* sous le travail des ONG pour créer une économie des exclus qui demande sa place au soleil. De gros moyens, notamment financiers, sont alors déployés par eux pour détruire les communautés popu*laires du Sud et pour disqualifier* les ONG du Nord un peu dans tous les pays en même temps, ou pour y prendre le pouvoir.

Jeux absurdes, dangereux et anachroniques. On ne peut laisser dire qu'une aumône quotidienne à trois, quatre ou sept milliards d'hommes soit à la portée des pays riches, ni laisser croire que leur générosité sera inépuisable et éternelle, ni, surtout, que c'est la solution au problème de la pau*vreté de masse. La paix du monde* en serait inévitablement compromise à court terme, si ce n'est déjà fait.

N'est-il pas de beaucoup préférable, au contraire, de multiplier et renforcer les synergies entre acteurs, y compris maintenant les ONG et les peuples en éveil, pour qu'aucune ressource ne soit gaspillée dans le colossal travail du développement solidaire de l'humanité ?

(*) Président du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD).

(1) Un rapport du club de Rome : *la Révolution aux pieds nus*, de Bertrand Schneider, chez Fayard, leur est consacré. Le rapport 1985 de l'OCDE : *Vingt-Cinq ans de coopération pour le développement*, comporte un chapitre douloureux à leur sujet. De nombreuses études universitaires en traitent.

# L'Afrique, tissu vivant

### *La véritable solidarité c'est d'aider l'autre à devenir lui-même*

par ALAIN PECQUEUR (*)

AVEC le Paris-Dakar, toute une partie de l'opinion voit l'Afrique comme un vaste terrain d'aventure sur lequel des « demi-dieux » blancs *s'affrontent dans une nature* sauvage.

Avec les sacs de lentilles qu'on *demande aux écoliers de remplir* pour les affamés (1), avec les campagnes et les affiches misérabilistes de certaines organisations, l'Afrique apparaît comme un vaste camp de concentration peuplé de cadavres en sursis qui ne peuvent et ne savent que tendre la main pour recevoir les excédents de nourriture produits par notre société d'abondance.

Depuis la colonisation et sa « mission civilisatrice », en passant par le grand Nègre hilare qu'une marque de chocolat avait choisi comme emblème et qui accompagnait tous mes petits-déjeuners d'enfant, l'Afrique n'en finit pas d'être un champ clos pour nos fantasmes occidentaux. Le plus grand service qu'on pourrait rendre à ce continent serait de le voir comme les autres, c'est-à-dire peuplé d'hommes et de *femmes, certes aux prises* avec des problèmes souvent dramatiques, mais dont la solution pourrait être plus aisément trouvée s'ils étaient étudiés avec un regard non prévenu.

Pendant longtemps, on a cru – et on croit encore souvent – que l'Afrique n'était qu'une coque vide sans histoire et sans civilisation, qu'il *suffirait* de remplir avec de la nourriture, de l'argent, des compétences et des techniques, l'accumulation de tout cela donnant ce qu'on appelle le « développement ». L'Afrique n'est pas une coque vide mais un tissu humain ; et un tissu humain ne vit pas d'accumulation d'éléments divers ; il vit d'échanges !

Si l'Afrique meurt de sécheresse, d'avancées du désert, de raréfaction de l'eau (et il faut combattre ces fléaux avec toutes les ressources de la technique humaine), elle meurt surtout d'innombrables petites crises cardiaques, qui sont la marque d'échanges économiques, sociaux, culturels qui ne se font plus. Revivifier un tissu africain qui se fige devrait être une des priorités pour ce continent.

*En 1985, lors de la conférence* de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) à Addis-Abeba, les chefs d'Etat ont été confrontés à un chiffre particulièrement inquiétant : *95 %* du commerce de l'Afrique se fait avec les autres continents ; autrement dit, les pays africains ne commercent pratiquement pas entre eux. Quant aux échanges à l'intérieur même des pays, ils sont inexis*tants.*

#### Renforcer les complémentarités

Est-il par exemple normal qu'au Sénégal, la région du Fleuve, par ailleurs déficitaire en *mil et en sorgho*, produise des légumes qui sont exportés vers l'Europe, alors qu'à 300 km de là le Siné-Saloum en manque cruellement et voit ses excédents de céréales pourrir sur place ? Est-il encore normal qu'au Burkina-Faso les paysans de la Volta noire soient obligés d'acheter en Europe des pièces de rechange pour leurs charrues, alors que la région de Kaya, à 200 km de là, forge ces mêmes pièces, pour certaines de ses coopératives ?

Rétablir les échanges entre les régions voisines et renforcer systématiquement les complémentarités devraient être au cœur de toutes les préoccupations de la multitude d'experts qui s'intéressent à ce continent.

Sur le plan social et culturel également, il y a fort à faire ! Les gouvernements africains n'ont la plupart du temps qu'une société éclatée et cloisonnée en *face* d'eux. Si, en ville, il existe quelques syndicats bien organisés de fonctionnaires, il n'y a, en revanche, rien qui permette aux paysans, en échangeant leurs idées et leurs expériences, de se féconder mutuellement.

L'actuelle campagne Pour une Afrique verte menée par Frères des hommes, Terre des hommes et Peuples solidaires se veut un premier pas vers la nécessaire remise *en mouvement des hommes*, des femmes, des idées et des productions de ce continent. Il s'agit notamment des opérations triangulaires qui cherchent à nourrir les zones déficitaires avec du grain acheté non pas en Europe, mais dans les zones excédentaires immédiatement voisines. Pour les paysans qui animent ces opérations, c'est également l'occasion de rencontrer et d'échanger pour la première fois avec d'autres paysans. Soutenir ce genre d'opérations et d'autres qui iraient plus loin, c'est réellement vouloir que l'Afrique vive.

La véritable solidarité, c'est d'aider l'autre à devenir lui-même, à devenir autonome.

(*) Membre du secrétariat permanent de Frères des hommes.

(1) Il s'agit de l'action Band Aid à l'école ; cette action présente aux enfants la réalité africaine d'une façon relativement intéressante ; malheureusement, elle ne débouche que sur une action d'envoi de nourriture. C'est surtout ce geste que retiennent les écoliers !

## LU

### « NI PAIX NI GUERRE », d'Hélène Carrère d'Encausse

# L'URSS à l'heure du tiers-mondisme

AUX Occidentaux qui ont eu l'occasion de parler avec lui, Leonid Brejnev a laissé en général le souvenir d'un homme assez médiocre, vaniteux, peu cultivé, partagé, comme l'a décrit Henry Kissinger dans une superbe page de ses *Mémoires*, entre l'ambition de faire progresser le communisme et celle de profiter à plein des *divers plaisirs* à la disposition d'un nomenklaturiste de haut rang. Mikhaïl Gorbatchev n'a rien fait, de son côté, pour rehausser *l'image du responsable de l'intervention* en Tchécoslovaquie et en Afghanistan, que, sans le nommer, il s'est plutôt employé à *décrire, depuis qu'il est au pouvoir*, comme un incapable... Hélène Carrère d'Encausse est d'un avis tout différent : son dernier livre crédite le successeur de Khrouchtchev d'avoir fait franchir à son pays une étape historique en réussissant à *« intégrer des dizaines de millions d'Africains et d'Asiatiques, en temps de paix »*, dans le système soviétique.

L'auteur de *l'Empire éclaté* passe en revue, à l'appui de sa thèse, les huit pays du tiers-monde qui, à l'époque Brejnev, se sont dotés de régimes communistes prosoviétiques. Elle examine minutieusement le cas de treize pays qui, de 1971 à 1984, de l'Egypte au Yémen du Nord, ont conclu des traités bilatéraux de coopération avec l'URSS. Que le bilan soit positif *pour celle-ci ne peut être* contesté : la *« corrélation des forces »* mondiales, pour reprendre une expression qu'Hélène Carrère d'Encausse *affectionne*, a été modifiée au bénéfice du Kremlin, et celui-ci dispose désormais des points d'appui et des facilités nécessaires pour déployer ses navires sur tous les océans. Qu'il ait subi en Egypte et en Somalie des retours de bâton est à inscrire au compte de pertes et profits d'une politique marquée par un tiers-mondisme délibéré en un moment où l'Occident semble tenir pour avérée l'inutilité, voire le caractère dangereux, du tiers-mondisme.

*Cette* politique a-t-elle été délibérément voulue ? Ou bien Brejnev et les siens ont-ils plutôt mis à profit des occasions qui se présentaient : décolonisation de l'Afrique portugaise, contrecoups de la débâcle américaine au Vietnam, faiblesse de l'équipe Carter, empêtrée dans l'affaire des otages d'Iran ? L'auteur répond avec sagesse que l'URSS est habile à combiner grands desseins et opportunisme. De toute façon, elle s'attache davantage à mesurer les effets qu'à s'interroger sur la mécanique des décisions. Si, par exemple, elle montre bien que l'invasion de *l'Afghanistan était à la limite inévitable*, puisqu'il s'agissait de rien de moins que de la crédibilité soviétique, elle ne cherche guère à savoir qui, de Fidel ou de Brejnev, est à l'origine de l'intervention cubaine en Afrique.

Hélène Carrère d'Encausse a compulsé pour rédiger ce livre, comme les précédents, une masse considérable de documents, notamment soviétiques, qui lui permettent de présenter une étude vraiment exhaustive de son sujet. Elle montre bien que *toutes les situations ne sont* pas comparables, même si l'on peut relever des analogies, par exemple, entre le comportement de la Libye et celui de Cuba, et que, suivant les lieux et les hommes, l'engagement soviétique peut paraître fragile ou au contraire durable. En tout cas, on ne peut que souscrire à ses trois conclusions principales : 1) Ce que l'URSS tend partout maintenant à soutenir après ses déconvenues avec les « bourgeoisies nationales », *« c'est la radicalisation des systèmes et l'adhésion à un modèle uniformisé »* ; 2) Elle a *« montré tout au long de cette période une grande aptitude à calculer au plus juste, pour chaque opération, les avantages et les périls »* ; 3) *« La stratégie qu'annonce Gorbatchev, c'est une stratégie de la détente à partir du* statu quo, *ce n'est pas un retour à la case départ ».*

Une question n'est pas posée dans le livre et découle de l'histoire de tous les empires : plus ils s'étendent en surface, plus ils perdent de leur cohésion. A voir ce qui se passe en Pologne, en Afghanistan, en Erythrée ou au Mozambique et dans la diaspora communiste d'Europe, on peut se demander si l'Union soviétique n'a pas commencé à payer le prix de ses fuites en avant.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Flammarion, 417 p., 89 F.

## COURRIER DES LECTEURS

### La France rentière au Maroc

On devient volontiers chauvin à l'étranger : on aimerait ressortir d'un pays généreux, répondant à l'attente qu'on a de lui, respectueux de lui-même et des autres, exemplaire. Or l'impression prévaut ici d'une France qui jouit benoîtement d'une rente de situation à jamais acquise.

Il n'est, pour s'en assurer, que de comparer les politiques des divers centres culturels implantés à Casablanca. Le Goethe Institut (Allemagne fédérale), le Dante-Alighieri (Italie) sont des lieux ouverts où l'on peut, sans carte ni péage, assister à des manifestations culturelles de qualité. On y côtoie des Marocains.

Pour accéder aux diverses activités proposées par le Centre culturel français, un adulte doit débourser à l'inscription une somme qui représente à peu près le tiers du traitement d'un jeune instituteur marocain. Hormis les cours de langue et la bibliothèque, ce centre a donc tendance à fonctionner en vase clos.

Ainsi le coopérant français de base se sent-il pris de vertige devant l'abîme qui sépare la réalité et certain discours officiel sur la francophonie (...).

M. DONTEL,
*coopérant français au Maroc.*

### Expulsions

(...) Le titre *« Expulsions en douceur »* (*le Monde* du 9 avril) est certainement un paradoxe. Je crois que dans la réalité il n'existe pas d'expulsion en douceur, car pour une famille avec des enfants, et même pour un célibataire, se retrouver à la rue dans Paris est une catastrophe complète. Vous affirmez que seulement une soixantaine sont à déplorer l'année passée. Il s'agit là des expulsions qui ont demandé le concours de la force publique. Ce qu'il faut savoir, c'est que de très nombreuses personnes n'attendent pas l'humiliation et la honte supplémentaire de l'expulsion en présence de représentants des forces de l'ordre pour quitter les lieux. (...) Je connais de très nombreuses familles qui préfèrent quitter quand elles ont réussi à négocier chez un voisin, chez un proche, en province parfois, un hébergement même extrêmement précaire. Aucune de ces situations n'est comptabilisée comme une expulsion prononcée. Pour moi, elles aboutissent au même résultat, c'est-à-dire à l'errance pour des familles, d'un logement en hébergement en un hôtel meublé, d'un hôtel meublé en centre d'hébergement, et d'un centre d'hébergement à une autre situation précaire (...).

BRUNO CORDIER,
*délégué national du Mouvement ATD quart-monde.*

### Gare aux combles

N'est-il pas *éminemment* dangereux d'ouvrir au public les combles des édifices publics, tels que ceux de la chapelle Saint-Louis aux Invalides... pour y exposer les plans-reliefs, faute de place ailleurs.

Ces combles, à l'admirable charpente, sont en bois, et les exemples sont suffisamment nombreux de telles charpentes d'édifices historiques soudainement embrasées... au passage d'un couvreur ou par suite d'un court-circuit électrique...

M. COILLIOT.
*(Lille.)*


Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :* Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :* Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

*Changements d'adresse définitifs ou* provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.




Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037





PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $ ; USA (West Coast), 1,50 $ ; Yougoslavie, 110 nd.

# étranger

## LES CONSÉQUENCES DU SOMMET DE TOKYO

**Le président de la République a regagné Paris ce mercredi 7 mai en fin de matinée, en provenance de Tokyo. M. Chirac, qui voyageait sur un autre appareil, est arrivé à Roissy peu après le président de la République et les deux hommes devaient se retrouver l'après-midi à l'Elysée pour le conseil des ministres.**

**Avant de quitter Tokyo, le président Reagan avait de son côté tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a affirmé que ce sommet avait été *«le plus réussi»*. Se félicitant du *«front uni»* anti-terroriste qui s'est créé à Tokyo, il a répété que *«si des preuves irréfutables»* sont produites de la responsabilité de certains pays dans des actes de terrorisme, ces pays *«recevront le même traitement»* que la Libye. Il a précisé que les participants au sommet s'étaient mis d'accord sur *«des actions spécifiques»* éventuelles mais, a-t-il ajouté, *«nous n'avons pas trouvé qu'il était utile de mettre tout cela sans une déclaration pour avertir les terroristes de ce que nous allons faire»*.**

**Lors de sa conférence de presse, qui a essentiellement porté sur le terrorisme, le président américain, à plusieurs reprises, a pris soin de souligner que les sept pays occidentaux agiraient *«ensemble»* pour combattre le terrorisme. Il a toutefois souligné que la déclaration sur le terrorisme n'excluait pas une action individuelle de la part d'un pays.**

**Le président américain a, par ailleurs, démenti les informations selon lesquelles Washington préparerait des plans d'action militaire contre la Libye prévoyant l'usage de missiles de croisière armés d'ogives conventionnelles. *«Personne n'a été plus surpris que moi»* par ces informations, a-t-il affirmé. *«Je ne prépare pas cela.»***

**Interrogé sur les suites du refus de Paris d'autoriser les bombardiers F-111 américains à survoler la France lors du raid du mois dernier contre la Libye, M. Reagan a affirmé que *«le ménage franco-américain n'a jamais été aussi heureux»*. *«C'est l'une des choses formidables qui sont sorties de ce sommet»*, s'est-il exclamé en rejetant la suggestion d'un journaliste s'inquiétant d'un *«divorce»* entre Paris et Washington.**

**Alors que la plupart des pays occidentaux se félicitent des résultats du sommet de Tokyo, il n'en va pas de même dans certaines capitales du Proche-Orient. Outre la Libye, l'Iran est particulièrement critique. C'est ainsi que le président iranien Seyed Ali Khamenei a affirmé mardi que les Sept avaient donné *« un feu vert au terrorisme américain »*. *« La France*, a-t-il ajouté, *peut être considérée comme un pays terroriste car elle accorde refuge et aide aux contre-révolutionnaires iraniens »*.**

**A Moscou, M. Gorbatchev, recevant le président angolais José Eduardo Dos Santos, a prononcé mardi un violent réquisitoire contre les Etats-Unis les accusant d'avoir recours au *« terrorisme d'Etat »* et d'*« étrangler la liberté et l'indépendance des peuples »*. Le numéro un soviétique, qui n'a pas mentionné le sommet de Tokyo, a ajouté : *« La Maison Blanche brandit de nouvelles menaces, non seulement contre la Libye, mais également contre la Syrie et l'Iran, ce qui veut dire qu'une autre crise provoquée par la recherche de l'hégémonie peut éclater à tout moment. »***

**En France, le Parti communiste a condamné le sommet. C'est ainsi que le groupe communiste de l'Assemblée nationale a dénoncé mardi *« l'accord total »* existant entre MM. Mitterrand et Chirac alors qu'est portée *« une nouvelle atteinte au libre arbitre et à la souveraineté »* de la France. Conclusion différente de M. Roland Dumas, l'ancien ministre des relations extérieures : *« Le tandem Mitterrand-Chirac a bien fonctionné à Tokyo »*, a-t-il déclaré mardi, y voyant la preuve qu'*« il y a un consensus en politique étrangère en France »*. Tel n'est pas l'avis de M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, qui a vu *« plutôt un moins »* dans la présence de MM. Mitterrand et Chirac à Tokyo. *« Je ne crois pas qu'il serait heureux qu'une situation de ce genre se perpétue*, a-t-il ajouté au micro de Radio-Monte-Carlo. *Mais il n'en sera pas ainsi puisque chacun sait que la cohabitation est limitée dans le temps. »***

## Un succès somme toute

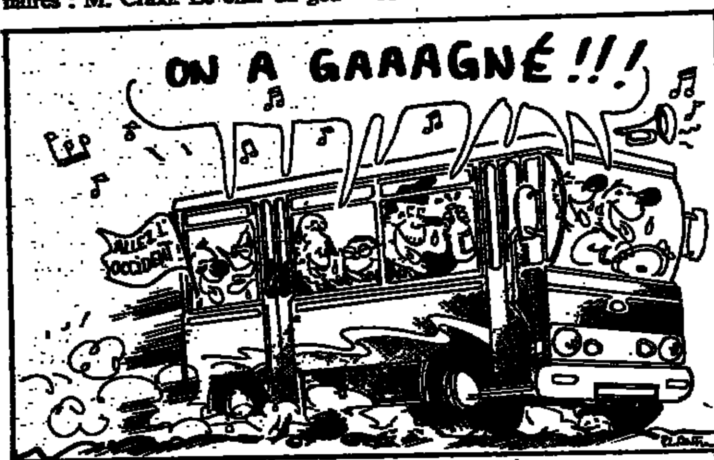
De notre envoyé spécial

Tokyo. – M. Nakasone qui tenait tant à réussir « son » sommet des Sept, notamment pour des raisons de politique intérieure, peut-il, à l'heure du bilan, estimer que cet objectif – qui est au demeurant celui de tout hôte de ce genre de rencontre – a été atteint ? D'un point de vue strictement japonais, les mouvements aussitôt enregistrés par le yen d'un côté, le dollar de l'autre, laissent penser que le premier ministre va devoir faire face à une nouvelle vague de mécontentement et de pressions de la part des milieux d'affaires nippons et de son Parti libéral démocrate. Globalement pourtant, il est difficile de ne pas inscrire à l'actif de sa courtoise mais ferme présidence des débats l'impression de succès et de relative harmonie que laissera ce douzième sommet des pays industrialisés.

Une harmonie qui aura tout d'abord été illustrée sur le plan politique par l'adoption assez rapide des trois premiers textes (*le Monde* des 6 et 7 mai) dont deux – ceux qui ont trait à la lutte antiterroriste et à la sécurité nucléaire – auraient pu soulever bien plus de difficultés qu'ils ne l'ont fait : si la déclaration de politique générale dite « pour un avenir meilleur » est, dès son titre, d'une platitude qui confine à l'autopastiche, il n'était pas en revanche si aisé *a priori* de s'entendre sur une condamnation de la Libye ou sur le ton à adopter à l'égard de l'URSS dans l'affaire de la centrale de Tchernobyl.

Il est vrai que, à propos du terrorisme, le Japon s'est fait un peu prier pour admettre que l'on citât explicitement Tripoli (il faudra ultérieurement mesurer si cette concession de M. Nakasone préfigure un infléchissement de la politique arabe du Japon, hypothèse peu probable pour l'instant). Il est vrai aussi que les Américains, dont certains redoutaient quelque surenchère spectaculaire de dernière minute, se sont ralliés avec empressement à une liste de mesures que, naguère encore, lorsque c'était les Douze qui les adoptaient dans le cadre de la coopération politique européenne, ils jugeaient bien timides. Mais c'est justement cette volonté d'aboutir, présente de tous les côtés, qui est significative.

Il était en outre, parmi les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Tokyo, au moins un premier ministre prêt à toutes les concessions pourvu qu'on lui accordât ce qu'il a finalement obtenu de ses partenaires : M. Craxi. Le chef du gouvernement italien a regagné Rome ce mercredi matin auréolé du succès de sa démarche en faveur de l'adhésion de son pays au «Groupe des 5» devenu «des 7» avec l'élargissement de cette instance monétaire à l'Italie et au Canada.



PLANTU.

### Une dimension politique

Les aspects techniques d'un tel dossier ne sont probablement pas, dans la Péninsule comme ailleurs, de ceux qui passionnent l'électorat. Mais ce dernier devrait en revanche être sensible à la reconnaissance de la stature internationale de l'Italie qui est ainsi faite, et l'image personnelle de M. Craxi, donc son pouvoir, ne peut qu'en être consolidée.

Quant à la France, elle a remporté un indéniable succès... de curiosité. Ses partenaires se demandaient, parfois avec un rien de goguenardise, comment allait fonctionner cette fameuse cohabitation au sommet. Mais ceux qui attendaient un éclat ou même simplement quelque friction entre le président de la République et le premier ministre français en ont été pour leurs frais.

Que chacun ait eu ses grandes ou petites raisons de contribuer au succès du sommet des Sept et au climat de sérénité qui l'a caractérisé d'un bout à l'autre des discussions ne diminué en rien la portée diplomatique de la rencontre, au contraire même : ces conférences, en principe économiques et monétaires avant toute chose, sont en train de prendre une réelle dimension politique. On a souvent répété du côté français que cette instance ne devait pas devenir une sorte de directoire des affaires du monde ni même son conseil d'administration. On n'en est certes pas là. Mais les pays les plus industrialisés d'Occident – un Occident dont le Japon fait partie sur ce terrain en dépit de la géographie – ont à l'évidence compris que ce qui les unit n'est pas seulement une communauté d'intérêts économiques, si forts que soient ces derniers.

BERNARD BRIGOULEIX.

## M. Baker, secrétaire au Trésor, incarne de plus en plus le changement de la politique économique américaine

De notre envoyé spécial

Tokyo. – Ainsi donc, encore une fois, les Etats-Unis ont créé la surprise et l'événement en proposant à leurs partenaires un renforcement significatif de la coopération économique et monétaire. M. James Baker, le secrétaire au Trésor, dont le projet présenté lundi a été à l'origine des dispositions approuvées par les chefs d'Etat et de gouvernement des Sept, apparaît toujours davantage comme l'homme qui incarne le changement de la politique économique extérieure des Etats-unis. A Tokyo, ces derniers ont formellement admis que la politique des changes est une donnée de la politique économique.

C'est là un label officiel donné à ce qui est pratiqué avec succès par le groupe des Cinq depuis l'accord de l'hôtel Plazza de New-York le 22 septembre 1985. Les Américains seront-ils d'avis qu'il faudra se concerter lorsque le dollar aura atteint le niveau qu'ils croient nécessaire ? La coopération renforcée proposée par M. Baker puis approuvée par le sommet, qu'on peut considérer comme annonciatrice d'une véritable réforme du système monétaire international, verra-t-elle le jour ?

M. Jacques Delors, le président de la commission européenne, qui a la satisfaction de voir plébisciter aujourd'hui les solutions qu'il préconise inlassablement depuis 1982, conserve apparemment un rien de scepticisme sur les intentions réelles sinon de M. Baker, du moins de l'ensemble de l'administration américaine. Il pense que le moment de vérité se situera à l'automne à l'occasion de l'assemblée générale du Fonds monétaire international. Les travaux de débroussaillage pour que le nouveau système fonctionne auront eu le temps alors d'être accomplis.

### Une cohésion renforcée

La novation la plus significative n'est probablement pas la décision de réunir régulièrement les ministres des finances des Sept. La portée de ce geste consenti en faveur des Italiens et des Canadiens ne semble pas considérable. On nous fait observer que les gouverneurs des Banques centrales ne siégeront pas au « G 7 », comme on l'appelle déjà. Or, sur ce terrain des changes, plusieurs ministres des finances ne sont pas habilités à prendre des décisions opérationnelles en l'absence de leurs gouverneurs.

A propos de la création de ce « G 7 », on retiendra que les Français et les Allemands ont fermement appuyé la Commission européenne, qui estimait logique d'y participer alors que les Italiens et les Britanniques, constatant l'opposition des Américains, l'ont platement laissé tomber. *« Reagan avait sifflé la fin de la récréation »*, commente un de nos interlocuteurs. L'important, c'est l'engagement politique sur la surveillance globale de l'évolution comparée des indicateurs économiques et des taux de change, surveillance impliquant, quant à ceux-ci, une concertation discrète quant au niveau à atteindre.

Les Français, qui demandaient depuis longtemps aux Américains d'enfin se soucier des effets des fluctuations du dollar et des taux d'intérêt sur les économies de leurs voisins, se réjouissent de l'évolution des esprits à Washington. Toujours inquiets de voir le sommet des Sept dériver vers une forme de directoire du monde occidental, ils ne semblent pas redouter que la concertation accrue des politiques économiques aboutisse sur ce terrain à un résultat analogue, à savoir à une politique économique occidentale plus solidaire, mais aussi encore plus nettement dominée par les Etats-Unis qu'elle ne l'est aujourd'hui.

On s'attend que cette cohésion renforcée se traduise rapidement, autrement dit que ce sera techniquement possible pour les Allemands et les Américains, par une réduction concertée des taux d'intérêt dont la France devrait déclencher le mouvement. Cette cohésion raffermie sera-t-elle suffisamment forte pour susciter un rapprochement en matière commerciale et agricole ? On constate qu'à Tokyo, sauf quelques accrochages mineurs, les couteaux sont restés au vestiaire.

### Pour contenir le protectionnisme

Les Sept, la France y compris, croient à la nécessité du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (MCN) pour contenir le protectionnisme. Les Etats-Unis contestent-ils vraiment qu'il est préférable de faire partager cette opinion par l'Inde et le Brésil, méfiants à l'égard de l'exercice, plutôt que de leur forcer la main ? Le passage de la déclaration sur l'agriculture met dans le même bain Européens et Américains et rend pour partie responsables de la surproduction généralisée *« les politiques anciennes de subventions nationales et de protection de l'agriculture dans tous nos pays »*. Sans doute les mois à venir seront-ils semés d'embûches, mais on peut voir là, de la part des Etats-Unis, une prise de conscience nouvelle de leurs propres responsabilités.

La politique à l'égard du tiers-monde, en dépit des quatre longs paragraphes qui lui sont consacrés dans la déclaration, fait figure de parent pauvre dans ce sommet. La majorité des chefs d'Etat et de gouvernement se sont tout simplement abstenus d'aborder le thème dans leurs interventions. La mise en œuvre du plan Baker, celui consacré au développement, s'opère avec lenteur, et la France, quant à elle, n'a pas trouvé autre chose qu'une réponse polie à son appel en faveur de l'Afrique.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Les milieux économiques et financiers américains* sont généralement sceptiques devant le renforcement de la coordination des politiques monétaires annoncé le 6 mai à Tokyo.

Le sommet annuel des Sept est *« surtout un exercice de relations publiques »* et, malgré le initiatives annoncées, il est peu probable que celui de Tokyo *« débouche sur grand-chose »*, a déclaré mardi à l'AFP, M. John Hein, directeur pour les affaires internationales du Conference Board, principale organisation patronale aux Etats-Unis.

Pour sa part, M. John Williamson, membre de l'Institute of International Economics (Washington), a exprimé la crainte que les Sept ne se soient fixés des objectifs ambitieux qui *« risquent d'affaiblir »* les chances d'une réforme du système monétaire international.

## La politique d'Athènes face au terrorisme paraît se rapprocher de celle de ses partenaires occidentaux

De notre correspondant

Athènes. – Même après les décisions de Tokyo, la position du gouvernement grec face aux éventuelles mesures contre la Libye n'a pas varié officiellement : pas de sanctions sans preuves de la responsabilité de Tripoli dans les attentats qui lui sont imputés. Des démarches américaines, qualifiées officieusement d'*« insolite »*, tendant à obtenir une attitude plus conforme à la ligne européenne, n'ont apparemment pas obtenu de résultat.

Cependant, il semble que la politique grecque face au terrorisme, national et international, est en train d'évoluer. On vient de rendre son autonomie au ministère de l'ordre public (qui avait été rattaché il y a à peine quelques mois au ministère de l'intérieur) et de nommer à sa tête un ancien officier, M. Antonis Drossoyannis, auparavant ministre délégué à la défense.

Le nouveau ministre est secondé par un ancien général de la justice militaire. Cette équipe prend la place de civils qui appartiennent aux cadres fondateurs du Parti socialiste (PASOK). Presque en même temps, la direction de la police a été remaniée et les inspections et réunions de travail se multiplient. D'autre part, l'ambassadeur de Grèce en Libye, lui aussi ancien du PASOK, qui n'était pas diplomate de carrière, vient d'être remplacé.

Tout cela pourrait signifier une certaine « dépolitisation » de l'attitude grecque face au terrorisme. Les considérations de sécurité semblent prendre le pas sur toute autre préoccupation. Les raisons en sont nombreuses : pression des partenaires européens et atlantiques, menace sur le tourisme, évolution enfin de l'opinion publique et du monde politique face aux activités terroristes.

Depuis la fin de la dictature en 1974, le terrorisme n'a jamais atteint ici que le niveau qu'ont connu la plupart des autres pays européens. Il y a eu tout de même, en douze ans, trente attentats ayant causé à peu près autant de victimes, trois détournements d'avions et quelque cinq cents explosions de « bombes », pour la plupart des engins artisanaux.

Une partie seulement de ces actions a été le fait d'organisations grecques. Parmi ces dernières, les plus anciennes et celles qui ont commis les attentats les plus graves sont l'Organisation révolutionnaire du 17 novembre (17 N) et sa rivale, la Lutte populaire révolutionnaire (ELA).

### L'évolution de l'opinion

Leurs actions ont surtout visé des cibles américaines. Parmi la dizaine de victimes des attentats du 17 N, il y eut d'abord des tortionnaires de la junte ayant échappé aux poursuites judiciaires, puis des agents de services américains. Ces derniers temps, des personnalités de la presse et de l'industrie ont été visées, toujours avec la même efficacité. Les « cibles » de l'ELA ne sont pas fondamentalement différentes mais l'organisation insiste sur le caractère « anti-capitaliste » de son action, ainsi que sur l'orientation « internationaliste » de sa lutte. Le groupe Christos Kassimis, qui s'est récemment fait connaître en France dans l'attentat contre M. Brana, serait une ramification de l'ELA.

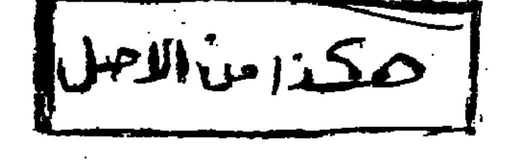
Les activités terroristes les plus spectaculaires en Grèce sont le fait d'organisations étrangères et visent des cibles sans rapport avec la politique intérieure. Quelque douze organisations principalement palestiniennes et arabes (mais on y trouve aussi l'ASALA arménienne et quelques autres groupes) sont responsables d'assassinats, d'attentats à la bombe et de détournements d'avions, ayant toujours visé des cibles étrangères. On leur attribue une bonne partie des soixante et onze attentats commis contre les Etats-Unis, vingt-cinq attentats contre les pays arabes ou organisations palestiniennes, six contre l'Allemagne et la Grande-Bretagne, quatre contre l'URSS et la Bulgarie et trois seulement contre Israël. Les seules organisations arabes et palestiniennes seraient responsables de dix assassinats, onze explosions de bombes et trois détournements d'avions au cours des douze dernières années.

C'est un bilan certes lourd, mais qui n'a presque jamais, pendant ces douze ans, ébranlé la modération, voire la sérénité d'une opinion frustrée d'une « épuration » des cadres de la dictature des colonels, traumatisée par les « ingérences américaines » et, en principe, toujours bien disposée envers la cause arabe et surtout palestinienne.

Ces dispositions pourraient évoluer : les terroristes nationaux étant de moins en moins perçus comme des justiciers et leurs « confrères internationaux » attirant sur le pays des menaces politiques et économiques. Surtout, leurs attentats de plus en plus aveugles ont coûté la vie à de nombreux Grecs. A Malte et à Rome, par exemple, la grande majorité des victimes ont été des marins ou des touristes grecs.

THÉODORE MARANGOS.





# DIPLOMATIE

## LA FIN DU SOMMET DE TOKYO ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Le vice-président Bush dénonce « l'empreinte de la Syrie »

Le vice-président américain, M. George Bush, a déclaré, mardi 6 mai, que les Etats-Unis étaient convaincus de l'implication de la Syrie dans le terrorisme international. *« Nous sommes persuadés que l'empreinte de la Syrie se trouve sur des actes de terrorisme international »*, a dit M. Bush à l'issue d'un entretien à la Maison Blanche avec M. Yitzhak Rabin, le ministre israélien de la défense. *« Espérons*, a poursuivi M. Bush, *que (...) lorsqu'ils* (les Syriens) *verront que les participants au sommet de Tokyo ont parlé d'une seule voix sur cette question, cela entraînera un certain changement de leur part. Je ne suis pas trop optimiste sur ce point. »*

Pour sa part, M. Rabin a réaffirmé qu'Israël avait *« des raisons de croire »* que la Syrie était *« profondément impliquée »* dans la tentative d'attentat contre un avion de la compagnie israélienne El Al, déjouée le 17 avril dernier à Londres (voir *le Monde* du 7 mai). Selon des sources bien informées à Londres, les autorités britanniques enquêtent d'ailleurs sur une possible piste syrienne dans cette affaire. Ces mêmes sources ont précisé que le directeur des services diplomatiques britanniques, Sir Antony Acland, avait convoqué l'ambassadeur de Syrie pour lui annoncer qu'un des employés de l'ambassade faisait l'objet d'une enquête. Le Foreign Office s'était refusé à tout commentaire à ce sujet. Il n'a notamment voulu ni confirmer ni démentir certaines informations de presse laissant entendree qu'un diplomate syrien aurait pris part à la préparation de l'attentat.

A Berlin-Ouest, la police a annoncé mardi qu'elle avait arrêté trois personnes, toutes originaires de pays arabes, auteurs d'un attentat à la bombe contre une société germano-arabe de la ville commis le 30 mars dernier. Selon la police, deux de ces personnes ont reconnu avoir perpétré cet attentat (qui fit huit blessés) : le Palestinien Ahmed Hasi, soupçonné, en outre, de complicité dans l'attentat contre la discothèque La Belle à Berlin-Ouest (deux morts et plus de deux cents blessés), et le Jordanien Farouk Salameh.

Enfin, à Tripoli, la télévision a montré mardi le corps d'un homme échoué sur le rivage qu'elle a présenté comme étant celui d'un pilote américain ayant participé au raid du 15 avril dernier. Selon les images de la télévision libyenne, le corps était revêtu d'un uniforme militaire, contenant des dollars américains et des livres sterling ainsi que plusieurs balles de revolver fabriquées aux Etats-Unis. – *(AFP, Reuter, AP.)*

### La presse américaine met en doute l'efficacité des récents bombardements sur la Libye

Washington *(AFP)*. – Trois semaines après l'attaque contre la Libye, la presse américaine se fait l'écho des incertitudes des spécialistes quant à l'efficacité des bombardements. Le Pentagone avait présenté l'opération comme un succès, mais n'a pas jusqu'à présent fourni beaucoup de précisions sur l'étendue des dégâts provoqués à Tripoli et à Benghazi.

Le *New York Times* estime qu' *« il y a eu plus de victimes civiles que prévu »* et que de nombreuses bombes ont raté leurs objectifs même si *« la tâche complexe de coordonner une centaine d'avions de combat et de soutien a été bien menée »*. L'une des raisons de ces *« ratés »* est que l'opération a eu lieu de nuit, écrit le quotidien. *« Cela a protégé les pilotes, mais sacrifié la précision. »*

Plusieurs experts mettent également en doute l'efficacité des bombes à guidage laser utilisées au cours de ces bombardements.

Le magazine *US News and World Report* s'interroge, d'autre part, sur la nécessité qu'il y avait à utiliser des bombardiers F-111 déployés en Grande-Bretagne, alors qu'il y avait deux porte-avions en Méditerranée. *« Si deux porte-avions ne suffisent pas pour frapper quelques objectifs à Tripoli et à Benghazi, quelle serait leur utilité contre un ennemi fort ? »*, demande le journal, qui répond : *« Pas très grande. »*

Le magazine estime que *« de toute manière »*, les F-111 n'étaient pas indispensables et que l'une des raisons de leur utilisation semble avoir été de *« forcer nos alliés européens à soutenir l'action américaine ou à s'en démarquer »*.

De nombreux parlementaires américains, dont le sénateur démocrate Sam Nunn (Georgie), membre de la commission des forces armées du Sénat, ont dans le passé mis en doute la valeur opérationnelle des porte-avions, soulignant que la majorité des avions qu'ils embarquent sont surtout destinés à les protéger. Le *New York Times* notait, mardi, que sur un total de quelque cent soixante appareils transportés par le *Coral-Sea* et l'*America*, il n'y avait que deux escadrilles d'Intruder – soit vingt-quatre avions – de disponibles pour attaquer la Libye.

#### TRIPOLI : UNE RANCUNE FANATIQUE

Londres (*Reuter*). – La Libye a appelé, ce mardi, à la « guerre sainte », en réponse au communiqué de Tokyo sur le terrorisme (*le Monde* du 6 mai), qui, selon Tripoli, reflète *« une rancune fanatique à l'égard de la nation arabe »*.

*« Les oppresseurs ont franchi toutes les limites et l'heure du Djihad et du sacrifice a sonné »*, annonce l'agence officielle Jana.

*« La nation arabe n'a plus d'autre choix*, ajoute-t-elle, *que de renverser ses dirigeants qui ont perdu tout sens de la riposte et qui restent impuissants face à la conspiration des pays réunis à Tokyo, une conspiration qui vise à les humilier et à les mettre à genoux. »*

*« Que les armées et les masses populaires arabes se dressent pour affronter cette croisade du mal puisque leurs dirigeants n'ont rien fait pour contrer ces mesures »*, conclut l'agence libyenne.

# PROCHE-ORIENT

### Le Sénat américain s'oppose à une vente d'armes à l'Arabie saoudite

Washington *(AFP)*. – Le Sénat américain s'est opposé, mardi 6 mai, par soixante-treize voix contre vingt-deux, au projet du président Reagan de vendre des missiles pour un montant de 354 millions de dollars à l'Arabie saoudite. Le projet devait être débattu mercredi à la Chambre des représentants, où ses adversaires affirment pouvoir réunir assez de voix pour le repousser. A Tokyo, un porte-parole de M. Reagan a déclaré que ce dernier opposerait son veto à une décision négative. Il s'est dit convaincu que le Congrès ne pourrait pas réunir une majorité des deux tiers pour annuler un tel veto.

Le gouvernement américain souhaite vendre à l'Arabie saoudite huit cents missiles sol-air portatifs Stinger, un millier de missiles air-air Sidewinder et cent missiles mer-mer Harpoon. Il estime que cette transaction est importante pour manifester le soutien des Etats-Unis à l'Arabie saoudite face à une extension possible du conflit du Golfe. Les adversaires du projet font valoir notamment que Washington ne devrait pas envoyer au Proche-Orient des missiles tels que les Stinger, dont la maniabilité risque, disent-ils, d'en faire des armes idéales pour des terroristes.

● *Les relations entre la France et l'Iran.* – *« L'amélioration des rapports franco-iraniens dépend d'un changement de la politique de la France »*, a déclaré le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, commentant les intentions du nouveau gouvernement de M. Jacques Chirac envers son pays. *« Jusqu'à présent, la France a mené une politique hostile vis-à-vis de l'Iran »*, a estimé le premier ministre dans une interveiw publiée mardi 6 mai par le grand quotidien de Téhéran *Ettelaat*, dans laquelle il réagissait à l'espoir émis par M. Chirac devant l'Assemblée nationale de *« rétablir le dialogue avec l'Iran »*. *« Tout complot tramé en France contre la République islamique d'Iran est considéré par nous comme directement réalisé par la France, et il est naturel que ces complots ne restent pas sans réponse »*, a averti M. Moussavi en faisant allusion à la présence en France d'opposants iraniens. – *(AFP.)*

# AFRIQUE

## Soudan

### Le difficile passage au gouvernement civil

*De notre envoyé spécial*

Khartoum. – La passation des pouvoirs a finalement eu lieu, et les Soudanais ont poussé un soupir de soulagement lorsque le mardi 6 mai, en fin d'après-midi, le général Seyar El Dahab, le chef du comité militaire de transition (CMT), revêtu de son uniforme de parachutiste aux épaulettes rouge écarlate, a félicité, dans une allocution d'une grande simplicité, M. Ahmed Ali El Mirghani, un des dirigeants du Parti démocratique unioniste (PDU), qui venait d'être élu président du Conseil de souveraineté de cinq membres, qui remplit, ici, les fonctions d'un chef d'Etat. Toute la salle debout applaudit pendant de longues minutes le chef du CMT et les quinze officiers supérieurs aux uniformes chamarrés, impassibles dans leur fauteuil de l'Assemblée nationale. Le spectacle valait le déplacement, et l'enthousiasme de l'assistance – députés et public mêlés – provenait du fait qu'un homme – c'est assez rare dans le monde arabe – abandonnait le pouvoir de son plein gré et apparemment sans sourciller.

Pourtant, cette séance historique de passation a failli ne pas avoir lieu. Déjà, la passation des pouvoirs devait se dérouler le samedi 26 avril, mais les parlementaires ont demandé au CMT et au gouvernement de transition formé de technocrates de rester en place jusqu'au 5 mai, afin de permettre aux partis soudanais de mener à terme leurs tractations pour la formation d'un nouveau gouvernement.

*Mardi matin encore*, ces consultations menées surtout entre les deux principaux vainqueurs de la *consultation électorale* – le parti OUMMA de M. Sadek El Mahdi (99 sièges) et le PDU (63 sièges) – n'avaient pas abouti. Le Front national islamique (FNI), qui, à la surprise générale, avait obtenu 51 sièges, en profitant de la division de ses adversaires et en utilisant des méthodes parfois peu orthodoxes, avait bien voulu s'insérer entre les deux grands. *Mais*, malgré la modération un peu tardive dont fait preuve M. El Tourabi, *le guide des Frères musulmans du* Soudan, le FNI demeurera finalement dans l'opposition.

Il y a une semaine, M. El Tourabi *avait semé le désarroi au sein du* petit monde politique de Khartoum, en affirmant, au cours d'une conférence de presse fort remarquée, que ses amis étaient prêts à abandonner le charia, introduite dans le pays par le président Nemeiry en septembre 1983, si une nouvelle législation islamique était préparée par un comité de juristes, *sur la base du Coran et de la Sunna* (le deuxième grand texte de l'islam). Mais il avait ajouté que, jusqu'à l'élaboration de la nouvelle charia, *l'ancienne devait* demeurer en vigueur. Ce recul avait d'autant plus surpris que, durant la campagne *électorale, le même* M. El Tourabi avait brandi la menace d'une guerre sainte si on touchait *« à un cheveu de la charia »* de Nemeiry. Jusqu'à la conférence de presse de M. El Tourabi, c'était sûr : le FNI ne participerait pas au gouvernement. Mais la nouvelle « modération » de M. El Tourabi changeait du tout au tout la situation. Le PDU, divisé en différentes chapelles antagonistes et qui possède de solides amitiés chez les Frères musulmans, bien que ces derniers *lui aient* enlevé près de treize sièges au cours des élections, relançait aussitôt la *demande selon laquelle il valait mieux* associer le Front national islamique au pouvoir plutôt que de le laisser manœuvrer dans l'opposition. Une suggestion d'autant plus étrange que le PDU des Khatmias a toujours entretenu d'excellentes relations avec l'Egypte, qui nourrit à l'heure actuelle une profonde méfiance à l'égard des fondamentalistes musulmans.

> *Séance historique à l'Assemblée de Khartoum : un homme abandonnait le pouvoir de son plein gré...*

#### Séquelles du nemeirysme

La suggestion de M. Mohamed Osman *Mirghani*, le président du PDU, a été fort mal accueillie par les dirigeants de l'OUMMA, qui *considéraient que le GFNI constitue* une des séquelles du nemeirysme, miraculeusement sauvé *in extremis* des tribunaux de l'épuration, qui *font toujours* rage ici après la chute de l'ancien président. *« Nous n'avons pas gagné les élections pour réhabiliter Tourabi »*, répètent à qui veut bien les entendre les porte-parole officieux de l'OUMMA, en ajoutant : *« Nous avons été élus sur la base de nos déclarations, qui soulignaient que la charia, telle que modelée par Nemeiry, devait être abolie immédiatement, sans attendre une législation de remplacement. »*

Finalement, la charia a été la pierre d'achoppement qui a empêché l'entrée du FNI dans la coalition gouvernementale. Elle a été *également à l'origine d'une petite* fronde des quelque quarante députés du Sud et du Nouba, qui ont *quitté mardi matin* l'Assemblée nationale en affirmant qu'ils souhaitaient une *« Constitution laïque »*, c'est-à-dire excluant toute législation islamique, même épurée de ses *« excès nemeirystes »*. En fait, les sudistes et le Parti national soudanais (PNS) du Père Philip Abbas Ghabbouch, originaire des montagnes du sud du Kordofan, voulaient les six portefeuilles, alors que M. Sadek El Mahdi, qui a été élu en début de *soirée* chef du gouvernement, *n'était prêt à leur en concéder* que trois, dont le ministère des ressources animales, qui serait attribué à l'*imprévisible* et *ineffable* Père Ghabbouch, qui souhaitait, pour sa part, le portefeuille de l'intérieur.

Le FNI a d'ailleurs emboîté le pas aux sudistes, en colère, en assurant que la coalition actuelle était une réédition de la domination des deux grandes confréries traditionalistes qui avaient marqué les années précédant la dictature de Nemeiry. En fait, les Frères musulmans espéraient jusqu'au dernier moment qu'on leur accorderait la présidence de l'Assemblée ou, tout au moins, un des cinq sièges du *Conseil de la souveraineté. Ils ont* beau jeu de dénoncer l' « impérialisme » des deux grands, qui ont raflé la plupart des postes attribués mardi. L'OUMMA et le PDU ont donc pu préserver leur unité face aux manœuvres de M. El Tourabi.

#### Une guerre ruineuse

Mais ce dernier n'a pas encore dit son dernier mot et fera tout son possible pour rendre difficile l'alliance des Ansars et des Khatmias. M. Sadek El Mahdi devra user de toute son habileté pour réduire la *petite fronde des sudistes par ce* qu'on appelle ici des *« compromis à la soudanaise »* et mettre fin à la guéguerre de répartition fdes portefeuilles qui fait rage depuis dix jours entre Omdurman et Khartoum. Mais il lui faudra encore plus que cela pour mettre fin à la rébellion du colonel Garang, qui demeure toujours puissante sur le terrain, malgré les communiqués lénifiants des responsables militaires et l'aide de la Libye.

*M. Sadek El Mahdi* est conscient de cette réalité et a multiplié récemment les démarches en vue *d'inviter le colonel Garang à se* joindre à son gouvernement ou à cesser le feu. Il s'est même déclaré prêt à rencontrer le chef du MPLS (Mouvement populaire pour la libération du Soudan). Une délégation vient de se rendre à Addis-Abeba pour y discuter avec les représentants de la rébellion de la conférence constitutionnelle, qui se tiendra à Khartoum dans la troisième semaine du mois de juin, avec la participation de toutes les forces politiques soudanaises, y compris celles animées par le colonel Garang. C'est là, peut-être, la *dernière chance du Soudan. Car il* n'existe aucune solution militaire possible pour régler le problème du Sud.

M. Sadek El Mahdi sait que, s'il veut réussir durablement, c'est-à-*dire remettre sur pied un pays ruiné* par dix-sept années de gestion catastrophique de l'économie, il doit d'abord mettre fin à *une guerre qui* lui coûte plus de 100 millions de dollars par an, alors que les caisses de l'Etat sont vides, que sa dette extérieure de 10 milliards de dollars s'accroît de jour en jour et que l'aide internationale se fait de plus en plus rare.

JEAN GUEYRAS.

### Pretoria demande aux Sept de cautionner ses « ouvertures »

*(Suite de la première page.)*

La légalisation de l'ANC, interdit depuis 1960, et la libération de M. Mandela seraient considérées par les dirigeants noirs comme la preuve que Pretoria a véritablement l'intention d'entamer des pourparlers. Les concessions sont *inévitables pour tenter de réduire* le niveau de violences dans les *townships*, mais elles peuvent aussi *encourager la lutte et produire* le contraire de l'effet espéré.

Une crainte qu'a exprimée le chef de l'Etat dans la lettre qu'il a adressée aux participants au sommet de Tokyo. Dans ce message confidentiel, dont la teneur a été révélée par la BBC, M. Botha demande aux sept Etats représentés dans la capitale japonaise des assurances sur leur politique future envers l'Afrique du Sud, en échange de la libération de M. Mandela.

M. Botha attendrait des Occidentaux une sorte de soutien au cas où ce geste mettrait le feu aux poudres dans la communauté noire et leur demanderait de fermer les yeux devant une aggravation de la répression sans recourir à de nouvelles sanctions. Telle est, de source diplomatique, la première interprétation du texte. Selon la seconde, M. Botha inviterait le groupe des Sept à obtenir de M. Mandela l'assurance qu'il respectera la loi sud-africaine et renoncera à la violence, conditions toujours mises par le chef de l'Etat à son élargissement.

Le texte presserait également les nations occidentales de reconnaître les changements survenus en Afrique du Sud. M. Botha cherche à briser l'isolement économique du pays et à prouver que son gouvernement n'est pas inactif face à la montée des périls.

Une faible lueur d'espoir a jailli du côté de ceux qu'on appelle *« le groupe de personnes éminentes »*, un comité de sept sages mis sur pied en octobre dernier lors de la conférence du Commonwealth à Nassau (Bahamas).

Celui-ci s'est livré à une longue consultation au cours de laquelle des personnalités de tous bords ont été rencontrées, notamment MM. Botha et Mandela, ainsi que des dirigeants de l'ANC à Lusaka (Zambie).

Deux de ses membres, MM. Malcolm Fraser, ancien premier ministre australien, et Olusegun Obasanjo, ex-dirigeant nigerian, doivent revenir, la semaine prochaine, en Afrique du Sud pour soumettre les propositions du groupe au gouvernement. Parmi celles-ci figurent en tout premier lieu la légalisation de l'ANC et la libération de M. Mandela en échange d'une cessation de la violence.

Le pouvoir sud-africain voit d'un très bon œil les initiatives de ce groupe *« d'honnêtes courtiers »* chargés de *« promouvoir le dialogue pour la démocratie »*. Permettront-elles de débloquer la situation en amorçant le processus de négociation ? *« Mandela est disposé à favoriser un climat de négociation et affirme que l'ANC partage son point de vue »*, a déclaré Mme Hélène Suzmann, députée du Parti fédéral progressiste, à l'issue d'un entretien de deux heures avec le chef nationaliste à la prison de Pollsmoor. *« Il est notre dernier espoir »*, a-t-elle souligné, en invitant le chef de l'Etat à le rencontrer. *« Ce serait un bienfait énorme pour l'Afrique du Sud*, a-t-elle dit, *si on donnait la possibilité à cet homme d'user de ses talents. »* Elle s'est déclarée *« étonnée »* par sa connaissance des réalités sud-africaines et de la situation internationale.

#### Le retour de l'ambassadeur de France

La partie qui se joue actuellement sera-t-elle décisive ? C'est en tout cas ce moment qu'a choisi la France pour renvoyer en Afrique du Sud son ambassadeur, M. Pierre Boyer. Ce dernier doit reprendre ses fonctions vendredi après une absence de plus de neuf mois *(le Monde* du 6 mai). Il avait été rappelé par le gouvernement socialiste en juillet 1985 après la déclaration de l'état d'urgence.

En son absence prolongée, le premier conseiller, M. Claude Blanchemaison, exerçait les fonctions de chargé d'affaires. Plus d'un mois après son arrivée au pouvoir, le gouvernement de M. Chirac a estimé qu'il fallait mettre fin à cette situation. M. Boyer était toujours ambassadeur en titre et n'aspirait qu'à retrouver son poste. Satisfaction lui a été donnée car, selon M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, *« l'Afrique du Sud a besoin d'une période transitoire vers la démocratie »*.

Pour l'essentiel, ce sont des arguments techniques qui ont fait pencher la balance en faveur du retour de M. Boyer. Cette décision a néanmoins valeur de symbole. Elle ne saurait être interprétée comme une caution du régime du président Botha, même si elle fait plaisir aux dirigeants sud-africains.

La France, qui, sous le gouvernement socialiste, avait pris les devants dans l'opposition au régime de l'apartheid, s'aligne sur la plupart des pays européens, à l'exception des pays nordiques et notamment du Danemark, qui a rompu il y a deux mois ses relations avec Pretoria.

MICHEL BOLE-RICHARD.

#### LE PRÉSIDENT SUD-AFRICAIN SOUHAITE VENIR EN FRANCE

On confirme officiellement à Paris le retour, vendredi 9 mai, à Pretoria, de M. Pierre Boyer, ambassadeur de France en République Sud-Africaine. A Pretoria, on affirme qu'un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, M. Lesley Manley, s'est rendu à Paris pour évoquer la visite que M. Botha souhaite faire en France le mois prochain lors de l'inauguration d'un monument à la mémoire des soldats sud-africains morts pendant les deux guerres mondiales.

On indique au Quai d'Orsay que, si de tels contacts ont eu lieu, ce n'est pas au ministère des affaires étrangères.

## Maroc

### VISITE PRIVÉE DE Mme MITTERRAND A L'INVITATION DU ROI

Mme Danielle Mitterrand est arrivée mardi 6 mai à Rabat pour une visite privée au Maroc à l'invitation du roi Hassan II. Accompagnée de Mme Dominique Hernu, épouse de l'ancien ministre français de la défense, Mme Mitterrand doit notamment se rendre à Casablanca, Marrakech, Tarroudant et Agadir.

Mme Mitterrand, qui, malade, n'avait pu accompagner le chef de l'Etat français lors de sa visite officielle au Maroc en janvier 1983, avait promis au souverain chérifien de se rendre ultérieurement dans son pays.

● *Le président libanais reçu par M. Bourguiba.* – Le chef de l'Etat tunisien a accueilli, mardi 6 mai à l'aéroport, M. Amine Gemayel venu en visite officielle pour deux jours en Tunisie. Après un déjeuner, les deux hommes ont eu une première série d'entretiens portant sur la situation au Liban. – *(Reuter.)*

SÉRIEUX ÉCHEC DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN MALAISIE

# Le parti d'obédience chrétienne remporte les élections dans l'Etat du Sabah

De notre envoyé spécial

Kota-Kinabalu. — Le Sabah, Etat insulaire de la Malaisie, souvent présenté comme le « far-east » et l'enfant terrible d'une fédération qui en compte dix autres, vient de jouer un bien mauvais tour aux autorités de Kuala-Lumpur. Le verdict est tombé des urnes ce mercredi 7 mai : le PBS, le parti Bersatu Sabah de M. Joseph Pairin Kitingan a remporté un triomphe électoral avec 33 sièges au moins sur les 48 du parlement local et environ 60 % des voix, balayant du même coup les alliés du gouvernement fédéral.

Les élections se sont déroulées dans le calme, à quelques incidents près. Dans cette fédération dont les traits dominants sont le « communalisme » — les partis représentent les principales ethnies — et la défense des intérêts des Malais musulmans, le PBS, d'obédience chrétienne et à vocation multiraciale, est venu donner, en quelque sorte, le mauvais exemple. *« J'espère que Kuala-Lumpur ne me considère pas comme le vilain de l'histoire »*, nous a déclaré au soir de sa réélection M. Pairin Kitingan, un homme de quarante cinq ans, un peu rond, et qui semble tout à son affaire.

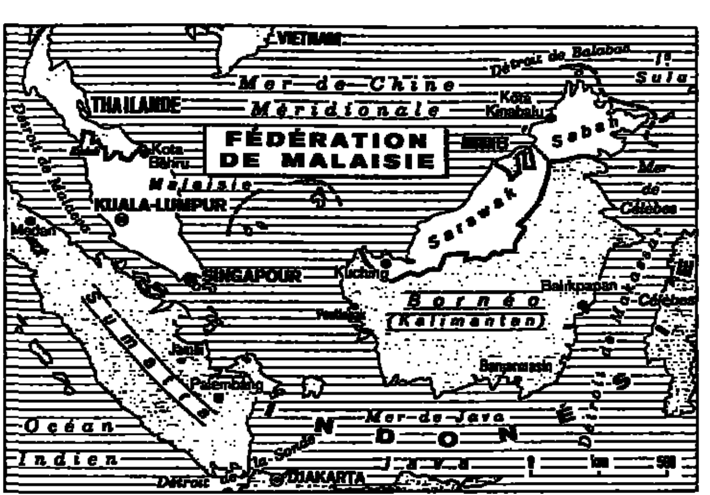
Cette histoire qui inquiète la Malaisie — aux prises par ailleurs avec une récession, des scandales financiers et l'agitation d'une minorité d'intégristes musulmans — mérite d'être contée. Le Sabah (ancienne Bornéo du Nord), vaste territoire peu peuplé, fait figure d'Eldorado avec son pétrole, ses réserves de bois et ses plantations. Kota-Kinabalu, sa capitale, en témoigne avec ses premiers gratte-ciel, ses supermarchés, ses quartiers résidentiels encore mal tracés et son goût, pas toujours heureux, pour le luxe affiché.

Pendant vingt ans, une forte minorité de musulmans — le tiers, environ du million et demi d'habitants — y a fait la loi et Kuala-Lumpur n'y a rien trouvé à redire. Les fortunes s'amassaient et les députés s'achetaient. Argent et politique allaient de pair dans cet Etat gouverné successivement par l'Usno de M. Mustapha Haroun (1966-1975) et le parti Berjaya de M. Harris Saleh (1975-1985), deux formations à dominante malaise et musulmane. Tous les excès semblaient permis. On pratiquait même depuis 1973 les conversions en masse — moyennant compensation — à l'Islam.

## Amère pilule

Tout a basculé lors du renouvellement du parlement local, il y a un an. Tout d'abord les Kadazans (les premiers habitants de l'Etat, une minorité (28 %) fortement christianisée) se sont réveillés face à ce qu'ils ressentaient comme un dépouillement. Un « nationalisme » kadazan a pris corps. Avec la formation du PBS par M. Pairin Kitingan, il a trouvé son expression politique. La minorité chinoise (23 %) a bientôt emboîté le pas, excédée par la conduite des gouvernements locaux. La chute des cours mondiaux du pétrole et du bois a fait le reste. Kota-Kinabalu (150 000 habitants) témoigne non seulement de projets de développement mal conçus et avortés, mais aussi de cette chute des recettes de l'Etat. Des immeubles entiers sont inoccupés, du logement bon marché aux appartements de grand luxe sur front de mer. Le gouvernement local y est installé dans une gigantesque tour de verre avec restaurants tournants comme plantés dans la jungle tropicale. Les grands hôtels, faute de clients, pratiquent des réductions de 50 %...

Le parti de M. Pairin Kitingan a remporté en avril 1984 25 sièges sur les 48 à pourvoir. La pilule, d'autant plus amère qu'elle n'était pas prévue, n'a pas été avalée par ses adversaires de l'Usno et du Berjaya qui ont tout tenté, y compris l'intimidation, pour priver le PBS de sa victoire. Passons sur les détails, mais au




bout de dix mois, à la suite de la défection de cinq de ses parlementaires, achetés par l'opposition, M. Pairin Kitingan a choisi de dissoudre le Parlement.

Pour éviter un nouveau verdict, redouté, des urnes, les adversaires du PBS ont organisé des manifestations. Des bombes ont explosé, cinq personnes ont été tuées et vingt blessées en mars dernier. Aux alentours de sa mosquée toute neuve Kota-Kinabalu porte encore les traces des désordres : plusieurs magasins ont été brûlés. Le calcul était clair : contraindre le gouvernement fédéral à décréter l'état d'urgence, auquel cas les élections ne pourraient pas avoir lieu. Ce qui était très tentant pour Kuala-Lumpur : le Berjaya est membre du Front national, la coalition au pouvoir dans la capitale fédérale, où le PBS n'est pas en odeur de sainteté.

Mais l'état d'urgence n'a pas été proclamé. Le risque était trop grand pour le docteur Mahathir, premier ministre fédéral. Il a préféré tenter de négocier. Si populaire soit-il au Sabah, le PBS a besoin des fonds de développement attribués par Kuala-Lumpur.

Une partie de bras de fer s'est donc engagée. Soumis aux pressions de ses partisans, M. Pairin Kitingan a tenu bon et refusé un accord préélectoral avec l'opposition qui assurait pourtant le PBS d'une majorité au Parlement. Les élections ont eu lieu. Reste que la partie continue entre le Sabah et Kuala-Lumpur.

La prudence du docteur Mahathir s'explique facilement. En 1987 au plus tard, des élections générales vont avoir lieu en Malaisie. Aux prises avec de sérieuses difficultés, la coalition au pouvoir est en perte de vitesse. M. Mahathir aura donc besoin des vingt voix du Sabah au Parlement fédéral pour renouveler sa majorité. Or, au moins dix-sept sièges sur vingt, à l'exception de l'Usno, qui a obtenu douze sièges. Mais M. Pairin Kitingan semble avoir l'intention de ne pas mettre la barre trop haut dans ses négociations avec M. Mahathir. Dans un premier temps, pour mettre un terme aux achats de députés, il a l'intention de faire adopter une loi « *antidéfection* » par son Parlement.

Une fois ses arrières assurés, il va poser la candidature de son parti au Front national, offrant ainsi de renforcer la majorité actuelle de M. Mahathir. Ce dernier avait refusé, l'an dernier, l'appui du PBS. Il y a fort à parier qu'il acceptera cette fois-ci. Tout cela, bien entendu, est donnant donnant. *« Nous serons raisonnables et j'espère qu'ils le seront aussi »*, dit M. Pairin Kitingan, qui prône la « *coopération* » entre Kuala-Lumpur et Kota-Kinabalu. Mais cette cohabitation promet d'être difficile. De toute façon, il restera au premier ministre du Sabah, après avoir prouvé que son audience dépassait largement la communauté des Kadazans, à mettre un peu d'ordre dans les finances de son Etat. Et surtout à mettre un terme aux abus les plus criants, ce qui ne sera pas une mince affaire si les plus riches parmi ses adversaires ne lui donnent pas une chance de le faire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Corée du Sud

# Nouvelles violences à la veille de la visite du secrétaire d'Etat américain

**Deux policiers ont été tués et trois autres blessés mardi 6 mai à Séoul lors d'une manifestation organisée par plusieurs milliers d'étudiants pour rendre hommage à l'un de leurs camarades qui s'était récemment immolé par le feu. Ils entendaient ainsi protester contre le régime du président Chon Doo Hwan et son soutien par Washington. Ces violences ont eu lieu à la veille du séjour du secrétaire d'Etat américain, arrivé à Séoul ce mercredi 7 mai.**

La visite de M. Shultz chez cet allié de la « ligne de front anticommuniste avancée » qu'est la Corée du Sud prend place dans un contexte politique local particulièrement troublé. Il en ira de même pour la visite qu'il doit effectuer immédiatement après aux Philippines, autre « pilier » de la stratégie américaine dans la zone Asie-Pacifique, face à la concurrence soviétique. Le secrétaire d'Etat arrive dans un pays où, depuis des mois, la scène politique est dominée par la recrudescence des exigences de démocratisation ainsi que par le regain de tension et de répression qui en résulte. Engagé dans une épreuve de force avec l'opposition parlementaire sur la question des modalités de sa succession, confronté, chez les étudiants, à des revendications radicales et à un cycle de manifestations de rue violent et permanent, le président Chon manœuvre dans une étroite marge d'autant plus qu'à l'horizon 1988 se profilent deux épreuves cruciales pour son régime et pour son pays : les Jeux olympiques et la succession présidentielle.

## La nécessaire ouverture

Au retour d'une tournée européenne qui a sans doute rehaussé son prestige mais au cours de laquelle chacun de ses hôtes l'a rappelé au devoir de démocratisation, compte tenu des progrès et des ambitions de son pays sur la scène mondiale, le général Chon a récemment cédé du terrain. Il s'est déclaré prêt à accepter le principe d'une réforme portant sur l'élection présidentielle au suffrage direct (revendication principale de l'opposition) avant l'expiration de son mandat. En contrepartie, ses opposants s'engageraient à maintenir le débat politique *« dans le cadre de la loi et de l'ordre »* et à mettre fin aux manifestations de rue. Apparemment, M. Chon n'a pas été entendu par ses adversaires. Outre les violences de mardi, leurs déclarations ainsi que les affrontements policiers-étudiants survenus à Inchon le week-end dernier en témoignent amplement (*le Monde* du 6 mai). Le Nouveau Parti démocrate (NPDK) avait refusé d'annuler la manifestation d'Inchon, et les étudiants, notamment les plus radicaux, en ont profité. Ceux-là, qui se comptent par milliers, vont très loin dans leurs exigences : refus de tout compromis et rejet de la « *dictature Chon* », anti-américanisme virulent. La « *révolution philippine* » est devenue pour eux un exemple et un cri de ralliement.

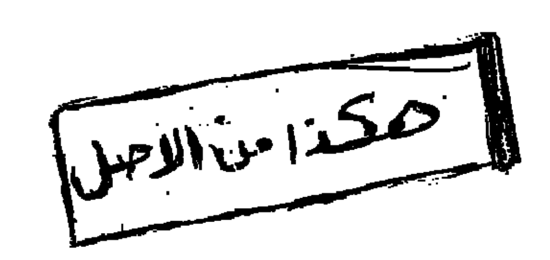
M. Kim Dae Jong, principale figure de l'opposition, a également rejeté les propositions en question.

Pour lui, il ne peut pas *« y avoir de compromis sur le droit du peuple coréen à choisir son président »*. M. Kim, dont les activités politiques sont limitées par de fréquentes assignations policières à résidence, s'est par contre élevé contre les « *idées gauchistes radicales* » et contre l'anti-américanisme de certains. Cela étant, il estime que la visite de M. Shultz *« fournira aux Coréens l'occasion de juger si la politique américaine à l'égard de la Corée a vraiment changé »* depuis les événements des Philippines. Il appelle Washington *« a déclarer sans équivoque son ferme soutien à la grande cause de la démocratisation et à la restauration des droits de l'homme »*.

M. Shultz ira-t-il jusque-là ? Lundi, le porte-parole du département d'Etat a critiqué les manifestants d'Inchon, soulignant que *« la violence n'est pas le meilleur moyen de parvenir à un système politique plus ouvert »*. Il précisait par ailleurs : *« Le soutien du gouvernement des Etats-Unis a un système plus démocratique en Corée ainsi que notre désapprobation des violations des droits de l'homme ne peuvent être plus clairs. »*

Chacun paraît plus que jamais convaincu de la nécessité d'une ouverture. Encore faut-il qu'elle ne fasse pas les frais d'une logique infernale qui n'a guère souffert d'exceptions en Corée du Sud : l'impatience et l'agitation de l'opposition finissent par déclencher le réflexe répressif de militaires obnubilés par la sécurité et le maintien de l'ordre face à la « *menace communiste* » et parfois enclins à ne voir dans les revendications qu'un prétexte à la subversion.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.






# C'est bien la première fois qu'en Mai, tout le monde a les mêmes idées.

**ELVAN**
Lampe de travail,
métal laqué blanc.
**38 F**

**RICKARD**
Chaise pin massif
naturel verni.
**195 F**

**LORUP**
Paillasson crin végétal 60 x 35 cm.
**10 F**

**95 F**
**MURMEL**
Tunnel à jouer
100 % nylon, rose ou turquoise.

**BOULE JAPONAISE**
Papier armé bambou Ø 37 cm.

Canapé 3 places **740 F**

**CORBEILLE A LINGE**
Osier frais taillé.
A partir de **150 F**

**TIDAHOLM**
Structure pin massif verni,
coussins polyéther revêtus lin/
coton écru.

Fauteuil **420 F**

Canapé 2 places **550 F**





**BOULE PIQUE-NIQUE**
Plastique, 6 assiettes plates, 6 assiettes creuses, 6 assiettes dessert, 2 saladiers, 6 gobelets, 1 plateau, 1 flacon vinaigre/huile, 1 boîte sel/poivre, plusieurs coloris.

**78 F**

**HALLI**
Chaise pliante, tube acier laqué blanc.

**45 F**

**FLENS**
Meuble stéréo aggloméré laqué blanc L 122, P 45, H 48 cm.

**250 F**

**STURE**
Etagère en pin massif non traité.

**195 F**

**REFUG**
Cadres plastiques, verre organique, lot de 3 : 9 x 13, 13 x 18, 18 x 24 cm, blanc rouge ou noir.

**44 F**

**VILSTA**
Structure acier laqué époxy jaune, revêtement amovible, coton écru.

**195 F**

**ABEL/SENCELLO RESERV**
Lit 80 x 195 cm, laqué rouge, sommier métallique, matelas polyéther, tissu 100 % coton.

**1990 F**

**BULLARBY** Ensemble 3 chauffeuses, assise ressorts ondulés/polyéther, revêtu matelassé noir 100 % coton.

**BJÖRN/URBAN**
Tréteaux / plateau bois massif non traité.
120 x 80 cm

**290 F**

**BARSELE**
Table ronde Ø 105 cm, piètement hêtre massif, plateau plaqué frêne laqué blanc.

**250 F**

**GULLIVER**
Lit enfant.
Hêtre massif teinte brun noyer, fond panneau de fibre.

**LINDSDAL**
Lit rotin laqué blanc, 120 x 200 cm, sommier à lattes, sans matelas.

**590 F**

Ça alors, des millions et des millions de râleurs qui sont d'accord en même temps, sur les mêmes idées, un mois de Mai qui plus est, c'est du jamais vu... Les traditions foutent le camp, messieurs dames... Il faut dire que chez IKEA on les a un peu bousculées, les traditions... Pensez, des meubles à monter soi-même et des prix qui descendent ça vous révolutionne mine de rien les styles de vie les mieux établis...

Pourtant nous n'avons fait qu'appliquer à la lettre les principes de base de la démocratie. Choisir tranquillement ses meubles, sans vendeurs horripilants sur le dos, les emporter tout de suite à plat dans des cartons, les monter sitôt rentré en quelques tours de vis, ça c'est la liberté. Offrir à tout le monde l'occasion de faire les mêmes économies avec des prix si petits que personne ne pense à les contester, ça c'est l'égalité. Faire partager les mêmes joies à un petit studio et à un grand appartement, avec les mêmes canapés, les mêmes bibliothèques, les mêmes cuisines, les mêmes rangements, ça c'est la fraternité.

Au fond, ce n'est pas si difficile de mettre tout le monde d'accord.

Il suffit d'écouter un peu autour de soi et d'avoir des idées neuves. Chez IKEA, on en a un plein catalogue.

Offre valable à Paris Nord II et Evry jusqu'au 11 mai 86 inclus, dans la limite des stocks disponibles.

Ils sont fous ces Suédois




RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS — HORAIRES DES 5 PREMIERS JOURS D'OUVERTURE – MER 7/05 : 9 H-21 H – JEU 8-VEN 9 : 10 H-21 H – SAM 10-DIM 11/05 : 10 H-20 H. FERMÉ LE LUNDI.

IKEA PARIS NORD II – RUE DES BUTTES, ZAC PARIS NORD II – IKEA EVRY – AUTOROUTE A 6 SORTIE EVRY LISSES. IKEA LYON – CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX-EN-VELIN. IKEA VITROLLES – RN 113 QUARTIER DU GRIFFON.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل



# EUROPE

ÉLECTIONS PARTIELLES ET LOCALES EN GRANDE-BRETAGNE

## Les conservateurs sur la défensive

De notre correspondant

*Londres.* — Le « *facteur libyen* » et, dans une moindre mesure, l'« effet Tchernobyl » ont marqué les débats des derniers jours de la campagne électorale qui s'achève en Grande-Bretagne en vue du scrutin de jeudi 8 mai.

Deux élections législatives partielles coïncident cette année avec le renouvellement d'un tiers des sièges des « conseils locaux », c'est-à-dire les ensembles de « districts », subdivisions des comtés. A Londres, le renouvellement est complet dans les trente-deux « bourgs » qui sont l'équivalent des districts dans la capitale. Pour le gouvernement de Mme Thatcher, ce sondage en grandeur réelle est le test le plus important avant les prochaines élections parlementaires qui doivent avoir lieu au plus tard au mois de juin 1988, mais qui, selon une tradition bien établie, seront vraisemblablement anticipées et pourraient avoir lieu d'ici treize à dix-huit mois. Les conservateurs ne cachent pas qu'ils s'attendent à accuser jeudi soir un net recul.

Dans le cas des deux partielles, ils espèrent cependant être en mesure de contenir la poussée de l'*Alliance* (coalition centriste des libéraux et sociaux-démocrates) qui est bien placée, et du Parti travailliste qui l'est moins, pour conserver ces deux circonscriptions rurales du nord de l'Angleterre qu'ils détiennent depuis longtemps, celles de Ryedale (Yorkshire) et West-Derbyshire. Dans cette dernière, où l'on a déjà connu autrefois de grosses surprises, la majorité possède, de l'avis général, un bon candidat, un ancien mineur de vingt-huit ans, qui a vivement dénoncé la longue grève dans les *Houillères et qui semble promis* à un brillant avenir. Mais les ultimes enquêtes d'opinion montrent que sa position de favori pourrait être sérieusement menacée.

Les dirigeants du parti de Mme Tharcher ont beau dire qu'il est « normal » qu'en milieu de mandat le gouvernement subisse des revers et que cela ne saurait laisser présager un échec lors des élections parlementaires à venir, on ne note pas moins une inquiétude, voir une nervosité, grandissante, dans les rangs des Tories. Il est vrai qu'au même *stade, lors de la précédente* législature, les conservateurs étaient tombés bien bas, avant de se rétablir de manière spectaculaire en juin *1983*, avec un *raz* de marée sans précédent aux Communes. Mais il y avait eu entre-temps l'apparition du « facteur Falkland » qui fut déterminant. Voilà pourquoi on parle tant aujourd'hui du « facteur libyen ». Celui-là est négatif et le souvenir de la victoire de la « dame de fer » aux Malouines ne joue plus guère. Plusieurs sondages effectués à l'échelle nationale ont montré que plus des deux tiers de l'électorat désapprouvaient le soutien total apporté par Mme Thatcher au président Reagan lors du raid contre la Libye, surtout *le feu vert donné aux Américains* cains pour l'utilisation des bases britanniques. Cet effet négatif pour les Tories se ressent jusque dans les campagnes du West-Derbyshire et de Ryedale, comme viennent de le révéler des sondages réalisés localement.

L'attitude résolument pro-américaine du premier ministre est une nouvelle fois en cause car elle remet gravement en question l'idée que se font de nombreux Britanniques, y compris conservateurs, de l'indépendance de leur pays sur les plans politique, économique et militaire. Depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher voici sept ans, les liens privilégiés avec les Etats-Unis que le gouvernement s'est employé à resserrer sont devenus dans ces différents domaines de plus en plus pesants aux yeux d'une grande partie de l'opinion.

L'« effet Tchernobyl » est moins dommageable pour Mme Thatcher. Cependant, par prudence, le gouvernement a dû réviser la semaine dernière un projet très discuté prévoyant la création d'un nouveau site pour le stockage des déchets nucléaires. L'opposition a saisi l'occasion pour émettre des réserves sur le programme nucléaire civil. Mais le Parti travailliste, comme l'Alliance, reste divisé à ce sujet.

### Le recentrage travailliste

Dans les réunions électorales, l'augmentation constante du chômage, la réforme ou la réduction des services de santé et les problèmes de l'éducation ont été les principaux sujets de débat. Ce sont autant de points noirs pour le gouvernement.

La grève perlée des enseignants qui a perturbé pendant un an l'enseignement était à l'ordre du jour et risque de valoir bientôt au ministre de l'éducation, Sir Keith Joseph, une retraite anticipée.

Dans ces conditions, le Parti travailliste confirme sa « remontée » et le succès apparent de l'entreprise de *modération* menée par son leader M. Neil Kinnock. Le mois dernier, M. Kinnock a fait un pas de plus vers le recentrage de sa formation et la *marginalisation* d'une extrême gauche si influente encore il y a seulement deux ou trois ans. Il a présenté, à grand renfort de publicité, une image très tempérée du programme du parti avec l'adoption d'un nouveau « style » spécialement étudié par une équipe d'experts en communication. Même le « logo » du parti est en train de changer.

Il n'a échappé à personne que le *rouge qui y a toujours dominé* depuis le début du siècle s'estompe soudain pour se nuancer de gris et donner l'impression d'une teinte de plus en plus rose. Bref, après leur succès remporté à Londres en avril dans la circonscription de Fulham, dont les conservateurs ont perdu le siège, les travaillistes demeurent en tête de tous les sondages « nationaux » dans la perspective des prochaines législatives. Certes, ils ne peuvent raisonnablement avoir l'ambition de l'emporter dans les deux partielles de jeudi où conservateurs et centristes les ont toujours dépassés. Mais, dans les élections de district tous les observateurs prédisent au Parti travailliste un succès *d'ensemble, notamment dans* la capitale où le scrutin pourrait se traduire par un désaveu de la décision de Mme Thatcher de supprimer cette année le Consil du Grand Londres que dominaient les travaillistes d'extrême gauche à Liverpool, bastion de la tendance « Militant » dont les dirigeants sont actuellement en voie d'exclusion du parti.

FRANCIS CORNU.

## Irlande du Nord

● *Assassinat.* — Une protestante a été tuée par balles mercredi 7 *mai* à son domicile de Belfast. La police n'exclut pas que la jeune femme ait été assassinée parce qu'elle était mariée à un catholique. Plusieurs hommes masqués et armés ont fait irruption au domicile du couple, âgé d'une trentaine d'années, et ouvert le feu sur leurs victimes qui dormaient.

Le couple n'avait aucun lien avec les forces de sécurité nord-irlandaises qui sont la cible d'attaques régulières depuis le début de l'année en Irlande du Nord. — *(AFP.)*



L'UKRAINE APRÈS L'ACCIDENT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE

## Ombres et doutes sur Tchernobyl

*(Suite de la première page.)*

Les journalistes soviétiques occupaient le terrain en demandant aux orateurs, ravis, de rappeler les divers accidents survenus dans les centrales nucléaires à l'étranger...

Les hauts responsables assis à la tribune ne comprenaient pas qu'on puisse mettre en doute les capacités de l'Etat soviétique, de ses savants et de ses fonctionnaires, à faire face à un événement de ce genre. Ils estimaient qu'ils en avaient assez dit et qu'il suffisait, en somme, de leur faire confiance. « *Un des traits essentiels du système politique soviétique est le sens des responsabilités en ce qui concerne la vie et la santé aussi bien des Soviétiques que des étrangers se trouvant dans notre pays* », déclarait ainsi M. Anatoli Kovaliev, premier vice-ministre des affaires étrangères.

En dépit de cette rhétorique envahissante, un certain nombre d'informations ont été apportées au cours de cette conférence de presse. M. Evgueni Vorobiev, premier vice-ministre de la santé, a réitéré les déclarations officielles de ces derniers jours selon lesquelles il n'y aurait eu que deux morts.

Il a précisé que le premier avait été brûlé à 80 % et le second tué par « *des chutes d'objets* ». Leur *décès est survenu « dans les vingt-quatre heures qui ont suivi l'accident* ». Cent personnes ont été, selon lui, contaminées après avoir respiré de l'iode radioactif et envoyées à Moscou pour y être soignées. Au total, 204 personnes *ont été hospitalisées* (le précédent bilan était de 197), dont 18 dans un état grave (chiffre inchangé).

*M.* Boris Chtcherbina, vice-président du conseil des ministres et président de la commission d'enquête, a révélé pour sa part que « *les premiers responsables sur place avaient, au début, sous-estimé la situation* ». Ses propos n'ont pas été repris par Tass.

M. Chtcherbina a affirmé que l'accident avait eu lieu samedi 26 avril à 1 h 23 du matin (vendredi à 23 h 23, heure de Paris). Il n'a pas insisté sur l'erreur d'appréciation commise par les premiers arrivants, mais celle-ci explique vraisemblablement que l'évacuation des populations environnantes n'ait commencé que le lendemain 27 avril, à 14 heures. Elle s'est achevée, selon M. Chtcherbina à 16 h 20. « *Les autobus se sont arrêtés devant chaque maison, chaque escalier d'immeuble* », a-t-il affirmé. La petite ville de Pripyat, la plus proche de la centrale, peuplée de 25 000 habitants, a alors été entièrement désertée.

Le président de la commission gouvernementale d'enquête a indiqué que 150 personnes travaillaient actuellement sur le site même de la centrale pour rétablir la situation et que 4 000 tonnes de sable avaient déjà été déversées sur le réacteur accidenté. Ses propos laissaient à penser que l'émission de substances radioactives se poursuivait et que, sous le sable, le cœur du réacteur continuait à brûler.

M. Chtcherbina estime qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions et que la cause même du désastre n'est pas établie. « *Il nous faut du temps, mais l'explication la plus plausible est qu'il y a eu explosion chimique dans le réacteur* », a-t-il affirmé. Les taux de radiation en Ukraine, en Bielorussie et en Moldavie n'ont pas dépassé, selon lui, les normes établies par l'Agence internationale de Vienne.

« *Un taux élevé a été enregistré sur le territoire attenant au lieu de l'accident, mais à l'heure actuelle il n'excède pas 10 à 15 milli-rems par heure* », a-t-il déclaré. La radioactivité naturelle à laquelle est exposé un être humain est de l'ordre de 200 milli-rems par an. La dose admissible en deçà de laquelle on peut assurer l'innocuité est de 500 milli-rems par an.

Certains chiffres fournis lors de cette conférence de presse ont été aussitôt mis en doute par les experts occidentaux présents dans la salle. Il en est ainsi de l'affirmation selon laquelle la radioactivité à Kiev serait actuellement de 0,2 milli-rem par heure, et nulle à Minsk, capitale de la Biélorussie.

### Des versions contradictoires

Un porte-parole de la commission pour l'énergie nucléaire a en effet indiqué que celle-ci n'avait été informée par téléphone que dans la soirée du 29 avril. La notification écrite ne lui est parvenue que le 30 avril, quatre jours après l'événement.

Des contradictions sont d'autre part apparues entre les versions successives des autorités. Radio-Moscou avait dénoncé le 30 avril les « *rumeurs répandues en Occident sur un prétendu incendie* » à la centrale de Tchernobyl. La *Pravda du 6 mai rendait* hommage au courage des pompiers qui avaient combattu des flammes « *hautes de 30 mètres* »...

M. Mikhaïl Gorbatchev recevait à dîner mardi au Kremlin M. Eduardo Dos Santos, président de l'Angola. Le numéro un soviétique n'a pas soufflé mot de la catastrophe de Tchernobyl. « *L'humanité vit un moment où son avenir est en jeu* », a déclaré M. Gorbatchev. Il s'agissait de la course aux armements et de l'accumulation, « *par l'impérialisme* » de moyens d'extermination massive...

DOMINIQUE DHOMBRES.

## COURSE CYCLISTE AU DÉPART DE KIEV

La Course de la paix cycliste est parti normalement de Kiev, *mardi 6 mai, en dépit des défections* dues à la catastrophe de Tchernobyl des coureurs yougoslaves, ouest-allemands, italiens, néerlandais et britanniques. *La* France, qui n'a pas renoncé à la coursa, aligne, pour sa part, six coureurs qui ont donné leur accord pour se rendre à Kiev. En revanche, la rencontre de Coupe Davis de tennis Pologne-Finlande, qui devait commencer vendredi à Varsovie, a été reportée à la demande des Finlandais craignant les risques d'irradiation.

## Un personnage très concerné : M. Kizima

Deux absences sont à noter à la conférence de presse donnée à Moscou sur l'accident nucléaire de Tchernobyl. La première est bien normale et n'aurait certainemen pas attiré l'attention si ce nom n'avait pas été « recraché » par les ordinateurs de nos banques de données SOVT sur l'élite soviétique : il s'agit de M. Vassili Kizima, identifié en février 1986 comme chef de la construction de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Il avait été élu à la même date député de la région de Tchernobyl au soviet suprême d'Ukraine et il était le seul dans ce cas.

Apparemment, M. Kizima n'était pas directeur de la centrale elle-même mais responsable *de son extension* par la construction des cinquième et sixième tranches prévues. On ignore s'il figure parmi les res*ponsables locaux* que M. Chtcherbina a accusés de négligence, mais ses activités paraissent de toute façon bien compromises *aujourd'hui*.

L'autre absence, beaucoup moins explicable, est celle de M. Evgueni Koulov, président du comité d'Etat de l'URSS pour la sécurité dans l'industrie nucléaire, de même que de toute personnalité représentant cette organisation, mise sur pied en 1983 précisément pour lutter contre des accidents de ce genre. La dernière mention de l'existence de ce comité d'Etat remonte à la fin de 1984, et l'on peut se demander si le drame de Tchernobyl n'a pas conduit à sa liquidation pure simple.

La même conférence de presse a par ailleurs confirmé la promotion toute récente de M. Anatoli Kovalev au rang de *premier vice-ministre* des affaires étrangères de l'URSS. Vice-ministre, parmi une bonne douzaine d'autres, depuis quinze *ans, responsable des affaires européennes* et notamment principal négociateur soviétique à plusieurs sessions de la conférence *sur la sécurité* et la coopération en Europe, M. Kovalev devient ainsi l'un des trois principaux adjoints du nouveau ministre Chevardnadze et le *seul* nommé depuis le départ de M. Gromyko l'an dernier.

M.T.

UNE RÉUNION DE LA CEE SUR LES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES PAYS DE L'EST

## Une faveur pour la RDA

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Etats membres de la CEE doivent décider, ce mercredi 7 mai en fin de journée, l'interdiction des importations de produits frais (les viandes, poissons, fruits et légumes) en provenance d'Union *soviétique et* des *pays de l'Europe de* l'Est, à l'exception de la République démocratique allemande. Le projet de la Commission européenne, sur *lequel porte les débats des Douze*, recommande en outre aux capitales européennes de ne pas introduire de contrôles à l'importation pour les échanges commerciaux à l'intérieur du Marché commun.

Pour déterminer le territoire susceptible d'être contaminé à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, la commission a décrit un cercle d'un rayon de 1 000 kilomètres à partir de la centrale nucléaire soviétique. De la sorte, la *RDA* est épargnée par les mesures envisagées par la CEE. Interrogés sur le cas de ce pays, les responsables européens se sont déclarés persuadés, au cours d'une conférence de presse tenue mardi, que les Allemands de l'Ouest exerceraient les contrôles nécessaires sur les marchandises expédiées par leurs voisins de l'Est.

### Tolérances maximales

Cette dérogation ne va pas sans soulever quelques difficultés. Les experts des Etats membres discutaient toujours, mardi soir, de l'opportunité de préserver le commerce interallemand. S'agissant des Etats scandinaves, de l'Autriche et de la Yougoslavie, pays également exposés à la pollution nucléaire, Bruxelle *affirme avoir obtenu toutes* les garanties pour que le taux de radioactivité des produits exportés soit rigoureusement contrôlé à l'expédition.

Parmi les produits interdits à l'importation, certains réalisent des performances honorables. En 1985, les pays européens du bloc communiste (à l'exception de la RDA) ont vendu à la Communauté 94000 tonnes de viande pour une valeur de 215 millions d'ECU (1 ECU=7 F), 300000 tonnes de légumes (122 millions d'ECU) et 48000 tonnes de produits laitiers (55 millions d'ECU).

L'exercice des Douze consiste aussi à mettre fin à la tentation des gouvernements de prendre des mesures nationales, à l'instar de Rome et de Madrid. Ainsi, l'Italie et l'Espagne ont bloqué leurs frontières à des camions français et danois transportant des produits alimentaires frais.

Aussi, le projet de Bruxelles recommande-t-il aux capitales européennes de ne pas exiger de nouveaux documents (la présentation, par exemple, d'un certificat sur le taux de radioactivité), mais de s'en remettre aux vérifications effectuées au départ des marchandises. La commission demande néanmoins aux Douze de respecter « *des tolérances maximales* » de radioactivité pour le lait, les produits laitiers, les fruits et les légumes.

MARCEL SCOTTO.

## Un accord culturel a été signé entre la RFA et la RDA

De notre correspondant

Bonn. — L'accord culturel interallemand a *été signé mardi 6 mai* à Berlin-Est par le chef de la représentation permanente de la République fédérale en RDA, M. Hans Otto Bräutigam, et le vice-ministre est-allemand des affaires étrangères, M. Kurt Nier. Les négociations, qui avaient pourtant commencé en 1973 peu après la signature des traités fondamentaux entre les deux Allemagnes, furent reprises en 1983, à la demande des dirigeants de l'Est, qui s'étaient déclarés prêts à des compromis sur les points en litige.

La cérémonie de signature n'a pas eu l'éclat que beaucoup auraient aimé lui donner à l'Ouest. Bonn avait même envisagé d'en faire le point d'orgue de la visite en RFA, *toujours annoncée* mais jamais confirmée jusqu'à présent, du chef de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker, et le symbole d'une seule et unique culture nationale. Mais cet accord a dû être ramené à des proportions plus modestes. Au risque, comme le redoute Günther Grass, de devenir une caricature de lui-même si les autorités de l'Est tentent d'en profiter pour réduire les *relations culturelles entre* les deux Allemagnes à des relations officielles. Malgré l'ouverture manifestée ces derniers temps, les dirigeants est-allemands poursuivent inlassablement leur objectif d'imposer la division de l'Allemagne comme une réalité irréversible. La culture n'échappe pas à la règle.

Pour Bonn, l'accord s'inscrit en revanche dans la logique d'une politique visant à améliorer dans tous les secteurs les possibilités de contacts entre ressortissants des deux Allemagnes. M. Bräutigam a souligné qu'il ne s'agissait pas de « *nationaliser* » les échanges culturels. « *Le gouvernement fédéral*, a-t-il dit, *estime que son rôle est surtout d'arranger les contacts entre les intéressés, de faciliter les échanges entre les personnes et les institutions directement impliquées.* »

Cet accord, qui concerne aussi bien les domaines artistique que scientifique, éducatif ou sportif, devra maintenant être jugé sur son application. Le refus des Allemands de l'Est d'accepter l'ouverture de centres culturels témoigne de leur volonté de garder le contrôle de la situation. L'accord prévoit un programme de manifestations communes, dans lequel Berlin-Ouest a sa place. On a eu recours, pour régler la question de la partie occidentale de l'ancienne capitale allemande (que la RDA se refuse systématiquement à placer sur le même pied que la RFA), à la forum de compromis classique consistant à rappeler le statut particulier de la ville. De même, les autorités de l'Est ont accepté un compromis concernant la fondation culturelle prussienne. Sans renoncer à demander le retour à l'Est de certains objets d'art qui se trouvaient autrefois en territoire est-allemand, elles ont accepté de ne plus boycotter les manifestations auxquelles participent la fondation.

H. de B.

## Un expert venu de Paris

De notre correspondant

*Plusieurs ambassades* occidentales ont, ces derniers jours, fait appel à des spécialistes de leurs capitales respectives. Le *Dr Jammet, conseiller* auprès du Haut Commissariat français à l'énergie atomique et expert du Service central de protection des *radiations ionisantes*, est arrivé mardi 6 mai à Moscou. M. Jammet devait essayer de rencontrer, ce mercredi matin, un certain nombre de responsables soviétiques, notamment au ministère de la santé. Sa mission consiste à recueillir des informations sur les précautions éventuelles à prendre et à les transmettre à la colonie française de Moscou à laquelle il devait s'adresser ce mercredi en fin d'après-midi.

Les ambassades de France et de *Grande-Bretagne* ont d'autre part fait venir des appareils relativement peu sophistiqués de détection des radiations parmi lesquels des compteurs Geiger. L'ambassade des Etats-Unis dispose quant à elle d'une installation *nettement* plus « haut de gamme » puisqu'elle permet de mesurer la radioactivité de l'atmosphère même à doses très *faibles*.

Un certain nombre d'étrangers passés par Kiev ou par Minsk ont été examinés ces derniers jours par les médecins des ambassades occidentales ainsi qu'à l'hôpital nº 7 de Moscou. Sauf dans deux ou trois cas où une irradiation un peu supérieure à la normale mais très en dessous du seuil dangereux a été constatée notamment sur des vêtements, ces contrôles se sont révélés négatifs.

Une Française, qui se trouvait *à Minsk*, présente à la glande thyroïde où se concentre l'iode radioactif, un taux d'exposition de 56 micro-rems par heure, ce qui n'est pas négligeable mais sans gravité. Cette légère irradiation a été détectée samedi 3 mai. La *personne en question s'était* promenée lundi 28 avril dans les rues de Minsk (ville située à environ 300 kilomètres au nord-ouest de *Tchernobyl*), donc deux jours après l'accident à la centrale nucléaire.

D. D.

# politique

## LA MORT DE GASTON DEFFERRE

# Résistant, socialiste et « rénovateur »

Gaston Defferre naît le 14 septembre 1910, à Marsillargues, dans l'Hérault, où la famille de sa mère, les Causse, possédait une exploitation viticole. Son père, Paul Defferre, est un avoué nîmois. Des deux côtés, Gaston Defferre est issu de grandes familles protestantes cévenoles. Grâce à Gaston Doumergue, Nîmois, lui aussi, et futur président de la République, Paul Defferre, à qui sa passion du jeu a valu quelques déboires dans la région, s'installe avec sa famille en Afrique-Occidentale française. C'est là que Gaston Defferre passe les années de sa petite enfance, avant de revenir à Nîmes avec sa mère, son frère et ses deux sœurs, au début des années 20.

Il y fait ses études au lycée, il reçoit une éducation religieuse libérale. Bachelier à dix-sept ans, il joue, auprès de sa mère, le rôle d'un chef de famille, en l'absence de son père qui divorcera quelques années plus tard. Il découvre la politique en 1928, en même temps que la littérature. Il choisit la première et entame des études de droit, tout en allant habiter avec son père à Dakar. Il y travaille dans l'étude de Paul Defferre et apprend à connaître l'Afrique, puis se brouille avec son père et vient terminer ses études à Aix-en-Provence en 1931. Il s'installe à Marseille, où il est introduit dans les milieux d'affaires par son beau-frère, André Cordesse. Inscrit au barreau en 1934, il s'installe à son propre compte en 1937. Il est alors, depuis quatre ans, membre du Parti socialiste, Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Il milite à la dixième section, qui réunit les adhérents des ports et des docks de Marseille. C'est l'époque de la guerre pour la mairie entre Simon Sabiani, doriotiste lié au milieu marseillais, et Henri Tasso, chef de la SFIO. Après la campagne sanglante des élections municipales de 1935, Gaston Defferre est nommé secrétaire de la dixième section.

Les élections législatives de 1936 aboutissent à la défaite de Sabiani. Tasso devient ministre dans le gouvernement du Front populaire et le Parti communiste, dirigé par François Billoux, devient la deuxième grande force politique de Marseille. La SFIO tient son congrès dans cette ville en 1937. Gaston Defferre ne s'y fait guère remarquer.

C'est dans la Résistance que le jeune avocat gagnera ses galons politiques. Démobilisé après l'armistice de juin 1940, il regagne Marseille et avec quelques dirigeants socialistes du département, au premier rang desquels Félix Gouin, ou repliés comme M. Daniel Mayer, Augustin Laurent ou Eugène Thomas, il envisage d'organiser la résistance armée à l'occupant et au régime de Vichy. Son action se limite dans un premier temps à la diffusion d'un journal clandestin, *l'Espoir*, en liaison avec l'un des animateurs de la résistance marseillaise, André Boyer.

### Le réseau Brutus

Après l'invasion de la zone sud et l'occupation de Marseille, Boyer se rend à Londres d'où il revient avec des instructions du général de Gaulle. Defferre et lui organisent alors le réseau Brutus dont ils installent le commandement à Lyon. La direction du réseau comprend également M. Pierre Sudreau, actuel maire (UDF) de Blois. En septembre 1943, Gaston Defferre se rend à Londres, puis à Alger, où le conflit est vif entre de Gaulle et le général Giraud. Félix Gouin et André Le Troquer tentent vainement de le convaincre de rester à Alger et de siéger à l'Assemblée consultative. Gaston Defferre veut retourner en France. Il apporte son soutien à de Gaulle contre Giraud, puis reprend sa place à la tête de son réseau.

Membre du comité exécutif clandestin du Parti socialiste, Defferre rassemble à Marseille et à Montpellier les militants SFIO. A Paris, victime d'une crise d'appendicite, il doit être opéré et se cache chez le psychanalyste Jacques Lacan avec lequel il conservera des relations d'amitié par la suite. En 1944, après avoir fait alliance avec Francis Leenhardt, dirigeant du Mouvement de libération nationale (MLN), Gaston Defferre prépare la libération de Marseille.

Arrivé dans la région en mai 1944, Gaston Defferre réunit trois cents militants en « milices socialistes » qui se battent contre le PPF de Sabiani. M. Michel Debré, émissaire du Conseil national de la Résistance, donne son accord pour que Gaston Defferre soit le futur maire de Marseille. La bataille contre les Allemands s'engage le 21 août, tandis que la grève générale est déclarée dans la ville. Gaston Defferre et Francis Leenhardt s'emparent de la préfecture. Le 23 août, Gaston Defferre s'installe à la mairie.

La deuxième phase de la bataille s'engage alors, cette fois, contre les communistes. Gaston Defferre estime nécessaire de doter les socialistes d'un quotidien. La fusion de son *Espoir* et du *Marseillais* de Leenhardt et leur installation dans les locaux du *Petit Provençal*, qui n'avait pas cessé de paraître pendant l'Occupation, donne naissance au *Provençal*, que Defferre dirigera jusqu'à sa mort. Avec cette arme et quelques autres, Defferre engage le combat contre les communistes, qui recueillent, aux diverses élections suivant la Libération, près de 40 % des voix.

Député des Bouches-du-Rhône, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de l'information dans le gouvernement de Félix Gouin (janvier-juin 1946), puis sous-secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer dans le gouvernement de Léon Blum (décembre 1946-janvier 1947), Gaston Defferre a épousé en deuxièmes noces Marie-Antoinette Swaters (il s'était marié en 1935 avec Andrée Aboulker). Il refuse de s'allier, en 1947, contre le Rassemblement du peuple français (RPF) du général de Gaulle, avec les communistes après les élections municipales, qui ont donné 25 sièges au RPF, 24 au PCF et 9 à la SFIO. Le 11 mai, les communistes déclenchent l'émeute et s'emparent de la mairie, où le fauteuil du maire est occupé par un gaulliste. Les gendarmes et les CRS refusent d'obéir aux ordres et de réprimer la manifestation. Jules Moch, ministre de l'intérieur dans le cabinet de Paul Ramadier, dont les communistes avaient été exclus trois semaines auparavant, donne pleins pouvoirs civils et militaires au préfet pour rétablir l'ordre. Cette mission est accomplie lorsque Gaston Defferre rentre à Marseille, mais sa guerre avec les communistes n'est pas terminée pour autant.

Gaston Defferre entreprend d'assurer aux socialistes le contrôle syndical du port et des docks. L'a-t-il fait avec l'aide du syndicaliste américain Irving Brown, venu apporter les subsides à la naissante CGT-Force ouvrière ? Il le niera toujours. Ministre de la marine marchande dans les gouvernements Pleven et Queuille en 1950 et 1951, il redevient maire de Marseille en 1953.

### « Ne pas se laisser devancer »

Ayant assis son pouvoir sur la ville et sur le département, réélu député des Bouches-du-Rhône en 1956, Gaston Defferre entre au cabinet de Guy Mollet comme ministre de la France d'outre-mer, et il met en chantier le projet de loi-cadre auquel il donnera son nom. Il s'agit de donner au gouvernement le droit de promulguer par décrets des réformes visant essentiellement à étendre les attributions des assemblées territoriales et à instituer des conseils de gouvernement. Tirant les leçons de la guerre d'Algérie, Gaston Defferre déclare dans l'exposé des motifs de son projet : *« Il ne faut pas se laisser devancer et dominer par les événements pour ensuite céder aux revendications lorsqu'elles s'expriment sous une forme violente. Il importe de prendre en temps utile les dispositions qui permettent d'éviter les conflits graves. »*

Le projet de loi-cadre préparé avec l'aide de M. Pierre Messmer, directeur du cabinet du ministre, est adopté par l'Assemblée nationale au terme d'un long débat à une écrasante majorité de 477 voix contre 99. Le Conseil de la République (Sénat) l'adopte à son tour. Les décrets d'application sont préparés dès la fin de 1956.

Dans le même temps, Gaston Defferre exprime publiquement son désaccord avec la politique de son camarade de parti, Robert Lacoste, en Algérie. Il prend la défense au conseil des ministres du 3 avril 1957 du général de Bollardière, qui avait dénoncé l'usage de la torture. Son hostilité à la politique algérienne de Guy Mollet l'amène à quitter son ministère lorsque le gouvernement est renversé en 1958, et à refuser d'entrer dans le cabinet formé par le radical Maurice Bourgès-Maunoury. De cette époque date son amitié avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, alors directeur de *l'Express*.

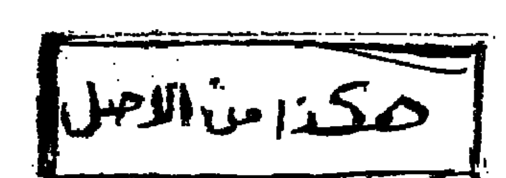
Le 1er juin 1958, Gaston Defferre refuse de voter la confiance au gouvernement du général de Gaulle dont font partie quatre socialistes. Il refusera pourtant de suivre dans la dissidence les fondateurs du Parti socialiste autonome (Edouard Depreux et MM. Alain Savary et Daniel Mayer). Il reste à la SFIO où il devient le chef de l'opposition à Guy Mollet. Devenu sénateur des Bouches-du-Rhône après avoir été battu aux élections législatives de 1958 par un gaulliste, il retrouve son siège de député en 1962. C'est alors que commence pour lui l'aventure de la pré-candidature contre de Gaulle en vue de l'élection présidentielle de 1965.

*« Le 18 juin 1965 au petit matin, un groupe d'une quinzaine d'hommes, la mine grave, les traits tirés par la fatigue, les yeux las et la bouche amère, se dispersaient lentement sur le seuil d'un immeuble de la place Malesherbes, à Paris. Quelques réflexions désabusées, des poignées de main mécaniques, des portières qui claquent : après une nuit entière, la seconde en moins d'une semaine, de débats tendus chez le président du groupe du Centre démocratique de l'Assemblée, Pierre Abelin, les délégués de la SFIO (dont M. Guy Mollet), du MRP (dont M. Lecanuet), du Parti radical (dont M. Maurice Faure), du Rassemblement démocratique (Jacques Duhamel), de l'UDSR (M. Mitterrand) et des clubs (M. Hernu) viennent d'enterrer sans fleurs ni couronnes le premier projet de « grande fédération ». Entouré de ses conseillers, le doyen Vedel, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, directeur de* l'Express, *et M. Olivier Chevrillon, du Conseil d'Etat, le maire de Marseille vient de voir échouer bien loin du port sa tentative de candidature à la présidence de la République. Il faisait campagne depuis six mois ; l'élection se déroulera dans six mois ; sans lui. Mais avec la participation de deux de ses interlocuteurs de ces nuits de discussions fiévreuses, MM. Mitterrand et Lecanuet. »*

Ainsi Pierre Viansson-Ponté a-t-il décrit dans *le Monde* l'échec d'une campagne qui pourtant, au départ, avait fait grand bruit et qui devait conduire dans l'esprit de ses promoteurs à la candidature de « M. X » à l'élection présidentielle. Ce « M. X », dont *l'Express* avait tracé par petites touches successives le portrait-robot, n'était autre que le maire de Marseille. On a souvent interprété cette tentative politique, qui visait à regrouper la gauche socialiste et le centre sous la forme d'une grande fédération, comme la recherche d'une « troisième voie ». Gaston Defferre a toujours été peu porté à encourager une alliance avec le PC, dont il fut l'une des bêtes noires. Lui-même avait d'ailleurs abondé dans ce sens. *« Nous pensons qu'une sorte de réconciliation nationale pourrait être réalisée entre tous ceux qui veulent éviter une sorte de guerre civile entre les gaullistes d'une part, et les communistes de l'autre. Il y a une troisième voie, qui est la voie du progrès. »*

En fait Gaston Defferre avait eu lui aussi l'intuition que, pour sortir le pays et la gauche d'un face-à-face entre gaullistes et communistes condamnant celle-ci à l'opposition *ad vitam aeternam*, il fallait polariser le combat autour de la gauche non communiste pour lui permettre ensuite de négocier en position de force avec les communistes. Cette stratégie-là restera comme la principale réussite politique de M. Mitterrand. Gaston Defferre, lui, échoua par deux fois.

Il crut en effet pouvoir saisir une nouvelle chance en se présentant cette fois en tandem avec Pierre Mendès France, qui devait être son premier ministre, à la succession du général de Gaulle en 1969. Ce fut un fiasco. L'année 1969 sera l'année la plus noire que la gauche non communiste ait connue depuis la Libération.



SZLAKMANN.

### Cette « amitié si forte et si ancienne »

Il est vrai que là encore Gaston Defferre livra à Guy Mollet l'un de ces impitoyables duels qui jalonnèrent sa vie politique. A l'époque, le secrétaire général de la SFIO avait toujours en tête de faire barrage à M. Mitterrand. Aussi refusa-t-il l'idée d'une candidature d'union de la gauche favorable à son rival. Il tenta au congrès d'Alfortville, dans la plus grande confusion, de mettre en place un candidat SFIO destiné à favoriser au second tour le candidat centriste, M. Alain Poher. Guy Mollet fit voter pour M. Alain Savary. Mais M. Savary, à la suite, d'ailleurs, de votes truqués de part et d'autre, fut vaincu par Gaston Defferre. La SFIO ne devait pas survivre à ce triste épisode, tandis que Gaston Defferre, candidat d'une fraction seulement de celle-ci, subit un échec cuisant : 5 % des suffrages, soit à peine un peu plus que le candidat du PSU, M. Michel Rocard.

S'ouvre alors une nouvelle et ultime période dans la vie politique du maire de Marseille, qui va être dominée par son alliance avec M. Mitterrand. Cette *« amitié si forte et si ancienne »* ne devait plus en effet faire défaut à l'actuel président de la République.

Dans la difficile période de restructuration de la gauche socialiste qui aboutit à la création du nouveau PS, Gaston Defferre s'emploie, avec le poids de sa puissante fédération des Bouches-du-Rhône, à favoriser l'entreprise de M. Mitterrand.

Il est, en effet, de ceux qui, au congrès de refondation du PS, celui d'Epinay-sur-Seine, en 1971, font basculer la « vieille maison ». Il est aussi de ceux qui encouragent et encourageront toujours – en dehors de sa propre sphère d'influence – le renouvellement des structures et des équipes. Témoin la tendresse qu'il a toujours eue pour M. Jean-Pierre Chevènement et son tout récent engouement pour M. Laurent Fabius.

En revanche, quiconque s'est dressé contre M. Mitterrand a trouvé M. Defferre en face de lui. M. Michel Rocard en sait quelque chose, qui a toujours été vigoureusement combattu. L'épisode à la fois le plus intense mais aussi le plus drôle de cette bataille eut lieu au congrès de Metz, en 1979. Gaston Defferre dut alors partager les mandats de la fédération des Bouches-du-Rhône avec M. Pierre Mauroy, alors qu'il entendait les réserver tous au premier secrétaire du PS.

Ce compagnonnage lui a toutefois laissé quelques regrets. *« Préparez-vous »*, lui dit M. Mitterrand au mois de février 1968. Celui qui n'était alors que l'animateur de la FGDS, sentant venir la fin politique de de Gaulle, se croyait alors en mesure de battre Georges Pompidou. Si tel avait été le cas, Gaston Defferre eût été le premier ministre de M. Mitterrand. Mai 68, qui prit la classe politique par surprise, balaya ce schéma. Mais en 1974 à nouveau, Gaston Defferre était bien placé. Là encore, il aurait pu être le premier ministre de M. Mitterrand au lendemain du scrutin, si la situation dans le pays avait fait craindre une crise. La lecture de son livre *Si demain la gauche* permet d'ailleurs de comprendre ce choix hypothétique. *« Il faut qu'on sache à l'avance que, si nous accédons au pouvoir, nous saurons gouverner d'une main ferme »*, écrit-il.

### La décentralisation

En 1981, au contraire, la chance était passée. Il fut tout de même gratifié d'un titre de ministre d'Etat. Dès lors, il n'eut qu'une obsession : marquer de nouveau la République de son empreinte. Ce fut l'ensemble des lois sur la décentralisation, dont le président a dit à de multiples reprises qu'elles sont et resteront *« les réformes les plus importantes depuis... Napoléon »*.

Tournant le dos à la tradition centralisatrice née sous la royauté et à la gestion ou au contrôle des collectivités locales par des représentants de l'Etat, voulus par l'Empire, le ministre de l'intérieur, qui avait tenu à être d'abord celui de la décentralisation, confia tous les pouvoirs dans les communes, les départements et les régions aux élus locaux. Non sans mal, il réussit à convaincre les administrations centrales de se priver de certaines de leurs prérogatives pour les attribuer aux collectivités locales. Bien que M. Jacques Chirac ait souhaité une « pause » de cette réforme, il n'a pas décidé de l'annuler.

La décentralisation accomplie, Gaston Defferre eut quelques difficultés avec la police, secteur qu'il avait délaissé. Maintenu dans le gouvernement de M. Fabius, mais à titre de ministre du Plan, il s'enthousiasma pour l'informatique, sous l'influence de M. Servan-Schreiber, et n'eut de cesse, pendant les conseils des ministres, de plaider pour une modernisation à marche forcée de l'économie. Souhaitant se concentrer sur la gestion de sa ville et les problèmes de sa fédération, il dut à l'insistance de sa femme, Mme Edmonde Charles-Roux, de participer à cette dernière phase de l'« expérience » gouvernementale socialiste. Il avait en effet épousé en troisièmes noces, en octobre 1973, l'auteur d'*Oublier Palerme*.

Donné pour mort, politiquement s'entend, tant à Marseille, où la voie paraissait libre pour M. Jean-Claude Gaudin, qu'au sein de la fédération socialiste, sous la pression de M. Michel Pezet, il fit la preuve de toutes ses qualités de combativité : le scrutin du 16 mars fut pour lui une victoire sur ceux qui le disait fini. Cependant, le paysage politique de la ville est devenu méconnaissable. L'affaiblissement du Parti communiste, la montée du Front national, l'effondrement du RPR, dessinent une alternative d'alliance centriste pour le PS ou de coalition avec l'extrême droite pour M. Gaudin.

JEAN-MARIE COLOMBANI.
PATRICK JARREAU.

## Son plus beau titre : maire de Marseille depuis 1953

De notre correspondant régional

**Marseille. – *C'est en mai 1953 que commence son long règne. M. Gaston Defferre était d'abord le maire de la cité phocéenne : « Je suis fier d'avoir été utile à Marseille »,* disait-il en 1983, avant d'entamer ce qui devait être son dernier mandat municipal.**

C'est en mai 1953 que commence son long règne. La ville accuse alors un retard d'un demi-siècle en matière d'équipements collectifs. A chaque échéance électorale, le maire de Marseille se plaira à décrire la situation de *« faillite »* dans laquelle se trouvait les finances municipales. Le budget était en déficit de près de 5 milliards de francs, les dépenses de fonctionnement absorbaient 89 % des ressources, le nombre d'employés municipaux excédaient d'un millier – sur 4 500 – les effectifs réglementaires, les fournisseurs attendaient des mois sinon des années qu'on leur règle leurs factures...

Dans tous les domaines, ou presque, après la période d'expansion urbaine de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, Marseille s'était enfoncée dans l'immobilisme. *« Chaque ligne d'éclairage public est si vétuste,* plaisantait par exemple un responsable d'EDF, *qu'elle ne résisterait pas si une Marseillaise venait à laisser choir son soutien-gorge des étages... »*

La distribution d'eau non filtrée, « à la jauge » est des plus précaires. Le réseau d'égouts ne dessert qu'une zone centrale de 2 000 hectares. Le sous-équipement hospitalier est criant. Les écoles manquent, les transports en commun sont désorganisés et lourdement déficitaires, les réalisations sociales et les installations sportives inexistantes... Cet héritage s'expliquerait par plusieurs décennies de crise et d'instabilité municipales. *« A quoi bon entreprendre ? »*, avait ainsi coutume de dire l'un des anciens maires de Marseille, le docteur Siméon Flaissières, tour à tour élu, battu et réélu, *« puisque cela ne sert qu'à se faire des ennemis »*.

En 1953, la tâche de la nouvelle municipalité est immense. Gaston Defferre, qui a déjà une expérience de parlementaire et de ministre, s'y attelle avec détermination. En quatre années seulement, il réussira à assainir les finances communales *« sans craindre,* dira-t-il, *d'être impopulaire »*. Dans le même temps, il fait établir le premier plan d'équipement urbain en France, et multiplie les chantiers. En l'espace d'un mandat, 40.000 logements sont construits. Les écoles poussent un peu partout dans la ville et de grands travaux de voirie sont lancés parallèlement à la modernisation des équipements hospitaliers, favorisée par le vote d'une loi programme exceptionnelle que M. Defferre obtient au Parlement. La municipalité entreprend également un important programme de réalisations sociales.

Après le « redressement » vient l'expansion, qui coïncide avec une véritable explosion démographique de la ville où arrivent, à partir de 1962, 150 000 rapatriés d'Afrique du Nord. Cet accroissement de la population – qui passe de 661 000 habitants à 917 000 de 1954 à 1964 – conduira la municipalité à intensifier son effort de construction de logements et d'équipements collectifs.

De 1965 à 1971, la municipalité développera plus particulièrement son action sociale (crèches, haltes d'enfants, maisons de jeunes, foyers pour le troisième âge). A la fin du troisième mandat, la sécurité de l'alimentation en eau de toute l'agglomération marseillaise est assurée (99 % de la population sont desservis en eau filtrée). En dix-huit ans, 125 000 logements ont été construits – dont 53 000 avec la participation de la municipalité, soit l'équivalent d'une ville comme Toulouse – sept grands ouvrages routiers sont terminés et le CHU de la Timone – 1 500 lits – est en cours de construction.

Ces problèmes « d'intendance » n'ont pas empêché la municipalité de mettre en œuvre une politique culturelle ambitieuse. Elle a été concrétisée en 1975 par une « charte » signée avec l'Etat, dans laquelle sont inscrits de nombreux projets, dont celui du nouveau Théâtre national de la Criée qui sera inauguré en mai 1981. A la fin de 1977, Gaston Defferre triomphe : Marseille a son métro qui a été construit *« plus vite et moins cher »* qu'à Lyon. Les travaux de la première ligne (9 kilomètres) ont duré quatre ans et ont coûté près d'un milliard et demi de francs. Le succès auprès des Marseillais est immédiat : vingt-huit millions de voyageurs dès la première année.

## Retrouver une âme

Pendant un quart de siècle, Gaston Defferre s'est ainsi attaché à satisfaire les besoins quantitatifs de la population marseillaise. La ville a grandi, mais en perdant de son âme. A partir de 1977, changement de cap. L'accent est mis alors sur l'amélioration du cadre et de la qualité de la vie. C'est le « grand programme de petits travaux » – thème de la campagne électorale – qui doit doter chaque quartier des petits équipements souhaités par leurs habitants. C'est la priorité « réelle » aux transports en commun, avec la décision de construire la deuxième ligne de métro, inaugurée au début de cette année, la rénovation du réseau de la Régie des transports, la poursuite de la réalisation d'une deuxième rocade. C'est l'objectif annoncé en 1973 et pas encore atteint de 10 mètres carrés de jardin public et de 25 mètres carrés d'espace forestier par habitant. C'est l'opération de reconquête du centre-ville et la création – ralentie à plusieurs reprises par la découverte de vestiges archéologiques – du centre directionnel qui doit consacrer Marseille comme métropole de dimension européenne.

En trente ans, personne ne saurait le contester, Marseille s'est complètement transformée sous la férule énergique de son maire. Mais ce bilan n'est pas sans points noirs : l'urbanisation des quartiers nord, réalisée sous l'empire des besoins, s'est traduite par la création de grandes cités déshumanisées en proie à la délinquance.

Gaston Defferre s'est également attaqué trop tardivement aux problèmes posés par l'immigration et à la désindustrialisation de sa ville en fondant de faux espoirs sur l'effet d'entraînement de la zone de Fos, et il n'a pas su prévenir le phénomène d'appauvrissement de l'hyper-centre. Le temps et les crédits lui ont aussi manqué pour parachever certains grands travaux routiers : en particulier, la traversée souterraine du centre-ville par une voie rapide à travers le tunnel de Carenage. Les derniers grands projets de sa municipalité étaient la construction d'une station d'épuration, dont les travaux doivent s'achever en 1987, et la réalisation du pôle technologique de Château-Gombert.

GUY PORTE.

M. Gaston Defferre sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suivant de liste, M. Jean-Jacques Léonetti.

[Né le 11 juin 1938 à Ciamannaile (Corse), M. Jean-Jacques Léonetti, agent principal de la Sécurité sociale, conseiller municipal depuis 1978, a siégé à l'Assemblée nationale de 1981 à mars dernier.]

# LA MORT DE GASTON DEFFERRE

## La police à distance

Ministre de l'intérieur sous la Ve République, Gaston Defferre restera comme l'homme de la décentralisation. C'était son souhait, conforté par sa longue expérience d'élu régional : faire de la décentralisation la grande affaire du septennat. La conséquence en est une image plus voilée — et plus contestée — en ce qui concerne la police nationale. Pour l'opinion policière commune, Gaston Defferre, place Beauvau, reste le ministre qui, de mai 1981 à juillet 1984, a soufflé le chaud et le froid alors que cette administration, très sous-développée dans ses moyens et lasse d'être manipulée par les gouvernants au nom d'urgences politiques, attendait beaucoup du « changement » de 1981. Le procès ne manque pas d'arguments, mais reste quelque peu injuste.

Il est certain que Gaston Defferre ne s'intéressait pas, comme certains de ses prédécesseurs, à la « basse police », démentant ainsi la réputation maligne qui lui était souvent faite. Devant tous ses interlocuteurs, il semblait prisonnier de ce préjugé, très enraciné à gauche, qui veut que la police est un mal nécessaire, une activité souvent détestable, même si elle est indispensable. Aucun entretien où n'apparût une référence au combat clandestin de la Résistance, le souvenir de cette période de dissidence où il fallait justement se jouer de la police.

Ses premières déclarations en témoignèrent, ainsi ce plaidoyer contre l'extradition de Basques espagnols poursuivis par leur pays, extradition à laquelle se résignera la gauche en 1984 : « Non, répond-il à une question évoquant cette éventualité en juillet 1981. Peut-être parce que j'ai vécu la clandestinité, je ressens très fortement qu'extrader est contraire à toutes les traditions de la France, surtout quand il s'agit, comme là, d'un combat politique. » Même sensibilité à fleur de peau dans ces propos de septembre 1981 qui lui valurent de tenaces inimitiés policières : « Dans le passé, les policiers étaient surtout tournés vers une activité anti-ouvrière, contre les grévistes, contre les travailleurs (...) ; dans les quartiers de certaines villes, étant donné la politique du gouvernement de droite, c'était le racisme, l'antisémitisme, les ratonnades. »

Le courant ne passa pas. Aussi le ministre, sensible aux rapports de forces, effaça-t-il lui-même cette première image au fil de l'actualité policière. Un an plus tard, en 1982, Gaston Defferre prend publiquement la défense des policiers responsables de la fusillade de la rue Rossini, où une adolescente fut tuée, proclamant rapidement : « Ce n'est pas une bavure... le brigadier était en état de légitime défense. » De même, le verra-t-on défendre en vain une position très ferme sur les contrôles d'identité, en faveur de leur généralisation, face à son collègue de la chancellerie, M. Robert Badinter.

### Innovation

D'où l'apparence d'incohérence. Pourtant, en profondeur, le passage de Gaston Defferre au ministère de l'intérieur sera marqué de plusieurs innovations qui traceront la voie des réformes futures et dont héritera son successeur, M. Pierre Joxe, pour concevoir son plan de modernisation. D'emblée, dans son premier message aux policiers, en juin 1981, il propose la conception d'une police participant au « travail de prévention mené par les divers partenaires sociaux », philosophie que l'on retrouvera dans le Conseil national de la prévention de la délinquance, institué en 1983, avec l'accord de toutes les grandes familles politiques. C'est aussi sous son règne que sera mose en place, pour la première fois dans l'histoire de la police, une direction de la formation, qui sera le véritable laboratoire de la modernité policière. Enfin, c'est lui qui confiera à M. Jean-Michel Belorgey, député (PS) de l'Allier, un prérapport sur les réformes de la police, état des lieux qui, depuis 1982, reste une référence.

L'échec policier de Gaston Deferre, sans doute lié à un souci de promotion personnelle moins grand que celui d'autres occupants de la place Beauvau, ne fut donc pas l'absence d'une ambition, mais, plus prosaïquement, une réticence à donner une cohérence d'ensemble à ses projets réformateurs. Mal conseillé, Gaston Defferre acceptera un émiettement du rapport Belorgey en une succession de mesures éparses, d'inégale importance. S'y ajoutera la confusion — et les rivalités — née de la création de l'éphémère secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique, confié de 1982 à 1984 à M. Joseph Franceschi.

Multiplication des centres de décision, activisme de la cellule antiterroriste de l'Elysée, absence d'une ligne directrice..., Gaston Defferre ne saurait être tenu pour seul responsable de l'atmosphère maussade de ses derniers mois au ministère de l'intérieur. La leçon servira : M. Joxe, débarrassé du secrétariat d'Etat, saura créer un effet d'annonce en regroupant des mesures pourtant élaborées sous l'autorité de son prédécesseur. — E. P.

## Un pionnier de la modernisation de la presse

**Gaston Defferre, c'est aussi *le Provençal*, le journal de la région de Marseille, dont il est propriétaire. Il l'a dirigé en personne pendant trente ans (1951-1981), avant de céder la présidence à M. André Poitevin.**

Né le 24 août 1944 avec la Résistance, *le Provençal* est devenu au fil des années un groupe de presse influent dans la région, avec son bateau amiral diffusant à 159 321 (OJD 1984) et ses deux satellites, *le Soir* à Marseille (18 202) et *Var Matin-République* à Toulon (80 991). La diffusion du *Provençal* est toutefois sérieusement en baisse, puisque le journal dépassait en 1970 290 000 exemplaires de diffusion. Mais, couplé publicitairement au *Méridional*, un titre d'extrême droite que le groupe imprime, et lié par des accords de régie avec Télé-Monte-Carlo depuis son extension sur la zone de Marseille, le journal de M. Defferre a tenu bon.

*Le Provençal* s'est illustré à plusieurs reprises en matière de modernisation. En 1967, il fut le premier quotidien régional à passer à la composition « froide ». C'est encore lui qui, le 1er juillet 1985, a ouvert la voie, après les expériences de *Presse-Océan* (Nantes-Saint-Nazaire) à la rédaction électronique. Il fut aussi le premier en France à publier, en janvier 1985, un « Bingo », ce jeu importé des journaux britanniques.

Outre sa rivalité permanente avec *Nice-Matin* (dirigé par M. Michel Bavastro), on retiendra surtout la poigne de fer de l'ancien patron du *Provençal*, et le contrôle rigoureux qu'il exerça, jusqu'à sa nomination en 1981 place Beauvau, sur la rédaction du journal. Respecté mais surtout craint, Gaston Defferre ne laissait aucune marge de manœuvre « politique » à ses journalistes, interdisant même, en période électorale, la moindre allusion aux listes des adversaires...

Y. A.

## Gaston chasseur

Sous ses allures débonnaires, Gaston Defferre était un sportif complet. Marche à pied, course en forêt, mais la mer d'abord et la voile. La pêche à la traîne bien sûr aussi, et la chasse, une passion tardive révélée à la fin des années 70.

Tireur de talent, amateur de belles armes françaises, il préférait le petit gibier au gros, quoique son coup de carabine fût redoutable. Ces dernières années, pris par ses tâches gouvernementales, on ne le vit que deux fois à Chambord dans les tirés présidentiels et les sangliers doivent s'en souvenir. Sous l'ancien septennat, Gaston Defferre était déjà venu une fois à l'invitation de M. Valéry Giscard d'Estaing dans le célèbre parc. C'est pourtant Rambouillet, plus proche de Paris, qui lui donnera le plus souvent rendez-vous.

Chasseur certes, mais tireur aussi. En vallée de Chevreuse, au Club de la Roche-Couloir, on se souvient de quelle belle façon Gaston Defferre cassait les plateaux d'argile, utilisant dans ses prouesses une paire de Constant, l'armurier stéphanois, en calibre 12. Pour la chasse, esthète, il préférait deux petits fusils en 20, belges ceux-là. — C. L.

## Système « D »

De notre envoyé spécial

Marseille. — Un jour de 1984, le sultan de Marseille, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, rendant visite au sultan de Brunei, avait profité du long voyage pour évoquer sa vie. Un grand moment. Il avait parlé les yeux plissés de malice. L'élocution du conteur — « *celle de Démosthène avant les cailloux* », plaisantait-il lui-même — n'enlevait rien, au contraire, à la saveur du propos. Ce que racontait Gaston Defferre, en cet instant privilégié où l'homme public entrebâille la porte, était si passionnant que la question vint, inévitablement : « *Et vos Mémoires ?* » Réponse de Defferre : « *Jamais. Raconter sa vie c'est déjà organiser sa mort. Je suis bien trop jeune. Et pourtant, hein,* ajouta-t-il en baissant le front pour désigner Edmonde Charles-Roux *j'aurais tout ce qu'il me faut à la maison pour le faire* ».

Gaston Defferre n'écrira jamais ses Mémoires. Il y aurait de toute façon manqué le dernier chapitre, celui de la boucle bouclée. Personne de sérieux n'aurait jamais imaginé que le maire de Marseille puisse mourir autrement qu'en politique. Mais nul non plus n'aurait envisagé que cette mort même devienne un dernier acte politique, cruel, presque féroce. La réalité, sans doute une malheureuse coïncidence, est devenue déjà légende à Marseille : Gaston Defferre est tombé chez lui, victime d'un malaise au sortir d'une réunion socialiste où la fronde pezétiste l'avait emporté, non sans quelques contorsions de procédure : à expert, expert et demi. Soit. C'est donc que la fronde ne serait pas totalement étrangère au malaise et à l'accident.

Le thème est évidemment odieux pour Michel Pezet, le patron de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, presque accusé de parricide. Il n'empêche. Il est. Il faut avoir vu deux de ses proches, Yves Vidal, le tout nouveau secrétaire fédéral, et Bernard Pigamo, proprement écartés de l'hôpital de la Timone par les defferriste ; il fallait voir Michel Pezet interdit de visite, pour ne pas douter que la mort de Gaston Defferre pèsera très probablement sur le choix du futur maire socialiste de Marseille.

### « Elle me reviendra »

En ce sens, oui, la boucle serait bouclée : du Defferre patron du réseau Brutus dans la Résistance au Defferre victime du réseau Pezet-Brutus dans son propre parti, il y a toute l'histoire de l'ascension et de la fin d'une grande maison, de ce prodigieux système defferriste.

La chute de Gaston Defferre dans son appartement, final tragique et grandiose, un peu celui de *Citizen Kane*, ne fut pas seulement celle d'un homme âgé terrassé par un malaise. Elle est la réplique ultime de ce séisme qui, secousse après secousse depuis cinq bonnes années, a fissuré un édifice d'apparence inébranlable, construit pendant quarante ans.

Marseille aimait-elle ou n'aimait-elle point son maire ? C'était de peu d'importance, pourvu qu'elle le craigne. En mars 1983, entre les deux tours, Gaston Defferre, un peu désarçonné, avait confié : « *Marseille n'est pas une ville qui se gère, c'est une ville qui se gouverne, et il y faut du caractère. Alors, elle me reviendra.* »

Du caractère, du tempérament, il n'en manquait pas. Et du courage, ce trait de caractère unanimement reconnu à Gaston Defferre ! D'abord le courage physique. Le jeune avocat qui faisait le coup de poing contre les gens d'Action française en 1935, le résistant Danvers, le « libérateur » Defferre qui s'en fut conquérir *le Petit Provençal*, arme au poing — grand moment de la saga marseillaise, — tous ces personnages annonçaient le *condottiere* politique, un homme assez fou pour imaginer prendre Marseille et assez habile pour y réussir en huit ans. C'est là un autre trait dominant de l'homme, la persévérance absolue : « *Gaston Defferre,* dira Charles, Emile Loo, compagnon du defferrisme *amasse les éléments lentement* ». Il les digère. Puis il prend sa décision. Déterminé, il va alors jusqu'au bout. Avec la rigueur mais aussi avec la sauvagerie dont il est le seul capable. C'est un bloc, un excessif en tout.

Le bloc Defferre se mit en route dès la Libération. Avec sauvagerie, il épure la vieille garde socialiste pour transformer la vieille SFIO en une énorme machine électorale. Avec détermination il guigne la mairie, échoue en 1948, ressuscite la vieille tradition marseillaise du « socialisme indépendant » plutôt rose pâle à l'arête, et réussit en 1953. L'alliance des socialistes et des « *indépendants* », terme pudique pour parler de personnalités de droite — au premier rang desquelles Jean-Claude Gaudin — est une recette typiquement defferriste. Glaive contre le communisme, bouclier contre le gaullisme, le système tiendra près de trente ans.

« *Marseille,* confiait-il, *n'a jamais été une ville socialiste. Moi j'ai réussi à faire croire que si.* » A moins évidemment que Marseille ait été simplement, de gré ou de force, defferriste. Et ce qui fut bon pour le defferrisme ne pouvait être mauvais pour le socialisme. Le maire deviendra très vite le patron incontesté, un suzerain redoutable et redouté. Pour tenir sa ville il faut tenir ses propres troupes. C'est là que se met en place, année après année, le fameux système « D ». « D » comme Defferre.

Marseille quadrillée. Marseille balisée. Les socialistes marseillais contrôleront tout : la mairie, les comités de quartier, les sociétés d'économie mixte, la presse, le syndicat FO sinon même la fonction publique. Et Gaston Defferre les contrôle tous. Il a ses grands vassaux, Irma Rapuzzi, vestale du système, Jean Masse, Antoine Andrieux, calife après le calife, Charles-Emile Loo, « *Milou la finance* », grand argentier du PS et grand manitou de la fameuse 10e section marseillaise du parti, bataillon de troupes militantes de choc. Il a sa presse, *le Provencal*. S'offre même le luxe d'avoir un journal d'opposition virulent, *le Méridional*. Et la rumeur lui prêtait même récemment FR 3, appelée par la droite marseillaise : Defferre 3. Il y a enfin cet entrelacs de sociétés d'économie mixte, de coopératives, d'œuvres municipales où personne ne se retrouve vraiment. Pas même la Cour des comptes en février 1981.

> **L'INTÉRIM A LA MAIRIE**
>
> L'intérim de M. Gaston Defferre à la mairie de Marseille est assuré par le premier adjoint, M. Jean-Victor Cordonnier (PS).
>
> [Né le 26 mars 1936 à Basta (Haute-Corse), M. Cordonnier est universitaire de formation. Jusqu'à septembre 1984, il enseignait comme maître-assistant de physique-chimie à la faculté des sciences Saint-Charles de Marseille, tout en dirigeant l'Institut de promotion supérieure du travail dans cette même faculté. Elu conseiller municipal en 1971, il a été successivement assistant, puis adjoint à l'urbanisme, et enfin premier adjoint après les élections de 1983 où il avait été tête de liste dans le 5e secteur.
>
> M. Cordonnier a adhéré au Parti socialiste en 1971 après le congrès d'Epinay. Il est entré au comité directeur fédéral des Bouches-du-Rhône en 1983, puis au secrétariat fédéral en octobre 1985. Il est président depuis février 1985 du Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône et de la Corse.]

### Un empire clientèliste

Gaston Defferre règne. Il règne sur un empire plus clientéliste que véritablement militant. Du moins en ce qui concerne la politique locale. Vieux problème de morale politique et d'efficacité. Le souverain ignore-t-il ce qui se mijote trop souvent dans les arrière-cuisines ? Ces enrichissements sans commune mesure avec certains idéaux présumés, ces compromis avec la stricte orthodoxie, quand ce ne furent point des compromissions avec des personnages douteux ? Assurément non. Ce serait faire injure à sa lucidité et à sa vigilance. Plus plausible, mais nul ne se serait aventuré à lui demander son opinion sur le sujet, est l'explication souvent avancée : Gaston Defferre a toujours fait une différence entre l'essentiel et l'accessoire, entre le bien de la cité et les moyens parfois discutables pour y aboutir. Marseille, en somme, valait bien quelques messes noires.

Gaston Defferre lui n'est pas homme d'argent mais de pouvoir. Il veut cette ville pour sa satisfaction à lui et son bien à elle. L'homme tout entier, la bête politique, tiennent dans cette phrase gourmande du 13 mars 1983, après la divine surprise : Gaston Defferre avait un appétit d'ogre pour sa ville, non comme un parrain à la mode sicilienne mais comme un maire, un grand maire, et très longtemps un maire d'opposition car Marseille a tout de même été, de 1958 à 1981, en querelle avec le pouvoir central.

Paradoxalement, c'est au moment où la gauche arrive au pouvoir en 1981 que le système Defferre, peut-être vieilli par le simple vieillissement des hommes, peut-être usé par ses propres faiblesses, certainement miné par d'autres appétits, va vaciller. Les causes en sont multiples, à commencer d'ailleurs par l'éloignement du prince, tout à son grand projet de décentralisation. Etait-il trop sûr de ses arrières ? « *Gaston ne pouvait pas s'imaginer que quelqu'un lui soit déloyal* », confiera l'un de ses proches.

Le problème pourtant est vieux comme le pouvoir : l'absence du suzerain précède et incite aux déchaînements. En outre Marseille vacille devant le renversement d'alliances, l'entrée du PC au gouvernement de la ville, contre toutes les habitudes admises. Marseille vacille devant ces affaires de fausses factures, effet plutôt que cause d'une déstabilisation, devant ce maire qui promet « *d'être féroce* » quand il n'est plus temps. Marseille vacille, saisi par les problèmes réels d'immigration et de délinquance que la droite exploite jusqu'à l'absurde — sa propre perte électorale — et que la gauche n'arrive plus à nier ni à résoudre.

Surtout Marseille, la Marseille socialiste, est en pleines convulsions : le lâchage des barons en 1983, la lutte féroce entre deux jeunes turcs, Michel Pezet et Philippe Sanmarco, héritiers présomptifs sans héritage ni d'ailleurs volontés testamentaires du patron, les coups bas, les chausse-trapes, tout cela constitue l'ambiance typique des fins de règne. Gaston Defferre, ce n'est pas douteux, était revenu à Marseille pour remettre de l'ordre, c'est-à-dire son ordre. Etait-il encore temps ? Il s'y employa vivement et rien ne dit qu'il n'aurait pas fini par y parvenir, à bien considérer les chiffres des derniers scrutins fédéraux. En tout cas il n'était pas homme à entrer en retraite et à méditer à ses dépens cette vieille maxime : « *L'ingratitude est la loi d'airain de la politique.* » La mort qui survient est déjà comme une dernière revanche.

PIERRE GEORGES.

## Le grand décentralisateur

« *Si j'avais été totalement libre de mon choix, j'aurais voulu porter le titre de ministre de la décentralisation et de l'intérieur, et non pas l'inverse.* » A travers cette confidence qu'il nous livrait quelques jours après sa nomination au gouvernement, à l'été 1981, comme principal ministre derrière M. Pierre Mauroy, Gaston Defferre voulait montrer l'importance de la réforme qui allait profondément modifier l'organisation administrative française et l'équilibre des pouvoirs.

Une réforme qu'il avait en tête dans ses grands principes et ses moindres détails en arrivant place Beauvau. A un véritable train d'enfer, il occupe jour et nuit l'Assemblée nationale devant des députés médusés et devant ses propres collègues pris de vitesse.

Certains diront ensuite que la décentralisation a été conçue trop hâtivement, qu'il aurait fallu prendre son temps, faire faire des sondages auprès des élus, s'attaquer d'abord à la réforme des finances locales avant de modifier la répartition des pouvoirs entre les élus du suffrage universel et les représentants de l'Etat, c'est-à-dire les préfets. Mais Gaston Defferre savait bien quelles barrières les bureaux parisiens lui opposeraient s'il n'agissait pas à la hussarde.

Le 2 mars 1982 est promulguée la loi intitulée « droits et libertés » des communes, des départements, des régions, qui est en soi une sorte de nouvelle Constitution pour les collectivités locales, et la bible de la décentralisation. Suivront plus de vingt lois et deux cents décrets sur les chambres régionales des comptes, la fonction publique territoriale, la répartition et le transfert des compétences, l'élection des conseils régionaux au suffrage universel qui complètent l'édifice. M. Pierre Joxe, qui succède à Gaston Defferre place Beauvau en juillet 1984, cherchera à consolider l'œuvre de son prédécesseur, à renforcer l'autorité des préfets devenus commissaires de la République, à mettre sur pied le très complexe statut de la fonction publique territoriale en gestation.

Autant la décentralisation l'avait passionné, autant ses nouvelles fonctions comme ministre du Plan et de l'aménagement du territoire dans le gouvernement de M. Laurent Fabius l'ont ennuyé. Les rapports qu'il entretenait avec le délégué à l'aménagement du territoire, M. Jacques Sallois, étaient franchement exécrables, et du Plan il disait qu'il s'agissait d'une « boutique endormie ». Seule consolation : comme il portait le titre de ministre d'Etat, il siégeait à la droite du président de la République au conseil des ministres. « *Cet avantage me permet de résoudre très vite beaucoup de questions délicates* », avouait-il avec malice.

F. Gr.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

## L'armée dans les tribus canaques

Interrogé sur la récente arrivée en Nouvelle-Calédonie de quelque trois cents hommes du 8e RPIMa (régiment de parachutistes d'infanterie de marine), M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a affirmé, le mardi 6 mai sur Europe 1, qu'il n'est « *pas question d'utiliser l'armée pour le maintien de l'ordre* » dans l'archipel. Il a précisé que l'envoi de ces militaires vise à « *aider* » certaines tribus « *qui sont dans une situation précaire en raison du blocage de la part du FLNKS* ». Il ne s'agit, a-t-il ajouté, que « *de troupes du génie, de troupes de santé et d'éléments de transmission* ».

### M. Tjibaou à Paris

M. Pons a indiqué, d'autre part, qu'il n'a « *pas du tout* » le sentiment que son projet, qui tend à restreindre le pouvoir des élus régionaux, risque de raviver les tensions en Nouvelle-Calédonie. « *J'ai le sentiment, au contraire, d'avoir recadré un peu les choses et remis les pieds sur terre à quelques personnes qui avaient la tête dans les nuages* » a-t-il déclaré.

Le ministre des DOM-TOM a précisé qu'il recevra, jeudi, M. Jean-Marie Tjibaou, le président du FLNKS, et a assuré qu'il est « *prêt à le rencontrer autant de fois qu'il le faudra* ». Une délégation du FLNKS conduite par MM. Tjibaou et Yéweiné Yéweiné, présidents respectivement des régions Nord et îles Loyauté, a été reçue, mardi, à l'Assemblée nationale, par M. Jean-Pierre Soisson, délégué de l'UDF pour les DOM-TOM. M. Soisson a fait savoir que les élus indépendantistes, en visite à Paris jusqu'au 14 mai pour défendre les pouvoirs des régions en Nouvelle-Calédonie, « *se sont exprimés en toute franchise sur les éléments du projet de loi* » et « *ont manifesté une inquiétude sur les compétences des conseils régionaux* ». Le député de l'Yonne a rappelé que « *l'UDF est attachée à la mise en œuvre d'une large autonomie de la Nouvelle-Calédonie, dans le respect de la volonté des habitants du territoire* ».

## M. Michel Péricard, rapporteur de la proposition de loi sur la presse

La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale a commencé, le mardi 6 et le mercredi 7 mai, à examiner la proposition de loi votée par le Sénat, en décembre 1985, réformant le statut juridique de la presse. Le gouvernement souhaite que ce texte vienne assez vite en discussion au Palais-Bourbon, normalement après l'examen du collectif budgétaire, c'est-à-dire au début du mois de juin.

M. Michel Péricard, député RPR des Yvelines et ancien directeur de l'information de Radio-France, a été choisi comme rapporteur. Lors de son audition, mardi soir par la commission, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a, au cours d'une longue intervention, clairement explicité ses objectifs. Il a consacré l'essentiel de ses propos à analyser l'ordonnance d'août 1944 et la loi de 1984.

Il veut supprimer toutes les obligations que cette dernière imposait aux entreprises de presse en matière de transparence de leurs capitaux et de contrôle de leur concentration, qui, pour lui, limitant « *la liberté d'entreprendre, a pour effet indirect de limiter la liberté d'éditer* ». Dans le texte de la Libération, il ne retient — pour l'essentiel — que les obligations à la connaissance des propriétaires des entreprises de presse. Il estime que les passages de l'ordonnance que les syndicats de journalistes, notamment, avaient compris comme un frein à la concentration avaient été mal interprétés par ceux-ci.

M. Léotard souhaite donc que la future législation n'impose aux entreprises de presse que des obligations sur leur « transparence » qui puissent être concrètement mises en œuvre sous le contrôle de la justice et non plus d'une commission spéciale telle que l'avait créée la « loi Fillioud ». La commission de l'Assemblée a entrepris une série d'auditions des professionnels de la presse.

# LE GOUVERNEMENT FACE A SA MAJORITÉ

## LE RETOUR AU SCRUTIN MAJORITAIRE

# L'UDF crie « casse-cou ! »

**Le gouvernement a fait inscrire pour les 20 et 21 mai la discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire pour l'élection des députés et l'autorisant à procéder, par ordonnance, au découpage des circonscriptions. Cette volonté d'aller vite ne fait pas l'affaire de l'UDF qui craint d'être victime du nouveau découpage.**

Le gouvernement souhaite ne pas trop retarder le rétablissement du scrutin majoritaire uninominal à deux tours pour l'élection des députés à la place de la représentation proportionnelle. M. Chirac veut, par ce moyen, se donner une sorte de garantie politique pour le proche avenir, autant que mettre en œuvre une promesse formelle contenue dans le programme de la majorité. Le premier ministre est totalement soutenu dans ce désir par le groupe RPR. En revanche, du côté de l'UDF, des *réticences* se sont exprimées mardi, assorties même de menaces si ce groupe n'était pas associé au préalable à l'élaboration du découpage des circonscriptions. Les députés UDF, qui craignent de faire les frais de la nouvelle répartition des sièges, sont donc moins pressés de voter la loi que leurs alliés. Une réunion de concertation entre MM. Toubon (RPR) et Gaudin (UDF) devrait avoir lieu avant la fin de la semaine. Les dirigeants de l'UDF s'efforcent cependant de calmer les esprits.

Au cours de la réunion mardi 6 mai du groupe UDF, un certain « tirage » s'est manifesté, si l'on en croit M. Pascal Clément, député de la Loire et rapporteur du projet de réforme électorale au nom de la commission des lois. Selon, lui, *« l'UDF ne veut pas donner de chèque en blanc »* au gouvernement pour le découpage des circonscriptions. Il a jugé que la date du 20 mai était prématurée et a même affirmé : *« Les propositions du RPR sont très loin de ce que nous attendions. Actuellement, je ne peux pas assurer une majorité au gouvernement. S'il veut faire passer ce projet de force, je lui crie casse-cou pour l'avenir. »* D'autres députés ont également exprimé leurs inquiétudes. M. Raymond Barre a à son tour souhaité que la réforme *« assure le pluralisme de la majorité et respecte la place de l'opposition »*. Toutefois parlant avec ses amis députés UDF du Rhône, il a considéré que l'actuel projet de découpage de ce département serait un *casus belli* avec le RPR s'il n'était pas modifié.

M. Jean-Claude Gaudin a cependant rappelé aux députés UDF : *« Il faut savoir ce que l'on veut : on a fait campagne pour le rétablissement du scrutin majoritaire sans délai, et on ne peut pas maintenant vouloir une chose et son contraire. Il est vrai qu'on ne peut pas garantir à cent pour cent la réélection de tous. »* Après la poussée de fièvre enregistrée au groupe UDF, les responsables des différentes tendances se sont réunis dans la nuit, accompagnés de leurs experts auprès de M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement et président du Parti radical. L'ambiance y a été beaucoup plus sereine, et l'examen d'une quinzaine de situations n'a pas révélé de *casus belli* avec le RPR. Les participants à cette réunion ont convenu qu'*« il n'y avait pas trente-six manières de redécouper les circonscriptions »*, et certains allaient même jusqu'à penser que, par ses propositions, *« M. Pasqua arriverait même à se refaire une virginité »*. Une nouvelle réunion des responsables UDF aura lieu vendredi chez le questeur de l'Assemblée, M. Geng, et M. Gaudin pourra rencontrer M. Toubon dès samedi ou dimanche.

### Retour aux variations de 20 %

*Dans la journée de mardi*, le groupe RPR a également étudié les questions électorales. Lorsque viendra en discussion le projet de réforme, le groupe RPR votera l'amendement préparé par M. Clément, député UDF et rapporteur de ce projet. Cet amendement prévoit d'étendre de 15 % à 20 % les variations, *en plus ou en moins*, qui seraient permises autour du seuil démographique qui doit fixer le contour des circonscriptions électorales. Au cours de la réunion du groupe RPR, mardi, à l'Assemblée nationale, une discussion sur ce sujet s'est instaurée.

M. Pierre Mazeaud, député de Haute-Savoie, vice-président de la commission des lois, a mis en garde ses amis contre le risque d'inconstitutionnalité de cet amendement. En effet, selon lui, le Conseil d'Etat dans l'avis qu'il a fourni au gouvernement sur le projet de loi aurait admis que le seuil des 15 % pouvait être porté à 20 % pour la demi-douzaine de départements qui n'élisent que deux députés et dont la population n'excède pas deux cent mille habitants. M. Mazeaud en déduit que pour les autres départements, dans l'esprit de l'Assemblée plénière du Conseil d'Etat, le seuil doit être maintenu à 15 %. Il estime que le risque existe que le Conseil constitutionnel ne s'appuie sur cet avis pour juger l'amendement Clément inconstitutionnel.

A cela M. Toubon, secrétaire général du RPR et président de la commission des lois, a répondu que le seuil de 20 % est, selon lui, conforme à la décision qu'avait prise le Conseil constitutionnel pour le découpage des circonscriptions en Nouvelle-Calédonie. Surtout, a-t-il *fait valoir*, ce seuil permet de donner satisfaction à quelques députés RPR et surtout UDF qui, sans cela, seraient menacés dans leurs « fiefs » et risqueraient de marquer leur mauvaise humeur au moment du vote de la loi.

Le secrétaire général du RPR a mis en garde les députés contre les projets de découpage qu'ils élaborent eux-mêmes localement, rappelant que la décision incombait au niveau national après divers avis recueillis dans chaque département.

Ainsi tant du côté de l'UDF que du RPR, les responsables nationaux en liaison avec le gouvernement s'efforcent de faire retomber une fièvre bien naturelle de la part de députés qui jouent leur avenir politique.

ANDRÉ PASSERON.

# M. Rossinot (rad.) : réussir l'ouverture de la majorité vers le centre

Les radicaux valoisiens qui, avec M. André Rossinot, leur président, et M. Didier Bariani participent au gouvernement veulent *« réussir l'ouverture de la majorité »* vers le centre, en occupant cet *« espace politique entre une majorité issue de la préparation des législatives et un PS susceptible de se modifier dans son fonctionnement et de devenir un authentique parti social-démocrate »*. *« Le moment est venu pour les radicaux valoisiens*, a expliqué, le mardi 6 mai, M. Rossinot, *de développer un certain nombre d'efforts pour réunir la famille radicale, rassembler les radicaux et les républicains de progrès et ne pas laisser à Jean-Pierre Chevènement le moindre monopole. »*

S'il s'interroge *sur l'opportunité* d'une telle tentative de rassemblement, M. Rossinot n'en considère pas moins qu'il est de son devoir de *« tout tenter »* pour y parvenir. Il espère notamment *« un sursaut du MRG »*, qui comprendrait enfin quel est son intérêt face à un PS aux *« tendances radicophages »*...

*« Cette volonté d'augmenter l'espace et le patrimoine politique de la maison n'est pas contradictoire avec la solidarité que nous entendons continuer à manifester dans l'action gouvernementale »*, a expliqué pour sa part M. Bariani, qui juge que les radicaux peuvent d'autant mieux affirmer leur solidarité à l'égard du gouvernement qu'ils ont participé à l'élaboration du programme gouvernemental et donc peuvent s'y « retrouver ».

Comme leurs partenaires, les radicaux songent à préparer l'élection présidentielle. *« Le Parti radical*, a souligné M. Rossinot, *garde intactes ses chances et son libre arbitre pour la présidentielle. Il aura* [le choix entre] *deux attitudes : le soutien ou la candidature. »* Le président du Parti radical n'a pas voulu en dire plus sur les préférences de son parti, *« dans le respect du calendrier républicain »*. Il a souhaité que l'UDF reste une confédération, qui, a-t-il insisté, ne devra être *« confisquée par aucune formation ni par aucune personnalité »*.

Les radicaux devraient à l'automne se réunir en congrès pour examiner la situation de leur président, qui, selon les statuts du parti, ne peut à la fois exercer des responsabilités au sein d'un gouvernement et à la tête du parti.

## LE DÉBAT SUR LES ORDONNANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

# Les députés acceptent la privatisation des banques et des assurances

**L'Assemblée nationale, dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 mai, a approuvé la nouvelle version de l'article 4 du projet de loi d'habilitation économique et sociale, qui oblige le gouvernement à privatiser d'ici au 1er mars 1991, soixante-cinq sociétés appartenant à l'Etat. Socialistes et communistes ont continué à demander le retrait, une à une, de ces entreprises, mais le débat a été plus rapide pour les assurances et les banques que pour les entreprises relevant du secteur industriel. Les députés du PC n'ont pas défendu tous leurs amendements ; avec ceux du PS, ils n'ont demandé de scrutin public que pour les sociétés mères et pour celles qui avaient été nationalisées en 1945. Le climat s'est pourtant quelque peu tendu dans l'hémicycle mardi soir, preuve d'une certaine lassitude des élus de la majorité.**

Du débat sur la privatisation du secteur bancaire, plusieurs points sont à retenir. M. **Christian Goux** (PS, Var), a défendu le principe de la nationalisation des banques : *« La nation est un acteur important de la vie économique et financière »* ; elle doit donc se donner les moyens de remplir ce rôle. De plus, la nationalisation est *« la meilleure garantie de la décentralisation bancaire et de la concurrence »*, alors que la privatisation va permettre *« à quelques groupes financiers de défendre leurs intérêts particuliers »* et de créer des oligopoles.

La réplique est venu de M. **Edmond Alphandéry** (UDF, Maine-et-Loire) : *« Seule la dénationalisation peut permettre la vraie concurrence »*, et de M. **Charles Millon** (UDF, Ain) : *« Le monopole d'Etat tue la concurrence (...). Le choix est entre une économie dirigiste et une économie décentralisée et concurrentielle, c'est-à-dire une économie sociale de marché. Vous* [les socialistes] *vous avez nationalisé par respect [du] dogme marxiste. »*

Sur un plan plus pratique, M. **Raymond Douyère** (PS, Sarthe) a fait remarquer que la France était le seul pays où des banques n'avaient pas fait faillite, et M. **Michel Charzat** (PS, Paris) a affirmé que leur nationalisation avait sauvé la Banque de l'union européenne, liée au groupe Creusot-Loire, et l'Européenne de banque, ex-banque Rothschild. En réplique, M. **Camille Cabana**, ministre délégué à la privatisation, a souligné que déjà, avant 1981, les banques françaises étaient mal adaptées aux nouvelles techniques et manquaient de fonds propres : *« La privatisation permettra mieux d'y faire face que la nationalisation. »* Le ministre a ajouté, sur les conditions de leur privatisation : *« Il faudra trouver un équilibre judicieux, qu'il faudra apprécier cas par cas, entre la cession de titres et les augmentations de capital. »*

### L'héritage de la Résistance

A la longue litanie des socialistes justifiant la nationalisation de toutes les banques, y compris les plus petites, M. Cabana s'est contenté de répondre le plus souvent : *« Rien ne justifie que cette banque soit écartée du champ de la privatisation. »* Accusé, à propos de la dénationalisation des trois grandes banques, de *« brader »* l'héritage du général de Gaulle, le ministre a répondu : *« Vous n'avez pas à l'évoquer à tout propos, ce n'est pas votre héritage ; vous l'avez combattu. »* M. **Philippe Bassinet** (PS, Hauts-de-Seine) lui a **répliqué** : *« C'est l'héritage du Conseil national de la Résistance dont nous étions membres. »*

Interrogé par M. **Jacques Roger-Machart** (PS, Haute-Garonne) sur l'avenir du groupe CIC, le ministre a expliqué que ce groupe est *« un ensemble hétéroclite »*, mais que, par la privatisation, le gouvernement *« entend renforcer les caractéristiques régionales du groupe sans pour autant restreindre les avantages que présentent les structures nationales »*. Il s'est aussi défendu de vouloir vendre le groupe Suez *« par appartements »*

Un groupe de députés barristes mené par M. **Bruno Durieux** (UDF, Nord) a souhaité que soit désétatisée la Caisse nationale du crédit agricole en donnant la majorité de son capital aux caisses régionales, de façon que ce groupe *« redevienne un mouvement coopératif de la base au sommet »*. Les communistes et les socialistes se sont opposés à cet amendement. *« Les ruraux vont perdre leur banque »*, ont-ils dit, se demandant s'il ne s'agissait pas de prendre les 12 milliards de fonds propres de la Caisse nationale pour *« faire des cadeaux aux agriculteurs »*.

M. **Georges Tranchant**, au nom de la commission des finances, a expliqué que cette privatisation était juridiquement complexe, car la Caisse n'était pas une société mais un établissement public. M. Cabana a reconnu que le problème se posait, et que le gouvernement avait *« l'intention d'engager avec l'ensemble de la profession une large consultation »* et a pris *l'« engagement »* qu'à la suite de celle-ci *« un projet de loi* serait *déposé pour réformer le Crédit agricole »*. A la suite de cette promesse, M. Durieux a retiré son amendement.

Th. B.

### L'UDF ET LE PS SOUHAITENT POURSUIVRE LE DÉBAT

Cinq ans ont suffi pour tout *changer*. A *l'automne* 1981, la passion envahissait l'hémicycle du *Palais-Bourbon quand* s'y décidaient les nationalisations. Au printemps 1986, l'indifférence préside aux privatisations. Hier les groupes de pressions des propriétaires s'agitaient jusqu'aux portes de la salle des débats. Aujourd'hui les salariés des entreprises publiques semblent *se désintéresser du sort* de leur employeur.

Certes, les socialistes se battent becs et ongles. Mais ils laissent l'impression de satisfaire à une obligation, sans plus. Même si des hommes comme MM. *Philippe Bassinet*, *Michel* Charzat, Christian Goux ou Jean Le Garrec se donnent beaucoup de mal pour diriger la bataille d'une pléiade de députés. A côté d'eux, cependant leurs anciens alliés torpillent leurs arguments sur la bonne santé des entreprises privatisables. En *face d'eux, le gouvernement se* refuse à entrer dans une discussion société par société. Le RPR se réfugie dans un silence curieux, seul M. Jacques Limouzy élevant de temps en temps la voix sur la procédure. A l'UDF, *seuls les barristes*, comme MM. Edmond Alphandéry et *Charles Millon* semblent avoir le goût de défendre les dénationalisations.

En deux jours de débats, l'Assemblée à pourtant pris des *décisions importantes* : obliger le gouvernement à vendre, dans les cinq ans à venir, la participation de l'Etat, dans soixante-cinq entreprises comme Havas, Péchiney, Saint-Gobain, Thomson, Matra, le GAN, l'UAP et toutes les assurances, le Crédit Lyonnais, la Société générale et *toutes les banques*.

La relative rapidité de cette discussion rend d'autant plus difficilement compréhensible la demande de M. Pierre Messmer au gouvernement d'engager, dès ce mercredi 7 mai, sa responsabilité *pour mettre fin à la* discussion. *« Il y a un moment où il faut choisir entre la discussion et le vote. Maintenant il faut voter »*, dit le président du groupe RPR, *« il faut agir rapidement pour être en accord avec ce que nous avons promis à nos électeurs »*. Une prise de position brutale qui ne plaît pas à l'UDF. M. Alphandéry, étant donné l'importance de la délégation de pouvoir qui est confiée au gouvernement, souhaite que le débat parlementaire aille à son terme. M. Jean-Claude Gaudin, le *président du groupe*, préfère attendre avant de se prononcer. Le gouvernement lui-même paraît hésiter. M. Edouard Balladur, mardi en fin d'après-midi, après que le sujet eut été abordé au cours du déjeuner qui réunissait autour de lui les responsables de la majorité, reconnaissait que sa religion n'était pas encore faite.

*Mardi*, le débat n'a pas traîné, puisque cent huit amendements ont été examinés en trois séances. Si quarante sept heures heures quinze minutes ont déjà été consacrées à l'ensemble de la discussion des articles de ce projet de loi, *on* est encore très loin des cent *deux heures heures et vingt-cinq* minutes qu'avaient nécessitées les nationalisations.

Des sujets aussi importants que les conditions de la privatisation restent encore à examiner, mais ils ne sont l'occasion que *d'une quarantaine d'amen*dements. Trois séances de travail *pourraient suffire.*

THIERRY BRÉHIER.



## M. CHAUVIERRE QUITTE LE FRONT NATIONAL

# Première alerte ?

M. Bruno Chauvierre, député du Nord, élu le 16 mars sur la liste du Front *national*, a *annoncé*, le mardi 6 mai, sa démission du groupe du Front national de l'Assemblée nationale, présidé par M. Le Pen. Il siégera désormais parmi les non-inscrits. M. Chauvierre reproche à M. Le Pen et à ses amis de *« se comporter davantage comme une formation plus déterminée à en découdre avec l'équipe gouvernementale qu'à apporter un appui constructif à l'apparition d'une véritable politique libérale pour la France »*.

M. Chauvierre a expliqué sa décision au cours d'une conférence de presse à Lille, en parlant d'un *« reniement implicite avec les thèses qui avaient nourri notre succès »*. Selon lui, le vote des électeurs du Front national, le 16 mars, *« ne se nourrissait d'aucune divergence grave par rapport à la coalition RPR-UDF sur la mise en place dans notre pays d'un véritable libéralisme économique et social »*. Par sa décision, M. Chauvierre prépare aussi l'avenir. Et sans doute prévoit-il déjà de s'imposer comme challenger de M. *Mauroy* dans la seconde circonscription du Nord (si celle-ci n'est pas redécoupée), *dont il* est déjà, pour partie, l'élu en tant que conseiller général du canton de Lille-Sud-Ouest. Il s'était déjà présenté sans succès contre le maire de Lille en 1983, mais lors des cantonales de 1985, il avait battu un socialiste, malgré la présence de deux autres candidats de droite (RPR, UDF).

*La réaction du groupe du Front* national a été particulièrement vive. M. Jean-Pierre Stirbois, vice-président de ce groupe, a estimé que si M. Chauvierre ne démissionnait pas de ses mandats de député et de conseiller général, *« il serait un traître au regard de nos électeurs et se rendrait coupable d'une forfaiture au regard du suffrage universel »*. Le député des Hauts-de-Seine, *secrétaire général* du Front *national*, ajoute : *« La traîtrise en politique n'aboutit pas toujours au résultat recherché. Notre mouvement est déterminé plus que jamais à combattre le socialisme et ses alliés. »*

La vigueur de la réaction du Front national s'explique par le fait que la démission de M. Chauvierre peut être interprétée comme révélant l'existence d'un malaise au sein du groupe que préside M. Le Pen, qui ne possède désormais que trente-quatre députés, se rapprochant ainsi *du seuil d'existence de 30 élus pour* pouvoir constituer un groupe. Les attaques *lancées contre la majorité* RPR-UDF, contre la « cohabitation » de M. Chirac avec le président de la République, voire avec les socialistes, semblent à plusieurs députés, élus sous l'étiquette « Front national », excessives et déplacées. Plusieurs d'entre-eux – comme M. Chauvierre, qui fut secrétaire de la fédération RPR du Nord de 1980 à 1985, – sont d'anciens membres *des partis* de l'actuelle *coalition* gouvernementale. De plus, la perspective du rétablissement du scrutin majoritaire peut également inciter à quelques révisions, la vague qui a donné le 16 mars trente-cinq députés au Front national risquant fort bien de ne pas se reproduire avec la disparition de la représentation proportionnelle. Déjà, après les élections du 2 janvier 1956, qui avaient vu l'arrivée au Palais Bourbon de cinquante-deux députés poujadistes, des *défections* s'étaient rapidement produites. En janvier *1957 ils* étaient trente-six et en juin 1958 seulement vingt-neuf.

A. P.

# PCF : les « rénovateurs » s'organisent en Meurthe-et-Moselle

De notre correspondant

Nancy. – La fédération du PCF de Meurthe-et-Moselle sort de la semi-clandestinité. Elle a décidé, le lundi 5 mai, d'officialiser un comité d'appel départemental de signatures au *« texte des mille »* réclamant un congrès extraordinaire (*le Monde* du 2 avril).

Outre la présence de plusieurs maires, ce comité composé de quatorze membres rassemble tous les premiers secrétaires fédéraux de Meurthe-et-Moselle – à l'exception de M. Roland Favaro – de 1946, avec M. Louis Dupont, jusqu'à 1986, avec M. Alain Amicabile, conseiller régional de Lorraine, en passant par MM. Antoine Porcu (fédération nord de 1966 à 1978) et Jean Zaffagni (fédération sud de 1966 à 1974).

*« C'est la première fois dans l'histoire du PCF que se trouvent unies, dans une pétition, les signatures de secrétaires fédéraux représentant quarante ans d'histoire locale »*, a précisé M. Amicabile. Ce dernier, secrétaire fédéral de Meurthe-et-Moselle depuis la réunification, en 1984, des fédérations nord et sud, avait démissionné de son poste en mars dernier, *« afin de marquer* [sa] *profonde hostilité à la ligne imposée par la direction du parti »*. Cette initiative est d'autant plus remarquable que *« tous ces responsables n'ont pas eu que des moments d'amour entre eux »*, remarque un communiste du département.

La campagne de signatures se doublera d'une souscription en vue d'acheter des encarts publicitaires pour la publication des noms des signataires dans la presse régionale. Exclu du comité central lors du congrès de février 1985, M. Amicabile estime indispensable la convocation d'un vingt-sixième congrès pour *« porter un coup à l'actuel fonctionnement du PCF »*. Pour lui, *« la direction a toujours raison, la critique est interdite, et la base est jugée non compétente »*.

L'annonce récente, par la direction, de quatre réunions du comité central et de la convocation d'un conseil national en mars 1987 est, pour ce rénovateur conciliateur meurthe-et-mosellan *« une tentative de vingt-sixième congrès sans les communistes de base »*. Et de remarquer que le bureau politique « n'a *même pas utilisé son pouvoir* d'ouvrir une tribune de discussion dans les colonnes de *l'Humanité* ».

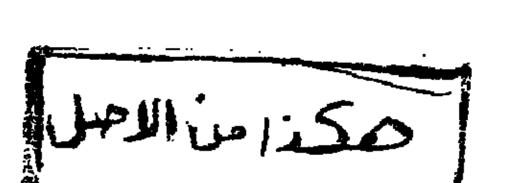
Cependant, la réunion de toutes ces instances prouve, selon M. Amicabile, l'impérieuse nécessité de lancer une réflexion politique de fond.

*« Il faut absolument la convocation rapide de ce vingt-sixième congrès*, affirme le conseiller régional. *Aucun de ceux qui signent la pétition n'est animé de noirs desseins vis-à-vis du parti. » « Au contraire*, ajoute-t-il, *chacun pense qu'il y a urgence à mobiliser les énergies pour éviter la liquidation du PCF. »*

Remarquant que l'électorat communiste est passé en dix ans de 20 % à 10 % et affirmant qu'il y a pourtant place actuellement en France pour le PCF, M. Amicabile glisse : *« Il faudra bien arriver à expliquer pourquoi nous n'arrivons pas à occuper cette place. »*

Fort de cette continuité historique de signatures de premiers secrétaires fédéraux, il réfute la menace que ferait peser le courant rénovateur sur l'unité du parti et l'utilisation *méthodique qui* peut en être faite par les autres formations politiques. M. Amicabile rétorque que le seul danger actuel est *« l'accentuation de la marginalisation »*.

JEAN-LOUIS BEMER.



# société

## ESPIONNAGE A LA CHINOISE

## Bernard Boursicot et Shi Peipu sont condamnés à six ans de détention criminelle

*Les affaires judiciaires dans* lesquelles on se complait dans le vaudeville s'achèvent, bien souvent, par des décisions qui font brutalement oublier les *rires ou* les sourires qu'elles ont pu engendrer. *Les sept magistrats profes*sionnels qui, sous la présidence de M. *Xavier Versini, composaient la* cour d'assises de Paris, comme le *prévoit* la loi du 21 juillet 1982 pour juger les affaires d'atteinte à *la sûreté de l'Etat en temps de* paix, en ont donné une nouvelle *illustration*, mardi 6 mai, en condamnant Bernard Boursicot et Shi Peipu à *six ans de détention* criminelle.

*Certes ils ont accordé* à l'ancien employé de l'ambassade de France à *Oulan-Bator comme* à l'ancien chanteur-danseur et com*positeur de l'Opéra de Pékin* des circonstances atténuantes, puis*que l'article 80, paragraphe 3 du* code pénal, qui réprime l'intelligence *avec des agents d'une puis*sance étrangère de nature à nuire *aux intérêts* diplomatiques de la France, prévoit une peine de dix à *vingt ans. Ils n'ont pas, pour* autant, été sensibles aux arguments de la défense qui, avec M[es] Jacques Peberay et François Morette *pour Shi Peipu, et Henri* Leclerc pour Boursicot, avait plaidé l'acquittement — en espérant plus raisonnablement des *condamnations* modérées, — qui rendrait à la liberté Bernard Boursicot, *détenu* depuis le 2 juillet 1983, et confirmerait cette liberté pour Shi Peipu, *qui* l'avait obtenue, lui, de la chambre d'accusation de Paris dès le mois de février 1984.

Pour ce dernier, la sanction se trouve, du même coup, plus rude psychologiquement que pour son ancien compagnon. Il l'a d'ailleurs montré en entendant l'arrêt qui le frappait et auquel il pouvait d'autant moins s'attendre que, dans son réquisitoire, l'avocat général, M. Henri Saludo, avait admis pour lui la possibilité d'une condamnation plus modérée que celle de cinq ans qu'il proposait pour Boursicot.

L'arrêt rendu montre, en tout cas, que ce qui faisait la particularité de ce dossier — l'histoire de la passion d'un jeune employé d'ambassade pour un Chinois en qui il croyait avoir trouvé une Chinoise, au point d'accepter de livrer des documents pour pouvoir continuer à le rencontrer — n'a guère compté. C'est pourtant sur la réalité et, surtout, sur la sincérité de cette aventure singulière que *la défense avait voulu mettre* en évidence. Pour les avocats de *Shi Peipu, il s'agissait de ruiner*, dans l'esprit des juges, l'idée *avancée par le commissaire de la* DST, M. Raymond Nart, d'un *Shi Peipu complice* d'un « montage » voulu par les services *chinois et chargé, en raison de ses* qualités de comédien, de jouer auprès de Boursicot le rôle qui fut le sien.

### Un même rêve

Non, avait plaidé M[e] Morette, *il n'y eut pas de comédie de la* part de Shi Peipu. Ils sont allés *l'un vers l'autre dans un même* rêve et chacun finissant par croire *à ce rêve*. Alors, ce qui compte aujourd'hui ce ne sont pas des *expertises médicales* devenues sans intérêt mais bien cette certitude qu'ils avaient l'un et l'autre à l'époque d'être réellement ce qu'ils croyaient.

Ce même thème devait être développé par M[e] Henri Leclerc pour Bernard Boursicot : « *Je pourrais vous dire*, avait-il commencé, *que nous avons bien ri et que, puisqu'il en fut ainsi, on pourrait s'arrêter là. Mais je défends un homme, et je le défends dans sa dignité d'homme.* » Car, pour M[e] Leclerc, cette histoire extraordinaire d'un Boursicot conduit à remettre des documents de son ambassade par passion pour un homme qu'il croyait une femme, tout le monde n'avait-il pas fini par l'admettre, les psychiatres comme la DST, le juge d'instruction comme la chambre d'accusation. Et les mêmes avaient admis encore que Boursicot put réellement se croire le père de l'enfant dont Shi Peipu lui avait dit avoir accouché.

Donc, un crime passionnel, si tant est qu'il y ait eu crime. Car M[e] Leclerc ne s'est pas contenté de psychologie, de mise à nu des âmes et des passions. Pour lui, l'intelligence avec les agents d'une puissance étrangère de nature à nuire aux intérêts diplomatiques de la France n'était en rien établie. Qui d'ailleurs avait été l'agent ? Serait-ce ce mustérieux « Kang » qui lui aurait imposé de le renseigner s'il voulait continuer à rencontrer Shi Peipu ? Encore faudrait-il établir que « Kang » avait, alors, un mandat pour représenter l'Etat chinois. Qui pourrait dire, dans la Chine de 1968, où était l'Etat dans tous ces *pouvoirs éclatés qui* se le disputaient ? Enfin, ce qui *avait été livré par Boursicot* présentait-il tellement d'intérêt ?

*M[e] Leclerc s'est livré à un exa*men de ces pièces qui révèlent, *tout à la fois, des demandes de manuels scolaires*, des com*mandes de rétroviseurs pour une* voiture, des protestations contre *des retards d'indemnité ou* relatent le voyage de l'ambassadeur de France à travers la Mongolie, et où l'on trouve des phrases de ce *genre : « Nous avons croisé d'immenses troupeaux de yaks. »* Et un *peu plus loin : « Le cheval est, aux Mongols ce que l'automobile est à l'Américain. » « Alors*, avait lancé l'avocat, *vous croyez vraiment que c'est cela qui peut nuire aux intérêts diplomatiques de la France ? »* La salle, du coup, a recommencé à sourire. *Une heure plus tard elle ne souriait plus*. Les juges, eux, *n'avaient jamais souri*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

## Plusieurs dirigeants d'une société de matériel pétrolier condamnés pour avoir dissimulé la situation de l'entreprise

La première chambre du tribunal de Paris, présidée par M. Pierre *Culié*, a rendu, mardi 6 mai, un jugement par lequel elle déclare l'ancien *PDG* de l'AMREP (Construction de structures pétrolières), M. André Miller, soixante-seize ans, coupable du délit de « *publication de faits faux en vue d'obtenir des souscriptions* ». Il a été condamné à un an de prison avec sursis et à l'amende maximale prévue par le code, soit *60.000* francs. Son directeur financier, M. Bernard Langlois, a été condamné à 50.000 francs d'amende pour complicité, alors que *le directeur général adjoint*, M. Maurice Thireau, a été relaxé.

Les commissaires aux comptes, MM. Henri Charrier et Pierre Levasseur, ont été condamnés à 20.000 francs d'amende pour « *informations mensongères* ».

Racheté par le groupe Bouygues en décembre 1985, l'AMREP, troisième constructeur mondial de structures pétrolières, avait lancé, à la *fin* de l'année *1983*, un emprunt convertible assorti de communiqués et de *notes* d'information particulièrement optimistes sur la situation de l'*entreprise. Or* l'une des trente filiale de l'AMREP, l'Union industrielle d'entreprise (*UIE*) connaissait d'importantes difficultés dans la *réalisation* de ses contrats avec Petrobras, un établissement public *brésilien, et le déficit* du groupe atteignait 180 millions de francs.

Dans son jugement, le tribunal observe que la note d'information décrivant les modalités de la souscription à l'emprunt convertible présentait la situation du groupe AMREP « *sous des apparences faussement rassurantes et même radicalement inexactes* ». En dénonçant l'« *entêtement excessif* » du PDG, les juges déclarent : « *Les faits sont graves. Pour sauver un groupe où il avait d'importantes intérêts matériels, M. Miller n'a pas craint d'exposer l'épargne publique à un risque inévitable de spoliation.* »

M. P.

● *Action directe : une nouvelle inculpation à Lyon.* — Emile Ballandras, un détenu de droit commun connu pour ses opinions « *révolutionnaires* » et âgé de trente-sept ans, *a été inculpé d'*« *association de malfaiteurs* » dans le cadre de l'*instruction menée* depuis le 28 mars sur le démantèlement du groupuscule lyonnais lié à Action directe, dirigé par André Olivier.

Ballandras avait été *condamné*, le 28 janvier dernier, à douze ans de réclusion par les assises du Rhône pour un hold-up avec prise d'otages commis à Lyon le 10 octobre 1984.

C'est la quatrième inculpation dans le dossier Action directe de Lyon, après celles d'André Olivier, quarante-trois ans, Bernard Blanc, vingt-six ans, et Joëlle Crépet, vingt-neuf ans.

## ÉDUCATION

### M. MONORY SOUHAITE QUE LES ENTREPRISES FINANCENT LES UNIVERSITÉS

A *l'occasion du colloque* sur l'école et l'emploi organisé à Paris le *6 mai par l'association* Presse-enseignement, M. René Monory, ministre de l'*éducation nationale*, a précisé sa conception sur un aspect important de la *réforme* universitaire en gestation : celui du financement.

« *Je pense*, a-t-il déclaré, *que l'Université doit être de plus en plus autonome et concurrentielle, et bénéficier de financements provenant de plusieurs sources. Je souhaite ainsi que la loi de finances pour 1987 permettent — ce qui se fait aux Etats-Unis — des avantages fiscaux aux entreprises acceptant de financer les organismes de formation ou les universités.* » Cette idée, a précisé M. Monory, ne choque ni le premier ministre ni le ministre de l'économie. « *Ce financement serait plafonné afin d'éviter l'influence de quelques entreprises sur l'Université. Il compléterait le financement actuel par l'Etat, les droits d'inscription et les revenus des formations permanentes.* »

● *Mutations sur minitel.* — Les quelque 50 000 enseignants du *secondaire qui* chaque année demandent leur mutation devaient attendre le mois de juillet pour connaître les résultats des décisions prises à leur égard par les commissions paritaires. Désormais les adhérents au SNES, ainsi que les nouveaux recrutés, pourront consulter par minitel la banque de données créée par ce syndicat et ainsi connaître leur nouvelle affectation dès mai ou juin.

Les mutations entraînant des problèmes de logement, le service minitel du SNES permettra d'ici quelques semaines de louer, vendre, acheter ou échanger appartements et maisons.

D'autre part, tous les enseignants, syndiqués ou non, pourront consulter la banque de données pour obtenir des informations générales sur les commissions paritaires, code *d'accès : 36-15-91-77. Tapez :* ESTELLE, puis US-MUT.

● *Les Olympiades de la chimie.* — Deux cent cinquante lycées et vingt-deux entreprises chimiques ont participé cette année aux deuxièmes *Olympiades* de la chimie organisées par ELF-Aquitaine et le ministère de l'éducation nationale. Cette compétition, qui se donne pour objet *d'intéresser* davantage à la chimie les élèves des classes terminales C, D, E et F, a *permis* à deux mille d'entre eux de bénéficier de trente-cinq heures d'*enseignement complé*mentaire en dehors du temps scolaire dispensées dans une centaine de centres de préparation. Parmi les huit lauréats 1986, on trouve six élèves de l'enseignement technologique (F 6). Le premier prix est revenu à un lycéen de la section C, Christophe Pellet, dix-sept ans, de Clermont-Ferrand.

Renseignements : Comité national de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

## PROPOSITION DE LOI POUR UNE POLICE MUNICIPALE A PARIS

Deux sénateurs parisiens, MM. Pierre-Christian Taittinger (RI) et Dominique Pado (centriste), ont déposé une proposition de loi autorisant le maire de Paris à créer une police municipale.

Cette proposition, en abrogeant plusieurs dispositions du code des communes, élargirait les compétences du maire de Paris en matière de police, actuellement *limitées* à la petite voirie, aux halles et marchés, et aux édifices communaux.

● *Le sénat américain assouplit la législation sur le contrôle des armes à feu.* — Le Sénat américain a adopté, mardi 6 mai, une loi qui assouplit le contrôle des armes à feu instauré en 1968, mais maintient l'interdiction d'achat de pistolets et de révolvers dans un Etat qui n'est pas celui de résidence. Le texte avait déjà été approuvé *le 10 avril* dernier par la Chambre des repré*sentants*. Il a *été voté* à main levée par les sénateurs. Ce vote met fin à une campagne acharnée des partisans et des adversaires du projet.

Le nombre des armes à feu détenues par l'ensemble de la population américaine est estimé à environ 180 millions. Près de 19 000 personnes sont tuées par balles chaque année aux Etats-Unis. — *(AFP.)*

● *Cambriolage chez un agent de change à Paris.* — Des malfaiteurs ont cambriolé les bureaux de la société d'agents de change Courcoux et Bouvet, 5, rue Gaillon à Paris (2[e]), pendant le week-end du 3 au 4 mai. Le butin s'élèverait à 3 millions de francs. Les cambrioleurs, qui ont pénétré dans les locaux par la porte principale à l'aide de fausses clés, ont neutralisé le système d'alarme général. Ils disposaient également de la clé d'un des coffres-forts.

## LE PARC IMMOBILIER DE LA POLICE

## M. Pandraud envisage un financement privé pour les commissariats

En visite à l'Ecole de police de Reims (Marne), M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, a évoqué, mardi 6 mai, un éventuel financement privé pour la construction de commissariats de police, *à l'instar des intentions* de M. Albin Chalandon, ministre de la justice, *pour les prisons*. Assurant être « *en train d'étudier dans quelle mesure il ne pourrait pas demander au secteur privé de préfinancer des hôtels de police pour, là aussi, accélérer la rénovation* », M. Pandraud s'est dit « *prêt à emboîter le pas* » au garde des sceaux « *et à le copier pour accélérer la modernisation, compte tenu de l'énormité des besoins de la police* ».

### Participation des collectivités locales

C'est sans doute dans le domaine *immobilier que l'état de sous*-développement, confinant parfois au délabrement, de la police nationale est le plus immédiatement perceptible. *En cette matière*, « *la police souffre de cinquante années d'immobilisme* », affirmait M. Maurice Lambert, dernier directeur général de la police nationale du septennat de M. Giscard d'Estaing.

Jusqu'en 1985, cette situation n'a pas radicalement changé puisqu'au rythme d'alors seulement 40000 mètres carrés par an, sur un parc total de 2 millions de mètres carrés, devaient être réhabilités. Alors que les autres ministères consacraient en moyenne 3 % de la valeur locative du parc immobilier à l'entretien, le ministère de l'intérieur faisait un effort *moitié moindre* (1,5 %).

Le plan de modernisation 1986-1990, adopté par les députés en 1985, a prévu un effort particulier en ce domaine. S'il n'est pas remis en cause par la nouvelle majorité, 513 millions de francs devaient être inscrits au titre des mesures nouvelles entre 1986 et 1990 pour les crédits d'entretien, dont 57 millions en 1986 et 114 millions en 1987. Pour les constructions, le plan prévoit des crédits supplémentaires s'élevant à 1 414 millions de francs, dont 235 millions en 1986 et 291 millions en 1987. Théoriquement, cet effort devrait permettre de reconstruire ou de rénover environ 100 000 mètres carrés chaque année.

*Ces engagements signifient* de lourdes obligations financières pour l'Etat. *La réflexion du ministère de* l'intérieur tend, actuellement, à éviter d'être *seul à y faire face. Entre le* financement public et l'appel aux *capitaux privés*, il est *cependant une* étape intermédiaire, suggérée en 1982 par *la* commission des maires sur la sécurité : inciter les collectivités locales à contribuer à l'effort. Etaient alors proposées des formules de préfinancement des constructions par la collectivité locale, avec remboursement à celle-ci des annuités d'emprunt, ou encore la fourniture gratuite de terrains pour les constructions neuves.

E. P.

## MÉDECINE

## LE « GIROUD-HAGÈGE », MANUEL DE L'AUTOMÉDICATION

## Un coup de pied dans l'armoire à pharmacie

Le mouvement consumériste que l'on dit *passé* de mode pourrait bien, d'ici peu, reprendre du service en enfourchant un nouveau cheval de bataille : le médicament. Le *prétexte* ? Le livre explosif — que viennent de publier le *professeur* Jean-Paul Giroud et le docteur Charles Hagège. Un surtitre un rien provocateur *Se soigner seul sans danger* pour un *Dictionnaire-conseil des médicaments vendus sans ordonnance*, qui ne l'est pas moins. Et une constatation : les mille quatre cents médicaments que l'on peut se procurer librement en pharmacie ne sont pas tous efficaces. Tant s'en faut ! Plus encore, certains sont même dangereux.

*Il a* donc semblé nécessaire aux auteurs, deux éminents hospitalo-universitaires, de porter ce scandale — car c'en est un — sur la *place publique*. Non sous la forme d'un pamphlet — il n'y en a eu *que trop sur ce thème — mais* sous la forme d'un guide, en attribuant *des étoiles, ou plutôt* des caducées, aux médicaments.

Cela donne un résultat pour le moins réjouissant : seulement cent vingt-trois médicaments obtiennent trois caducées (mention « très efficace et bien toléré »), tandis que huit cent huit n'ont aucun caducée (« peu utile, inefficace, voire dangereux »).

Ce « palmarès » suscite une question sur l'abondance de la pharmacopée. Par exemple, a-t-on besoin de cent vingt médicaments différents contre la toux, de plus de cent laxatifs, de quatre-vingt dix produits contre la douleur, de cinquante pansements diges*tifs, etc. ? Et d'autant plus que* parmi les cent vingt médicaments *prétendument antitussifs*, seulement 26, d'après Giroud et Hagège, sont actifs et ont une composition logique. Séparer le bon grain de l'ivraie et le faire savoir en toutes lettres a donc *été* le pari des auteurs. Pari tenu comme l'attestent les nombreux commentaires du style : « *association illogique du fait de la présence de produits d'actions contraires* (Codobromyl, Codotussyl...). « *Association illogique du fait de la présence dans un laxatif d'antispasmodiques constipants* », (Colarine gel), ou encore « *Nous vous conseillons de remplacer ce produit par un bon confit de canard aussi efficace d'ailleurs dans la grippe et nous prions les laboratoires Boiron de ne plus embêter les canards (oscillococcinum 200 du docteur Roy fait à partir de foies et de cœurs de canards de Barbarie).*

Logiquement, on aurait pu s'attendre, après la parution d'un tel livre, à une vigoureuse réplique des laboratoires pharmaceutiques. Après tout, les voilà mis sur la sellette et de quelle façon ! Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique *s'est refusé* pourtant à tout commentaire, se bornant à remarquer que MM. Giroud et Hagège « *ont bien le droit de s'ériger en experts* » mais qu'il existe en France une commission officielle composée elle aussi d'experts tout aussi compétents habilités à *délivrer* des autorisations de mise sur le marché.

Est-ce à cause de la réputation *scientifique des deux auteurs* ou du fait que le livre soit *préfacé* par le professeur Paul Lechat, membre de l'Académie nationale *de médecine qui souhaite* à ce dictionnaire-conseil « *tout le succès qu'il mérite* » que les laboratoires pharmaceutiques semblent contraints de faire le dos rond ?

En ravalant le médicament vendu sans ordonnance au rang d'un vulgaire produit de consommation, les auteurs attirent une nouvelle fois l'attention sur ce phénomène en pleine expansion qu'est l'auto-médication. Et, puisque auto-médication il y a — la présence quasi constante dans chaque foyer de la fameuse armoire à pharmacie en est bien la preuve, — autant informer ses adeptes le mieux possible.

Quant aux raisons et aux conséquences d'un tel phénomène, elles devraient faire l'objet *sans* tarder d'un vaste débat national. Car, à n'en pas douter, le *corps* médical dans son ensemble est interpellé. En sait-il *suffisamment* sur le médicament (à cet égard, le *succès d'une revue comme Prescrire* tendrait à faire penser que les médecins ont besoin de plus d'informations) ? Les médecins *sont-ils bien formés* au métier de prescripteur ? Le fait que 30 % des produits cités dans le Giroud-Hagège ne figurent pas dans le *sacro-saint dictionnaire* Vidal (sur lequel, d'ailleurs, il y aurait beaucoup à *dire*), *soulève* d'autres questions. Enfin *comment ne pas s'interroger sur* le succès de l'auto-médication. Ces « mauvais clients » *ont-ils* peur du circuit médical, de la médicalisation à outrance, des thérapeutiques lourdes ?

*Laisser se développer* l'automédication expose au risque d'encou*rager plus encore une médecine* non validée, non contrôlée et non contrôlable. L'*harmonisation* des pharmacopées européennes prévue pour 1990 *permettra-t-elle* d'éviter un tel écueil en épurant ce qui doit l'être de la *pharmaco*pée française ?

FRANCK NOUCHI.

★ *Ed. du Rocher, 852 pages, 130 F.*

### LES CONDITIONS DE LA VENTE LIBRE

Pour pouvoir être commercialisé sans ordonnance, un médicament doit d'abord obtenir un *avis favorable de la commission* d'autorisation de mise sur le *marché ; ensuite*, la commission des stupéfiants doit décider de ne l'inscrire à aucun tableau (C, A ou B) ; reste enfin au laboratoire pharmaceutique qui le commercialise à décider de son statut : « *spécialité grand public* », le médicament ne sera alors pas remboursé par la Sécurité sociale et aura accès à le publicité grand public et à ses *différents supports* (télévision, radio, presse) ; « *produit conseil* », le médicament *sera* en vente libre en pharmacie, non remboursé, mais, à la demande du laboratoire, il n'aura pas accès à la publicité ; enfin, certains médicaments et non des moindres, puisque c'est le cas de l'insuline et de la théophylline, sont en vente libre en pharmacie et *sont remboursés par la* Sécurité sociale.

# ENVIRONNEMENT

## MM. Carignon et Tazieff travailleront ensemble à la prévention des risques majeurs

Pour sa première conférence de presse en tant que ministre de l'environnement, M. Alain Carignon a réussi un prodige, mardi 6 mai : il n'a pas prononcé le mot de Tchernobyl. Il s'est contenté d'évoquer en une phrase *« la catastrophe nucléaire d'Union soviétique »*, s'empressant aussitôt de préciser que, dans le palmarès de ce qu'il est convenu d'appeler « les risques majeurs », il fallait d'abord placer le risque chimique, du genre Bhopal, puis les autres : transports de matières dangereuses, sites industriels fortement urbanisés, grands barrages, tremblements de terre, glissements de terrains...

En fait, M. Carignon avait deux raisons de faire pratiquement l'impasse sur l'affaire de Tchernobyl : il estime d'une part que la sûreté nucléaire n'est pas de son ressort, puisqu'elle incombe, pour les contrôles, aux ministères de l'industrie et de la santé, et au ministère de l'intérieur pour la protection civile. Il ne semble pas reprendre à son compte la « doctrine » de Mme Bouchardeau qui, si elle estimait ne pas avoir à s'occuper du fonctionnement des centrales nucléaires, admettait tout de même que le ministère de l'environnement avait son mot à dire lorsque ce fonctionnement avait des effets sur... l'environnement.

D'autre part, M. Carignon a annoncé la mise en place d'un *« groupe Bhopal »* pour qu'une catastrophe comme celle de l'usine indienne d'Union Carbide ne puisse se produire en France. Ce groupe s'efforcera de trouver les moyens d'interdire l'urbanisation autour des usines à risques ou des stockages dangereux. Et une cellule de coordination des risques sera confiée à M. Haroun Tazieff, qui travaillera en vraie grandeur sur... Grenoble et l'Isère, département cher au cœur du ministre.

Certes, l'Isère est un département particulièrement vulnérable : comme région de montagne, il connaît périodiquement avalanches, inondations et glissements de terrains. Comme département industriel, il est au cœur des grands barrages hydro-électriques, de la chimie de l'aluminium... et des centrales nucléaires comme Saint-Alban et surtout Creys-Malville et son surgénérateur Superphénix. La contradiction vient de ce que, après avoir réclamé la responsabilité de la prévention de ces risques, *« sous sa seule autorité »*, M. Carignon écarte le danger nucléaire, comme s'il n'était pas un « risque technologique majeur »...

### Trois nouveaux parcs nationaux

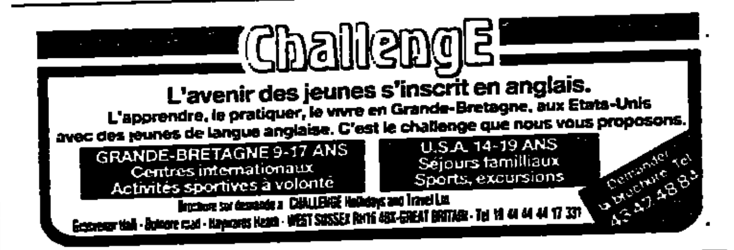
Le ministre de l'environnement a annoncé des mesures pour satisfaire les protecteurs de la nature. D'abord, trois nouveaux parcs nationaux : celui de la Guadeloupe, dont la procédure, lancée en 1979, vient seulement d'aboutir ; celui de Guyane – 3 millions d'hectares de forêt amazonienne – pour lequel les premiers contacts ont été établis avec les élus locaux ; enfin un parc franco-espagnol dans les Pyrénées, qui marquerait l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne et ferait pendant aux parcs de la Vanoise et du Grand Paradis (Italie) dans les Alpes.

Le ministère de l'environnement, qui va lancer un concours doté de 100 000 francs pour la mise au point d'un système de piégeage « non traumatisant » pour les animaux, entend marquer avec faste le dixième anniversaire de la loi sur la protection de la nature (10 juillet 1976). Il prépare aussi activement l'Année européenne de l'environnement, en 1987, dont le Comité national français a été placé sous la présidence de Mme Simone Veil, et dont le représentant au comité d'honneur sera M. Robert Poujade, premier ministre français de l'environnement (en 1971). Cette Année européenne de l'environnement sera célébrée à Paris en mai 1987 par une grande fête de la nature au Champ-de-Mars.

ROGERS CANS.

● *Le bus de Greenpeace intercepté à Paris.* – L'ancien autobus de la RATP racheté par le mouvement écologiste Greenpeace a été intercepté mardi 6 mai sur les Champs-Elysées, à Paris, alors qu'il s'apprêtait à gagner Neuilly pour la conférence de presse du ministre de l'environnement. Comme l'autobus arborait des banderoles *(« Parlez-nous de Tchernobyl »)*, la police l'a dirigé sur le commissariat du 8e arrondissement et vérifié l'identité de ses passagers, qui avaient l'intention de manifester avec des masques à gaz devant le ministère de l'environnement.






# SPORTS

## AUTOMOBILISME

### LA FISA DERRIÈRE SON PRÉSIDENT

Le comité exécutif de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) a approuvé, mardi 6 mai, à une très large majorité (1), les décisions annoncées trois jours plus tôt à Ajaccio par M. Jean-Marie Balestre concernant la réforme du championnat du monde des rallyes (*le Monde* du 6 mai). Les voitures du groupe B (construites au minimum à deux cents exemplaires) disparaîtront le 1er janvier 1987 et ne seront pas remplacées par celles du groupe S (construites au minimum à dix exemplaires).

Le championnat du monde des rallyes 1987 sera disputé par les voitures de tourisme du groupe A (construites au minimum à cinq mille exemplaires).

Des aménagements des voitures du groupe B sont imposés pour la suite de la saison en cours : suppression des « jupes » à partir du 20 mai et des ailerons à dater du 1er octobre ; obligation d'équiper ces voitures d'un système automatique d'extinction pour le moteur et l'habitacle, en plus de l'extincteur actuel.

Le Bureau permanent des industriels et constructeurs automobiles (BPICA) présidé par M. Jean Todt, directeur de Peugeot-Talbot Sport, se réunira mardi 13 mai pour discuter de cette réforme pour laquelle il n'a pas été consulté. Sans présager la position du BPICA, Peugeot-Talbot Sport se réserve d'étudier les mesures décidées par la FISA au plan juridique.

Un délai de deux ans aurait dû être respecté pour toute réforme fondamentale des règlements du championnat du monde. La suite à donner au programme sportif de la firme française sera décidée *« dans quelques semaines »*.

(1) La FISA avait reçu dix-huit des vingt et un votes par correspondance. Tous approuvaient la décision de M. Balestre.

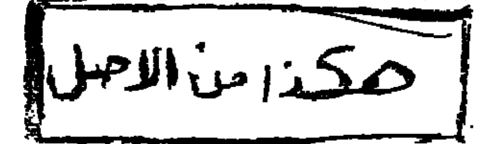
● FOOTBALL : *Le Real de Madrid gagne la coupe de l'UEFA.* – Vainqueur par 5 buts à 1 de la finale aller contre Cologne, le Real Madrid, battu seulement par 2 buts à 0, le mardi 6 mai, à Berlin-Ouest en match retour, a remporté la coupe de l'UEFA. Le terrain de Cologne était suspendu à la suite des incidents qui ont marqué les demi-finales. C'est le huitième trophée européen gagné par le Real Madrid.

● *Nancy reste en première division.* – Battu 2 buts à 0, mardi 6 mai à Mulhouse, Nancy, qui avait gagné le match aller des barrages par 3 buts à 0, conserve sa place en première division du championnat de France de football pour la saison 1986-1987.

● TENNIS : *tournoi de Forest-Hills.* – Les Français Yannick Noah et Thierry Tulasne ont passé le premier tour du tournoi de Forest-Hills à New-York, doté de 615 000 dollars, en battant respectivement le Suédois Jan Gunnarsson 6-1, 6-1 et l'Allemand de l'Ouest Michael Westphal 7-5, 7-6.





# RELIGION

ACCUSÉ DE PARTICIPER A LA DIFFUSION DE L'IDÉOLOGIE MARXISTE

## Le Comité catholique contre la faim riposte devant les tribunaux

*Trop, c'est trop.* Organisme officiel de l'Eglise de France, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) entend riposter cette fois par des moyens judiciaires à la vague des attaques, orchestrées par la presse de droite et d'extrême droite, qui déferle sur ses actions de développement dans le tiers-monde. Au cours d'une conférence de presse, le lundi 5 mai, son secrétaire général, M. Bernard Holzer, a admis que l'opinion catholique avait été atteinte par les rumeurs : *« Nous nous attendons en 1986 à une baisse de notre collecte. Ce sont les pays pauvres qui vont payer la note de ces campagnes de harcèlement idéologique. »*

Déjà, à la suite d'une plainte en diffamation, le directeur du *Figaro* avait été inculpé en mars dernier. Cette fois, c'est une dizaine d'actions judiciaires qui sont engagées contre des journaux (*le Figaro, le Méridional, Paris-Normandie*, etc.) et contre l'Union nationale inter-universitaire (UNI), auteur d'un livre critique sur le CCFD intitulé *l'Eglise et la subversion.*

*« Dorénavant*, notent les responsables de cet organisme, que Bernard Kouchner appelle le « poids lourd » des organisations non gouvernementales françaises dans le tiers-monde, *nous répondrons coup par coup aux attaques et nous poursuivrons systématiquement les auteurs de diffamation en demandant des sommes considérables au titre du préjudice causé. Vu l'importance des projets que nous soutenons, nous saurons utiliser cet argent à bon escient. »*

La goutte d'eau a été le rapport publié dans *le Figaro* et l'hebdomadaire *Famille chrétienne* par un magistrat à la retraite, M. Pierre Vellieux, ancien président de la chambre sociale de la Cour de cassation, à la suite d'une mission d'enquête au Chili en février et mars derniers. Mandaté par *« divers responsables chrétiens »* (son rapport n'est pas plus précis), ce magistrat entendait alerter les épiscopats français et chilien sur la destination des subventions du CCFD au Chili au cours de l'année 1985.

### Assistance marxiste

Vingt-trois projets, engageant une somme totale de près de 2 millions de francs, ont été ainsi passés au peigne fin : *« la majorité des subventions du CCFD au Chili constitue une opération d'assistance à la diffusion de l'idéologie marxiste »*. Les dons des catholiques français iraient à *« des organismes d'action, de formation et d'éducation essentiellement politiques, à l'insu des responsables de l'Eglise chilienne »*. Le *« scandale »*, conclut ce rapport, est que *« les donateurs catholiques sont tenus dans l'ignorance de la destination de leur générosité »*.

Le CCFD dément point par point le rapport de cet ancien magistrat. Il souligne ses approximations (quarante projets ont été financés au Chili en 1985 et non vingt-trois) ; le caractère unilatéral de ses sources ; ses silences pour le soutien à des revues officielles de l'Eglise chilienne comme aux populations touchées par le tremblement de terre de 1984, en faveur desquelles le cardinal Silva Henriguez lui-même était venu en France lancer des appels. Des programmes d'éducation populaires définis dans le rapport Vellieux comme « néo-marxistes » sont en fait financés par l'archevêché de Santiago, qui centralise les fonds.

Quant à la faculté latino-américaine de sciences sociales (FLASCO), elle serait un repaire d'universitaires socialistes et marxistes — *« mais depuis quand la fondation Ford, qui cofinance ce projet avec nous, appuie-t-elle l'infiltration marxiste en Amérique latine ? »*, s'interroge avec ironie le contre-rapport du CCFD. Alors que, dans l'épiscopat français, on dit qu'*« il y a des gens qui se donnent des missions à eux-mêmes »*, Mgr Pinera, président de la conférence épiscopale chilienne, a écrit dans *le Mercurio* du 2 avril, des propos rassurants pour les catholiques français : *« L'Eglise du Chili ne finance aucune activité politique. »*

### Procès idéologique

Au cours de sa conférence de presse, M. Bernard Holzer s'en est pris en termes violents au magistrat français auteur d'une telle bombe, le qualifiant d'« indicateur » : *« C'est un procédé criminel à l'égard de personnes qui risquent leur vie sous un régime comme celui qui règne au Chili. »*

Certes, de telles attaques ne sont pas nouvelles ; dans les années 70 déjà, les actions de développement menées par des organismes catholiques ou protestants étaient suspectées par les mêmes milieux et dans les même conditions. Le CCFD, qui regroupe vingt-cinq mouvements et services d'Eglise, finançant plusieurs centaines de projets dans tous les pays du tiers-monde, revendique le droit à l'erreur. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec l'épiscopat français, en vue d'un resserrement des realations avec les Eglises locales, qui contrôlent déjà 90 % des projets financés par les catholiques français. Mais il n'entend pas pour autant renoncer à ce qu'il est.

Les campagnes menées font partie, à ses yeux, d'un double « procès idéologique » contre un certain type de développement dans lequel les pauvres sont considérés comme les véritables partenaires et contre une certaine idée de l'Eglise post-conciliaire. *« Ne sommes-nous pas devant un nouvel avatar maurassien*, dit M. Bernard Holzer, *qui voudrait utiliser la religion après avoir neutralisé et évacué son contenu évangélique ? Ne cherche-t-on pas encore une fois à diviser l'Eglise et à condamner la théologie de la libération qu'on travestit et qu'on trahit ? »*

HENRI TINCQ

# SCIENCES

### TROIS TIRS DE DELTA SONT ANNULÉS PAR LA NASA

A la suite de l'explosion de la fusée américaine Delta qui transportait un satellite météorologique GDES (*le Monde* du 6 mai), la NASA a annulé les deux autres tirs de ce lanceur prévus en 1986 ainsi qu'un troisième tir programmé en 1987 — annulation conditionnelle, qui pourrait être reportée au vu des résultats de l'enquête.

C'est donc une NASA au programme de lancement très réduit — deux tirs d'Atlas-Centaur — que va prendre en charge M. James Fletcher, dont la nomination au poste d'administrateur général vient d'être confirmée par le Sénat. M. Fletcher, qui retrouve un poste occupé par lui de 1971 à 1977, succède M. James Beggs, qui avait démissionné au début de 1986. M. Beggs est accusé de malversations à l'époque où il dirigeait la firme General Dynamics.

Dans l'intervalle, la NASA a été dirigée par un administrateur général délégué, M. William Graham.

● *Deux satellites japonais pour Ariane.* — La firme japonaise Space Communications Corporation vient de signer avec la société Arianespace un contrat de plus 60 millions de dollars pour le lancement de deux satellites de télécommunications dans le courant de 1988.

Pour ces mises en orbite, la version la plus puissante du lanceur européen, Ariane-4, sera utilisée.

Une autre firme japonaise, la Japan Communication Satellites, pourrait, elle aussi, transformer en commandes fermes les deux options qu'elle avait prises sur Ariane.

Nul doute que les déboires de la navette et des lanceurs américains soient pour une part dans ces décisions japonaises qui permettent à Arianespace d'établir « une tête de pont » sur le marché asiatique et oriental, mais aussi de faire ses preuves sur le marché japonais, le troisième après celui des Etats-Unis et de l'Europe.



# COMMUNICATION

## Antilles : la multiplication des paraboles

### *Quatre-vingts chaînes sur l'écran de télévision*

**Ils étaient quelques dizaines, il y a deux ans. Ils sont plusieurs centaines aujourd'hui. Les Guadeloupéens et les Martiniquais s'équipent de plus en plus en antennes paraboliques, pour capter les programmes transmis par satellites. Soit quelque quarante chaînes américaines et à peu près autant venant du continent latino-américain. Un phénomène encore mineur, mais qui pourrait renverser bien des schémas.**

De notre envoyée spéciale

Fort-de-France. — Un petit bout de jardin, même pas forcément un toit ! Si vous vous promenez dans ce lacis des chemins qui entourent Fort-de-France en Martinique, vous avez toutes les chances de tomber sur l'une de ces paraboles. Elle est plantée là, près d'une villa, drôle d'arbre parmi les bougainvilliers et les arbres à pain, énorme parabole convexe et circulaire — environ 4 m de diamètre et 4,50 m de haut — dirigée vers le ciel, sorte de végétal de science-fiction, avec sa tête chercheuse au centre.

Il a la sienne depuis deux ans. Cet équipé de la deuxième génération a fait venir son matériel de Miami (coût à l'époque : 980 dollars par avion). Il l'a installé lui-même. Le tout lui est revenu à 35 000 F. Pour ce journaliste martiniquais, passionné de nouvelles techniques, grand amateur de jazz et d'opéra, une antenne parabolique ne présente que des avantages. Même s'il regrette de ne pas avoir pris la formule supérieure, l'antenne qui effectue *une rotation de 0 à 180°*.

Il pourrait alors avoir 80 chaînes, les quelque 40 venant des Etats-Unis, plus celles du Chili, de la Colombie, du Venezuela, du Brésil, etc.

Le poste de télévision est allumé dans le salon. Avec un petit boîtier noir, qui ressemble à celui qu'on utilise ici comme télécommande pour nos six chaînes, notre confrère cherche un satellite, le Telstar 302. De la fenêtre, on voit la parabole se déplacer silencieusement avec une légère vibration de la tête chercheuse, puis s'immobiliser. Sur l'écran, on passe brusquement des programmes de RFO-Martinique à ceux de CBS New-York. Le son, l'image sont excellents.

Pendant deux bonnes heures, on va sauter d'un canal à un autre, d'une image à une autre. *« Tiens, là, Canal 24, c'est Disney Channel West. »*

*« Ici, c'est HBO. Les images sont malheureusement brouillées, j'attends un décodeur dans une semaine. Là, c'est le canal 22, Discovery Channel. Une chaîne que j'aime beaucoup, qui ne passe que des documentaires scientifiques. Sur le 18, c'est Atlanta WTBS qui appartient à Ted Turner. Le canal 15, ah oui ! c'est codé aussi depuis un mois ! Le 14, ils sont en essais de codage... Sur le canal 9, on ne voit que du sport, c'est fantastique, non ? Le canal 8, c'est celui que je regarde le plus souvent, CNN (Cable News Network), avec ses informations en permanence. »*

### RFO contestée

Feuilletons, films (avec ou sans publicité), sports, jeux, infos... vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Comme les Antillais ont vécu, par images interposées, pendant des années en métropole, ils vivent aujourd'hui directement aux Etats-Unis. Après avoir perdu beaucoup de temps à tout chercher, tout regarder, on fait ses choix.

Combien sont-ils à pirater ainsi les programmes transmis, par satellite, aux stations privées qui les redistribuent ensuite à leurs abonnés câblés ? Des chiffres plus ou moins fantaisistes circulent. Des centaines, disent les uns, des milliers disent d'autres. Ce qui est sûr, c'est que le phénomène s'accélère, au fur et à mesure que les prix baissent. Des sociétés privées avec pignon sur rue se proposent aujourd'hui de vous vendre des antennes et de les installer. En trois ans, les prix sont tombés de 90 000 F à 35 000 F, et on pourra bientôt, paraît-il, avoir son antenne pour 15 000 F.

Un gadget encore coûteux, mais qu'il faut replacer dans son contexte. Dans des îles petites, où l'on a vite le sentiment de tourner en rond, ce ne sont pas forcément des Antillais aisés qui s'équipent. On voit des antennes aussi bien sur des splendides villas que sur de modestes cases en bois. Ce n'est pas RFO (Radio-France-Outre-mer), avec ses deux canaux, qui diffuse une sélection des programmes des trois chaînes métropolitaines souvent contestée, et une production télévisée locale quasi inexistante qui vont freiner ce processus. Au contraire.

Personne ne semble s'interroger pour l'instant sur les répercussions de ces images américaines, diffusées en permanence dans les deux DOM. Pourtant le phénomène ne peut que s'accélérer... A moins que les stations américaines de diffusion par câble qui, au début, ne s'inquiétaient pas trop du piratage, ne se mettent — elles commencent à le faire — à coder sérieusement leurs programmes.

CATHERINE HUMBLOT.

### Vers un quatrième réseau de télévision aux Etats-Unis

### M. MURDOCH LANCE SON PREMIER PROGRAMME NATIONAL

M. Rupert Murdoch a posé le 6 mai à New-York la première pierre d'un quatrième réseau national de télévision aux Etats-Unis. Le milliardaire australien qui a successivement racheté six grosses stations de télévision indépendantes et la Twentieth Century Fox, rêve maintenant de concurrencer CBS, ABC et NBC. Il vient d'annoncer le lancement de son premier programme transmis par satellite à toutes les stations locales qui désireront s'affilier au réseau. Il a, de plus, débauché un certain nombre de cadres dirigeants chez ses concurrents et surtout une animatrice vedette : Joan Rivers, bien connue des Américains puisqu'elle anime depuis trois ans avec Johnny Carson le show le plus populaire de la télévision.

M. Murdoch a investi 100 millions de dollars pour mettre sur les rails Fox Broadcasting Company (FBC). Le premier programme sera diffusé au dernier trimestre 1986.

Au début de l'année prochaine, FCB y ajoutera deux nouvelles heures. La bataille sera difficile car les publicitaires américains ne s'intéressent à un réseau de télévision que lorsqu'il touche plus de 70 % de la population nationale. Or les six stations de M. Murdoch ne couvrent pour le moment que 20 % des téléspectateurs américains. Plusieurs compagnies ont tenté ces dernières années de créer un quatrième réseau aux Etats-Unis mais ces initiatives ont toujours échoué.

J.-F. L.

### NOUVELLES RÉACTIONS APRÈS LA MISE A L'ÉCART DU RÉDACTEUR EN CHEF DE « SOIR 3 »

A la suite de la décision de la direction de FR 3 de relever M. Christian Dauriac de ses fonctions de rédacteur en chef de « Soir 3 » (*le Monde* du 7 mai), l'Union syndiles des journalistes français CFDT s'est élevée contre la *« chasse aux sorcières »* et entend *« ne pas permettre que les journalistes de la chaîne redeviennent différents des autres. (...) Remercier Christian Dauriac, c'est sans doute ce qu'on appelle en haut lieu « pêcher les talents et les compétences ». Ce n'est pas un hasard*, conclut l'USJF-CFDT, *si la première tête de journaliste tombe à FR 3, où les conflits d'intérêts et de pouvoir ont pris le pas sur l'exigence professionnelle. »*

De son côté, la Fondation pour la liberté de la presse (FLP) déclare : *« La chasse aux sorcières, démentie par François Léotard, ministre de la culture et de la communication, et par Denis Beaudouin, responsable des relations-presse du premier ministre Jacques Chirac, a donc débuté. (...) La FLP ne peut que s'indigner profondément du procès scandaleux qui est fait à un journaliste au-dessus de tout soupçon. »*

Le Syndicat général des journalistes (SGJ), en revanche, rappelle que Christian Dauriac a *« dirigé pendant plus de deux ans la rédaction du journal national de FR 3 »*, et que *« ses nombreux prédécesseurs ont rarement disposé d'une telle durée pour imposer leur style et leur autorité. »* Le syndicat ajoute qu'il n'a *« jamais réclamé la cogestion »* et *« prend note »* du remplacement de Christian Dauriac par Yves Bruneau à la tête de la rédaction de « Soir 3 ».

LES DIX ANS D'« EL PAIS »

## Du « Parlement de papier » au premier quotidien espagnol

Madrid. — Dix ans déjà : c'était le 4 mai 1976 en effet qu'était publié à Madrid, à 180 000 exemplaires, le premier numéro du journal *El Pais*. Ses titres de couverture reflétaient toute l'incertitude de la période politique d'alors, celle d'une transition vers la démocratie que l'on espérait toute proche mais qui tardait pourtant à poindre. Le Caudillo était mort depuis six mois, mais son premier ministre encore en fonctions, M. Arias Navarro, tentait vaille que vaille de préserver à titre posthume un franquisme sans Franco.

*« La réforme que le gouvernement veut vendre à l'opinion ne fait que défendre des privilèges qui symbolisent un passé sans horizon »*, affirmait l'éditorial de ce premier numéro d'*El Pais*, qui mettait par ailleurs en exergue en première page un rapport du Parlement européen réclamant le retour à la démocratie en Espagne. Un nouveau journal, de centre gauche, était né, brisant le monopole de la presse quotidienne conservatrice, la seule à avoir cohabité sans trop de difficulté durant quarante ans avec la dictature franquiste.

Aujourd'hui, sous l'impulsion de son directeur, M. Juan Luis Cebrian, *El Pais* est devenu, et de loin, le quotidien le plus important d'Espagne. Directeurs et représentants de plusieurs des principaux journaux du monde se sont déplacés à Madrid pour participer aux fêtes marquant son dixième anniversaire.

Avec une diffusion moyenne de 350 000 exemplaires (65 % de plus que son plus proche concurrent !), s'élevant à 600 000 le dimanche, deux cents rédacteurs, un système informatisé comptant parmi les plus modernes d'Europe, avec ses quatre éditions (Madrid, Barcelone, Séville, internationale), ses 950 millions de pesetas de bénéfice net en 1984 (près de 50 millions de francs), *El Pais* affiche aujourd'hui une insolente bonne santé qui fait bien des envieux parmi ses concurrents. D'autant que ses ambitions sont à la mesure de ses succès : PRISA, l'entreprise qui publie *El Pais*, édite également des livres politiques, possède une radio privée, dispose d'une forte participation dans une autre et caresse l'espoir de se voir octroyer bientôt une chaîne de télévision.

Pour expliquer cette ascension fulgurante, il faut se rappeler que durant les premières années de son existence, *El Pais* fut sans doute un peu plus qu'un journal : la libéralisation s'était produite plus rapidement dans le domaine de la presse que dans celui des institutions, et le débat politique eut souvent lieu dans les colonnes des journaux plutôt qu'à la tribune du Parlement. *El Pais* et, dans une moindre mesure, quelques autres organes de presse, comme *Diario 16*, né peu après lui, constituèrent alors, comme disent les Espagnols, un véritable « Parlement de papier ». Dans les moments délicats de la transition vers la démocratie, le président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, délibérait avec le directeur d'*El Pais* de la stratégie à suivre pour passer le cap !

Cette époque est désormais révolue et chacun a repris la place qui lui incombait dans une démocratie. Mais le quotidien continue à peser sur la scène politique. Qu'un journal offrant une information de qualité, mais sobre et austère, sans concession au sensationnalisme, soit, en même temps, le plus vendu du pays, voilà qui est certes peu courant en Europe occidentale ! Si tel est le cas au sud des Pyrénées, c'est sans doute parce que les Espagnols, après quarante ans de censure, ont, aujourd'hui, soif d'information sérieuse et parce qu'ils sont loin d'être las, contrairement à certains de leurs voisins, de ce débat politique « institutionnel » dont ils ont été si longtemps privés. A cet égard, l'enthousiasme d'*El Pais* pour l'information libre reflète, en fin de compte, celui de l'Espagne tout entière.

THIERRY MALINIAK.

● *Difficultés économiques pour CBS.* — La chaîne américaine CBS prévoit une importante suppression d'emplois due à une réduction du budget.

Selon M. Jankowski, président du groupe, c'est l'inflation qui a freiné l'augmentation annuelle du revenu et réduit le marché publicitaire. La chaîne concurrente, ABC, avait pris des mesures semblables l'an dernier avant sa fusion avec Capital Cities.

# culture

## EXPOSITIONS

### GUSTAVE MOREAU A ZURICH

# Les vertiges de l'angélisme

Méfions-nous des rétrospectives, méfions-nous des vastes fresques et commémorations, de ces grandes machines censées nous restituer le génie d'un artiste. Beaucoup, et pas des moindres, y ont laissé des plumes. Comme aujourd'hui Gustave Moreau à Zürich. Sans provoquer l'écœurement douceâtre des mièvreries du vieux Renoir, ce Moreau-là n'en confirme pas moins de vieilles suspicions, restées secrètes dans l'ombre et le secret de son musée parisien.



*Salomé étude d'après le modèle nu (1876)*

Une ombre et un secret tout à fait légitime, puisque le musée de la rue de La Rochefoucauld (si joliment dénommé par le catalogue *Ruhe* – tranquillité – *de La Rochefoucauld)*, c'est après tout *son atelier* après avoir été la demeure parentale. On y trouve de merveilleux dessins, souvent préparatoires, des tableaux à peine esquissés aux compositions somptueuses, d'autres fidèlement conservés par l'artiste comme des erreurs témoins... Quelques bonnes œuvres, bien achevées, bien finies, et d'autres assez faiblardes à qui profitent le désordre organisé de l'atelier et l'éclairage incertain du musée.

La moitié peut-être de l'exposition zürichoise vient du musée parisien, mais nombre des pièces y ont perdu une part de leur mystère, révélant les maladresses, la fatigue du peintre, ou une hésitation stylistique qui lui permet de ne pas redouter, parfois, une entêtante vulgarité du trait. Les organisateurs de l'exposition l'ont honnêtement donné comme une réalité du peintre, les œuvres les moins convaincantes étant mises sur le même plan que les chefs-d'œuvre. Des chefs-d'œuvre dont trop peu d'exemples ont pu être ici rassemblés, cependant, pour faire tout à fait contrepoids.

### Le professeur de Matisse

Le Metropolitan Museum a certes prêté *Œdipe et le Sphynx*, parfait exemple de l'imagerie de Moreau : entre un ciel assez distant et les vertiges de noirs précipices, près de blancs et suaves cadavres, la femme *ventouse (corps de félin, tête d'impératrice Eugénie, poitrine de cancanneuse)* s'accroche aux grâces indifférentes d'un biquet vite poussé, dont l'anatomie sensuelle et oblongue paraît tirée du marbre d'un Canova. C'est l'époque qui veut ça.

Symboliste nourri aux mamellesnéo-classiques et romantiques, Gustave Moreau est né en 1826. Un an auparavant, David est mort et Fussli est né. Un an après naîtra Böcklin qui sera son presque exact contemporain puisqu'il mourra en 1901, trois ans après Moreau (1). Fussli et Böcklin, deux grands Suisses aux inspirations sulfureuses dont les fortes présences au musée de Zürich expliquent sans doute l'intérêt porté aux rêves du Français.

Des rêves ordinairement mythologiques. On le voit dans la *Chimère*, prêtée par le Japon, dans *Hercule et l'Hydre de Lerne*, heureusement venu de Chicago. Mais pourquoi diable le Fogg Museum de Cambridge, deuxième « temple » après Paris où règne Moreau, n'a-t-il pas prêté son *Saint Sébastien* ou encore *le Jeune Homme et la mort* ? Interdiction posthume du donateur, nous répond, hélas ! le catalogue. Car ces deux œuvres seules auraient suffi et contribué à préserver plus largement la réputation du peintre.



Moreau, qui fut d'ailleurs le professeur de Matisse (mais aussi de Marquet, de Rouault), n'avait pas, comme on pourrait le croire, un goût pictural exclusif du nu masculin. Il porte une tendresse (Dali parlait d'érotisme) tout aussi virile à la femme : *Salomé* (tatouée), *Leda, la Licorne, Cléopâtre*... Quelquefois même, il paraît inverser la situation du *Sphynx : Messaline*. Dans le pire des cas, il règle son compte au biquet, tel le malheureux Diomède dévoré par ses chevaux. Atroce !

L'art de Gustave Moreau est difficile à cerner : ses sources réelles restent obscures malgré les explications qu'il en a lui-même données (2). Et l'immédiate « sincérité » qui, de son temps, permettait la lecture de son œuvre a été sérieusement troublée par le passage du bon docteur Freud. Sa peinture, parfois magnifiquement maîtrisée, parfois d'une insolente liberté *(la Mort au tournoi, la Douleur d'Orphée)*, peut avoir de surprenantes gaucheries, même une manière de regret : celui de n'être pas dessin, gouache ou aquarelle, techniques dans lesquelles Moreau paraît préservé des faux pas. Et ce n'est pas *Giotto* qui nous contredira.



*Deux études pour Orphée Crayon. 1866.*

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Gustave Moreau symboliste, *Kunsthaus Zürich. Jusqu'au 25 mai.* Le catalogue, publié sous la direction de Toni Stooss et de Pierre-Louis Mathieu, est complet, détaillé, passionnant. Mais il n'existe qu'en allemand.

1) Pour les amateurs d'apparentements fatidiques, notons la mort, en 1898 également, de Puvis de Chavannes, dont on fait avec Moreau et Redon un des trois grands « symbolistes », celle d'Edward Burne Jones, qui est comme l'homologue anglais de Moreau, enfin celle de Mallarmé...

2) *L'assembleur de rêves*, écrits complets de Gustave Moreau. Ed. Fata Morgana (1985).

### FUTURISME ET FUTURISMES A VENISE

# Les ramifications de l'avant-garde italienne

Le 3 mai a été inaugurée à Venise, au palais Grassi, la grande exposition pluridisciplinaire : Futurisme et futurismes, organisée par Pontus Hulten. L'ancien directeur du Musée national d'art moderne-Centre Georges-Pompidou a, en effet, quitté le musée d'art contemporain de Los-Angeles, il y a un an, pour prendre la direction artistique du palais vénitien. Il y a mis sur pied, avec notamment l'historien et critique d'art Germano Celant, ce premier grand panorama du mouvement d'avant-garde lancé par le poète Marinetti.

Le futurisme, qui est à l'Italie ce que le cubisme est à la France (d'où les points d'achoppement entre les deux mouvements quasicontemporains), toucha tous les domaines de la création : la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, le théâtre, la littérature, le cinéma, la mode... De Milan, où vivait notamment le peintre et sculpteur Boccioni, le mouvement eut des répercussions à travers l'Europe où Marinetti et ses amis diffusèrent largement leur programme d'art-vie-action à coups de manifestes cinglants exaltant la vitesse, la beauté des formes aérodynamiques. Il eut aussi d'importantes ramifications en Russie, mais également, ce que l'on sait moins, au Japon, aux Etats-Unis et au Mexique.

#### Quatre salles pour les Russes

C'est dans cette perspective mondiale que se situe l'exposition où sont présentées quelque mille cinq cents pièces – peintures, sculptures, dessins, gravures, écrits, documents..., dont quantité sont inédites en Europe occidentale. Nous y reviendrons d'ici à la fin de l'été – l'exposition dure jusqu'au 12 octobre, soit tout le temps de la Biennale, qui s'ouvrira fin juin aux Giardini.

« *Futurisme* et *futurismes* » inaugure un palais Grassi passé dans les mains de Fiat. La firme en a hérité en rachetant, en 1984, la société SNIA-Viscosa qui l'avait dans son patrimoine, a entrepris d'en faire un grand musée et l'a sauvé des eaux. L'opération qui se compte en milliards de lires, consiste à stopper l'érosion propre aux palais longeant le Grand Canal en interposant entre la fondation et les murs une couche de plomb et de plastique.

*Quant à l'exposition elle-même*, elle est réalisée avec le concours de M. Gianni Agnelli, dont on dit qu'il a lui-même écrit à M. Gorbatchev pour lui demander de bien vouloir prêter les œuvres bloquées en Union soviétique pour leur parfum petit-bourgeois, anarchiste, voire fasciste. Toujours est-il que le parcours de l'exposition vénitienne comprend quatre salles sur quarante consacrées au futurisme russe.

C'est également M. Agnelli qui a organisé la grande soirée inaugurale sur un grand paquebot blanc ancré le 2 mai sur la lagune, et à laquelle participaient le président italien de la République, une demi-douzaine de ministres et un millier de personnalités du monde de l'art.

J.-P. C.

★ Futurisme et futurismes. Palazzo Grassi. Jusqu'au 12 octobre 1986. *Entrée : 6000 lires (environ 30 F)*. Des manifestations futuristes de toute nature *(cinéma*, musique, théâtre, opéra, etc.) auront lieu jusqu'à la clôture. Le catalogue, 638 pages, environ six cents reproductions, la plupart en *couleurs*, comportant un « dictionnaire encyclopédique » de trois cent cinquante mots, est ainsi désormais un ouvrage capital sur le mouvement futuriste. Environ 250 F ; en anglais et en italien.



## CINÉMA

### CENT FILMS YOUGOSLAVES A BEAUBOURG

# Le socialisme à l'arraché

Jean-Loup Passek organise jusqu'au 1er octobre au Centre Georges-Pompidou une rétrospective du cinéma yougoslave.

Au cinéma comme dans la vie, la Yougoslavie offre un curieux mélange de socialisme et de capitalisme anarchique. La différence avec les autres cinémas dits socialistes, c'est que la Yougoslavie a vécu un schisme politique (la rupture avec Moscou de 1948).

En outre, elle avait su se libérer seule, par ses propres forces, et devint très vite le chef de file des pays non alignés. En même temps, le socialisme, au terme d'une guerre *plus sanglante, plus sauvage* que dans n'importe quel autre pays européen, a constitué l'expérience incontournable, le lien indispensable sans lequel cette même Yougoslavie aurait craqué.

La géographie a joué également un rôle prépondérant ; slave d'abord par son héritage historique, la Yougoslavie ne peut s'empêcher d'être méridionale, voisine de la Grèce et surtout de l'Italie. Le système D y atteint les hauteurs d'une institution, chacun pour soi et Dieu pour tous, avec ce sentiment sous-jacent, toujours présent, que tant de souffrances, tant d'énergie dépensée pour simplement survivre ne sauraient avoir servi à rien. Il faut faire des films, et de bons films.

#### Une sélection somptueuse

Le programme de Beaubourg est somptueux. Il rassemble l'essentiel d'une cinématographie née pratiquement après 1914 et la Libération (jusqu'en 1942, on n'a tourné que quatre films parlants de long métrage). On peut en résumer les grandes lignes, en s'appuyant parfois sur les festivals de Cannes (avec toutes ses sections : compétition officielle, Semaine de la critique, Quinzaine des réalisateurs) et de La Rochelle qui ont suivi à la trace cette évolution. Cannes remarque en 1956 *la Vallée de la paix* de France Stiglic, un des pionniers, puis, en 1959, *Train sans horaire* de Veljko Bulajik, qui deviendra un peu le cinéaste officiel du régime.

Dans les années 60, à la Semaine de la critique, c'est la révélation de Makavejev : *L'Homme n'est pas un oiseau* et *Une affaire de cœur*, relayés en 1971 à la Quinzaine naissante par *W.R. les mystères de l'organisme*.

Très personnels, tourmentés, le Slovène Matjaz Klopcic (*Sur les ailes en papier*, 1967) et Zivojin Pavlovic, *ou le désespoir absolu* (*le Réveil des rats*, 1967).

Les années 70 finissantes et le début des années 80 voient l'apparition d'une authentique nouvelle vague yougoslave, révélée surtout à La Rochelle, avec des cinéastes ayant autour de quarante ans aujourd'hui, tous formés à la FAMU, la faculté de cinéma de Prague, entre 1966 et 1970, dans le sillage du printemps tchécoslovaque. Ils s'appellent Rajko Grlic (*On n'aime qu'une fois*, 1981, capital), Srdjan Karanovic (*l'Odeur des fleurs des champs*, 1977), Goran Paskaljevich, Loridan Zafranovich, Goran Markovic. De la même génération, mais ayant étudié à Belgrade, Slobodan Sijan (*Qui chante là-bas ?*). De dix ans leur cadet, mais aussi formé à Prague, Emir Kusturika, Palme d'or de Cannes 1985 (*Papa est en voyage d'affaires*).

Un livre précieux, documenté, écrit par les Yougoslaves avec une extrême clarté, complète le panorama. L'animation et le documentaire, essentiels en Yougoslavie, seront de la partie.

LOUIS MARCORELLES.

★ Centre Georges-Pompidou, salle Garance, jusqu'au 1er octobre.

★ *Le Cinéma yougoslave*. 210 pages, 200 illustrations, 210 F. Editions Cinéma-Pluriel, Centre Georges-Pompidou.



## NOTES

### GALERIES

# Courmes, l'anarchiste couronné

L'affiche annonce : *exposition « avant décès ». Voilà bien le* mauvais goût détestable d'Alfred Courmes. Non content de ridiculiser ses contemporains depuis sa première exposition – en 1930, – cet obstiné de quatre-vingt-huit ans se moque de sa mort et de la spéculation qu'elle doit provoquer immanquablement. Spéculation, car certains commencent à s'apercevoir que parmi les tenants du « retour à l'ordre » de l'entre-deux guerres, retour aux *maîtres et aux grands sujets, Courmes pourrait bien être le seul qui* ait simultanément appliqué ces nobles principes et les ait tournés en dérision. Servi par un dessin clair, le peintre feint de montrer le réel pour mieux l'anéantir : une *Grande Baigneuse* de Courmes doit moins à Cézanne qu'aux stéréotypes publicitaires méchamment détournés de leur usage.

Autre victime d'élection : la mythologie, et l'amour de ce siècle pour les mythes. Œdipe, *le célèbre malheureux, vit à Colone* grâce à sa fille Antigone, brave enfant qui accepte de se déshabiller pour gagner quelque argent. Quant au Minotaure, contrairement à ce que croyaient Masson et les surréalistes, il n'a pas été tué. Non : Thésée le montre dans les foires en haltérophile tatoué. La preuve : Courmes a peint le moment cruel où monstre et dompteur quittent Ariane, laquelle joue avec une pelote. Et ainsi de suite : rêves et légendes sortent en piteux état d'une telle machine destructrice. Misogyne, impie, acide et impudique, Courmes a décidément tout pour séduire les âmes insensibles.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud, jusqu'au 31 mai.

# L'effet Hibino

Les puristes vont s'étrangler. Cette fois, ils ne peuvent plus se voiler la face et battre la campagne à la recherche de vaines catégories. Le mal, semble-t-il, est fait, le Japon, qu'ils avaient superbement ignoré, a pignon sur rue. Katsuhiko Hibino jeune *affichiste prodige et prodigue, arrive à Paris avec pour seul bagage* l'immense force des graphistes du Soleil-Levant. Passionné du *carton (osera-t-on dire encore que c'est un matériau typiquement* japonais ?), Hibino a concocté un invraisemblable jeu de l'oie grandeur nature *qui comprend une trentaine d'objets. On rencontre* au coin d'un pilier un téléphone pâle, un piano jaune, une baignoire avec tous les accessoires de la douche au tapis de bain, une caisse enregistreuse déglinguée, un parapluie vert, etc.

Le tout étant peint avec un tel sens de la couleur que l'univers *d'Hibino a soudain la même pertinence que la reconstitution* de Manhattan par Red Grooms. Le rapprochement ne vaut que pour la *jubilation car tel est l'effet* Hibino : *il requinque. On sort donc* ragaillardi de l'expérience avec la certitude qu'Hibino ne doit être que la partie visible de l'iceberg. Si ses compatriotes sont tous du même calibre, le graphisme nippon doit avoir une santé de fer. Il faudra bien un jour que cela se sache.

BERTRAND RAISON.

★ Galerie du Jour Agnès B. 6, rue du Jour, Paris 75001, jusqu'au 13 mai.

### THÉATRE

# Poil de Carotte

*« Une réunion forcée, sous le même toit, de personnes qui ne peuvent pas se sentir ».* C'est ainsi que Jules Renard définit la famille dans *Poil de Carotte*, où il a mis beaucoup de sa propre enfance. Le succès du livre le décida à porter à la scène sa chronique féroce de l'univers petit-bourgeois.

La Comédie de Paris présente la version scénique de 1904, pied de nez magistral aux enfances sucrées de Loti ou d'Anatole France. l'action s'y resserre autour du trio des parents ou de l'enfant, plus la bonne qui passe au premier plan. Mœurs dépassées ? *Poil de Carotte* n'a pas vieilli, et, malgré *Dallas* sa mythologie est encore nôtre.

*Gérard Maro a scrupuleusement respecté dans sa mise en* scène les intentions de l'auteur. Le décor, une cour de ferme sur fond de colline « douce France », convient à ce huis clos en plein air. Les comédiens collent au plus près aux personnages, à l'idée qu'on peut s'en faire : Annette, rustaude et futée (Dominique Chagnaud), Mme Lepic, à la limite de la démence froide (Françoie Bertin), M. Lepic, faussement absent, avec de fugaces éclairs de tendresse rentrée (Yves Bureau). Enfin, un Poil de Carotte fragile, bouleversant au-delà de ses drôleries, premier rôle d'un comédien de seize ans (Régis Royer).

En avant-scène, Jean Rougerie reprend la conférence dont Renard accompagna le lancement de sa pièce : autre petit chef-d'œuvre, plus truculent encore.

B. R.

★ Comédie de Paris, à 21 heures, mercredi, jeudi, vendredi, samedi. Tél. : 42-81-00-11.

# « Au bout du couloir » par l'International Visual Theatre

Longtemps, sur scène, il n'y a personne. Des pans de murs gris avancent, reculent, se croisent, cachent à nos yeux ceux qui les poussent, nous cachent aux yeux de ceux qui les poussent. *« Qu'est-ce que ça veut dire ? Ah ! oui, l'invisible »*, s'est écrié un petit garçon dans la salle. Exactement.

*Puis des mains sortent de l'ombre, semblent faire des signes* incompréhensibles, puisqu'il n'y a personne. Les murs s'écartent *enfin sur des personnages vêtus de gris, chapeautés de noir.* Trois hommes, trois femmes, vont à leur tour avancer, reculer, se croiser, *dans un ballet guerrier, inexorable et rapide pour, au passage, se* dominer, s'humilier, se terrifier, se juger, se punir. Sans se parler, presque sans jamais se regarder, ils diront par leurs gestes et les expressions de leurs visages bleutés, comme recouverts de cendres, tout ce qui peut être dit sur le pouvoir, la lâcheté et l'indifférence.

Dans leurs premiers spectacles, en 1978-1979, le metteur en scène Alfredo Carrado et la petite troupe de l'International Visual Theatre traitaient ouvertement des difficultés de la communauté des sourds-muets à laquelle ils appartiennent. Avec *Au fond du couloir*, sommet de force et de dépouillement, le fait que leur *théâtre n'ait pas la parole à cessé d'être le sujet du spectacle. Ce* qu'ils disent clairement désormais, c'est que, là où en est le monde, les mots sont vains.

A. R.

★ Jusqu'au 8 juin, Château de Vincennes, 20 h 30 (du mercredi au samedi), le dimanche à 16 heures.

# SPECTACLES

## EXPOSITIONS

### Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

*CAFÉ VIENNOIS. Entrée libre.* Jusqu'au 19 mai. Forum.

FRANÇOIS MORELLET. Rétrospective. BHUPEN KHAKHAR. SUDHIR PATWARDHAN. ARPITA SINGH. Jusqu'au 11 mai. Galeries contemporaines.

EXPLOSANTE FIXE. Photographie et surréalisme. Jusqu'au 15 juin. Salle d'art graphique.

*JOZE PLECNIK, architecte 1872-1957.* Jusqu'au 26 mai. CCI.

IMAGES D'AILLEURS. La photographie à la découverte du monde. Jusqu'au 2 juin.

WRITTEN IN THE WEST. Photos de Wim Wenders. Jusqu'au 26 mai. Grand Foyer.

### Musées

LA SCULPTURE FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; samedi : 18 F (gratuite le 20 juin). Jusqu'au 28 juillet.

*DE REMBRANDT A VERMEER. Les peintres hollandais au Mauritshuis de La Haye.* Grand Palais, entrée place Clemenceau *(voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juin.*

RASA. LES NEUF VISAGES DE L'ART INDIEN. Grand Palais, avenue Winston-Churchill *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 16 juin.

SALON DE MAI. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tlj, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 mai.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA TAPISSERIE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE (collections de la Ville de Paris). Jusqu'au 17 août. LA RENAISSANCE AU PETIT PALAIS. Nouvelle présentation des collections permanentes. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F.

PASTELS DU XIXe SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Janjard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 9 juin.

A LA COUR DU GRAND MOGHOL. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Tlj (sauf le 18 mai), de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 juin.

UNE AVENTURE D'ÉDITEURS AU XIXe SIÈCLE : Michel et Calmann Lévy. *Bibliothèque nationale, Galerie Colbert,* 6, rue des Petits-Champs. Sauf dim., de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 mai.

MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE. Collection Girardin. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 21 septembre.

HANNE DARBOVEN. Histoire de la culture 1880-1983. FELICE VARINI. Réversible. JAN VERCRUYSSE. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(Voir ci-dessus)*. Jusqu'au 22 juin.

ANDRÉ KERTESZ. De Paris et de New-York. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf *mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 2 juin.*

NORDANAD. Peintures et sculptures contemporaines. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 25 mai.

LES GRAPHISTES POLONAIS. Maquettes originales et affiches. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

ALEXANDRE THÉODORE BRONGNIART, 1739-1813. Architecture et décor. Jusqu'au 13 juillet. JUDITH CLANCY. Paris vivant, le point de vue d'une Américaine. Jusqu'au 6 juillet. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION DU READER'S DIGEST. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 mai.

LAQUES CHINOIS, du Linden-Museum de Stuttgart. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F ; dim. 8 F. Jusqu'au 26 mai.

L'INSTITUT DE FRANCE DANS LE MONDE ACTUEL. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (45-62-39-94). Tlj, de 11 h à 18. *Entrée : 12 F.* Jusqu'au 20 juillet.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ. Second départ pour New York. Musée national des techniques, 292, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 11 h 30 ; dim. de 10 h à 17 h 15. Jusqu'au 15 mai.

LES PHOTOGRAPHES DE RODIN. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 juillet.

LANGVIKSSAR. Un archipel suédois près de Stockholm, 1880-1920. Jusqu'au 2 juin – PIERRE LOTI, PHOTOGRAPHE. Jusqu'au 15 juin. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h.

SUR L'EAU... SOUS L'EAU... Imagination et technique dans la Marine 1680-1730. Archives nationales – Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en décembre.

UN CANAL... DES CANAUX... Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). Tlj, de 10 h à 17 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 15 juin.

HOGGAR. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h *et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 18 mai.*

ROLAND-BARTHES. Le texte et l'image. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 3 août.

### Centres culturels

*ATELIERS INTERNATIONAUX* DES PAYS DE LA LOIRE. Deux ans d'acquisitions. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 8 juin.

RAOUL DUFY ET LA MODE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne. Tlj. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 26 mai.

ALEXANDRE TRAUNER. Cinquante ans de cinéma. *ENSBA, 14, rue Bonaparte* (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 juin.

ROMA ANTIQUA. Envois des architectes *français,* 1788-1924, ENSBA, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

VARIA SCULPTURE. Gare de Paris-Est. Jusqu'au 23 mai.

WEIMAR. Visages d'une cité millénaire. Centre culturel de la R.D.A., 117, boulevard Saint-Germain (46-34-25-97). Jusqu'au 11 juin.

MICHEL TOURLIÈRE. Tapisseries et dessins, 1945-1985. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.

*VOIES CONTEMPORAINES : De* Jaeger, Madlener, Nyst. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 25 mai.

JEUNE CALIFORNIE III : Dvortesak, Cohen, Sigmund. American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à *17 h. Jusqu'au 15 mai.*

VIVEKA NYGREN. Textiles. KENNET WILLIAMSSON. Céramiques. VOILES A STOCKHOLM. Photographies des quais de Stockholm, 1840-1900. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

FRANÇOIS VILLON. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 20 juin.

EXPOSITION DES RÉSIDENTS, peintres, graveurs photographes et sculpteurs. *Cité internationale des arts,* 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. Tlj de 13 h à 19 h. Jusqu'au 19 mai.

OTTO MEYER-AMDEN, 1885-1933. Centre culturel suisse, salle des Arbalétriers, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Jusqu'au 25 mai.

### Galeries

TROIS JEUNES ARTISTES DES PAYS-BAS : Arms, Salentijn, Warffemius. Galerie Bellint, 28 *bis,* boulevard *Sébastopol* (42-78-01-91). Jusqu'au 23 mai.

SURRÉALISME EN BELGIQUE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 10 juillet.

QUINZE TABLEAUX IMPORTANTS DES MAITRES FLAMANDS ET HOLLANDAIS, DES XVIe et XVIIe siècles. Galerie de Jonckheere, 21, *quai Voltaire (42-61-23-14).* Jusqu'au 26 mai.

LES ARTISTES POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX. Galerie Art et Paix, 35, rue de Clichy (48-74-35-86). Jusqu'au 24 mai.

GROUPE « VIVE LA PEINTURE ». Graffiti de luxe. Galerie James Mayor, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 24 mai.

ALECHINSKY. Bouches et grilles. Jusqu'au 28 juin. JIRI KOLAR. Collages. Jusqu'au 7 juin. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19).

MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIÈCLE. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 19 juillet.

L'ESPRIT CONSTRUCTIF II. Bézie, Knoblauch, Pale, Peire. Galerie Franka-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 28 juin.

ANDRIANA CAVALLETTI. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 24 mai.

ANDREAS CHABOTOPOULOS. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette *(47-00-10-94). Jusqu'au 31 mai.*

ALFRED COURMES. Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 31 mai.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 24 mai.

LUC DELEU. Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 2 juin.

CESAR DOMELA. Galerie Jacques-Spiess, 4, avenue de Messine (42-56-06-41). Jusqu'au 15 juillet.

BERNARD DUFOUR. Œuvres 1985-1986. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Mai.

PHILIPPE DUFOUR. Galerie Gutharc *Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10).* Jusqu'au 31 mai.

RAOUL DUFY. Aquarelles et dessins. Galerie Guillon-Laffaille, 133, boulevard Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 25 mai.

FRANÇOISE DUMAYER. A la fin, un corps. Peintures. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 4 juin.

LARS ENGLUND. Sculptures. Galerie Leif Stähle, cour Delépine, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 17 mai.

HREINN *FRIDFINNSSON. Galerie* Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 24 mai.

KARL GERSTNER. Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 31 mai.

GLEIZES. Huiles, gouaches, dessins. Galerie Nickel Odéon, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 31 mai.

DAN GRAHAM. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 24 mai.

JEAN-PAUL HUFTIER. Papiers Rajasthan. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-*Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 31 mai.*

HORST JANSSEN. Pastels, aquarelles, dessins. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 31 mai.

PATRICK LANNEAU. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 17 mai.

MARIE LAURENCIN. Galerie Daniel-Malingue, 26, avenue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 21 juin.

ALAIN LEMOSSE. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). *Jusqu'au 31 mai.*

PIERRE MABILLE. Séjours de nuits. Galerie Georges-Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 20 mai.

MAGGIANI. Peintures. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 24 mai.

MASSON. Œuvres sur papier. Galerie Louise-Leiris, 47, rue de Monceau (45-63-28-85). Jusqu'au 17 mai.

ED MOSES. Galerie Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 17 mai.

MAURICE MOURLOT. Fleurs et paysages. Atelier C, 83, rue de la Tombe-Issoire (43-58-23-16). Jusqu'au 25 mai.

VERA PAGAVA. Guerre et paix. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (42-61-20-63). Jusqu'au 31 mai.

ED PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 mai.

CLAUDE PICART. *Peintures et* dessins *1981-1986. Galerie Pierre-Parat,* 76, rue Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 30 mai.

POMMEREULLE. Passant luisant. Christian Cheneau Galerie, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 31 mai.

ALAIN PONCELET. Peintures. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 28 juin.

ANTOINE REVAY. Peintures. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 mai.

RIOPELLE. Galerie Patrice-Trigano, 4 *bis,* rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 24 mai.

JEAN-MICHEL SANEJOUAND. *Peintures 1983-1986.* Espace Claudine Bréguet, 10, passage Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 17 mai.

MICHEL SEUPHOR. Galerie Convergence Paris, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 22 mai.

GERARD TRAQUANDI. Peintures récentes. Galerie Samia-Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 7 juin.

### En région parisienne

BRÉTIGNY. Egale infini : Autard, Kuroda, Valay. CC Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 24 mai.

COURBEVOIE. *Baudelaire et les arts* plastiques. Centre culturel, 14 *bis,* square de l'Hôtel-de-Ville (43-33-63-52). Jusqu'au 31 mai.

*MONTROUGE. Salon d'art contemporain/Chaïm Soutine.* CCA, 32, rue Gabriel-Péri (47-46-99-55). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

NEMOURS. 1000 ans av. J.-C. en Europe « barbare ». Musée de la préhistoire, avenue de Stalingrad (64-28-40-37). Sauf mer., de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

*SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.* Premiers paysans de la France méditerranéenne. Musée des antiquités nationales (34-51-53-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mai.

SARCELLES. 4e Biennale de l'estampe. Forum des Cholettes, avenue du 8 Mai-1945 (39-90-54-56). Sauf sam., dim., et lundi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

SCEAUX. Cent cinquante ans de céramique, des collections privées aux collections publiques. Orangerie du château (46-61-06-71). Jusqu'au 22 juin.

### En province

AMIENS. Alberto Burri. Maison de la culture, place Léon-Gontier (22-91-83-36). Jusqu'au 13 juillet.

ANGERS. Cent dessins des musées d'Angers. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 15 juin. Miniatures indiennes de la collection David d'Angers. Musée Pincé, 32, rue Lenepveu (41-88-94-27). Jusqu'au 31 août.

ANTIBES. Anna Eva Bergman. Musée Picasso, château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 9 juin.

ARLES. Erro, peintures 1984-1986. Abbaye de Montmajour (90-54-64-17). Jusqu'au 29 juin.

AUBUSSON. Thomas Gleb. Musée départemental de la tapisserie. Avenue des Lissiers (55-66-33-06). Jusqu'au 15 juin.

BIOT. G. Braque. Musée national *F.-Léger (93-33-42-20). Jusqu'au 29 juin.*

BORDEAUX. Hommage à Bonnard. Galerie des Beaux-arts, 20, cours d'Albret (56-90-91-60). Du 10 mai au 25 août – Gilbert and George. Capc, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Du 9 mai au 7 septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Richard Serra. Gravures. Le FRAM en Rhône-Alpes. *Musée de Brou, 63, boulevard de Brou* (74-22-22-31). Jusqu'au 8 juin.

CALAIS. Tom Phillips. Dante's Inferno. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 30 mai.

CANNES. Soyez la caméra. Figuration pour un certain cinéma. La Malmaison, la Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 22 juin.

CERET. Stéphane Bordarier, peintures. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (68-87-27-76). Mai-juin.

CHATEAUROUX. Adami. Peintures et dessins 1972-1985. Les Cordeliers (54-34-26-31). Jusqu'au 25 mai. *Joël Frémiot.* Peintures. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (54-34-98-25). Jusqu'au 31 mai.

CHOLET. François Morellet. Œuvres acquises par la ville. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (41-62-21-46). Jusqu'au 29 juin.

DIJON. Dessins hollandais et flamands du Cabinet des estampes de l'université de Leyde. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 26 mai – Abstraits : Armleder, Federle, Frize, Van Der Heyden, Knoebel, etc. Le Consortium, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 5 juin.

DOLE. Roland Gaubert ou la peinture gourmande. Musée, 85, rue des Arènes (84-72-27-72). Jusqu'au 25 mai.

DUNKERQUE. Acquisitions 1983-1985 du FRAC Nord-Pas-de-Calais. Musée des beaux-arts, place Charles-de-*Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 17 mai.*

FONTEVRAUD. *Gérard Gasiorowski :* GXXS/Stances. Abbaye (41-51-79-30). Jusqu'au 9 juin.

GINALS. La collection de Beaulieu, acquis et perspectives. Abbaye de Beaulieu (63-67-06-84). Jusqu'au 13 septembre.

GRENOBLE. Giuseppe Penone. Musée de peinture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 9 juin. Je suis absent jusqu'à mon retour : œuvres de Bertoux, Buren, Dietman, Kranth, etc. Centre national d'art contemporain, Magasin, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 25 mai.

LA ROCHE-SUR-YON. Art déraisonnable. Musée, rue Georges-Clemenceau *(51-05-31-40).* Jusqu'au 16 mai.

LE MANS. Maurice Loutreuil, rétrospective. Abbaye de l'Epau (43-85-05-84). Jusqu'au 22 juin.

LYON. Bazile Bustamante. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 26 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Art déco, 1920-1930. Fondation septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 21 juillet.

MARSEILLE. Jean-Michel Alberola : de tous les saints. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 20 mai. – La planète affolée. Surréalisme, dispersion et influences, 1938-1947. Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 30 juin. Piotr Klemensiewicz. ARCA, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 7 juin.

MONTAUBAN. Non-figuratifs du Midi. Hommage à Atlan. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-63-18-04). Jusqu'au 20 mai.

NANTES. Inauguration des grandes galeries : Primitifs italiens et œuvres monumentales du XIXe siècle. – Atlan : première période, 1940-1954. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 31 mai. – Les cantiques spirituels de saint Jean de la Croix : tapisseries d'A. Manessier. Musée *Dobrée,* place Jean-V (40-89-34-32). Jusqu'au 18 mai.

NICE. A.E. Boetti. Rétrospective. M. Schifano. Rétrospective. O. Mosset. Travaux récents. J. Moggara. Travaux récents. Villa Arson, 20, avenue Stéphen-Liegard (93-51-30-00). Jusqu'au 30 juin.

NIMES. Norman Foster. Galerie des Arènes, boulevard des Arènes (66-21-88-12). Jusqu'au 25 mai.

ORLÉANS. Calder. Gouaches et mobiles. Ernst. Gravures. Biet. Bois et strates. Centre d'art contemporain, carré *Saint-Vincent (38-62-45-68).* Jusqu'au 21 juin.

ROMANS. Catherine Viallet. Musée (75-02-13-55). Jusqu'au 31 mai.

LES SABLES D'OLONNE. Denis Laget/Thierry Le Meign. La délicatesse du projet. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 29 juin.

SAINT-PRIEST. Erro-contrepoints. CC Theo Ragence, place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 29 juin.

STRASBOURG. Histoire et histoires. Faïence de Sarreguemines 1800-1939 (collection Bolender). Musée historique, rue de la Grande-Boucherie (88-32-25-63). Jusqu'au 1er juin.

TROYES. Maurice Rocher. Le choix du peintre. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 11 juin.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Anne Flaten Pixley. Dessins et travaux sur papier. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 1er juin.

VILLEURBANNE. Collection souvenir. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 septembre.

# SPECTACLES

## THEATRE

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

AMÉRIQUE, Escalier d'or (45-23-15-50), 20 h 30 (7).

DAUPHIN, FILS DE HENRI IV, Petit Rond-Point (42-56-70-80), 18 h 30 (7).

VIE ET MORT DE PASOLINI, Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30 (7).

LES ILES, Centre Georges Pompidou (42-77-12-33), 20 h 30 (7 au 18).

LA PANTHÈRE REPENTIE, Potinière (42-66-44-16), 21 h (7).

DISSIDENT IL VA SANS DIRE, Théâtre Noir (43-46-91-93), 20 h 30 (8).

AVENTURES DU BARON DE FENEST, Châtenay-Malabry, Campagnol (46-61-33-33) 20 h 30 (9).

GHETTO, Créteil, maison des Arts (48-99-00-50), 20 h 30 (9).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME, Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30 (10).

LE BOURREAU D'ANTIGONE, Carré Silvia Monfort (45-33-66-70), 20 h 30 (10 au 18).

ATTENTION A LA MARCHE, Pavillon/Bois, espace des Arts (48-48-10-30), 20 h 30 (12).

IL PLEUT, SI ON TUAIT PAPA MAMAN, Amandiers (43-66-42-17), 20 h 45 (13).

SOYCTE EN SOLITUDE MAJEURE, Bastille (43-57-42-14), 21 h (13).

#### HORS PARIS

TOURCOING. – Les Crachats de la lune, de Gildas Bourdet, avec la Salamandre, centre dramatique du Nord (20-54-52-30), à l'Idéal, du 8 au 31 mai.

LILLE. – Rice, de Jean-Claude Grumberg, par le théâtre de la Chandelle, en collaboration avec la Salamandre (20-54-52-30), rue de la Madeleine, du 13 au 31 mai.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

### *Les salles subventionnées*

OPÉRA (47-42-57-50), sam., mar., 19 h 30 : Soirée de Ballets (Fantasia semplice, les Mirages, Adame miroir, Agon).

SALLE FAVART (42-96-06-11), mer., ven., lun. à 19 h 30, dim. 15 h : la Fille du régiment ; jeu., sam., mar., 19 h 30 ; sam., 15 h : Soirée de l'Ecole de danse.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) (ven.) mer., 14 h 30 ; jeu., dim., 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; mer. à 20 h 30 : le Menteur ; dim. à 14 h 30, sam., lun., mar. à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer (dim.) : mer., ven. à 14 h 30 ; mar. à 10 h et 14 h ; jeu., sam. à 15 h : la Crue (théâtre d'ombres pour enfants de cinq à onze ans) ; Grand Théâtre : (lun., mar.), 20 h 30, dim. 15 h : Electre ; Théâtre Gémier : (dim., lun., mar.) 20 h 30 : Arlequin poli par l'amour, la Tête noire.

ODÉON (43-25-70-32), (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h : Question de géographie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30, lun., 21 h 30 : les Baigneuses de Californie (lun.) ; 21 h 30 : Perséphone, de Y. Ritsos.

TEP (43-64-80-80), mer., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; jeu. à 19 h : Portrait de famille ; Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : Madame et son clochard, de N.Z. Leonard (vo) ; Papa est en voyage d'affaires, de E. Kusturica (vo).

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.). Débats/rencontres : mer. à 18 h 30 : Histoire et télévision ; jeu à 18 h 30 : Vienne et l'obsession du féminin ; Cinéma-Vidéo, Vidéo-Information : Tlj à 13 h, Mai 1968, d'A. Harris, A. de Sédouy, J.-P. Thomas ; à 16 h, Coralkayak, de L. Chevalier ; L'année du ballon, de H. De Turenne ; à 19 h, Cinéma et réalité, de G. Dufaux ; Vidéo-Musique : Tlj à 13 h, Ph. Herreweghe fait chanter Brahms, d'A. Faisandier ; à 16 h, Madame Butterfly, de Puccini ; à 19 h, The Catherine Wheel, de D. Byrne ; lun. à 18 h 30 : l'art d'exposer : le musée Condé de Chantilly ; aux fils du labyrinthe : quel musée pour le vingtième siècle ? d'A. Fleicher ; Concerts-spectacles au café viennois : concerts : jeu., lun. à 14 h : Les étudiants du Conservatoire national supérieur de musique de Paris ; ven. à 18 h 30, lieder de Schoenberg, Mahler, Brahms, Zemlinsky ; Théâtre : sam., dim., lun. à 18 h 30 : Pour Jura Soyfer.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) (lun.), mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; sam. à 16 h ; dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Musique populaire d'URSS/Grandes voix du Bolchoï ; Jazz : mer. à 18 h 30 : D. Lockwood-E. Louiss.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h 45 : Carolyn Carlson ; Danse : mar. à 18 h 30 : Susanne Link.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam., mar. à 20 h 30 : Le bourreau d'Antigone, par le Théâtre de l'Air ; dim. de 16 h à 17 h 30 : veillée antillaise (théâtre pour enfants, contes et musiques) ; de 19 h 30 à 21 h : musique des Mornes (groupe Wompel).

### *Les autres salles*

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 45 : Il pleut, si on tuait papa-maman (à partir du 13).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30, dim. 18 h : Miss Tootlie-Pootlie.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : la Dupe.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Sexe faible (rel. le 8).

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Hot House.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), salle Ch.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : Fragments lunaires (rel. le 8).

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Soyete en solitudes majeures (à partir du 13).

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), jeu. 8 et dim. 11 à 13 h : le Mahabharata (cycle entier) ; mar. 20 h : le Mahabarata, la partie de dés.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h, dim. 16 h : Rififoin dans les labours ; (Me.) 22 h, dim., lun. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Entre le rêve et l'Illusion (dern. le 11).

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. 13 h : l'Histoire terrible mais véritable de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; (mer., ven. : 1re partie ; jeu., sam. : 2e partie) ; Epée de Bois (48-08-39-74), mer., jeu., ven., sam. 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien.

CINQUANTE THEATRE (43-55-33-88) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 16 h 30 : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) (D., L.), 20 h 30 : Galerie Antoine et Cléopâtre (rel. le 8) ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire (rel. le 8) ; Grand Théâtre (D., L., Mar), 20 h 30 : Arlequin serviteur de deux maîtres (rel. le 8).

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D., L., Ma.), 21 h : Poil de Carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (rel. le 13), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), jeu., ven., sam., 22 h 15 : les Voisins (+ dim. 19 h 30, mar., 22 h en anglais) (dern. le 10).

DIX HEURES (46-06-07-48) (le 8, D.), 20 h 30, sam. 17 h 30 : la Femme assise ; (S., D.), 18 h : Sentiments cruels ; (D.), 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Ma.), 21 h, dim. 16 h : l'Avion dans la tête (dern. le 11).

EDEN-THEATRE (43-56-64-37) (D., L., Ma.), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 18 h 30 : Amérique.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Stratégie des papillons (dern. le 11).

ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D.), 21 h : les Fantaisistes.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. L.), 20 h 30 : Europa ou la tentation d'Antonio.

ESSAION (42-78-46-42) (le 8, D. soir, L.), 19 h, sam. et dim. 15 h : Histoires québécoises ; 21 h, sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40) (D.), 21 h, mat. sam. 16 h 30 : Femme.

FORTUNE (43-56-67-34), le 13 à 21 h : la Dame de monsieur.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. soir, L., le 7), 19 h, dim. 15 h 30 : Tant que vivray ; (D. L.), 21 h : Gaston H.

HUCHETTE (43-26-38-99) (le 8, D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 20 h 30 ; mat. dim. 15 h : Vieilles Canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (le 8, D.) : I. 19 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 21 h 45 : Témoignage sur Ballyberg ; 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09) (le 8, D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari (reprise le 9).

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.) 22 h) : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00) (le 8, D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30) (le 8, D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle (le 8 ; D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit. – Petite salle (le 8, D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Marx et Coca-Cola.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer. D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Berlue.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Et Juliette ; II. (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. 15 h : Speedy Banana ; 22 h 30, mat. dim. 15 h : Rufus (300 dern.).

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (le 8, D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.), 20 h 30 : Operaphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. (le 8, D. soir, L.), 19 h 30, dim. 15 h : Ma'Dea. II. (le 8, D. soir L.), 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53) (D. soir, L.), 21 h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D.) 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. Mer. et sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer. et sam. 20 h 30 : Huit clos. III. Mer. et sam. 20 h 30 : Tous en scène.

TEMPLIERS (42-78-91-15) (D., L.), 20 h 30 : Rêverire.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU FORUM (43-66-67-83) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Ben Donald.

THEATRE DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30 : Astro Follies Show.

THEATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : les Tribulations de Pierre, Paul, Gédéon Preux, huissier de justice.

THEATRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52) (D., L.), 20 h 45 : Impasse du désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y-a-t-il un flic dans la salle ? ; ven. 18 h 30 : Buffo.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle (D., L.), 20 h 30 : le Cid ; (D.) 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. (D. soir) 20 h 30, dim. 15 h ; Reviens, James Dean, reviens. (D.,L) 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV.

THEATRE 13 (45-88-16-30) (L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Une petite douleur.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Mary contre Mary (dern. le 10) ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P.-P. Pasolini.

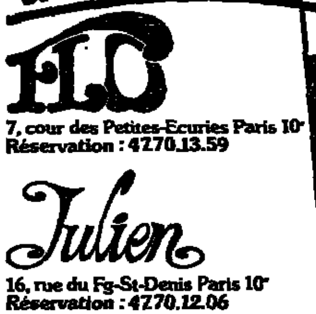
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

### *Opérettes. Comédies musicales*

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, ven. 20 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.







هكذا من الاصل

هكذا من الأصل



# Club du Monde des Spectacles

## Réservation

Club du Monde des spectacles — N° — Nom : — Adresse : — Expire le :

**Liste des Spectacles**

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles

*Renseignements : 42-81-26-20*

Date choisie — Nombre de places.

### FESTIVALS

AIX - ORANGE - NIMES - *SULLY-SUR-LOIRE - VAISON-LA-ROMAINE (nous consulter).*

● CINÉMA, *chèques Pathé* (les 10 : 240 F ; les 5 : 120 F) valables t.l.j. sauf du samedi 18 h au dimanche 18 h dans toutes les salles Pathé.

#### FESTIVAL DU MARAIS

Du 4 juin au 12 juillet - Location 15 jours à l'avance minimum - Billets envoyés

*THÉATRE*

Du 4 juin au 14 juin, t.l.s. sauf dim., 20 h 30 : Centre culturel Wallonie-Bruxelles :
*Les Dernières Cartes*, A. Schnitzler, mise en scène Ch. Beggen, 85 F au lieu de 100 F.

Du 11 juin au 11 juillet, *t.l.s. sauf dim. et les 20, 21, 28 juin, 21 h 30 : hôtel d'Aumont :*
*La Tour, H.* von Hofmannsthal, mise en scène M. de Meulne, 85 F au lieu de 100 F.

Du 12 juin au 28 juin, à 22 h, du 12 juin au 12 juillet, 20 h, relâche dim, cave gothique de l'hôtel de Beauvais :
*Au perroquet vert*, A. Schnitzler, mise en scène S. Vajda, 50 F au lieu de 60 F.

#### CONCERTS

5 juin, 21 h, Cirque d'hiver :
*Orchestre symphonique de Vienne*, dir. H. Vonk (Berg, Strauss, Schreker), 170 F au lieu de 190 F.

12 juin, 21 h 15, église Saint-Merri :
*Chœurs d'hommes Françoise Legrand*, dir. F. Legrand (Bruckner, Schubert), 70 F au lieu de 80 F.

13 juin, 21 h, Cirque d'hiver :
*Les solistes de l'Orchestre de Paris* (Mozart), 110 F au lieu de 130 F.

*17 juin, 21 h, Cirque d'hiver :*
*Orchestre de Paris*, dir. D. Barenboïm (Bruckner), 130 F au lieu de 160 F.

#### FESTIVAL DE SAINT-DENIS

Location 15 jours à l'avance minimum - Billets envoyés.

Le 26 mai, 20 h 30, Théâtre G.-Philipe :
*Récital Kathleen Battle*, 65 F au lieu de 75 F.

Le 4 juin, 20 h 30, Théâtre G.-Philipe :
*Ensemble intercontemporain*, dir. Myung Whun Chung (Strauss, Krause), 55 F au lieu de 65 F.

Le 7 juin, 20 h 30, Théâtre de la Commune à Aubervilliers :
*Sinfonietta*, Orchestre régional de Picardie, dir. A. Myrat, sol. P. Badura Skoda (Britten, Mozart), 55 F au lieu de 65 F.

Le 11 juin, 20 h 30, Basilique :
*Giovanna Marini : Requiem*, 70 F au lieu de 80 F.

*Le 12 juin, 20 h 30, Légion d'honneur :*
*Mozart, airs de concert*, la Grande Écurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire, sol. C. Alliot-Lugaz, 65 F au lieu de 75 F.

*Le 13 juin, 20 h 30, Ile Saint-Denis, Théâtre J.-Vilar :*
*Orchestre de chambre*, dir. J.W. Audoli (Mozart, Britten), 55 F au lieu de 65 F.

Le 18 juin, 20 h 30, Basilique :
*Mahler : Das Klagende Lied, Chœurs de Düsseldorf, Orchestre de l'Ile-de-France, dir.* J. Mercier, sol. T. Zylis-Gara, N. Denize, W. Ellsworth, D. Pittman-Jennings, 70 F au lieu de 80 F.

*Le 22 juin, à 15 h 30 et 19 h 30, Musée Carmel et Légion d'honneur :*
*Concert promenade*, Ensemble vocal M. Piquemal (Haydn, Schubert, Rossini, Fauré), 55 F au lieu de 65 F.

*Le 28 juin, à 20 h 30, Palais des sports de Saint-Denis :*
*Concert Malavoi*, 65 F au lieu de 75 F.

Le 3 juillet, 20 h 30, Basilique :
*Donizetti : Requiem*, Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, dir. *E. Leinsdorf, 70 F au lieu* de 80 F.

#### LYRIQUE

● THÉATRE GRÉVIN : opéras-comiques de Nicolas Dalayrac *(Maison à vendre et l'Amant statue)*, mise en scène de Régis Santon, du 3 au 29 juin, relâche dim., lun., 140 F au lieu de 160 F.

#### CONCERT ROCK

● *The Queen, Marillion, Level 42, Belouis Some*, le 14 juin, 20 h, Hippodrome de Vincennes, 135 F.

#### THÉATRES

● ANTOINE, *Lily et Lily*, 160 F au lieu de 200 F (sauf samedi soir).
● ARTISTIC-ATHÉVAINS, *la Dupe*, 65 F au lieu de 75 F (dern. le 18 mai).
● ARTS HÉBERTOT, *le Sexe faible*, 130 F au lieu de 180 F.
● ATELIER, *Hot House*, 110 F au lieu de 180 F (sauf samedi soir).
● BOBIGNY, *Othello*, 65 F au lieu de 75 F (dern. le 18 mai).
● CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Soleil : *Norodom Sihanouk* (en une seule fois), le 18 mai, le 25 mai, le 31 mai, 140 F au lieu de 150 F.
● CHAILLOT, 60 F au lieu de 70 F. Grande salle : *Électre, Bouchebelle*, à partir du 22 mai.
● THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, *Alfredo Kraus*, le 18 juin; 250 F au lieu de 300 F (1re série), 170 F au lieu de 200 F (2e série).
● *CRÉTEIL, Ghetto, du 9 au 30 mai, relâche lundi et les 16, 17, 18 mai, 80 F au lieu de* 90 F.
● LA BRUYÈRE, *Vieilles canailles*, 90 F au lieu de 120 F.
● LUCERNAIRE, tous les spectacles. A *18 h : 45 F au lieu de 60 F. A partir de 20 h 30 :* 70 F au lieu de 98 F.
● MARAIS, *l'Éternel Mari*, 70 F au lieu de 80 F (sauf samedi soir).
● MARIE-STUART, tous les spectacles, prix 70 F au lieu de 80 F.
● MATHURINS, grande salle, *Partage de midi*, 105 F au lieu de 150 F (sauf samedi soir).
● MOGADOR, *la Femme du boulanger*, les mercredis et jeudis, 175 F au lieu de 200 F.
● MONTPARNASSE, grande salle, *le Veilleur de nuit*, 100 F au lieu de 120 F (sauf samedi soir).
Petite salle, *Marx et Coca-Cola*, 90 F au lieu de 100 F *(sauf samedi soir)*.
● NANTERRE, *Quai ouest*, le 23 mai, le 3 juin, le 26 juin.
● POCHE MONTPARNASSE, *Mad'Es*, à 20 h, *la Poule d'en face*, à 21 h 15, 85 F au lieu *de 98 F.*
● ROND-POINT, *les Oiseaux*, 90 F au lieu de 120 F. A partir du 27 mai.
*Jacques le fataliste*, à 18 h 30, du mardi au samedi, dernière le 24 mai, 80 F au lieu de *100 F.*
*Reviens Jimmy Dean*, à partir du 9 mai, 70 F au lieu de 100 F.
● SAINT-GEORGES, *Faisons un rêve* (sauf vendredi et samedi soir), 125 F au lieu de *180 F.*
● TEP : *Portrait de famille*, le 20 mai, 52 F au lieu de 70 F.
● TMP, *Orchestre national de France*, le 1er juin, 177 F au lieu de 197 F.
*Orchestre de Francfort, le 2 juin, 177 F au lieu de 197 F.*
*Orchestre d'URSS*, le 4 juin, 214 F au lieu de 240 F.
*Orchestre de Belgrade*, le 6 juin, 214 F au lieu de 240 F.
● *THÉATRE DE LA VILLE, 75 F au lieu de 88 F.*
CAROLYN CARLSON, les 16, 17, 27, 28, 29 mai.
BALLET CULLBERG, le 4 juin, le 8 juin en matinée, le 13 juin.
● TRISTAN-BERNARD, *Ariane ou l'âge d'or, du lundi au jeudi, 100 F au lieu de 150 F.*

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, *téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous* directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

**Réservation**

Nom ______ Prénom ______
Rue ______ N° ______ Ville ______
Code postal ______ N° Carte Club ______
*Chèque joint à l'ordre de* CAMERA *PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque* et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du *Monde des Spectacles*, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

**Adhésion au Club**

A retourner au journal LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.
*Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 150 F français par* chèque ou *mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".*
Nom ______ Prénom ______
Rue ______ N° ______ Ville ______
Code postal ______ N° tél. ______

# SPECTACLES

## MUSIQUE

### *Les concerts*

**MERCREDI 7 MAI**

Gaveau, 18 h 30 : Quatuor Novalis (Berg, Brahms) ; 20 h 30 : J.-R. Hupmann (Chopin, Franck, Beethoven).

Pleyel, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy (Amy, Varèse).

Table Verte, 22 h : G. Ghanassia (Liszt, Albeniz, Chopin).

*Salle Cortot, 20 h 30 : J. Maton (chant),* B. Gousset (piano).

**JEUDI 8 MAI**

Notre-Dame de Paris, 17 h 30 : Y. Devernay (Bach, Vierne, Alain, Guillou).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 16 h 30 : Orchestre de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Beethoven).

Eglise suédoise, 20 h 30 : Chorale et orchestre de l'église Engelbrekt de Stockholm (Vivaldi, Andersson, Monteverdi).

Table verte, 22 h : voir le 7.

**VENDREDI 9 MAI**

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, *20 h 45* : Ensemble orchestral du Nouveau Monde, dir. T. Ahren (Bach, Mozart).

Salle Cortot, 20 h 30 : F. Killian (Schumann, Tchaïkovski, Prokofiev).

Temple de Pentemont, 20 h 30 : M. Inagaki (Sor, de Visée, Dogson).

Table Verte, 22 h : voir le 7.

**SAMEDI 10 MAI**

Radio-France, Perspectives du XXe siècle, 14 h 30 : Ensemble Denojours (Debussy, Nolszky, Zielenski, Daniel, Solbiati) ; 18 h : même ensemble (Berg, Korelis, Rivière, Fuste-Lambezat, Kasai).

Eglise Saint-Merri, 21 h : H. Jeanney, F. Aladjem (Beethoven, Saint-Saëns, Prokofiev).

Théâtre 18, 16 h 30 : M. Tamestit, P. Moragues, P. Bouyer (Bartok, Stravinsky, Katchatourian).

Notre-Dame de Paris, 20 h 30 : Orchestre Dordts Kamerorkest de Dordrecht, dir. J. Ivens, Chorus residentiekoor de La Haye (Haendel).

Eglise Saint-Louis des Invalides, *16 h 45* : Groupe instrumental de Paris (Mozart).

Café de la Danse, 20 h 30 : Paire de Mots-Notes (D. Jisse, H. Foures, P. Degli-Esposti).

Table Verte, 22 h : voir le 7.

**DIMANCHE 11 MAI**

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, *11 h : Quatuor de Berne* (Mozart, Bartok).

Eglise Saint-Merri, 16 h : A. Melchior, C. Cukerstein, H. Sato (Brahms, Beethoven, Schumann, Chostakovitch).

Notre-Dame-de-Paris, 17 h 30 : T. Van Eyk (Marchand, Franck, Messiaen).

Chapelle de la Salpêtrière, 16 h 30 : C. Bacheley (Dandrieu, Grigny, Marchand, Bach).

Eglise des Billettes, 17 h : P. Bride, A. Rahman El Bacha (Beethoven).

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble vocal de Lausanne, Nouvel orchestre philharmonique de *Radio-France, dir. : M. Corboz* (Vivaldi, Mozart).

Musée Grévin, 20 h 30 : Trio d'Autan (*Rossini*, Herzogenberg, Schumann, Reinecke).

**LUNDI 12 MAI**

La Villette, Grande Halle, 20 h 30 : Philharmonia Orchestra de Londres, dir. : S. Rattle (Debussy, Boulez, Ravel, Koechlin).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus, L. Koch, M. Tipo (Mozart).

Radio-France, 20 h 30 : Cycle acousmatique INA-GRM, 18 h 30 (Berio, Reibel) ; 20 h 30 (Caniot, Manoury, Leroux).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : B. Brewer (ténor), *D.* Abramovitz (piano) (Liszt, Rossini, Bellini).

Athénée, 20 h 30 : J. Alen, D. Blumenthal.

Cité internationale, 20 h 30 : S. Henock, J. Cohen (Mozart, Beethoven, Brahms).

Gaveau, 20 h 30 : J. Bourges-Maunoury (piano) (*Stockhausen-Schumann, Liszt,* Chopin).

Musée Grévin, 20 h 30 : Duo Andranian (Schubert, Goetz, *Bellini*).

**MARDI 13 MAI**

Radio-France, *18 h 30* : Maîtrise de Radio-France, solistes et ensemble instrumental, Quatuor Margand (Fauré, Bailly, Poulenc) ; 20 h 30 : Ensemble instrumental du NOP, dir. : J.-C. Pennetier, G. Reinhart (baryton) (Poulenc, Satie, Françaix, Milhaud) ; 22 h 30 : P. Roberts (piano) (Ohana, Scriabine, Albeniz).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Sextuor de clarinettes français (Molter, Weber, Chaynes).

Gaveau, 20 h 30 : S. Husson (piano) (Bach, Beethoven, Chopin).

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. A. Ros-Marba (Mozart).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : Concert-manifeste GERM (Dumitrescu).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : Orchestre *et solistes des conservatoires de Paris* (Vivaldi, Thiriet, Mozart).

### *Jazz, pop, rock, folk*

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : K. Chahine, F. Lockwood, J.M. Jafet (jusqu'au 11) ; les 9, 10 à 20 h : Dardevit ex-Transat.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J.P. Sasson Quintet (jusqu'au 13).

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les 7, 8, 9 à 22 h 30 : Los Vanvan.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h le 7 : Ouverture éclair ; *le 8 à 19 h 30 : Empty Eye et* Blow Up ; le 9 à 19 h 30 : Vertigo en Ophen ; le 10 à 20 h : Dar'Mei ; le 13 à 20 h : Carlos Barre Ho Quartet.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, du 9 au 11 : Locos Solos, P. Grandry ; le 9 à 20 h 30 : G. Dudek, R. Van den Broek, A. Havrand, R. Weber ; le 10 : Kanou Do Style ; le 11 : Fred Frith + Orthotonics.

ELDORADO (42-08-23-50), le 9 à 19 h 30 : Odissey, Jo Critik, L'Affaire Louis Trio.

FLAMINGO (43-54-30-48) du 7 au 10 à 20 h 30 : M. Graille.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h les 7, 8 : No Man's Land ; les 9, 10 : In Cold Blood, Robyn Hitchcock, The Egyptians ; le 13 : Les Ventures.

MONTANA (45-48-93-08), (D.) 20 h 30 : Quartet Pamela Knowles.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 7 : Arnett Cobb Sextet ; les 8, 9 à 22 h : Papaito ; le 10 : Eye Bey.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30, le 7 : Steve Ray Vaughan ; à partir du 12 : Didier Lockwood + Uzeb.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + one ; jeu. : Delirious *Jazz* Band ; ven. : Barbecue ; sam. : Caldonic ; lun. : Jean Bond trio ; mar. : Harry Sweet's Edison, Trio Arvanitas.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30, mer. : Trio Amoureux ; jeu. : Bluestory ; ven. : Woopee Makers ; sam. : P. Girot, J.-C. Fohrenbach ; mar. : Rhoda Scott.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h : J.L. Longnon, M. Meschinet, H. Sellin, C. Alvim, T. Rabeson.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30, le 7 : Soirée spéciale ; les 8 et 11 : Soirées Fresh de Dan ; le 9 : Rido de Bayonne ; le 10 : Restriction.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : Dany Doriz Big Band (jusqu'au 10) ; à partir du 13 : F. Guin Swing Quintet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Kenny Wheeler (jusqu'au 10) ; les 12, 13 : Ph. Catherine, H. Van de Geijn, A. Romano.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

# SPECTACLES

# CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## La Cinémathèque

### CHAILLOT (47-04-24-24)

**MERCREDI 7 MAI**

25 ans de la Semaine de la critique : 16 h, Omar Gatlato, de M. Allouache (v.o., s.t. fr.) ; 19 h, Alambrista !, de R.M. Young (v.o., s.t. fr.) ; 21 h 15, Hommage à Alexandre Trauner : Quai des brumes, de M. Carné.

**JEUDI 8 MAI**

25 ans de la Semaine de la critique : 16 h, Schubert, En étranger je suis venu..., de T. Leber ; 19 h, Northern Lights, de R. Nilsson et J. Hanson (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, Hommage à Alexandre Trauner : Ariane, de B. Wilder.

**VENDREDI 9 MAI**

25 ans de la Semaine de la critique : 16 h, Histoire d'Adrien, de J.-P. Denis ; 19 h, Seule elle danse, de R. Dornhelm (v.o., s.t. ang.) ; 21 h, Hommage à Alexandre Trauner : Hôtel du Nord, de M. Carné.

**SAMEDI 10 MAI**

25 ans de la Semaine de la critique : 15 h, la Mémoire fertile, de M. Khleifi ; 17 h, Mourir à trente ans, de R. Goupil ; 19 h, l'Ange, de P. Bokanowski ; 21 h, Hommage à Alexandre Trauner : 21 h, Othello, d'O. Welles (v.o, s.t. fr.).

**DIMANCHE 11 MAI**

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, la Comtesse Maria, de B. Perojo ; 17 h, le Grillon du foyer, de R. Boudrioz ; 19 h, 25 ans de la Semaine de la critique : l'Ombre de la terre, de T. Louhichi (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, Hommage à Alexandre Trauner : Le jour se lève, de M. Carné.

**LUNDI 12 MAI**

Relâche.

**MARDI 13 MAI**

25 ans de la Semaine de la critique : 16 h, le Destin de Juliette, d'A. Issermann ; 19 h, la Princesse, de P. Erdoss (v.o., s.t. fr.) ; 21 h 15, Fool for Love, de R. Altman (v.o., s.t. fr.) (en avant-première et en présence de l'auteur).

### BEAUBOURG (42-78-35-57)

**MERCREDI 7 MAI**

15 h, Maîtres de ballet, de M. Saint-Clair (v.o.) ; 17 h, Cinéma expérimental – Musique et avant-garde : Reconstitution de la soirée du 3 mai 1925 à Berlin ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : Araya, de M. Benacerraf.

**JEUDI 8 MAI**

15 h, Fantômes déchaînés, d'A.L. Werker (v.o.) ; 17 h, Cinéma expérimental – Musique et avant-garde : Synesthésie I ; 19 h, Reveron, d'E.J. Azzola ; La balandra Isabel Llego esta tarde, d'A. de Cordoba.

**VENDREDI 9 MAI**

15 h, Quel pétard !, de M. Banks (v.o.) ; 17 h, Cinéma expérimental et avant-garde : Contrepoint collages ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : Cuando quiero llorar no lloro, de M. Walerstein.

**SAMEDI 10 MAI**

15 h, le Dingue du palace, de J. Lewis ; 17 h, Cinéma expérimental – Musique et avant-garde : Contrepoint musical ; Rétrospective du cinéma vénézuélien : 19 h, Dilea que no me maten, de F. Siso ; 21 h, El pez que fuma, de R. Chalbaud.

**DIMANCHE 11 MAI**

15 h, Fiancées en folie, de B. Keaton (v.o., s.t. fr.) ; 17 h, Cinéma expérimental – Musique et avant-garde : Contrepoint, ludique et classique ; Rétrospective du cinéma vénézuélien : 19 h, Soy un delincuente, de C. de la Cerda ; 21 h, La boda, de Th. Urgelles.

**LUNDI 12 MAI**

15 h, Sept ans de malheur, de C. Borghesio (v.o.) ; 17 h, Cinéma expérimental – Musique et avant-garde : Synesthésie II ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : Oriane, de F. Torres (v.o., s.t. fr.).

**MARDI 13 MAI**

Relâche.

## Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Gaumont Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Nation (mer.), 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon (mer.), 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-74-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA 4e DIMENSION (A., v.o.) : [illegible]

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE [illegible]

LES BALISEURS DU DÉSERT [illegible]

BERLIN AFFAIR [illegible] Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex (mer.), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE COMMANDO DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94)

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Épée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ILE DES AMOURS (Port.-Jap., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAINE-OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Mal.-Nig., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NEXT OF KIN (Aus., v.o.) (*) : UGC Danton 6e, (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette (à partir de jeudi), 5e (46-33-79-38) ; Hautefeuille (mer.), 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40.

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).

SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse (mer.), 14e (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-40) ; Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (H. sp.), 13e (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (43-47-57-47).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TAXI BOY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-45-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-32) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (48-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-46-10-96).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Gaumont Halles (mer.), 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES TROTTOIRS DE SATURNE (franco-argentin, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ULTRAVIXENS (v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ZONE ROUGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Z.O.O. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CETTE SACRÉ VÉRITÉ (A., v.o.) Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

LE CHOC (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52) ; Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'IMPASSE AUX VIOLENCES (Brit., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LADY ÈVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-80-00).

NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UN AMOUR DÉSESPÉRÉ (A.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

UNDERFIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (mer) (46-33-97-77).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

WITNESS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

## Les festivals

5 FILMS POUR LE PRIX D'UN – VIVE LA REPRISE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : le Pont du Nord ; 16 h 15 : Journal intime ; 18 h 10 : Il Bidonne ; 20 h 10 : L'Avventura ; 22 h 35 : Gun Crazy.

BOULEVARD DE L'ÉTRANGE (courts métrages), Panthéon, 5e (43-54-15-04) : le Mauvais Œil, Je reviens de suite, l'Abygène, le Ciel saisi, le Réacteur Vernet, la Fonte de Barlaeus, Game over, la Consultation.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., dim. 20 h 10 : Je vous salue Marie ; jeu., dim. 11 h 30 du mat. : Masculin-Féminin ; dim. 22 h : le Mépris ; mar. 17 h : Détective ; mer., sam. 20 h : Sauve qui peut la vie.

J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h : Le manuscrit trouvé à Saragosse, la Clepsydre.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., dim., mar. 18 h 30 : Dersou Ouzala ; sam. 18 h 30 : Dodes Caden ; ven. 16 h 30, lun. 21 h : Ran.

MOZART AU CINÉMA (v.o.), Balzac Opéra, 8e (45-61-10-60), ven., mar. : Don Giovanni (Losey) ; jeu., dim. : Don Giovanni (P. Czinner, dir. Furtwangler) ; mer., sam. : Amadeus ; lun. : Une saison italienne.

NUIT POLANSKI (v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04), ven. 0 h 30 : le Couteau dans l'eau, Cul-de-sac, Répulsion.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer : Remo ; jeu : Sweet Dreams ; ven., sam. : Conseil de famille ; dim., mar. : Agnès de Dieu.

PREMINGER (v.o.), Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) : 13 h 50, 19 h 30 : Laura ; 15 h 35 : la Rivière sans retour ; 17 h 25 : Carmen Jones ; 21 h 10 : Ambre.

ROHMER, République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 12 h : les Nuits de la pleine lune ; 14 h : la Marquise d'O ; 16 h : le Genou de Claire ; mer. 19 h 20, lun. 18 h : le Beau Mariage ; jeu. 13 h, lun. 20 h : Pauline à la plage ; sam. 14 h : Perceval le Gallois ; sam. 16 h 20 : la Collectionneuse.

SAINT-GERMAIN DES TOILES : Olympic, 14e (45-43-99-41) ; mer. : Feu-Follet ; jeu. : Sartre par lui-même ; ven. : le Désordre a vingt ans + le Coup du berger ; sam., lun. : Chronique d'un été ; dim. : les Tricheurs ; mar. : l'Eau à la bouche.

FESTIVAL 70 MM (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; mer., ven., dim. : la Horde sauvage ; jeu., sam., lun. : l'Étoffe des héros ; mar. : le Jour le plus long.

TARKOVSKI (v.o.), République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., dim. 19 h 40 : Nostalghia ; mer., ven., sam. 21 h, jeu. 16 h 30 : Andreï Roublev ; ven., sam. 18 h, dim. 14 h 30 : Stalker ; dim. 13 h : l'Enfance d'Ivan ; + Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 21 h 50, mar. 18 h 40 : Nostalghia ; ven., lun. 21 h 20 : Solaris ; jeu. 17 h 10, mar. 14 h : Stalker ; dim. 17 h 10, mar. 21 h : Andreï Roublev ; ven., lun. 19 h 40 : l'Enfance d'Ivan ; lun. 18 h 30 : le Rouleau compresseur et le violon.

F. TRUFFAUT, République-Cinéma, 11e, (48-05-51-33) [illegible]

VISCONTI (v.o.), Action Rive-Gauche, 5e [illegible]

## Les grandes reprises

AMERICAN WARRIORS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

## Les séances spéciales

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., dim. 18 h, lun. 16 h.

BANDITS, BANDITS (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), ven. 23 h, sam., lun. 23 h 30.

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim., lun. 20 h, sam. 14 h.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-44-46-85), mer. 17 h, ven. 22 h.

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 15.

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 16 h 30.

FRANCES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), mar. 14 h, dim. 19 h.

GREYSTOKE (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 45, lun., mar., 13 h 30.

IMMACOLATA ET CONCETTA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h 15.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu. 21 h, lun. 19 h.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), mer., ven., sam. 0 h 45, ven., lun., mar. 16 h.

LA TRAVIATA (Fr.-it., v.o.), Calypso, 17e (43-80-30-11), jeu., ven., lun., mar. 14 h.

## LES FILMS NOUVEAUX

L'AUBERGE DU PRINTEMPS, film chinois de King Hu (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LA MACHINE A DÉCOUDRE, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-[illegible]

PIRATES (sortie le jeudi 8 mai), film américain de Roman Polanski (v.o.) : [illegible] tion Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES, film américain de William Friedkin (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e [illegible]

LE SURDOUÉ DE LA PROMO, film américain de Robert Rosenthal [illegible]

UNE FEMME POUR MON FILS, film algérien de Ali Ghanem (v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

# RÉGION PARISIENNE

BOBIGNY, MC (48-31-11-45) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Othello.

BOIS-D'ARCY, MJC (30-55-67-51), le 10 mai : Volume.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Lady Dey.

CHELLES, CACC (64-21-20-36), le 13 à 14 h 15 et 15 h 15 : Orchestre national de l'Ile-de-France.

CHATENAY-MALABRY, Théâtre du Campagnol (46-61-33-33) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : les Aventures du Baron de Faeneste (à partir du 9).

CHOISEL, Château de Breteuil, le 11 à 17 h : Atelier musique de Ville-d'Avray (Haydn, Mendelsohn).

CONFLANS-STE-HONORINE, salle des fêtes (39-19-54-54), le 10 à 20 h 30 : Triple chœur et orchestre.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-00-50) (D. soir, L), 20 h, dim. 15 h 30 : Ghetto (A partir du 9) ; II : (J., D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Neige et sable (jusqu'au 7) ; MJC (48-99-75-40), les 9-10 à 21 h et 11 h à 16 h : Le langage de la boîte et Nu perdu ; MJC-BAR MUSIQUE : le 9 : les Responsables.

EPONE, CC (30-95-60-29), le 11 à 17 h : Mélodies et airs d'opéra.

GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Aden-Arabie (dern. le 11) ; Centre Edgar Varese (47-94-31-71), le 13 : Ensemble Universal (Vienne 1909-1924).

FONTENAY-AUX-ROSES, Théâtre des Sources (46-61-30-03), le 13 à 20 h 30 : les Vieilles Dames.

IVRY, Théâtre (46-72-37-43) (D. soir, L.), 20 h, mat. dim. 15 h : Hamlet (dern. le 11).

LES ULIS, CC J. Prévert (69-07-61-06), le 10 mai à 21 h : Palata et les Ballets [illegible]

[illegible]

RAMBOUILLET, salle Patenôtre (34-83-01-66), le 10 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France (Tchaïkovski, Liszt, Dvorak).

ROSNY, Théâtre du Plateau (48-94-86-02), V et S à 20 h 30, dim. 16 h 30 : Comme il vous plaira (dern. le 11 mai).

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-00-59), le 11 à 17 h : la Grosse Bête de Monsieur Racine : Halle de la Villette (42-43-30-97), le 12 à 20 h 30 : Philharmonia Orchestra de Londres.

RUNGIS, CC (45-60-54-33), le 10 à 21 h : Vol de nuit.

SAINT-MAUR, Salle d'Arsonval (48-89-20-49) (D. soir), 21 h, mat. dim. 16 h : Coup de griffe : ATC (48-89-99-10), le 7 à 21 h : l'Ile aux esclaves.

SAVIGNY-LE-TEMPLE, Maison J. Prévert (60-63-28-24), le 10 à 21 h : Grand braquet.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle Denis (39-73-92-92), le 10 à 20 h 30 : Atelier musique de Ville-d'Avray et A. Boucourechliev.

SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), le 9 à 22 h 30 : A Little Westbrook Music.

STAINS, Studio (48-21-61-05), le 7 à 21 h : Huis clos.

VERSAILLES, Théâtre (39-50-13-42), le 13 à 14 h 30 : les Fourberies de Scapin.

VILLEJUIF, Théâtre (47-26-15-02), le 7 à 20 h 30 : Tristan et Yseult.

VILLE-D'AVRAY (47-50-44-28), le 7 : Orchestre national de Toulouse.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16) (mar., sam.), 20 h 30, dim. 18 h : Anne Boleyn. Château (43-65-63-63), du mer. au sam. à 20 h 30, dim. 16 h : Au bout du couloir.

VITRY/SEINE, Théâtre J.-Vilar (46-82-84-90), le 7 à 21 : Orchestre national de l'Ile-de-France (Tchaïkovski, Liszt, Dvorak).

# DANSE

(voir théâtres subventionnés)

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : le Roi Barok et d'impromptus (à partir du 13).

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) (merc., dim. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Rencontres internationales de danse.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 45 : Solos sans frontières.

THÉÂTRE MONTORGUEIL (42-36-12-61), 20 h 30, les 8, 9 ; le 11 à 18 h 30 : Compagnie X Sud.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), à partir du 13 à 20 h 30 : l'Ange bleu.

UNESCO (45-51-85-12), le 11 à 15 h 30 : Danses et musiques sacrées de l'Inde.

# RADIO-TÉLÉVISION

## A VOIR

### Tranche napolitaine

Nous avons goûté de la nouvelle tranche napolitaine, servie mardi soir par FR3 sous l'étiquette chic « 19-20 », avec son slogan alléchant : *« L'info avant l'heure »* (entendez, l'heure habituelle pour informer le brave peuple). Trois parfums, comme il se doit, qui ne se veulent plus *« trois fois mieux »* mais *« trois fois différents »*. Pour le moment, nous restons sur notre faim. Mais il est trop tôt pour trancher.

D'abord, la fraise. De 19 heures à 19 h 15 : invité(s)-vedette(s), reportage, infos nationales et internationales, « fait du jour » (régional), show météo et publicité régionale. Là, on a mis les petits plats dans les grands : émission en direct de la tour Eiffel, deux invités vedettes, en parrain (l'astronaute Patrick Baudry) et marraine (la navigatrice Florence Arthaud), du beau monde sur le plateau. Quelques couacs techniques, des cassettes interverties ont brouillé le show météo. Ce n'est pas grave.

Ensuite, la vanille. Nettement plus fade. De 19 h 15 à 19 h 35 : le traditionnel journal régional, autonome pour les vingt-cinq bureaux locaux. On retombait carrément dans la routine. Faits divers à la queue leu leu. La formule est à revoir. Enfin, le chocolat. De 19 h 35 à 20 heures : re-invité(s), re-reportage, actualités régionales, images insolites, dossier, commentaire, dessin animé.

L'impression d'ensemble ? Trop morcelé. Les clips ne dépassaient jamais deux minutes, alors qu'on avait envie d'approfondir tel sujet (la personnalité de Gaston Defferre), de mettre en valeur les scoops — véritable justification de la nouvelle formule. En dehors de l'interview musclée de Bernard Hinault, les autres sujets (drogue à Strasbourg, accident de péniche à Alfortville) étaient plutôt banals. Les présentateurs — Henri Sannier, trente-sept ans, ex-rédacteur en chef de FR3 Caen, et Ghislaine Ottenheimer, trente-quatre ans, venue d'Antenne 2, eux, étaient bons, alertes, sympathiques.

Quelques réactions des confrères de la « 3 », amicalement perfides, glanées entre petits fours et coupes de champagne : *« Attention à la forme ! C'est comme un article de journal : s'il est mal écrit, le fond ne passe pas ! »* (Geneviève Guicheney, « Soir 3 »). *« Il faut absolument se débarrasser du tunnel que représente le journal régional de 19 h 15, qui casse le rythme »* (Philippe Alfonsi, animateur du nouveau « Vendredi »). *« Tout ça a besoin d'être rodé... »* (Janine Langlois-Glandier, PDG de la chaîne).

Oui, un sacré rodage, pour détrôner Collaro et Bouvard, la concurrence d'à côté. Il faut faire vite, car les glaces se ramollissent.

ALAIN WOODROW.

## Mercredi 7 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF1



**20 h 35 Série : l'Ami Maupassant.**
Six téléfilms proposés par C. Santelli.
« Aux champs » d'après l'œuvre de Maupassant. Réal. et adapt. H. Basle. Avec M. Even, F. Leidgens.

**21 h 40 Passé simple : Ernst Jünger, journal de l'Occupation.**
Réal. E. Cozarinsky. Emission proposée par l'INA.
*En 1940, Ernst Jünger est affecté au commandement militaire de Paris. Niels Arestrup lit des extraits de son journal intime pendant que des images d'archives restituent le Paris de l'époque — ville allemande sur fond d'enfer. Témoignage saisissant, mais surtout réflexion douloureuse sur la position de l'intellectuel, mêlé malgré lui à la folie. Impossible innocence.*

**22 h 40 Performances.**
Magazine culturel de Michel Cardoze.
*Invité : Didier Lockwood et ses musiciens. Au sommaire : l'interactivité (un mot dont on ne connait pas toujours la signification) ; Carolyn Carlson, au Théâtre de la Ville ; Frederika von Stade (les répétitions de la cantatrice) ; l'agenda et la minute rétro.*

**23 h 10 Journal.**

**23 h 25 C'est à lire.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 10 Football : Finale de la Coupe d'Europe.**
En direct de Séville : FC Barcelone-Steaua Bucarest
*La dernière finale de la Coupe d'Europe avait eu lieu à Bruxelles, au stade du Heysel de sinistre mémoire. Espérons que, cette fois, tout se passera sans drame.*

**22 h 15 Magazine : Moi... je.**
De B. Bouthier.
*Le magazine toujours vif de la deuxième chaîne. Rambo à Beyrouth (un sosie de Sylvester Stallone dans Beyrouth dévastée) ; parent battu (que faire lorsqu'on est battu par ses propres enfants ? Une mère témoigne) ; si je serais ministre (l'ambition de certains étudiants) ; lettre d'amour (un amoureux parti sans laisser d'adresse) ; privés de télé (une équipe de télé a prêté un téléviseur à une famille qui n'en avait pas) ; d'accord Léon (l'accordéon n'est plus ce qu'il était).*

**23 h 20 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Variétés : Pollen.**
Emission de J.-L. Foulquier en différé du Bataclan.
*Avec Bernard Lavilliers, Pino Danièle, Patricia Lai, Philippe Leotard, Jean-Marc Torres et Li, les Raoul Petite.*

**21 h 35 Thalassa.**
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
*Profession skipper, reportage de W. Garrit, J. Loiseau et G. Pernoud. Tour d'horizon sur l'ensemble des courses au large et départ de la course Rouen-New-york.*

**22 h 20 Journal.**

**22 h 45 Cinéma : le Bâtard.**
Film français de Bertrand Van Effenterre (1982), avec G. Klein, J. Jezequel, B. Fossey, M. Demongeot, V. Abril.
*Un homme qui n'a pas connu son père et dont la mère, prostituée, vient de mourir, erre du midi de la France aux portes de Paris. Film d'auteur sur le mal de vivre, les amours impossibles, le désenchantement. Un ton curieux.*

**0 h 35 La clé des nombres et des tarots.**

**0 h 40 Prélude à la nuit.**

### FR3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Zorro (redif.) ; 17 h 30, Edgar, détective cambrioleur ; 18 h, Ile de Transe ; 18 h 35, BD 3 ; 18 h 40, Kamikazé impro ; 18 h 55, Croq'soleil ; 19 h, Journal.

### CANAL PLUS

21 h, **Monty Python, sacré Graal**, film de T. Gilliam et T. Jones ; 22 h 35, **Blanche et Marie**, film de J. Renard ; 0 h 10, **Le futur est femme**, film de M. Ferreri ; 1 h 45, Kal ou l'Inde revisitée : Des vaches et des fusées.

### LA « 5 »

20 h 30 **Feuilleton : Flamingo Road** (et à 0 h 10) ; 21 h 20 **Série policière : Inspecteur Derrick..** (et à 1 h 05) ; 22 h 25 **Big Bang**, magazine de la science (et à 2 h 10) ; 23 h 20, **Série : Reptide** (redif.).

### TV 6

14 h 6 Toxic (et à 20 h). 17 h Système 6. 19 h NRJ 6 (et à 23 h).

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Antipodes** : jeunes romanciers d'Afrique.
**21 h 30 Dédale irlandais** : un concert imaginaire de musiques traditionnelles d'Irlande ; le groupe Saint-Jack Tower Fugitives.
**22 h 30 Nuits magnétiques** : la nuit et le moment ; la résistance des femmes.
**0 h 10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** (en direct de la salle Pleyel) : « Praeludium », « Strophes », d'Amy, « Amériques », « Offrandes », de Varèse, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, premier violon R. Daugareil, sol. M. Schearer, soprano.
**23 h 30 Les soirées de France-Musique** : jazz club, avec Francis Lockwood, piano, Jacques Vidal, contrebasse, Aldo Ramano, batterie.

## Jeudi 8 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 30 Feuilleton : la Citadelle.**
De P. Jefferies, et M. Vardy, d'après le roman de A.-J. Cronin, avec B. Cross, G. Thomas...
*Deuxième épisode de ce feuilleton tiré d'un best-seller des années 30.*

**21 h 40 L'enjeu.**
Magazine économique et social, F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
*L'homme du mois : Pierre Pouillot, patron français de Lee Cooper, le jean américain produit par une entreprise britannique. Et : tout pour le client (est-ce bien vrai ?) ; salaire de la peur (les métiers dangereux) ; l'enjeu de l'innovation (une table à dessin pour composer la musique, invention de Iannis Xenakis, et l'orgue à structure variable de Jean Guillou) ; les Italiens arrivent (Carlo De Benedetti, patron d'Olivetti).*

**22 h 55 Journal.**

**23 h 10 C'est à Cannes.**

**23 h 20 Passé simple : le temps détruit, lettres d'une guerre 1939-1940.**
de P. Beuchot.

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Cinéma : la Grande Bagarre de don Camillo.**
Film franco-italien de Carmine Gallone (1955), avec Fernandel, G. Cervi, C. Sylvain, G. Rey, L. Gloria (N.).
*Peppone veut être élu député. Don Camillo intervient dans sa campagne. Des situations qui traînent, qui traînent.*

**22 h 25 Magazine : Planète foot.**
En direct de Font-Romeu, l'actualité du football avec Roger Piantoni.

**23 h 30 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Cinéma : Fedora.**
Film germano-franco-américain de Billy Wilder (1977) avec W. Holden, M. Keller, H. Knef, J. Ferrer, F. Sternhagen, M. Adorf.
*Est-ce seulement la chirurgie esthétique qui donnait à Fedora, la star mythique, une éternelle jeunesse ? Elle vient de mourir. Un producteur avait découvert son secret. Troublant mélodrame d'atmosphère cosmopolite, où Wilder brouille les pistes à plaisir et défend la légende contre la réalité.*

**22 h 20 Journal.**

**22 h 45 Bloc-notes de François Mauriac.**
De 1966 à 1968 : Une politique planétaire.

**22 h 55 Itinéraires autrichiens.**
Série de P. Courtemanche.
*Pour cette dernière promenade en Autriche : le Vorarlberg, les coulisses de la montagne, une province qui s'étend des rives du lac de Constance jusqu'au Mont Piz Buin.*

**23 h 20 La clef des nombres et des tarots.**

**23 h 25 Prélude à la nuit.**

### CANAL PLUS

20 h 35, **le Thé au Harem d'Archimède**, film de M. Charef ; 22 h 25, **Du sang pour Dracula**, film de P. Morissey ; 0 h 5, **le Reour de Buck le loup**, film de L. Fulci ; 1 h 40, Série : le tiroir secret.

### LA « 5 »

19 h 30 **A fond la caisse : Chips** (et à 23 h 25) ; 20 h 30 **Pentathlon, jeu et variétés** (et à 0 h 15) ; 22 h 20 **Mode, etc** ; magazine sur la mode (et à 2 h 15).

### TV 6

14 h, 6 Toxic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Ecrit pour la radio** : « Tourments d'amour », de M. Santanelli. Avec F. Cottençon, P. Laudenbach, M. Rayer...
**21 h 30 Notes en marge**, l'actualité du livre.
**22 h 30 Nuits magnétiques** : la nuit et le moment ; la résistance des femmes.
**0 h 10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** (donné au Grand Palais le 9 mars) : « Serenate a tre » Eurilla e Alcindo », de Vivaldi, par les Musiciens du Louvre, dir. M. Minkowski.
**23 h Les soirées de France-Musique** : Simon Rattle ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

# INFORMATIONS

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 9 MAI**

« Fontaines et moulins à Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (M. Viré).

« La rue Saint-Denis, de Saint-Leu à la tour Saint-Jacques », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais 1, le village Saint-Paul, l'hôtel de la Brinvilliers et l'affaire des poisons », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« La Bourse en activité », 11 h 15, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Une passion royale et aristocratique, la chasse au musée Guénégaud », 14 h 30, 60, rue des Archives.

« Paris disparu : du Palais du roi de Rome au palais de Chaillot », 15 heures, place du Trocadéro, aile du musée des monuments français.

« Exposition Brongniart », 15 heures, 23, rue de Sévigné.

« L'Opéra », 13 h 45, haut des marches gauche (AITC).

« De Houdon à Maillol en passant par Rodin, la sculpture française du dix-neuvième siècle et ses techniques », 16 heures devant entrée exposition (M. Ragueneau).

« Exposition de Rembrandt à Vermeer de Delft », 13 h 30, Grand Palais, entrée Clemenceau (Approche de l'Art).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des Pharaons. Rituel des prêtres et embaumement », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« De la Castiglione à Simone Signoret », 14 h 45, métro Gambetta, sortie avenue Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'Opéra », 15 heures hall d'entrée (M. Pohyer).

« Les Halles aériennes et souterraines », 14 h 45, métro Louvre. Lampes de poche (M. Banassat).

« Jardins et passages secrets autour de la place du Tertre », 15 heures, gare basse funiculaire Montmartre (C.-A. Messer).

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Cité Notre-Dame-Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 30, métro Cité (Les Flâneries).

## CONFÉRENCES

**VENDREDI 9 MAI**

26, rue Bergère, 19 h 30 « L'inconscient et les rêves », séminaire, tél. : 47-70-44-70.

11, *bis*, rue Keppler, 20 h 15 « Karma et la destinée humaine ».

5, rue Largillière, 18 h 30 et 20 h 30 « Le Mont-Saint-Michel », film de la série télévisée « Architecture et géographie sacrée », présentation et débat animés par Jean Phaure.

## EN BREF

### BRIDGE

**JESSIE.** — Les amateurs de bridge peuvent participer actuellement au Festival international de bridge qui se déroule à Juan-les-Pins jusqu'au 12 mai. Grâce à « Jessie », le journal télématique de *Jeu et Stratégie*, chacun devant son minitel, donne par donne, enchère par enchère et carte par carte, peut se poser exactement les mêmes questions qu'à la table et comparer ses décisions (et leurs conséquences) avec celles des plus grands experts. Il leur suffit de taper le 36 15 91 77 et le code Jessie. Jessie sera à Miami en septembre pour les Olympiades.

### PARIS

**COROLLES ET EPINES.** — Durant l'hiver 1985-1986, 67 300 rosiers ont été plantés dans la capitale, ce qui porte à 235 740 le nombre des rosiers qui décorent actuellement squares et jardins. Si les rosiers ont été favorisés, c'est bien pour leurs qualités décoratives, mais aussi pour leur robustesse et la durée exceptionnellement longue de leur floraison (mai à octobre). Les plus beaux jardins de roses sont, évidemment, Bagatelle (de tout temps célèbre pour sa roseraie), le parc Monceau, le Champs-de-Mars, le Parc floral de Paris (12e), le square Georges-Brassens (15e), le square Willette (18e) et le parc Sainte-Perrine (16e).

### RELIGION

**UNE OBOLE POUR RADIO-NOTRE-DAME.** — Pour réaliser ces 111 heures d'émissions hebdomadaires (5 772 par an), Radio-Notre-Dame emploie deux salariés et cent quatre-vingts collaborateurs bénévoles. Ce qui demande 3 millions de francs par an, équivalent du budget d'une grosse paroisse. C'est pourquoi elle lance un appel à la générosité de ses 150 000 auditeurs qui, l'an passé, avaient assuré par leurs dons et cotisations plus de la moitié de ces charges.

★ **Les donations sont déductibles fiscalement. Elles sont à adresser à Radio-Notre-Dame, 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris. CCP 86-87-25-X Paris.**

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 mai à 0 heure et le jeudi 8 mai à minuit.**

**Situation générale :**

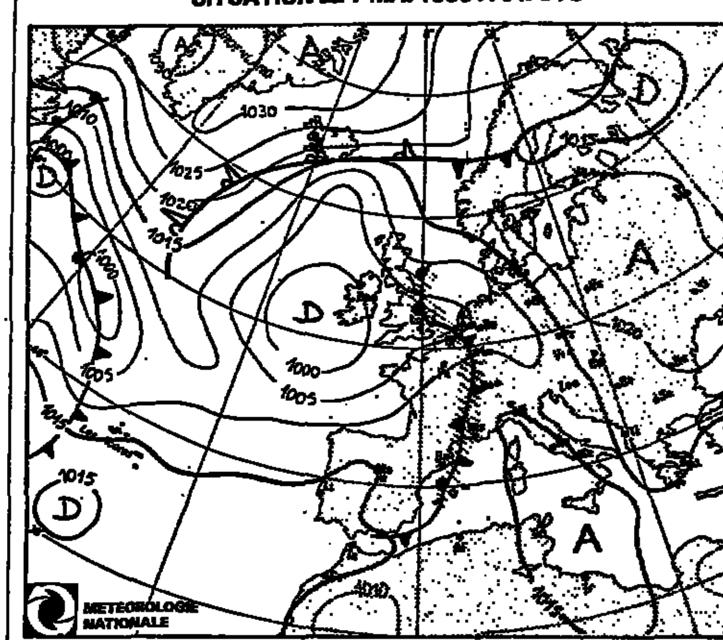
Retour progressif à des conditions anticycloniques sur la France, qui atténueront l'activité des perturbations peu à peu rejetées vers le Nord.

**Jeudi :** Le matin, quelques pluies résiduelles subsisteront encore sur le nord des Alpes et du Jura qui cesseront rapidement. Quelques averses aussi, mais plus rares, se produiront le long des frontières du Nord et du Nord-Est. Ailleurs le ciel peu nuageux règnera mais des brumes et des brouillards se seront formés sur les régions du Sud-Ouest, au Centre, au Bassin parisien et au Nord-Est. Sur le Nord-Ouest, également quelques brumes, tandis que sur le Sud-Est et la Corse, il fera beau.

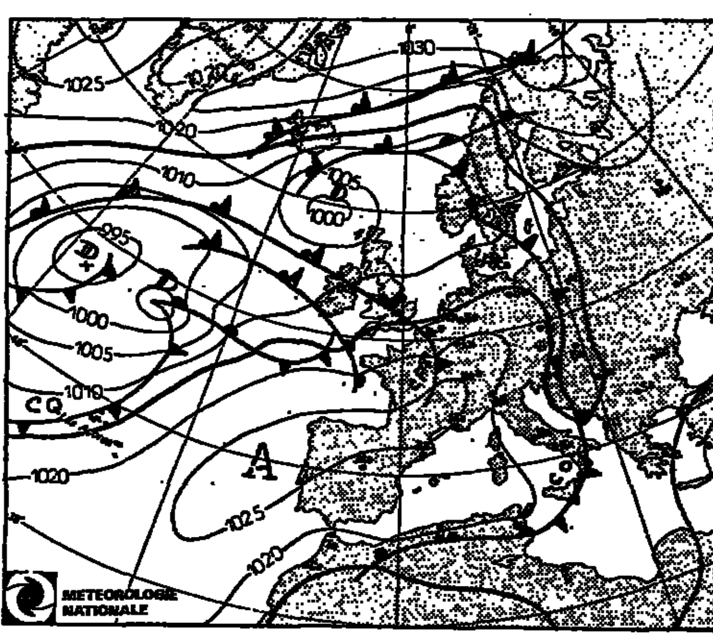
En début de matinée, des nuages envahiront d'abord les régions côtières de l'Atlantique, puis gagneront au cours de la journée les régions du Nord-Ouest au Centre, au Bassin parisien puis au Nord et en Champagne-Ardennes. Ils ne seront accompagnés que de faibles pluies éparses, surtout le long des côtes de la Manche. Ailleurs, le beau temps se maintiendra, et se rétablira dans l'après-midi, après les passages nuageux, sur les régions du Bordelais et du Limousin.

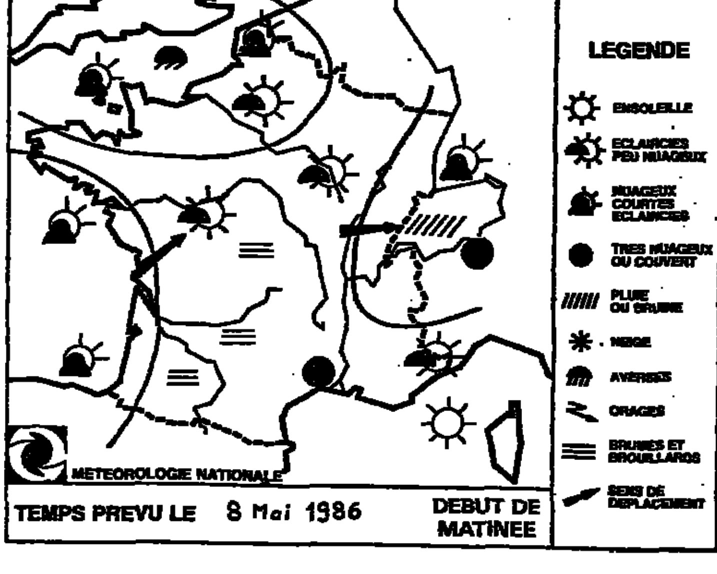
Les températures minimales, stationnaires ou en légère baisse, s'étageront entre 4 et 9 degrés, atteignant 12 à 14 degrés le long des côtes méditerranéennes. Les températures maximales seront plutôt en légère baisse, de l'ordre de 12 à 19 degrés sur la moitié nord-ouest, et de 18 à 22 degrés sur la moitié sud-est. Le vent de secteur sud-ouest sur une grande partie du pays sera faible à modéré.

SITUATION LE 7 MAI 1986 A 0 h UTC




PRÉVISIONS POUR LE 9 MAI A 0 h UTC




**TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé**

| FRANCE | max. | min. | temps |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 18 | 11 | S |
| BIARRITZ | 15 | 9 | N |
| BORDEAUX | 16 | 7 | N |
| BOURGES | 17 | 4 | N |
| BREST | 12 | 7 | A |
| CAEN | 13 | 6 | S |
| CHERBOURG | 12 | 6 | N |
| CLERMONT-FERR. | 18 | 8 | N |
| DIJON | 18 | 10 | C |
| GRENOBLE St-M-H | 24 | 12 | P |
| LILLE | 18 | 8 | S |
| LIMOGES | 15 | 5 | A |
| LYON | 17 | 11 | P |
| MARSEILLE-MAR. | 19 | 15 | C |
| NANCY | 23 | 11 | C |
| NANTES | 15 | 8 | A |
| NICE | 17 | 14 | N |
| PARIS-MONTS. | 19 | 7 | S |
| PAU | 15 | 5 | S |
| PERPIGNAN | 23 | 10 | C |
| RENNES | 14 | 6 | N |
| ST-ÉTIENNE | 18 | 9 | P |
| STRASBOURG | 25 | 12 | P |
| TOURS | 15 | 7 | P |
| TOULOUSE | 17 | 5 | B |
| POINTE-A-PITRE | 32 | 13 | S |

| ÉTRANGER | max. | min. | temps |
|---|---|---|---|
| ALGER | 25 | 10 | N |
| AMSTERDAM | 16 | 10 | P |
| ATHÈNES | 21 | 16 | C |
| BANGKOK | 33 | 24 | C |
| BARCELONE | 21 | 11 | S |
| BELGRADE | 22 | 10 | S |
| BERLIN | 26 | 15 | S |
| BRUXELLES | 18 | 10 | S |
| LE CAIRE | 30 | 21 | S |
| COPENHAGUE | 19 | 10 | S |
| DAKAR | 25 | 19 | S |
| DELHI | 42 | 25 | S |
| DJERBA | 23 | 16 | S |
| GENÈVE | 21 | 11 | A |
| HONGKONG | 27 | 23 | C |
| ISTANBUL | 16 | 9 | S |
| JÉRUSALEM | 24 | 14 | S |
| LISBONNE | 17 | 10 | N |
| LONDRES | 17 | 7 | P |
| LOS ANGELES | 22 | 12 | S |
| LUXEMBOURG | 20 | 9 | C |
| MADRID | 16 | 5 | C |
| MARRAKECH | 27 | 12 | N |
| MEXICO | 26 | 12 | B |
| MILAN | 22 | 14 | C |
| MONTRÉAL | 15 | 7 | N |
| MOSCOU | 12 | 1 | N |
| NAIROBI | 26 | 16 | P |
| NEW-YORK | 32 | 12 | ? |
| OSLO | 15 | 7 | S |
| PALMA-DE-MAL. | 20 | 11 | N |
| PÉKIN | 30 | 14 | N |
| RIO-DE-JANEIRO | 31 | 22 | S |
| ROME | 20 | 12 | B |
| SINGAPOUR | 28 | 25 | C |
| STOCKHOLM | 21 | 7 | N |
| SYDNEY | 23 | 15 | S |
| TOKYO | 19 | 14 | N |
| TUNIS | 24 | 12 | N |
| VARSOVIE | 21 | 5 | S |
| VENISE | 20 | 17 | N |
| VIENNE | 25 | 14 | S |

| A | B | C | N | O | P | S | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | couvert | nuageux | orage | pluie | soleil | tempête | neige |

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# « SERVICES »

## MODE

### Peaux de pêche

Fonds de teint ou crèmes teintées, le choix se précise aux premiers beaux jours, quand la lumière cruelle ternit encore les visages blafards. D'après une étude de la Fédération française de l'industrie de parfumerie, de beauté et de toilette, réalisée sur trois mille femmes de seize ans à soixante-cinq ans et plus, 41 % des interrogées utilisent un fond de teint, 14 % des crèmes teintées, ces proportions se retrouvant à tous les niveaux d'âge. Il est vrai que depuis ce sondage de 1982, les crèmes bénéficient d'une avance technologique, le marché américain bénéficiant des achats de la moitié des consommatrices. Sur le plan des affaires, les statistiques relèvent, pour 1984, la production en France de 8 108 000 unités de fond de teint, représentant des ventes de 200 250 000 francs et 2 590 00 unités de crème teintée, soit 58 661 000 francs. Les ventes témoignent de la vitalité des parfumeurs détaillants suivis par les grandes surfaces, notamment en classiques.

Surtout utilisés l'hiver, les fonds de teint sont des produits de base à appliquer sur une fine *crème de jour. Ils fixent le maquillage* et assurent sa durée, en contact direct et prolongé avec l'épiderme, qu'il doit, en outre, protéger des agressions du milieu ambiant.

Créé à la veille de la guerre à Hollywood par les maquilleurs et les coiffeurs des stars du cinéma, le *pancake* épais et couvrant est utilisé pour remodeler les visages à l'écran. Les Américaines l'adoptent, puis les Françaises. *Les premières émulsions fluides* sont mises au point dans les années 60 par Revlon, Gemey, Christian Dior, Lancôme entre autres. A leur suite se dévelop*pent les fonds de teint légers et* crémeux, plus mats.

Le japonais Shiseido inaugure la série des crèmes nourrissantes teintées, suivi par Héléna Rubinstein en 1985, et Yves Saint Laurent entre dans la danse. Enfin, Clarins, le spécialiste des produits de soins à usages multiples, choisit ce créneau pour aborder la *couleur dans* une dynamique qui l'amène au marché japonais.

Parmi les variantes, Estée Lauder et Clinique lancent les gels, tandis qu'Elisabeth Arden et Shiseido proposent des compacts, *l'un s'appliquant à sec, l'autre à l'éponge humide.* Chanel, pour sa part, joue le sur-mesure, un fond de teint fluide s'éclaircissant à volonté grâce à *un flacon de blanc universel* utilisable comme anti-cernes.

Elisabeth Arden met en vente ces jours-ci se mousse en aérosol dont la texture se situe entre le classique et la crème teintée. Très fluide et légère, elle est économique et couvrante, une couche suffisant pour la journée et le soir sur une peau claire. Elle *existe en huit coloris, du presque* blanc comme on le porte au Japon aux tons cuivrés préférés des métisses. Importée des Etats-Unis, 140 francs les 50 grammes.

« Vive la mariée ! » est le thème d'une campagne de presse de... Pronuptia. L'affaire, cotée en Bourse sous la présidence de Gérard Labouze, *prend* la défense des couples mariés auprès des pouvoirs publics, notamment sur le plan fiscal où, reprend-il, les concubins jouissent de privilèges exorbitants. Résultat : une chute de 30 % du nombre de mariages en onze ans.

La société vient de conclure *un accord avec le Printemps*, portant l'ouverture, le 26 mai, du Coin Pronuptia, boulevard Haussmann, bientôt suivi des magasins de Rennes, Lille, Metz et Nancy.

NATHALIE MONT-SERVAN.

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 4220

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | |
| IV | | | | | ■ | | ■ | | ■ |
| V | | | | ■ | | | ■ | | |
| VI | | | | | ■ | | | ■ | |
| VII | | ■ | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | ■ |
| X | | ■ | | | ■ | | | ■ | |
| XI | | | | ■ | | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Qualifie une personne qui n'a qu'une parole. – II. Stimuler à coups de pied. – III. Suite royale. – IV. Action d'éclat. – V. Mis de côté sans avoir été épargné. Pistolet *sous* une forme réduite. Caractères typiquement urbains. – VI. Peut indiquer à quelqu'un le chemin à suivre. Quelque chose de facile. – VII. Ne *sont pas du genre à travailler sans* arrêt. – VIII. A donc fait l'objet d'un contrôle très strict. – IX. Qualifie une préparation à base de chair tendre. – X. Négation. Gisement de *pierres précieuses.* – XI. Lieu de travail ou lieu de grève. A donc été remis à sa place.

**VERTICALEMENT**

1. La meilleure manière pour un corps de retrouver des forces. – 2. Eteint le feu. Symbole. – 3. Créent une forte agitation ou entraînent un état de faiblesse. – 4. Niveau d'essences. Attire les petits cochons, entre autres. – 5. Se coucher avec les poules ou se lever avec le coq. Séparation de corps. – 6. On ne peut donc y pénétrer qu'avec une bonne clé. – 7. Une « entrée » pourvue de belles colonnes. *Une petite pause que l'on* peut accorder à des pieds. – 8. Passage pour piétons. Appelle de la forêt. – 9. Est bon à mettre au râtelier. On peut la trouver saumâtre. *Doit normalement rentrer.*

**Solution du problème n° 4219**

*Horizontalement*

I. Incendies. – II. Nier. Ivre. – III. Cétoines. – IV. Es. Todt. – V. Cocotte. – VI. Team. Néon. – VII. Eclat. Ré. – VIII. Longuet. – IX. Pâte. Ut. – X. Ait. Usure. – XI. Trépasser.

*Verticalement*

1. Inceste. Pat. – 2. Niés. Eclair. – 3. Cet. Calotte. – 4. Erotomane. – 5. Ioc (coi). TG. UA. – 6. Dindon. URSS. – 7. Ivette. Us. – 8. Ers. Torture. – 9. Se. Pêne. Ter.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 5 et mardi 6 mai :

DES DÉCRETS

● N° 86-730 du 2 mai 1986 relatif aux attributions du secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la francophonie.

● N° 86-731 du 2 mai 1986 relatif aux attributions du secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie, des PTT et du tourisme, chargé du tourisme.

Sont publiés au *Journal officiel du mercredi 7 mai 1986 :*

DES ARRÊTÉS

● Du 2 mai 1986 relatif aux *modalités* d'attribution du brevet des collèges aux candidats des classes de troisième des sections internationales de collège et de troisième des établissements franco-allemands ;

● Du 18 avril 1986 modifiant l'arrêté *du 10 mars 1986 relatif* à la rémunération des étudiants en pharmacie ;

● Du 21 avril 1986 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part au concours ouvert en 1986 pour l'entrée à l'Ecole normale supé*rieure* (section des lettres, groupes L et S).

## EN BREF

### ÉCHANGES

TROIS MOIS EN ONTARIO. – *L'AFS-Vivre sans frontière* propose aux jeunes de quatorze à dix-huit ans en août 1986 de vivre trois mois en Ontario. Ils partageront la vie d'une famille et suivront les cours dans une école ontarienne, assistés par les bénévoles de l'AFS-Vivre sans frontière et les coordinateurs locaux canadiens. En retour, les familles françaises reçoivent dans les mêmes conditions le correspondant canadien de leur enfant en mars 1987. *La participation financière de la famille est fixée* en fonction de ses revenus dans une fourchette allant de 7 000 FF à 9 500 FF. Ce forfait couvre les déplacements, l'enca*drement et les assurances.*

★ **Inscriptions avant le 10 mai : AFS-Vivre sans frontière, 93, rue des Vignobles, 75020 Paris. Tél. : (16) (1) 43-48-82-28.**

### JEUX DE ROLES

*L'HISTOIRE EN FIGURINES.* – Les grandes compagnies de l'Est parisien (club de Wargame et de jeu de rôles) organisent, sous le haut patronage de la mairie de Paris, les finales de la coupe d'Europe *du jeu d'his*toire avec figurines, les samedi 10 et dimanche 11 mai 1986, de 10 heures à 19 heures, à la salle des fêtes de la mairie du douzième arron*dissement, avenue Daumesnil.* Métro : Dugommier.

### VACANCES

*EVASION PAR « EVATEL ».* – Les candidats au voyage qui désirent connaître les tarifs aériens les plus modérés sélectionnés pour plus de cent destinations peuvent désor*mais consulter « Evatel »*, accessible sur tous les minitels de France depuis avril 1986. Trois rubriques principales : les vols à tarifs préférentiels ; comment se préparer... se documenter, et partir autrement : bourses, chantiers, jobs, résidences. Il suffit de composer le 36-15-91-77, puis le code ASPAR.

★ **Evatel, service télématique touristique, 77, avenue Félix-Faure, 92000 Nanterre, 42-04-07-34.**

# LE CARNET DU Monde

## Naissances

– Katrin et Idir
CHIBANE-EUGSTER
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Damien,**

à Poissy, le 27 avril 1986.

– Maître François SAGE
et M^me, née Françoise Siboni,
Renaud, Davina et Marie,
ont la joie d'annoncer la naissance de

**François-Xavier.**

Paris.
Sarlat-en-Périgord.

– Axelle MALDIDIER
et Marc SECLIN
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Coline,**

le 18 avril 1986.

## Décès

– *M^me Lucien Fouquet,*
ses enfants et petits-enfants,
M. Claude Ehrhardt
*et ses enfants,*
M. et M^me Michel Ehrhardt,
ont la douleur de faire part du décès de

**Jeanne BONHOURE,**
chancelier des affaires étrangères,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 3 mai 1986, à Port-Marly, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 6 mai, dans l'intimité, au temple protestant du Vésinet, et l'inhumation au nouveau cimetière de Chatou.

*« Que ton nom soit sanctifié. »*

48, avenue Foch,
78400 Chatou.
96, rue de la Fontaine-au-Roi,
75011 Paris.

– **Claudine BOULAY JAGER**

nous a quittés le 30 avril 1986 à Lattaquié en Syrie.

Elle a été inhumée à Mondoubleau (41170), le 6 mai 1986.

Tous ceux qui l'ont connue en conserveront un souvenir merveilleux, son époux Patrick Jager, sa famille, ses amis français et ses amis syriens.

12, Charleville-sous-Bois,
57220 Boulay.

– M^me Burstin Stora,
son épouse,
M. et M^me Altschuller,
M. et M^me Sam Burstin,
ses frère et sœur,
M^lle Renée Stora,
sa belle-sœur,
M. et M^me Henri Lazar,
Gilbert et Michèle Burstin,
M. et M^me Roger Cheret,
ses neveux et nièces,
Emmanuel, Juliette, Pauline, Catherine et Barbara,
ses petits-neveux,

ont la douleur de faire part du décès, le 2 mai 1986, à *Marseille*, de

**M. le docteur Jacques BURSTIN,**
psychiatre,
membre
de la Société médico-psychologique.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mardi 6 mai au cimetière parisien de Bagneux.

– La princesse Donna Cyprienne del Drago, née Charles-Roux,
ses enfants, petits-enfants et toute sa famille,
*Don Clemente et* Donna Noëlle del Drago,
Don Rodolfo del Drago,
Don Marcantonio del *Drago*,
M^me François Charles-Roux,
Le révérend père Jean Charles-Roux,
M. et M^me Gaston Defferre,
ont la douleur de faire part de la mort du

**prince Don Marcello del DRAGO,**
ambassadeur d'Italie,

survenue à Rome, le 28 avril 1986.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Rome, le 30 avril, en la basilique des Saints-Apôtres.

81, piazza Santi-Apostoli,
Rome.

– Montgeron, Saint-Etienne, Bois-Guillaume,

M^me René Guérin,
Les docteurs Jean-Claude et Odile Guérin, et leurs enfants,
Pierre et Josette Guérin et leurs enfants,
Jean-Claude et Christine Roué et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. René GUÉRIN,**
*ingénieur Arts et métiers (Lille 26),*
diplômé de l'Institut de chimie de Lille,

survenu à *Rome*, le *20 avril 1986*, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Montgeron (Essonne) le 28 avril.

– M. Roger Hetroy,
son époux,
M. et M^me Daniel Bolus,
M. et M^me Jean-Luc Hetroy,
M. et M^me *Gilles Ceron*,
M. et M^me François Hetroy,
ses enfants,
Olivier, Frédéric, Delphine,
Virginie, Emmanuelle,
Nicolas, Jérôme, Emilie,
Sébastien, Guillaume,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**M^me Roger HETROY,**
**née Francine Buisson.**

survenu accidentellement le 5 mai 1986,

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 mai à 10 h 30 en la chapelle Notre-Dame-de-Compassion, place de la Porte-des-Ternes, Paris-17^e.

17 *bis*, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Henri Lecomte,
sous-directeur honoraire au ministère des affaires *culturelles*,
son époux,
Madeleine Chomaret,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Lucienne LECOMTE,**
**née Galand,**
**adjoint d'enseignement honoraire,**
**officier des Palmes académiques,**

survenu à son domicile, à Paris, le 4 mai 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année, après une très longue et pénible maladie.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la faculté de médecine de Paris.

8, rue du Docteur-Heulin,
75017 *Paris*.

– **Jean TRONCHON**
a rejoint la maison du Père ce dimanche 4 mai 1986, dans sa soixante-dix-septième année.

Son épouse Jeanne,
Ses enfants Pierre, Marie-Claude, Louis (prêtre), Jacques (franciscain), Bernadette et Jean-François,
leurs conjoints et leurs enfants,
Ses parents, alliés et amis,
vous invitent à prier pour lui.

La messe paroissiale de la Versanne (Loire), le dimanche 11 mai à 9 h 30, sera célébrée à son intention.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale selon sa volonté.

42220 La Versanne.
23, avenue de Rochetaillée,
42100 Saint-Etienne.



## Remerciements

– M^me Henri de France,
M. et M^me de France-Truong,
*Et toute leur famille,*
très touchés des marques de sympathie témoignées lors de la disparition de

**M. Henri de FRANCE.**

Dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur grande peine par leur présence, leurs messages ou leur envoi de fleurs.

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux innombrables témoignages d'amitié et de sympathie *qui l'ont profondément émue*, M^me Jean-Jacques Gautier, demande que l'on veuille bien trouver ici l'expression de son immense gratitude.

## Anniversaires

– Pour le quatrième anniversaire de la *mort* de

**Paul-Jean BENOIT,**
conservateur des Eaux et forêts,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– A l'occasion du cinquième anniversaire du décès de

**M^me Dyna SLOTKIN,**

Sa *famille* et ses *amis se réuniront* le jeudi 8 mai pour se recueillir sur sa tombe.

Rassemblement à 11 heures précises à la porte principale du cimetière de Bagneux.

## Communications diverses

– L'assemblée générale de l'Association des anciens élèves du lycée Henri IV, se réunira au lycée, 23, rue Clovis à Paris-5^e, le jeudi 22 mai 1986 à 18 heures et sera suivie du banquet tra*ditionnel dont l'hôte* d'honneur sera M. Jean Sirinelli, président de la Commission nationale française pour *l'UNESCO. Adresser les inscriptions* à M. Jean-Claude Georgin, 19, rue de Lille, 75007 Paris, en y joignant un chèque bancaire ou postal *libellé* au nom de l'Association (CCP 37607 H Paris), de 200 F par personne (dîner et frais d'organisation), 80 F pour les anciens élèves ayant moins de vingt-cinq ans.

## Soutenances de thèses

**DOCTORATS D'ÉTAT**

– Université Bordeaux-III, mercredi *14 mai, à 14 h 30, salle 201, M. Moulay* Belhamissi : « Marine et marins d'Alger à l'époque ottomane (1518-1830). »

– Université Bordeaux-III, jeudi 15 mai, à 14 h 30, salle des Actes, M. Jean-Paul Charrie : « Villes et bourgs en Agenais. :

– Université Paris-V, vendredi *16 mai*, à *9 h 30, salle* 224, *M^me Colette* Villey : « Le défi prostitutionnel. »

– Université Paris-V, lundi 12 mai, à 15 heures, salle Gréard, M^lle Renée Roulet : « La formation professionnelle, carrefour des enjeux sociaux implicites de la promotion. »

– Université Paris-VIII, lundi *12 mai, à 13 heures, salle F 288*, M. Jean-François Thirion : « Du karaté au Taido, sport, art martial ou nouvelle manière d'être. »

– Université Paris-III, mercredi 14 mai, à 14 heures, salle Bourjac, M. Mahmoud Ziadeh : « Formes nouvelles de la culture en Egypte sous les effets de l'expédition de Bonaparte. »

– Université Paris-III, jeudi 15 mai, à 14 h 30, salle Bourjac, M. Baydallaye *Kane : « La peine de mort dans le théâ*tre de Shakespeare. »

– Université Paris-III, vendredi 16 mai, à 14 heures, salle Bourjac, M. Guy Rosa : « Victor Hugo. Le droit à la parole. »

– Université Paris-V, vendredi 16 mai, à 15 h 30, salle 225, M. Abdellah Herzenni : « L'aménagement hydro-agricole de la Moyenne-Tessaout. »

– Université Paris-V, vendredi *16 mai, à 9 heures, salle Louis-Liard*, M. Dominique Desjeux : « Entre l'effet de structure et l'effet d'acteur. Essai sur des dynamiques sociales en France noire et à Madagascar. »

Le Monde

# EDUCATION

## L'invention de la décentralisation

**La décentralisation mise en place dans l'éducation nationale depuis le 1er janvier, a encore des effets limités. Mais elle donne envie à certains d'aller beaucoup plus loin.**

QUELQUE chose a changé dans l'éducation nationale depuis le 1er janvier dernier. Un changement essentiel et pourtant presque imperceptible de l'extérieur. Ce jour-là, le système éducatif français a rompu symboliquement avec le jacobinisme, pour entrer dans une ère nouvelle : celle de la décentralisation. Des mois de négociations et d'hésitations ont abouti à une batterie impressionnante de lois et de textes réglementaires dont la gauche se flatte d'avoir pris l'initiative.

L'éducation nationale cède aux collectivités locales la construction et la gestion des établissements du second degré (départements pour les collèges, régions pour les lycées), mais elle conserve des prérogatives fondamentales : définition des programmes, délivrance des diplômes et nomination des professeurs. Résultat attendu : rapprocher les centres de décision des usagers de l'école ; renforcer leur participation à la gestion, et leur contrôle sur des décisions désormais plus transparentes, car débattues dans des assemblées élues pouvant avoir leur propre politique scolaire.

Cette petite révolution, à peine annoncée, a réveillé les vieilles craintes du milieu enseignant : le service public n'allait-il pas être soumis aux manœuvres de féodalités politiques locales ? Les décisions et les hommes remis en cause à chaque élection ? L'école envahie par les parents et les patrons ? Mais les cauchemars n'ont pas duré. Les proviseurs de lycée, qui avaient tremblé en apprenant qu'un élu local présiderait les conseils d'établissement ont eu raison de l'audace décentralisatrice du gouvernement : ils en conservent finalement la présidence. *« Nous aurions dû faire des courbettes aux élus ; la manne serait tombée en fonction de la couleur de notre carte syndicale »*, frissonne rétrospectivement l'un deux. De même, l'idée de M. Savary de laisser les régions choisir une partie des programmes d'enseignement a été abandonnée.

### Susceptibilités

Après quelques mois de pratique, cette décentralisation respectueuse des situations acquises semble avoir été acceptée — et pas seulement comme un mal nécessaire — par les principaux intéressés. La forteresse Education nationale a baissé le pont-levis pour laisser pénétrer un changement qui bouleverse quelques-unes de ses sacro-saintes règles hiérarchiques, modifie les circuits du pouvoir et la livre aux regards extérieurs. *« Après une période d'inquiétude massive, les chefs d'établissement ont adopté une attitude sereine et loyale,* note M. Gaston Toussaint, inspecteur général de la vie scolaire et président de l'Association française des administrateurs de l'éducation (AFAE). *Ils font au mieux avec la décentralisation et considèrent qu'elle peut être positive. »* Un récent colloque de l'AFAE a confirmé la relative ouverture des gestionnaires du système éducatif, d'accord pour analyser la décentralisation comme un *« mouvement irréversible »* — certains caressant même des rêves plus audacieux comme le recrutement local des enseignants... et des élèves.

Pour l'heure, l'intrusion des élus dans les décisions a surtout modifié les relations entre les chefs d'établissement, dernier maillon de la chaîne administrative, et leurs supérieurs (inspecteurs d'académie et recteurs), au risque de froisser quelques susceptibilités. Les recteurs se sont ainsi irrités du fait que les proviseurs de lycées et les principaux de collèges puissent répondre directement aux demandes d'information formulées par les élus. Il a fallu deux circulaires pour fixer les limites à ne pas franchir : les chefs d'établissement peuvent s'adresser directement aux élus pour des questions ponctuelles, mais, si leur réponse engage l'Etat, elle devra être adressée au recteur, qui décidera ou non de transmettre. Ce type de réglementation tatillonne fait dire à certains élus que, en matière de décentralisation, l'Etat, par administration interposée, a repris d'une main ce qu'il venait d'accorder de l'autre.

Les chefs d'établissement ont dû céder quelques compétences (vote du règlement intérieur, répartition des élèves dans les classes...), et leurs tâches ont été alourdies par la multiplication de leurs interlocuteurs. Ils tentent néanmoins de tirer parti du nouveau système pour conquérir quelque liberté à l'égard de leur hiérarchie.

Conséquence de cette autonomie : les établissements sont beaucoup plus exigeants à l'égard des collectivités locales qu'ils ne l'étaient face à l'Etat. *« Des demandes de financement refusées ressortent des placards. Nous sommes assaillis »*, constate-t-on à la région Nord-Pas-de-Calais. Psychologiquement, la décentralisation signifie « moyens accrus », car il paraît invraisemblable que des élus locaux tolèrent de laisser des établissements dans l'état de délabrement où l'Etat les a maintenus jusqu'à présent. Pour engager les travaux les plus urgents, tout en programmant des équipements neufs, certaines régions ont dû augmenter leurs impôts.

Pour tempérer les revendications des usagers, elles ont aussi insisté, non sans raison, sur le « cadeau empoisonné » fait par l'Etat avec ce patrimoine immobilier immense, mais qui prend l'eau de toutes parts. Ainsi 83 % des 471 lycées d'Ile-de-France nécessitent des travaux de sécurité de première urgence, selon le conseil régional (2). Dans le département du Nord, 11 des 201 collèges ne sont pas construits en dur. Même si la baisse des prix du pétrole élargit la marge de manœuvre des gestionnaires (le chauffage absorbe entre 60 % et 90 % du budget de fonctionnement des établissements), ils ont à tenir compte de ce déplorable état des lieux.

*Face à cette réalité*, les nouveaux pouvoirs des collectivités locales sont restreints. Pour ne froisser personne, le législateur a affirmé le principe des « compétences partagées ». L'Etat a conservé les prérogatives essentielles en matière de pédagogie et de gestion des personnels, qui lui permettent, en fait, de bloquer la plupart des initiatives locales. Si une région décide d'ouvrir de nouvelles classes dans un établissement déterminé, l'Etat peut l'en empêcher en refusant d'affecter les enseignants nécessaires. Mais, à l'inverse, le préfet ne peut donner son aval à la construction d'un lycée ne figurant pas au schéma prévisionnel des formations voté par le conseil régional.



NICOLAS VIAL

### Par la barbichette

Faute d'un choix clair entre centralisation et décentralisation, on a instauré un système de concertation et de gestion des conflits, démocratique mais très complexe. Comme le dit un fonctionnaire régional, *« chacun se tient par la barbichette »*.

Le point d'équilibre est plus difficile à trouver là où les interlocuteurs — collectivités locales, éducation nationale, Etat — hésitent à mettre en commun leur savoir-faire (certaines régions ont dû mendier dans les rectorats les statistiques indispensables pour établir leur schéma des formations) et même à dialoguer (un rectorat crée d'autorité une section de langues rares dans un lycée et présente ensuite l'ardoise à la région sans l'avoir consultée). Le dialogue peut être d'autant plus malaisé que les administrations ne sont pas stratifiées sur un modèle identique. Ainsi, l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation, n'a pas les pouvoirs suffisants pour traiter avec son partenaire naturel, le conseil général. D'où la nécessité d'une déconcentration poussée (3) dans une administration où la carrière de la plupart des enseignants, mais aussi des personnels de service, reste gérée à Paris, rue de Grenelle.

Limitée, imparfaite, balbutiante, la décentralisation scolaire modèle 86 a néanmoins permis à certains départements et régions d'esquisser une politique de l'éducation conforme à la sensibilité localement majoritaire.

Le Nord - Pas-de-Calais et sa majorité de gauche ont empoigné à bras le corps les nouvelles compétences accordées. Une centaine de personnes travaillent dans les nouveaux services régionaux, qui associent formation initiale et continue (36 % du budget régional). La création ou l'extension de vingt lycées en cinq ans, dans la perspective des *« 80 % d'une classe d'âge au niveau bac en l'an 2000 »* fixée par M. Chevènement, a été l'un des thèmes électoraux de la gauche pour le scrutin régional du 16 mars. La région, qui n'a pas encore adopté son SPF (schéma prévisionnel de formation), soumis à une vaste concertation, sait qu'elle devra faire *« plus vite et mieux que l'Etat »*. Président socialiste du conseil régional du Nord, M. Bernard Derosier n'a pas hésité, en février dernier, à malmener ses amis du gouvernement d'alors en exprimant sa ferme volonté de *« revenir petit à petit sur le lent délaissement dont l'éducation était l'objet »*.



### Politiques régionales

Cette distance vis-à-vis de l'Etat se retrouve dans une région d'opposition, Rhône-Alpes, dont le vice-président chargé de l'éducation, le docteur Guy Poirieux, maire UDF de Montbrison (Loire), estime aujourd'hui que *« le gouvernement ne doit pas créer d'illusion »* en matière de désectorisation. Libéralisme oblige, Rhône-Alpes a choisi de constituer une équipe éducation ultra-légère (sept permanents), afin de *« ne pas créer une administration parallèle »* et de laisser un rôle déterminant aux élus.

Elle a été la première région à voter, dès juillet 1985, son schéma des formations, qui proclame la mobilisation contre les sorties prématurées du système scolaire par une meilleure adaptation des cursus aux capacités des jeunes. Pour les élèves qui « décrochent », des formations pratiques, définies avec les professionnels locaux et débouchant sur des diplômes régionaux, pourraient être mises en place. On est loin de la simple gestion des bâtiments scolaires, dans cette région qui se dit prête à pousser beaucoup plus loin la décentralisation, dans les domaines de la pédagogie et de la gestion du personnel, sans crainte de mécontenter la FEN.

De tels projets ne devraient pas déplaire au nouveau ministre, qui aime à rappeler son action d'élu local et régional en matière d'éducation. Depuis qu'il est repassé du côté du pouvoir central, M. Monory ne semble pas avoir oublié les collectivités locales... mais, surtout, pour solliciter leur participation financière. Il s'apprête à réunir les présidents de conseils généraux pour qu'ils s'engagent à rénover les collèges délabrés, puis à passer un pacte avec les présidents des régions qui s'engageraient à créer 100 000 places nouvelles dans les lycées en trois ans. En échange, l'Etat créerait les postes d'enseignants correspondants.

Une conception malgré tout prudente de la décentralisation, limitée ici à ses aspects financiers. L'actuel ministre était plus ambitieux lorsqu'il proposait, en mai 1985, dans ses « douze mesures pour rétablir la confiance », de *« confier la responsabilité de l'enseignement public aux collectivités locales (...) »*

PHILIPPE BERNARD.

(1) Depuis Jules Ferry, les communes ont des compétences analogues pour les écoles primaires.

(2) Voir l'article « Misère des lycées parisiens » dans *le Monde* du 28 novembre 1985.

(3) Un rapport sur ce thème, demandé par M. Monory à Mme Alliot-Marie, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement, devrait être rendu public dès la fin mai.

---

DÉBAT

## Le sac du printemps

***Pour le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, la décision de M. Monory de supprimer les professeurs de collège est un « règlement de compte ».***

par JACQUES POMMATEAU (*)

AU cours de sa conférence de presse du 28 avril, le ministre de l'éducation nationale a rappelé, comme le premier ministre, que notre système éducatif était parmi les meilleurs du monde... En foi de quoi il s'attache à le bouleverser, de fond en comble, par une succession de réformes engagées à un rythme endiablé.

Mais faut-il parler de réformes, de contre-réformes ou de la « mise à sac » d'une institution ?

Le mot orchestre, c'est celui d'abrogation. Ainsi dans l'enseignement supérieur, où, au mépris des règles élémentaires d'un Etat de droit, l'autorité recommande de ne pas appliquer une loi de la République. Le texte qui la remplacera n'est pas écrit et ne sera pas voté par le Parlement avant plusieurs semaines ou plusieurs mois.

*Ainsi pour la recherche* — une autre priorité nationale — qui est anéantie par les « économies budgétaires » du mois d'avril.

Ainsi encore dans les lycées, où il faut effacer les textes de 1985, ou du moins réaliser de nouvelles études avant de les appliquer.

### Nous sommes prêts...

Enfin, vient le tour du collège : en guise de réforme, le ministre prononce l'éloge funèbre des PEGC — règlement de compte avec une catégorie — alors que la rénovation entreprise se poursuit, que les programmes et instructions officielles sont maintenus.

*Il faudrait un interlocuteur* ouvert au dialogue, exempt d'esprit partisan, pour lui expliquer que le devenir des enfants et des adolescents passe, avant tout, par un projet global et progressif. *Se donner des objectifs*, c'est avant tout prendre tous les élèves là où ils sont, pour les conduire le plus loin possible. Le collège n'est pas un début de la vie scolaire et professionnelle. C'est bien autre chose que l'antichambre des lycées. Le collège, c'est l'ultime maillon de la scolarité obligatoire : tous les jeunes sont accueillis depuis la maternelle jusqu'à la fin de la classe de troisième. Ils apprennent à raisonner et reçoivent une initiation aussi vaste que possible au monde où ils commencent à vivre. Ensuite, mais seulement ensuite, ils s'orientent, optent pour des voies de formation où ils vont approfondir leurs savoirs et en découvrir d'autres.

Le processus éducatif *s'accommode mal de ruptures* et de déchirures. Recréer aujourd'hui une cassure profonde entre *l'école élémentaire* et ce qui suit briserait un processus qui a besoin de continuité et d'harmonie. *On n'entre* plus dans la vie active à onze, douze ou quatorze ans.

Le collège pour préparer efficacement le lycée — qui, lui, ne pourra peut-être pas rester tel qu'il est — a besoin de réussir la rénovation entreprise.

Quant aux maîtres, soyons cohérents : nous demandons, depuis de très nombreuses années, que tous les enseignants, ceux de la maternelle, ceux de l'école, des collèges ou des lycées reçoivent des formations équivalentes et au plus haut niveau possible. Equivalentes et non pas identiques car les métiers sont proches mais distincts, car les approches pédagogiques ne peuvent être les mêmes dans des situations scolaires et psychologiques différentes.

Notre dernier congrès a réaffirmé que le maître du collège ne pouvait être ni l'actuel PEGC ni l'actuel certifié. Nous sommes donc bien au-delà d'un choix corporatiste ou d'une querelle de boutique.

Si le ministre veut améliorer le niveau de formation de toutes les catégories d'enseignants, nous y sommes prêts. S'il veut causer le désordre, régler des *comptes ou supprimer des emplois*... nous sommes prêts aussi.

(*) Secrétaire général de la FEN.

---

CORRESPONDANCE

## *L'amour des langues*

Etant étudiante, je déplore le peu de mesures concrètes en faveur des langues. Certes, à elles seules, en dehors du professorat, elles ne peuvent que rarement conduire à des débouchés intéressants. Cependant, leur rôle ne doit pas se limiter à celui d'un « outil professionnel ». Elles demeurent une richesse culturelle profonde évitant à toute société de se replier sur elle-même. Ayant essentiellement appris l'anglais et l'allemand, j'eus l'opportunité de prendre contact avec la langue chinoise alors que j'étais encore au lycée (établissement Descartes, 92160 Antony). En hypokhâgne, je commençai l'espagnol. Bien que le déroulement actuel de mes études ne me permette pas de mener de front toutes les langues que je désirerais pratiquer, mes incursions dans l'univers chinois et dans l'univers espagnol furent très enrichissantes. Et leur étude, en ce qui me concerne, n'est qu'en suspens !

On débat beaucoup de l'inquiétante hégémonie de l'anglais. Ayant personnellement beaucoup plus d'affinités avec la langue allemande, je dirais que je pratique l'anglais par nécessité et l'allemand par le cœur. Maintenant germaniste confirmée, j'ai parfois le sentiment d'appartenir à un cercle de privilégiés s'offrant le luxe d'apprécier une langue qui, bientôt, en France, deviendra notre troisième langue morte ! Je trouve regrettable que cette langue — comme bien d'autres d'ailleurs — fasse figure de fille illégitime et soit boudée par les élèves sous prétexte de difficulté.

S'il est vrai que l'anglais est d'un accès plus facile par des règles de syntaxe moins rigides, cela ne constitue pas un motif suffisant pour négliger d'autres cultures, d'autant plus que cette « vulgarisation » de l'anglais tend à lui faire perdre sa valeur culturelle, réduisant son rôle à celui d'un « outil professionnel de communication ».

*Quelle que* soit la langue abordée, il est indéniable qu'elle permet de faire face à une nouvelle manière de penser et de se regarder dans un autre miroir, qui oblige à réfléchir sur les valeurs véhiculées par sa propre langue. Comme le dit Goethe : *« Connaître une seule langue, c'est n'en connaître aucune. »* Il est donc tout à fait souhaitable de plaider en faveur de la diversité. Nous entendons souvent parler de l'unification de l'Europe. L'intensification de l'apprentissage des langues apparaît indispensable à la consolidation — au moins humaine — d'une Europe bien morcelée.

HÉLÈNE KIEFFER.

# économie

## AFFAIRES

### UN ENTRETIEN AVEC M. ARNAULT, PDG DE BOUSSAC

## L'heure n'est plus « aux palabres avec les syndicats »

Sauvé ou menacé ? Les signaux sur l'état du groupe Boussac, un an et demi après la reprise par M. Bernard Arnault, le PDG de Ferinel, laissent toujours perplexe. Du côté des représentants des salariés de la CBSF (Compagnie Boussac-Saint Frères), la filiale industrielle du groupe, on est inquiet. A tel point que les syndicats ont donné l'« *alerte* » en avril, selon la procédure établie par les lois Auroux (1). Où en est Boussac ?

« *L'entreprise a des résultats qui se redressent* », affirme M. Arnault. Les pertes en 1985 de 90 millions de francs sont inférieures aux prévisions (150 millions de francs) et surtout en nette régression depuis 1984, date à laquelle CBSF affichait un trou de 400 millions de francs.

Pour M. Arnault, la cause est entendue. « *L'affaire du droit d'alerte est un moyen utilisé par les syndicats pour faire parler d'eux.* » Si ceux-ci déplorent la rupture de dialogue avec la nouvelle direction du groupe, c'est qu' « *ils se plaignent de ce que nous revenions à une situation normale. Depuis 1981, les syndicats de Boussac avaient obtenu des droits exorbitants. Leurs cabinets comptables avaient accès à tout. Ils entraient dans cette entreprise comme des inspecteurs des impôts. Maintenant, nous nous concentrons sur la gestion de l'entreprise et pas sur les palabres avec les syndicats.* »

Dès lors, le recours au droit d'alerte est condamné par M. Arnault comme « *non seulement injustifié mais abusif* ». « *La loi leur interdit de faire la publicité qu'ils en font*, explique-t-il. *Ce qui nous conduit à envisager de porter cette affaire sur le terrain judiciaire. C'est un préjudice que l'on subit.* »

Reste à savoir si l'amélioration des résultats traduit un redressement durable de l'entreprise, conformément aux engagements contenus dans le plan stratégique de reprise ? Premier point, l'augmentation de capital de 400 millions de francs d'abord souscrite au capital de la société holding (SFFAW) devrait, en théorie, être « *aussitôt apportée à BSF et CBSF pour assurer leur développement* ». En fait, reconnaît M. Arnault, ces sommes, entièrement versées par les nouveaux actionnaires, ne « *descendront* » au capital de CBSF sous forme d'abandon de créances que « *dans le courant de l'année* ». En attendant, indique cependant le PDG du groupe, « *ces 400 millions servent à garantir les emprunts de la filiale* » : un crédit de 200 millions de francs accordé par la SFAC, une société d'assurance crédit et un crédit d'investissement d'environ 130 millions de francs apportés par un pool bancaire. Deuxième point, les effectifs de quinze mille en 1985, reviendront à près de neuf mille cinq cents salariés à fin 1986, un chiffre largement inférieur aux douze mille prévus dans le plan initial.

« *Un plan c'est bien, mais il faut s'adapter à la réalité* », commente M. Arnault. *Ainsi le lin en 1983 et 1984 avait gagné beaucoup d'argent car le marché était totalement euphorique. Une erreur stratégique majeure a été commise par mes prédécesseurs, de favoriser les clients prêts à payer plus cher un article à la mode au détriment des clients de base. Aujourd'hui, le marché s'est retourné. Boussac s'est retrouvé sans débouchés.* »

### Suppressions d'emplois

M. Arnault s'apprête à supprimer de nouveaux emplois pour que la société retrouve sa compétitivité. « *Les nouvelles générations de matériels permettent des améliorations de productivité tout à fait considérables et donc d'amenuiser la part des coûts salariaux de la production.* ». D'où un plan d'investissement pour les seules divisions textile d'ici à 1900, de l'ordre de 900 millions de francs (contre 72 millions en 1985), mais aussi « *des réductions d'effectifs considérables* », précise M. Arnault.

Autre décision, revenir en arrière sur une intégration excessive du groupe : « *Le tissage, par exemple, vend 88 % de sa production à l'intérieur même de Boussac. Mais à être trop intégré, on perd toute capacité d'adaptation aux marchés. La confection achète le tissu fabriqué, le tisseur, le fil produit, même si ceux-ci ne sont pas à la mode.* »

La solution retenue alors par M. Arnault est de ne développer que les activités sur lesquelles il est possible d'établir un avantage stratégique de coût, de création ou de marque. Parmi les secteurs retenus « *le noyau dur sera constitué par les tissus Boussac, Romanex, qui sont en voie de redressement sensible et qui ont la structure de PME opérationnelles* ».

Par contre, des hésitations subsistent sur le lin et sur la chemise, menacée, elle, par la suppression du marquage d'origine aujourd'hui envisagée au gouvernement. Si le label *made in France* disparaît, la confection, qui reste une industrie de main-d'œuvre, serait directement exposée à la concurrence des pays en voie de développement. « *Alors, je peux arrêter mes usines de chemises* », menace le président.

La question des divisions habillement et linge de maison reste aussi posée après la remise en cause de l'accord conclu début 1985 entre M. Arnault et M. Charlier, PDG de DMC, cet autre grand du textile français. Certes, les comptes se redressent. Mais le rapprochement industriel des deux concurrents était jugé indispensable pour dépasser les problèmes de taille critique des unités concernées. Une économie d'échelle particulièrement nécessaire dans l'éponge où sévit un concurrent belge redoutable qui, reconnaît Bernard Arnault, « *a des séries très importantes et casse les prix* ».

Le sort des nombreuses unités encore en difficulté reste flou. Le PDG de Boussac affirme seulement que « *le programme de cession est pratiquement terminé* ».

DOMINIK BAROUCH.

(1) Les syndicats ont le droit d'alerter le tribunal de commerce des difficultés des entreprises et donc d'en favoriser le sauvetage, avant qu'il ne soit trop tard.

### SAINT-GOBAIN VA ÉMETTRE 2 MILLIARDS DE FRANCS DE CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT

La BNP avait ouvert la voie des « *titres prêts à privatiser* ». Saint-Gobain est le premier groupe industriel à s'y engouffrer, en préparant une émission de certificats d'investissement pour 2 milliards de francs. A l'image de la BNP, ces certificats ne seront pas « privilégiés » c'est-à-dire qu'ils ne donneront plus droit à un dividende prioritaire comme ceux émis jusque-là par la Société générale, Paribas, Suez, Pechiney ou Rhône-Poulenc.

Depuis le changement de gouvernement, le Trésor a, en effet, décidé d'autoriser ces émissions qui renforcent les fonds propres des entreprises, mais en les rendant compatibles avec le projet de privatisation. D'où l'absence de dividende prioritaire qui était auparavant la contrepartie de l'absence de droit de vote liée aux certificats d'investissement.

Saint-Gobain n'avait pas, jusque-là, eu recours aux certificats d'investissement, mais la direction financière ne cachait pas, depuis longtemps, son souhait de renforcer les fonds propres du groupe. Le feu vert de principe du Trésor lui permet donc d'envisager une émission qui devrait avoir lieu courant juin. En fonction des modalités, qui ne sont pas encore définitivement arrêtées, ces certificats pourraient représenter de 15 à 20 % du capital du groupe.

D'autres entreprises envisageraient de telles opérations, notamment les banques et les groupes industriels qui n'y ont pas encore fait appel, comme le Crédit lyonnais, le Crédit commercial de France ou la Compagnie générale d'électricité. Pour celles qui ont déjà émis, avant le changement de gouvernement, des certificats d'investissement privilégiés (CIP), le cas est plus compliqué. Ainsi la Société générale, qui aurait aimé faire une émission complémentaire sous la forme de CIP (la part de son capital représentée par ces titres n'atteint actuellement que 16,9 %), se heurte au Trésor, qui ne semble plus désormais admettre que les certificats sans privilège.

C. B.

## REPÈRES

### Dollar : 7,01 F sur un marché agité

Sur des marchés des changes passablement agités en raison des jugements contradictoires provoqués par le sommet de Tokyo, les cours du dollar ont assez amplement fluctué, s'établissant, mercredi 7 mai, à 7,01 F contre 7,09 F la veille, 2,20 DM contre 2,22 DM et 166 yens contre 166,50 yens. La veille, ils s'étaient même élevés, temporairement, à 7,10 F, 2,23 DM et 168 yens. M. Stoltenberg, ministre allemand des finances, ayant assuré que les Etats-Unis étaient « satisfaits » des cours actuels du dollar, ajoutant que les banques centrales de RFA et du Japon étaient décidées à intervenir aux cours actuels pour stopper la baisse du billet vert. Mais, quelque temps après, M. Bush, vice-président américain, affirmait le contraire, ce qui ramène le dollar en arrière.

### Chômage : sensible baisse en RFA

Le taux de chômage a été ramené à 9 % en avril en RFA, contre 9,8 % en mars, annonce le ministère du travail (2,23 millions). Il s'agit de la plus sensible baisse enregistrée durant un mois d'avril depuis 1958. Mais, outre l'arrivée du printemps, traditionnellement favorable à l'embauche dans la construction, il semble bien que l'accélération de la croissance, qui pourrait dépasser 3,5 % cette année, commence à porter ses fruits.

### Industries d'équipement : premiers signes de redressement en 1985

Après plus de dix ans de récession, les industries françaises d'équipement (MTPS) ont enregistré une amélioration en 1985. Elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 12,7 milliards de francs, en hausse de 6,1 % en valeur et de 0,3 % en volume sur 1984. Cette croissance est due à une progression des ventes sur le marché intérieur (+ 15,3 % en volume) qui ont atteint 4,8 milliards de francs. En revanche, les exportations ont poursuivi leur déclin, avec 7,9 milliards de francs, en recul de 7 % (en volume). Malgré une diminution de 4,2 % du volume des importations (3,5 milliards), l'excédent commercial du secteur s'est légèrement dégradé : 4,4 milliards de francs en 1985, contre 4,6 milliards en 1984. La situation financière de la profession s'est améliorée — grâce, notamment, à la diminution des effectifs (revenus de vingt-cinq mille à vingt-trois mille personnes), — même si elle est restée globalement déficitaire : les pertes représentent 0,4 % du chiffre d'affaires en 1985, contre 5,1 % en 1984.

### Paiements courants : 8 milliards d'excédents pour la France en deux mois

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 858 millions de francs en février (chiffres provisoires), après l'avoir été de 978 millions en janvier. En cumulé sur les deux premiers mois de l'année, le déficit est de 1,8 milliard de francs, alors qu'il avait atteint 20 milliards de francs pendant la période correspondante de 1985. A l'intérieur de la balance des opérations courantes, les opérations commerciales notamment ont été déficitaires de 3,3 milliards de francs (— 3,5 milliards en janvier), alors que les services dégageaient un excédent de 3,7 milliards (+ 5,8 milliards en janvier). Après correction des variations saisonnières, la balance des paiements courants a été excédentaire de 2 milliards de francs en février, après l'avoir été de 6,1 milliards en janvier. Ainsi sur les deux premiers mois de 1986, les paiements courants de la France sont-ils excédentaires de 8,1 milliards de francs, alors qu'ils avaient été déficitaires de 9,6 milliards de francs pendant la période correspondante de 1985.

## Patrons de l'an 2000

*(Suite de la première page.)*

M. Michel Caillaut, directeur général adjoint des aciers et outillages Peugeot, expliquait par exemple que dans son entreprise toutes les décisions étaient prises *à l'unanimité* par un groupe de dix personnes représentant toutes les fonctions de l'entreprise. Cette façon de travailler, de préparer les objectifs et les politiques, ajoutait-il, développe un esprit de coopération et de cœur, et nous permet de mener nos affaires « *avec nos tripes* ».

La poussée de l'affectivité est une nouvelle donnée très forte qui marquera pendant longtemps le comportement des dirigeants et de leur personnel. Détournant la fameuse formule d'Einstein : $E = MC^2$, J.-M. Descaprentries, président de Carnaud, notait : Efficacité = motivation X compétence, X communauté.

On ne peut plus naviguer dans les milieux du patronat avancé sans entendre parler aujourd'hui de « management participatif », de « culture d'entreprise » et de « mobilisation des ressources humaines ». Il semble qu'il sera maintenant difficile de revenir en arrière. Daniel Mothe-Gautrat a poursuivi pendant plus d'un an dans quatorze filiales du groupe Thomson Grand Public une enquête sur l'application du « droit d'expression des salariés » (3). Il souligne que le système de coopération dans l'entreprise est actuellement le seul qui ne soit pas en crise, les anti-modèles étant représentés, pour les ouvriers, les employés et même l'encadrement, par celui du pouvoir hiérarchique et par celui de l'autorité charismatique syndicale. Le *leader* n'est plus celui qui a un statut ou un porte-parole, c'est celui qui *aide* les autres et les *met à l'aise*.

Cette importance de l'ambiance de travail, de l'affectif, si bien ressenti par les jeunes (4), s'explique notamment par le fait que les populations ouvrières n'ont souvent plus aucune possibilité de promotion individuelle. En outre, on ne dit plus : « Pourvu que ça change », en pensant à la société future, mais : « Pourvu que ça dure », tellement la hantise du chômage est forte. Le manque de mobilité sociale n'est supportable que si les acteurs deviennent *davantage* « *décisionnaires* ». Ce n'est pas dire que le conflit dans l'entreprise appartienne au passé, mais l'idéologie ne joue plus aucun rôle dans les relations sociales.

*Cette marche vers le consensus* — souhaitée en d'autres lieux — a des chances de pousser vers des formules de rémunération beaucoup plus souples, telles que celles imaginées par *Entreprise* et *Progrès* (5). Pour les cadres dirigeants, on pourrait penser à lier de plus en plus le montant de la rétribution aux résultats de l'entreprise, et pour tout le personnel individualiser les rémunérations avec une partie du salaire garanti et l'autre aléatoire suivant les performances individuelles.

### « Ne vous cassez pas la tête »

Cette évolution des mentalités va-t-elle simplifier ou compliquer la gestion ? La mode est aujourd'hui aux thèses de Peters et Waterman dont l'ouvrage *le Prix de l'excellence* est le livre de chevet de nombreux manageurs français, après avoir été celui de leurs collègues américains. Ces auteurs disent en gros aux chefs d'entreprises : « Ne vous cassez pas la tête en essayant de mettre au point des systèmes de direction très *sophistiqués*. Gérez vos affaires comme on le fait dans une petite entreprise en vous mettant en prise directe sur les besoins de vos clients, en animant votre équipe où chacun prend des initiatives, faites confiance à vos réflexes, à vos intuitions, beaucoup plus qu'à l'organisation rationnelle. » Pris au pied de la lettre, ces conseils qui flattent le bon sens conduiraient à un simplisme désarmant, à l'opposé du principe dégagé par Ashby : un système qui en conduit un autre doit au moins avoir sa complexité.

L'essentiel est de ne pas se laisser aller à prendre les moyens pour les fins, de mettre par exemple l'irrationnel humain au service de l'entreprise et à préférer des actions apparemment anarchiques (mais orientées par des valeurs partagées) à une inaction ordonnée (Claude Dieudonné). Le dirigeant est placé dans la position d'un commandant de bord d'avion qui établit un plan de vol et consulte durant le vol les indications utiles pour effectuer le meilleur parcours (J.-M. Treille). Or, contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'information rassemblant ces indications n'est systématiquement traitée qu'à 25 % environ (J.-C. Muller). Il est important d'en structurer beaucoup plus, c'est-à-dire de la faire prendre en charge par l'informatique.

Mais, comme toute technologie, c'est là un outil, et rien de plus. Ne la considérons surtout pas comme un remède aux insuffisances : « *Simplifiez les flux de vos ateliers*, disait M. Jérôme Lenoir, *supprimez les stocks, réduisez les cycles, et vous constaterez que vos besoins en un système de gestion assistée par ordinateur complexe et onéreux diminuent comme par enchantement.* » Allant plus loin, Alain Minc affirmait avec le goût de la provocation qu'on lui connaît : « *L'informatique n'a aucune importance. Ce qui compte, c'est la société qui sait ou non absorber une technique. Le manageur de l'an 2000 doit d'abord avoir une faculté de déstabilisation, de se remettre en cause, de faire un bon usage du désordre.* »

Caractère et sensibilité sont les atoûts maîtres des dirigeants dans un monde d'aléas. Pascal l'emportera de plus en plus sur Descartes et l'« esprit de finesse » sur l'« esprit de géométrie ».

PIERRE DROUIN.

(3) *Pour une nouvelle culture d'entreprise.* Editions La Découverte.

(4) Gilbert Trigano notait : « *Il y a cinquante ans, 90 % des métiers étaient subis et 10 % seulement étaient choisis. Aujourd'hui le rapport est inverse...* »

(5) Dans deux rapports rendus publics le 21 avril dernier.

### EN PRENANT LE CONTROLE DE LA PROVIDENCE SA

## Le groupe AXA devient le troisième assureur français

*Comme prévu* (*le Monde* du 23-24 mars), le groupe AXA, présidé et animé par M. Claude Bébéar, a pris le contrôle de la société La Providence SA, holding du groupe d'assurances Présence, au terme d'une longue bataille boursière livrée à la Compagnie du Midi et à sa filiale d'assurances AGP, présidées par M. Bernard Pagezy.

Cette bataille, engagée en novembre dernier, a donné lieu à une série de surenchères (OPA et contre-OPA) émaillées d'incidents divers dont nous avons largement rendu compte dans nos colonnes. La clé du contrôle de La Providence SA était détenue par Paribas et son président, M. Jean-Yves Haberer, avec une participation de 25 %.

En optant, en mars dernier, pour le camp de M. Bébéar, Paribas décida du sort de la bataille, ce qui a permis au groupe AXA, avec 41 % déjà acquis virtuellement, par achats en Bourse et apport de Paribas, de porter ce pourcentage à près de 54 % à l'issue de son OPA, dont les résultats viennent d'être publiés.

Le groupe Schneider, autre gros actionnaire de La Providence SA, qui avait longtemps balancé, vient de se décider : son PDG, M. Pineau-Valencienne, a fait connaître, mardi 6 mai, qu'il apportait à M. Bébéar ses 10 %, auxquels il faut ajouter les 30 % qu'a recueillies la Compagnie du Midi, qu'elle s'était engagée à revendre au groupe AXA au cas où ce dernier disposerait du plus grand nombre de titres Providence.

En prenant le contrôle de La Providence SA, avec ses 4 milliards de francs de chiffre d'affaires (primes encaissées), le groupe AXA devient le troisième assureur français avec un peu plus de 18 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1985, devant le GAN (nationalisé ; un peu plus de 16 milliards de francs), et derrière l'UAP (plus de 30 milliards de francs) et les AGF (une vingtaine de millards de francs), également nationalisés.

Son président, M. Claude Bébéar, considéré comme l'une des trois grandes « têtes pensantes » de l'assurance française avec Mme Yvette Chassagne, qui dirige « *vigoureusement* » l'UAP, et M. Bernard Pagezy, est doté d'une grande ambition, celle de créer un groupe à taille *internationale en prévision de la* lutte qui va s'engager sur un marché français livré, dans un proche avenir, à la concurrence internationale.

Rénovateur et fédérateur du groupe des Mutuelles unies, il a franchi, en 1983, une étape décisive avec le rachat du groupe Drouot (5 milliards de francs de chiffre d'affaires), qu'avait convoité M. Francis Bouygues. Après la remise sur pied des groupes Drouot, M. Bébéar va maintenant devoir digérer l'acquisition de La Providence SA, qu'il a payée cher, plus de 3 milliards de francs, réglés en « papier » il est vrai (actions de Drouot Assurances). Cette opération va lui permettre de viser plus haut, en direction d'un des trois groupes nationalisés à l'occasion de leur privatisation.

FRANÇOIS RENARD.

# SOCIAL

## SELON M. ZELLER

## Le déficit des retraites de la Sécurité sociale serait de 18 milliards cette année

Le gouvernement prévoit un déficit de 18 milliards de francs en 1986 et de 25 à 26 milliards de francs en 1987 pour la branche vieillesse du régime général de Sécurité sociale, a indiqué le mardi 6 mai au cours de sa *première conférence de presse* M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale. Selon M. Zeller, ce déficit *« structurel »* est dû en bonne partie à la retraite à soixante ans, *« exemple de politique sociale à crédit »* provoquant une *« véritable bombe à retardement »*, car elle serait responsable de 60 % du déficit actuel. Pour la branche maladie, le déficit, lié notamment à la croissance des prescriptions médicales, s'élèverait à 6 milliards de francs en 1986 et à 14 milliards de francs en 1987.

M. Zeller a répété que l'excédent du régime général en 1985, évalué à 12 milliards de francs, *« peut-être 13 ou 13,5 »*, n'a été obtenu qu' *« en changeant les règles du jeu »*, par des mesures de trésorerie non renouvelables. Selon lui, la Sécurité sociale souffre actuellement de trois crises : une crise financière, en raison du niveau limite atteint par les prélèvements obligatoires, du chômage, de l'allongement de la durée de vie ; une *« crise d'efficacité »* (par rapport à des phénomènes comme les nouvelles formes de pauvreté) et une *« crise de conception »* : alors que la protection sociale a contribué naguère à limiter les effets du chômage, aujourd'hui *« l'accroissement des charges sociales pesant sur le coût du travail peut accroître ce chômage »*.

Pour l'avenir, M. Zeller a indiqué qu'il était *« impossible d'exclure totalement le recours à de nouvelles recettes »*, mais à condition de les affecter à des *« dépenses strictement incompressibles »*, comme le financement de la retraite à soixante ans. A condition, surtout, de prévoir parallèlement de prendre des mesures d'adaptation du système sur le long terme, de rationalisation et d'économie, de *« responsabilisation de chacun »*. Bref, pratiquer de *« petits ajustements »* pour *« sauver la Sécurité sociale »* comme aurait dit Mme Georgina Dufoix. Il a d'autre part affirmé qu'il fallait *« éviter de nouveaux transferts de charges de l'Etat vers la Sécurité sociale »*, reprochant à M. Bérégovoy, ministre de l'économie du gouvernement socialiste, d'avoir, en *« budgétisant »* certaines dépenses, contribué au déficit prévu en 1986.

Enfin, M. Zeller a affirmé qu'il fallait *« rendre une crédibilité »* à la Commission des comptes de la Sécurité sociale et annoncé son intention de *« rétablir la confiance »* selon lui *« dégradée »* entre l'Etat et les gestionnaires des régimes de Sécurité sociale.

En matière d'action sociale, le secrétaire d'Etat s'est donné trois priorités : les personnes âgées dépendantes, pour lesquelles il faut trouver de nouvelles structures d'accueil, par redéploiement des moyens disponibles ; les handicapés, notamment les adultes sortant des établissements d'éducation ou de formation professionnelle ; enfin, la lutte contre les nouvelles formes de pauvreté.

### Des résultats encore meilleurs pour 1985

Quels seront les résultats du régime général de Sécurité sociale en 1986 ? Le gouvernement prévoit toujours un déficit de 20 à 25 milliards de francs, comme l'a indiqué M. Zeller, le mardi 6 mai. Mais les résultats de 1985, eux, pourraient être encore meilleurs que ce qui avait été annoncé par le ministère des affaires sociales au début de l'année (un excédent de 10 milliards de francs) et avait suscité un certain scepticisme (*le Monde* du 4 janvier).

En effet, la note présentée le même jour par l'agent comptable de la Caisse nationale d'assurance-maladie annonce un excédent de 15,2 milliards de francs pour l'exercice 1985, alors que le rapport présenté à la commission des comptes de la Sécurité sociale fin décembre tablait sur 6,4 milliards de francs seulement. La différence principale concerne les recettes du secteur maladie, supérieures de plus de 7 milliards de francs aux prévisions (301 milliards de francs environ). Les dépenses, quant à elles, sont inférieures de 1,9 milliard aux prévisions de décembre (296,4 milliards de francs).

Le solde de la branche vieillesse devant être un peu inférieur aux prévisions de décembre (7,89 milliards de francs au lieu de 8,79) et celui de la branche famille à peu près conforme (7 milliards de francs), l'excédent du *régime général* dans son ensemble pourrait dépasser les 14 milliards de francs. Selon les tableaux accompagnant le rapport de M. de La Genière, 11,8 milliards proviendraient d'opérations de trésorerie non renouvelables (décalage de dates de versement de cotisations ou de prestations) et de la légère sous-estimation de la part du régime général dans le budget global des hôpitaux publics. Resterait quand même un « petit » bénéfice d'environ 2,5 milliards de francs.

G. H.

## SELON LA CGT

## La loi de privatisation « laisse planer des menaces sur EDF-GDF »

*« EDF et GDF n'échappent pas au contexte marqué par la dictature du dogme libéral et le règne des 3 D : dévaluation, dénationalisation, déréglementation »*, a affirmé M. François Duteil, secrétaire général de la fédération CGT de l'énergie, le mardi 6 mai, à l'occasion de la présentation à la presse d'un ouvrage, *les Bâtisseurs* (1) sur la caisse centrale d'activités sociales d'EDF.

Pour M. Duteil, *« l'article 8 du projet de loi de privatisation laisse planer des menaces sur EDF-GDF, menaces confirmées par M. Noir qui nous voit déjà dans la file d'attente des dénationalisables »*.

Pour M. Duteil, *« à partir de 1983, nous avons assisté à EDF à un processus de dénationalisation rampante avec, parallèlement, un renforcement de l'étatisation. (...) C'est M. Bérégovoy, ancien gazier, qui a institué les titres participatifs. C'est une dénationalisation. C'est le refus de l'Etat, actionnaire unique, d'assumer sa responsabilité. (...) Nous voudrions savoir quelle importance le président de la République attache à la nationalisation d'EDF. »*

M. Duteil a indirectement mis en cause M. Mitterrand en considérant que tout silence au niveau le plus élevé de l'Etat sur les propos de M. Noir aboutissait à entériner ces propos.

Evoquant une baisse de pouvoir d'achat à EDF de 4,5 % en quatre ans, M. Duteil a estimé que, *« seuls les effets de la baisse du dollar et par voie de conséquence du cours des matières premières ont permis à EGF de terminer 1985 avec un solde positif. Dans ces conditions, baisser les tarifs, c'est heureux à court terme pour les bénéficiaires mais hasardeux à plus long terme pour la gestion des établissements »*.

(1) *Les Bâtisseurs*, de François Duteil et Philippe Haumont. Editions Messidor, 232 pages, 70 F.

## M. BERGERON DEMANDE UN RETOUR A LA « LIBERTÉ DES SALAIRES »

Dans une lettre adressée, le mardi 6 mai, à M. Yvon Gattaz, président du CNPF, M. André Bergeron demande un retour à la *« liberté des salaires »*. Critiquant le *« dirigisme »* en matière de salaires qui *« altère gravement les mécanismes de la négociation collective »*, le secrétaire général de FO affirme que *« le rigorisme actuel ne peut, à plus ou moins long terme, que déboucher sur des difficultés dont personne ne peut mesurer les conséquences économiques, politiques et sociales »*.

Pour M. Bergeron, *« si on admet comme souhaitable un retour progressif à la liberté des prix, elle ne peut que se concevoir sans qu'on revienne parallèlement à la liberté des salaires permettant une relance de la pratique contractuelle s'exerçant dans le cadre des dispositifs des textes qui ont succédé à la loi du 11 février 1950. Nous pensons également qu'il convient de discuter des classifications professionnelles en vue de les adapter aux réalités actuelles »*.

Le secrétaire général de FO estime que ses organisations *« doivent pouvoir négocier à tous les niveaux, à la fois des salaires « minimaux » et « réels » sans être enfermés dans le cadre trop rigide des directives de l'Etat relayées par celles des organisations d'employeurs »*.

● **Une filiale du groupe PSA (Peugeot) prévoit de licencier 227 salariés.** – Outre des départs volontaires à la préretraite, la direction de la SAMM (Société d'application des machines motrices) a annoncé au comité central d'entreprise à Vernon (Eure) un plan de licenciement collectif concernant 227 personnes. A Vernon, 163 postes sur 800 seront supprimés et 64 sur 265 au siège social, à Bièvres (Essonne).

La SAMM, spécialisée dans la fabrication de pièces destinées à l'aéronautique ou l'armée, comme les tourelles de chars d'assaut ou les cerveaux de commandes d'hélicoptères, est une filiale du groupe automobile PSA (Peugeot société anonyme).



# TRANSPORTS

## Le prix des transports scolaires oppose transporteurs et conseils généraux

Les transporteurs routiers s'inquiètent des conséquenes de la décentralisation en matière de transport scolaire. Depuis la publication du décret du 16 août 1985 transférant aux collectivités locales l'organisation des services réguliers routiers de transport public, leur unique interlocuteur est devenu le conseil général de chaque département.

Selon la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), celui-ci a tendance à se montrer avare de ses deniers et à refuser au transporteur « une juste rémunération ». N'at-on pas vu le conseil général de l'Indre demander une baisse des tarifs de 20 % à 30 % ?

M. François Demonchaux, président-délégué voyageurs de la FNTR, a rendu publique, le 6 mai, la campagne de communication que la fédération lance à l'intention des élus locaux. La plaquette, *Des transports scolaires aujourd'hui* informera ceux-ci de l'excellente image du ramassage quotidien de 2,2 millions d'élèves.

Un sondage réalisé sur un échantillon de 515 parents d'enfants de 10 à 15 ans habitant des agglomérations de moins de cinq mille personnes fait ressortir 88 % de satisfaits. Le message de la FNTR est clair : si les conseillers généraux veulent continuer à donner satisfaction à leurs électeurs, qu'ils consentent un rattrapage tarifaire car selon M. Demonchaux, les coûts ont, en 1985, dépassé de 5 à 6 points l'évolution des recettes.

### SWISSAIR OUVRE UNE LIAISON RÉGULIÈRE ZURICH-TIRANA

La compagnie aérienne helvétique Swissair a inauguré, le lundi 5 mai, sa liaison entre Zurich et Tirana, la capitale de l'Albanie. Le traje, qui dure trois heures, sera effectué deux fois par semaine, les lundi et jeudi. Swissair est la deuxième compagnie occidentale, avec l'Olympic Airways (Grèce), à desservir Tirana.

L'Albanie avait déjà fait part de sa volonté d'ouverture à l'occasion de la visite, en septembre de l'année dernière, du secrétaire d'Etat français aux relations extérieures, M. Baylet, accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires. Outre des signes de rapprochement avec la Chine en décembre 1985, un accord commercial avait été signé à la même époque entre l'Albanie et la Yougoslavie.

# AGRICULTURE

AU PROCHAIN CONGRÈS DE MONTAUBAN

## Le CNJA attend du premier ministre un engagement sur la baisse des taux d'intérêt

Il y a presque un an, à Argentan, le Centre national des jeunes agriculteurs se lançait dans un discours d'entrepreneurs du style : on se prend par la *main*, on produit ce qui se transforme et se vend. Le ton tranchait avec la litanie des revendications syndicales adressées à l'Etat-providence. *« La revendication comme démarche syndicale privilégiée, c'est dépassé »*, concluait, trop vite sans doute, le rapport d'orientation.

Cette année, la chanson est différente : *« Puisque les agriculteurs ne peuvent plus avoir de garantie de revenu par les prix, il faut que l'Etat prenne ses responsabilités »*, estime M. Michel Teyssedou, président du CNJA, qui sera, selon toute vraisemblance, réélu au prochain congrès organisé à Montauban du 20 au 22 mai. En clair, on se retourne à nouveau vers l'Etat. Mais la contradiction entre les deux congrès n'est qu'apparente car, à Argentan déjà, le CNJA reconnaissait aux pouvoirs publics des obligations : moderniser l'économie par la restructuration, favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, en réformant les modalités de financement.

Les pouvoirs publics aujourd'hui, ce sont MM. Jacques Chirac et François Guillaume, qui seront présents ensemble le 22 mai au congrès du CNJA. C'est au premier ministre, réputé enfant chéri des agriculteurs, et au ministre de l'agriculture, qui se félicite volontiers d'être en prise directe avec la base, d'apporter les réponses attendues.

Les jeunes sont moins enclins que leurs aînés à se *réfugier dans* la fierté de voir l'un des leurs devenu ministre. D'ailleurs, en invitant le premier ministre à son congrès, M. Teyssedou a, sans doute, sauvé la mise à M. Guillaume, qui aurait pu être fraîchement accueilli. Même si l'on peut mettre le chahut au *compte* de la tradition.

En acceptant l'invitation, M. Chirac investit *sur* l'avenir. L'ancien président de la FNSEA étant au pouvoir, il faut au gouvernement de nouveaux interlocuteurs privilégiés dans le monde agricole. Le dernier premier ministre qui honora de sa présence un congrès des Jeunes agriculteurs fut... M. Chirac, en 1976. Il y salua le président sortant de l'époque, M. Louis Lauga, aujourd'hui député RPR. Certes, le patron des patrons de chambres d'agriculture, M. Louis Perrin, essaie aujourd'hui de jouer au nouvel homme fort de la nébuleuse professionnelle. Mais c'est bien à nouveau devant le CNJA que le *premier ministre a choisi* d'aller.

L'opération n'est pas sans risque, car M. Teyssedou et son équipe ne semblent pas se contenter de promesses. Le compromis de Luxembourg *sur les prix agricoles est* loin d'être digéré, tandis que se profile la menace d'une nouvelle réduction de *la* production laitière, sans oublier celle du paiement des pénalités pour le dépassement des quotas. Le CNJA attend que le premier ministre annonce une réduction des taux des prêts bonifiés, afin de redonner à la bonification le caractère d'aide à l'investissement qu'elle a de moins *en moins* avec la baisse générale du crédit.

Au passage, le CNJA indique que le Crédit agricole devra conserver le monopole de la distribution de ces prêts, exigence qui va difficilement de pair avec la privatisation de la Caisse nationale, à laquelle, pourtant, le CNJA souscrit.

Les Jeunes agriculteurs demanderont également une loi de programmation pour l'agriculture. *Une* loi d'orientation, telle que celle annoncée par M. Guillaume, c'est bien, dit-on *en substance au CNJA*, mais cela ne coûte pas cher. En revanche, un engagement pluriannuel de l'Etat éviterait à l'agriculture d'être soumise aux coupes claires des arbitrages budgétaires successifs.

JACQUES GRALL.

### LES PRINCIPALES PROPOSITIONS

Au plan européen, instituer une zone ECU, des *accords* cadres de fournitures à long terme de produits agricoles, *ainsi qu'une cotisation* progressive et modulée selon les produits, affectée à la recherche de *nouveaux débouchés*.

Au plan national, adopter une loi de programmation agricole et réguler les crédits décentralisés pour éviter l'émergence de vingt-deux politiques régionales; maîtriser le poids de la fiscalité locale, notamment la taxe sur le foncier non bâti; remplacer la surface minimale d'installation (SMI) par un autre critère : le revenu moyen dégagé durant les premières années d'activité; réduire les taux des prêts à l'installation de 3 % et augmenter leur plafond de 450 000 F à 600 000 F; instituer *des prêts participatifs*; réduire les coûts de production; séparer les patrimoines privé et *professionnel*, *assimiler* le revenu de l'exploitant à une charge d'exploitation et l'imposer au titre de *l'impôt* sur le revenu des personnes physiques.

● **M. Guillaume devant la commission des affaires étrangères.** – Entendu, mardi 6 mai, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, a indiqué que *« la France a d'ores et déjà mobilisé la Commission* [de Bruxelles ] *pour qu'elle prépare des mesures de contre-rétorsion »* contre les Etats-Unis dans l'hypothèse où ce pays poursuivrait sa politique agricole qui *« s'écarte de la notion de libre concurrence »*. Il a cependant souligné que les Etats-Unis étaient prêts à aborder, à Vancouver au début de juin, les problèmes des exportations de céréales avec les quatre autres grands exportateurs (Canada, CEE, Australie, Argentine) *« pour l'organisation du marché mondial »*. Le président de la commission, M. Jean Lecanuet (UDF, Seine-Maritime), a souhaité que la réunion de Vancouver *« ouvre des perspectives (...) pour venir en aide aux pays qui souffrent de la faim »*.

● **Prix agricoles : les céréaliers sont mécontents.** – L'Association générale des producteurs de blé (AGPB) qui avait attendu de connaître le détail de l'accord sur les prix agricoles pour réagir, vient de faire savoir qu'elle le jugeait *« négatif »*. Elle déclare qu'*« elle ne comprend pas que le gouvernement français n'ait pas exigé pour les céréales le plein démantèlement des montants compensatoires monétaires »* (MCM). Elle estime que le renforcement des critères de qualité ne contribuera pas de façon significative au développement des marchés et elle dénonce l'imposition d'une taxe de coresponsabilité sur les céréales, alors que les produits de substitution n'y sont pas soumis.

# ÉTRANGER

LE SUCCÈS DE LA GRÈVE DU 6 MAI

## Les fonctionnaires belges marquent un point contre le gouvernement

De notre correspondant

Bruxelles. – Quelles leçons le gouvernement *va-t-il tirer de la réussite* de la grève de la fonction publique qui a paralysé, le 6 mai, la Belgique ? *Réunis en « conclave »* depuis plusieurs semaines, les principaux ministres de l'équipe de M. Wilfried Martens doivent, en effet, décider rapidement de quelle manière ils comptent réaliser les quelque 200 milliards de francs belges d'économie budgétaire (environ 30 milliards de francs français) nécessaires pour mettre un frein à la spectaculaire progression de la dette du pays, qui a dépassé, en 1986, le volume du produit national brut.

Or c'est dans les secteurs publics et dans la Sécurité sociale que le gouvernement de coalition sociale-chrétienne-libérale compte réaliser l'essentiel de ces économies. D'où le mot d'ordre de grève des entreprises publiques lancé par les deux principaux syndicats du pays.

De l'avis général, cette grève a été un succès puisqu'elle a paralysé l'ensemble des services publics – postes, chemins de fer, aéroports, téléphone..., – mais ni l'électricité ni le gaz, privés en Belgique, et ce, dans les deux régions du pays et dans la capitale. En Wallonie, la surprise est venue du fort mouvement de grève qui a affecté l'enseignement et notamment les écoles privées. *Le gouvernement souhaiterait* en effet fortement diminuer les crédits attribués à l'éducation. En Flandre, en revanche, traditionnellement moins revendicative, si le mouvement a été largement suivi, il n'a pas affecté l'enseignement.

Les syndicats ne comptent pas en rester là puisque la FGTB – *proche* du Parti socialiste, – a décidé d'organiser une grande manifestation *le 31 mai à Bruxelles. Autres* signes de la tension sociale qui règne en Belgique : malgré les directives des organisations syndicales de suspendre la grève générale, qui paralysait les mines du Limbourg depuis le 21 avril, le travail n'avait toujours pas repris dans de nombreux puits. Un arrêt de travail avait aussi été décidé dans les ateliers mécaniques des ACEC.

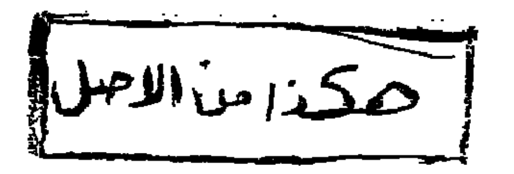
Bref, c'est dans une ambiance tendue que le gouvernement doit annoncer des mesures qui devraient – à condition, bien entendu, qu'elles soient réellement décidées – fortement infléchir la politique économique de la Belgique. Compte tenu des pesanteurs régionales du pays et de la recherche quasi obligatoire de compromis, les gouvernements successifs avaient, en effet, laissé « filer » une dette qui atteint aujourd'hui des proportions sud-américaines.

Depuis près d'un an – le drame du Heysel avait en fait *scellé le destin* du précédent gouvernement, – l'équipe rassemblée autour de M. Wilfried Martens, en dépit d'une victoire confortable aux élections du 13 octobre, semble retarder le moment de porter le fer dans la plaie.

*En proie à de sérieuses* dissensions internes – les sociaux-chrétiens et les libéraux francophones ont ainsi *trouvé récemment un nouveau motif* de discorde dans les perspectives d'une alliance éventuelle avec les *écologistes au sein des institutions* régionales wallonnes, – subissant les assauts d'un Parti socialiste qui, *pour la première fois de son histoire*, est exclu de tous les pouvoirs, affrontant une agitation sociale *sérieuse*, comme en a témoigné la grève de mardi, le gouvernement « Martens-6 » apparaît maintenant comme *obligé de décider*. Pour preuve : la Belgique n'a toujours pas de budget 1986.

JOSÉ-ALAIN FRALON.





# ÉNERGIE

## Renversement du marché pétrolier

### *Redressement des prix*

L'« effet Yamani » aurait-il perdu de son impact ? Alors que depuis six mois, à la moindre prévision alarmiste du ministre *saoudien*, le pétrole perdait plusieurs dollars en quelques jours, *il a beau faire désormais*, le marché ne suit plus et reste, depuis la *mi-avril*, obstinément orienté à la hausse. Même l'*annonce*, *en fin de semaine*, des super-rabais saoudiens (*le Monde du 7 mai*) *n'a provoqué qu'*un éphémère mouvement de repli, vite compensé. Il y a un mois, l'affolement aurait été général, assure un négociant.

Pas de doute, précise le responsable d'une *grande compagnie*, la *spéculation*, désormais, *« ne joue plus la baisse »*. Le marché, à la surprise générale, s'est non seulement *redressé, mais aussi assaini*.

Pourquoi le pessimisme, général il y *a encore deux semaines, s'est-il* si brusquement effacé, alors que, selon *les estimations de* l'OPEP *et de* l'Arabie saoudite, il reste encore *deux à trois millions* de barils *sur* le marché, qui empêchent tout assainissement durable ?

Ce retournement a coïncidé avec la *déclaration* du vice-président américain, interprétée par les opérateurs comme un *signal* des États-Unis considérant que la baisse des prix avait assez duré. Le marché n'attendait que cela.

*Beaucoup* de compagnies et de spéculateurs ont perdu, du fait de l'effondrement des cours en début d'année, des fortunes. Une reprise est pour eux une aubaine d'autant mieux venue que les échéances repoussées de mois en mois depuis décembre approchent.

#### Reprise

Les négociants mal engagés se sont pour beaucoup racheté à leurs échéances, afin de tenter entre temps de se « refaire », avec l'appui de leurs banques. Mais ces tactiques dilatoires n'ont qu'un temps. De même le pétrole acheté n'est généralement effectivement réglé que deux à trois mois plus tard. Les conséquences réelles de l'effondrement du premier trimestre commencent donc seulement à se concrétiser au niveau des règlements. Tout le monde dans le milieu pétrolier a donc intérêt à ce que les prix se redressent même de façon éphémère.

L'optimisme nouveau des spéculateurs est nourri de plus par les statistiques et les prévisions publiées par les compagnies, les organismes officiels américains et l'Agence internationale de l'énergie, créée au lendemain du premier choc pétrolier par M. Kissinger afin de faire contrepoids à l'OPEP.

Tous ont depuis peu révisé leurs estimations et prévoient désormais une reprise de la consommation d'ici *à la fin de l'année. Selon le dernier* bulletin de l'AIE, la consommation dans l'OCDE *devrait progresser de* 2 % au deuxième trimestre et de 3 % *au cours de la seconde moitié de* l'année, alors qu'elle a encore diminué *de 1,5 % au cours du premier* trimestre et de 1 % l'an passé. Cette *prévision se fonde sur* l'hypothèse d'un prix moyen de 15 dollars par baril d'ici à la fin de l'année et d'une croissance de 3,25 % dans l'OCDE.

*La baisse des prix pour les* consommateurs finaux – de 15 à 30 % jusqu'ici selon les pays et les produits, – généralement bien *répercutée, sauf au Japon et en Italie*, devrait se poursuivre, estime l'AIE. Elle provoquera une reprise rapide de la demande de carburants et de fioul domestique, et arrêtera la chute de la consommation du fioul lourd.

De surcroît, l'Agence comme les compagnies ont également révisé leurs estimations de la production des pays concurrents de l'OPEP. Les difficultés de l'Egypte, du Mexique et de la Norvège devraient entraîner au deuxième trimestre, selon l'AIE, une très légère diminution de la production non OPEP. La Chine, le mois dernier, a pour la première fois importé du brut indonésien, alors que jusqu'ici Pékin exportait. Enfin, la production américaine a, selon une grande compagnie, diminué d'environ 200 000 barils par jour du fait de la fermeture de puits devenus non rentables.

L'ensemble de ces facteurs *devraient donc, en toute logique*, donner à l'OPEP, comme celle-ci le *souhaite, une part de marché plus* large (d'environ un demi-million de barils par jour *hors effets de stock* selon l'AIE).

Enfin, souligne un opérateur, la tension croissante dans le nord du Golfe entretient l'inquiétude des milieux pétroliers sur l'approvisionnement. Une nouvelle offensive majeure de l'Iran est attendue, qui, compte tenu de l'état de l'Irak, pourrait s'avérer décisive. En cas de victoire iranienne, les compagnies assurent attendre une grande pagaille dans les enlèvements du nord du Golfe, donc une pression nouvelle sur les prix.

*Reste une interrogation* : l'attitude de l'Arabie saoudite. Le *royaume peut, s'il le veut, noyer* le marché. Les nouvelles conditions commerciales qu'il vient d'offrir à tous ses clients n'annoncent-elles pas une *initiative* visant *à faire* retomber les cours ? C'est apparemment le *seul élément* qui vient gâcher quelque peu la belle confiance des opérateurs...

VÉRONIQUE MAURUS.

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● **Première réunion du groupe de travail constitué par M. Michel Noir.** – M. Michel Noir, ministre délégué au commerce extérieur, a, pour la première fois, le 6 mai, réuni les trente-trois industriels chargés de lui proposer, d'ici au 12 juin, des mesures *« concrètes et précises »*, notamment dans le domaine fiscal. Ces praticiens des affaires, experts ès exportations, qui sont répartis en quatre commissions (petites et moyennes entreprises, grands contrats, biens industriels, biens grand public), représentent des entreprises de toute taille, parisiennes ou provinciales (Aérospatiale, Cristallerie d'Arques, Dumez, Eram, Majorette, Roussel-Uclaf...). Interrogé sur les risques de concurrence avec le groupe de travail installé auprès de M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, M. Noir a répondu que *« la synergie était dans l'entreprise »*, avant de souligner que son rattachement à la Rue de Rivoli lui permettrait de franchir *plus facilement* les *barrières* de la direction générale des impôts.

### Étranger

● **Léger tassement de la production industrielle allemande.** – La production industrielle de RFA a enregistré en mars une *nouvelle et* légère baisse saisonnière de 0,3 % après une chute *révisée* à 1,3 % en février. L'affaiblissement de 3 % de la production *énergétique n'a que* partiellement été compensée par une hausse de 3 % dans le *secteur minier* et de 0,5 % dans le bâtiment, précise le ministère de l'économie. Mais, *sur* deux mois, la production industrielle ne fait paraître aucun changement par rapport aux deux mois précédents et dégage même une légère hausse de 1 % comparé à février-mars 1985.



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## AMERICAN BRANDS, INC.

### RÉSULTATS RECORDS AU PREMIER TRIMESTRE

Le bénéfice par action ordinaire pour le premier trimestre 1986 a augmenté de 7 %, se situant à US $ 2,01 contre US $ 1,88 pour la même période 1985. Le bénéfice net s'est *élevé* à US $ 114 millions contre US $ 107 millions au *premier trimestre 1985*.

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 22 %, se situant US $ 2,1 milliards contre US $ 1,7 milliard et le *bénéfice opérationnel s'est élevé* à US $ 239 millions, soit 7 % de hausse par rapport au premier trimestre 1985.

Ces excellents résultats témoignent de la capacité de la société à maintenir le taux de croissance de ses bénéfices.

#### Mise en paiement du dividende

Le conseil d'administration d'AMERICAN BRANDS, INC. annonce la mise en paiement, le 2 juin 1986, d'un dividende trimestriel de US $ 1,0125 millions par action ordinaire pour les actionnaires inscrits sur les livres de la société à la date du 8 mai 1986.

Il sera également mis en paiement, le 10 juin 1986, un dividende trimestriel de 68,75 cents par action de préférence de US $ 2,75 et un dividende de 66,75 cents par action de préférence convertible de US $ 2,67 pour les *actionnaires inscrits à la date du 8 mai* 1986.

*Nota.* – Le communiqué complet est à disposition sur simple demande adressée à la banque Paribas, réf. 221, 3, rue Saint-Aubin, 75002 Paris.




Le conseil d'administration, réuni le 25 avril 1985, a examiné les comptes de l'exercice 1985.

Le chiffre d'affaires consolidé du *groupe a été de 3 993 418 000 francs* contre 3 906 230 000 francs, soit une progression de 2,2 %.

Le chiffre d'affaires France a été de *2 913 819 000 F*, en régression de 3,2 % par rapport à 1984.

Le chiffre d'affaires exportation et étranger est de 1 079 599 000 francs, en progression de 20,3 % par rapport à 1984. Cette progression s'explique, notamment, par l'extension, intervenue en 1985, du périmètre de consolidation à de nouvelles sociétés étrangères.

Le chiffre d'affaires de la société des GRANDS MOULINS DE PARIS a été de 2 502 millions de francs, en régression de 1,4 % par rapport à 1984.

*Le résultat net de la société est, en* 1985, de 14 930 000 francs. Le résultat *courant avant impôts est de* 44 864 000 francs contre 37 692 000 *francs en 1984*. Sur ce résultat courant est venu s'imputer un solde d'opérations *exceptionnelles négatif de 20 millions* de francs, qui prend en compte la part du groupe dans le déficit des sociétés de restauration rapide, en France et à l'étranger, pour environ 12 millions de francs et des provisions à caractère de quasi-réserve pour *le* reste.

Le résultat net consolidé ressort à 35 523 000 francs, dans lequel la part du groupe est de 32 426 000 francs. Comme le résultat de la société mère, le résultat consolidé est, en 1985, affecté par les opérations exceptionnelles, que nous avons dû comptabiliser. En dépit de ce résultat en retrait sur celui de 1984, la valeur intrinsèque de l'action G.M.P. est passée de 257 francs à fin 1984 à 316 millions de francs, soit une progression de près de 23 %.

Le conseil d'administration a décidé de proposer, à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin prochain, la distribution d'un dividende de 7 francs par action, majoré d'un avoir fiscal de 3,50 francs représentant globalement une somme de 8 368 000 francs.

Rappelons que les 170 776 actions nouvelles, créées lors de l'augmentation de capital le 1er octobre 1985, portent jouissance au 1er janvier 1985 et percevront donc le même dividende que les actions anciennes.




### PIERRE-INVESTISSEMENT

**Société d'investissement à capital variable**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 17 avril 1986 sous la *présidence de* M. Jean de La Chanvinière, a approuvé les comptes de l'exercice 1985 et fixé le dividende par action à 20,14 F (dont 3,39 F de crédit d'impôt). Ce dividende est mis en paiement à partir du mercredi 21 mai *1986*.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en paiement, le montant de leur dividende en actions de la société en exonération *totale du droit d'entrée*.

La valeur liquidative de l'action est passée de 576,12 F fin 1985 à 723,70 F le 17 avril 1986.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateur de *M. Pierre Gomont. Elle a également* ratifié la nomination provisoire de M. José Santos Teixeira aux fonctions d'administrateur et procédé à la nomination d'un nouvel administrateur : Paluel Marmont Finance.




### SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION « SIG »

**Société d'investissement à capital variable**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 15 avril 1986 sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, a approuvé les comptes de l'exercice 1985 et fixé le dividende par action à 32,52 F (dont 3,47 F de crédit d'impôt) pour les personnes physiques et à 32,70 F (dont 3,65 F de crédit d'impôt) pour les personnes morales. Ce dividende est mis en paiement à partir du mercredi 14 mai 1986.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en paiement, le montant de leur dividende en actions de la société en exonération totale du droit d'entrée.

La valeur liquidative de l'action est passée de 776,21 F fin 1985 à 921,47 F le 15 avril 1986.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateur de M. Nicolas Lebon, directeur général de la Compagnie de Distribution de Matériel Electrique « CDME ». Elle a également ratifié la nomination provisoire de Paluel-Marmont Finance aux fonctions d'administrateur.




### FRANCE-INVESTISSEMENT

**Société d'investissement à capital variable**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 22 avril 1986 sous la présidence de M. Jean-Pierre Brunet, a approuvé les comptes de l'exercice 1985 et fixé le dividende par action à 16,98 F (dont 2,48 F de crédit d'impôt) pour les personnes physiques et à 17 F (dont 2,50 F de crédit d'impôt) pour les personnes morales. Ce dividende est mis en paiement à partir du mercredi 7 mai 1986.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en paiement, le montant de leur dividende en actions de la société en exonération totale du droit d'entrée.

La valeur liquidative de l'action est passée de 454,60 F fin 1985 à 552,67 F le 22 avril 1986.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateur de M. Pierre de Lalande et de la Barclays Bank. Elle a également procédé à la nomination d'un nouvel administrateur, M. Jacques Sénard, ancien ambassadeur de France en Italie, conseiller diplomatique du gouvernement, et ratifié la nomination provisoire de *Paluel-Marmont Finance* aux fonctions d'administrateur.

GROUPE PALUEL-MARMONT

### CAPITAL PLUS

**Société d'investissement à capital variable**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 24 avril 1986 sous la présidence de *M. Jean-Marie Paluel-Marmont*, a approuvé les comptes de l'exercice *1985* et *fixé* le dividende à 18,69 F par action correspondant au produit des fonds déposés en banques (contre 16,34 F pour l'exercice 1984).

Ce dividende sera mis en paiement à partir du mercredi 28 mai *1986*.

Rappelons que la valeur liquidative de l'action est passée de 1504,05 F fin 1985 à 1 617,36 F le 24 avril 1986.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de la caisse de prévoyance des cadres d'exploitations agricoles ; elle a *également ratifié* la nomination provisoire de M. Jean Amiel aux fonctions d'administrateur.




Le Conseil de surveillance de CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION *s'est réuni le 24 avril 1986 pour arrêter les comptes de l'exercice 1985, sous la* présidence de Gilbert SIMONET.

*Le résultat consolidé de l'exercice 1985 s'est élevé à 14,6 millions de* francs pour une activité de 2,3 milliards de francs, à comparer à 1,7 milliard de francs en 1984.

Le Conseil de surveillance a, par ailleurs, nommé Roland GUÉRIN au *directoire de CBC sur proposition de Henri BECQ, président du directoire* et de Bernard VERGNE, membre du directoire.

**CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION**

29-31, RUE DE L'ABREUVOIR - BP 12 - 92101 BOULOGNE CEDEX
TÉLÉPHONE (1) 604 81 97 - TELEX CBC 205818 F

COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

### ALLOCUTION DU PRÉSIDENT PÉBEREAU A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 1986

Il y a près d'un an, votre conseil, usant des pouvoirs que vous lui aviez conférés, avait décidé une *augmentation de capital en numéraire, à raison d'une action nouvelle à 500 F pour trois anciennes. Cette émission* – qui doit son succès à la très large part que vous y avez prise – a procuré, en août 1985, 235 MF de fonds propres supplémentaires à votre Compagnie. Quelques mois plus tard, vous avez exercé, dans une proportion exceptionnellement élevée, l'option de réinvestissement en actions du dividende distribué au titre de l'exercice 1984-1985, témoignant ainsi de la confiance que vous avez dans l'avenir de la Compagnie.

Ainsi a pu être poursuivie, durant l'exercice en cours, une politique très active d'investissements : depuis le début de l'année, nous avons souscrit notre part de l'augmentation de capital d'Alsthom et de l'émission d'obligations convertibles d'Alcatel, acquis 10 % des Câbles de Lyon, souscrit à l'augmentation de capital de notre filiale Alphalec, destinée à maintenir son taux de participation indirecte dans la Générale occidentale, et acquis, à l'occasion de l'absorption par CGE-Alsthom de certaines de ses filiales, une participation très minoritaire dans cette société. Ces investissements, dont la valorisation au cours des derniers mois a été importante, ont représenté au total plus de 400 MF.

A la suite de ces opérations et compte tenu, par ailleurs, de l'allégement de certains postes et du renforcement de nos placements obligataires, la valeur comptable nette du portefeuille de la Compagnie s'est trouvée portée de 795 MF au 30 juin 1985 à 1 399 MF actuellement. La valeur estimative de ce portefeuille, titres de participation et de placement confondus, *atteignait*, sur la base des derniers cours *cotés le 25 avril*, 2 633 MF, faisant ressortir une plus-value latente – avant impôt – de 90 % (1 254 MF). La valeur liquidative de l'action s'établissait à cette date à *1 188 F (1 058 F, impôts sur les plus-values déduits)*.

La Compagnie se propose de poursuivre la politique de développement et de diversification de son *portefeuille ainsi engagée tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du groupe CGE.*

L'évolution favorable de nos résultats nous conforte dans cette ambition ; je puis vous confirmer que le *résultat courant avant impôt de l'exercice en cours – tel que défini par le nouveau plan comptable –* devrait, selon les prévisions actuelles, être en augmentation d'environ 50 % par rapport à l'exercice précédent, étant rappelé que le nombre d'actions à rémunérer se trouve accru de 38,5 %.

Nous envisageons donc de faire à nouveau appel à nos actionnaires, et votre conseil vous propose d'user, à cet effet, des nouvelles dispositions applicables depuis décembre 1985 aux valeurs mobilières, en *l'autorisant* à émettre, d'ici à la fin de l'année, à hauteur d'un montant nominal maximal de 120 millions de francs, des actions assorties chacune d'un bon de souscription d'actions, utilisables au cours des prochaines années à un prix fixé dès l'origine. Notre société sera ainsi la première à tirer parti de ces nouvelles dispositions qui, si, comme je l'espère, l'évolution des cours de notre titre le permet, lui procureront à terme un nouveau renforcement de ses fonds propres.

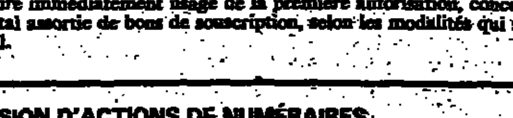
Parallèlement, votre conseil a jugé opportun d'être en mesure – s'il le juge utile – d'intéresser les membres des équipes de direction de la CGE et des filiales dont elle a, directement ou indirectement, le contrôle majoritaire, à la prospérité de la Compagnie : la plupart de ces cadres, en effet, participent aux résultats de sociétés dans lesquelles votre Compagnie détient une participation directe ou indirecte. Si vous l'y autorisez, votre conseil pourra leur offrir de devenir actionnaires de la Compagnie électrofinancière, en leur accordant des options *de souscription d'actions, dans* les conditions et dans les limites prévues par la réglementation qui leur est actuellement applicable.

*Enfin, il est apparu souhaitable*, compte tenu de ces opérations, de vous proposer d'annuler la partie non utilisée à ce jour de l'autorisation d'augmenter le capital que vous avez accordée à votre conseil le 29 novembre 1983 et de lui confier une nouvelle autorisation d'un montant maximum de 750 *million de francs*.

Votre conseil doit se réunir à l'issue de la présente assemblée, et, si vous lui déléguez les pouvoirs sollicités, je compte lui proposer de faire immédiatement usage de la première autorisation, concernant l'émission d'une augmentation de capital assortie de bons de souscription, selon les modalités qui seront rendues publiques à l'issue de ce conseil.

CGE

COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE



### ÉMISSION D'ACTIONS DE NUMÉRAIRES *ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie électrofinancière, *réunie* le 28 avril 1986, a autorisé le conseil d'administration à procéder à l'augmentation de son capital dans la limite de 120 millions de francs, par émission d'actions à souscrire en numéraire, chacune étant assortie d'un bon de souscription à de nouvelles actions. Elle l'a également autorisé à consentir des options de souscriptions d'actions au bénéfice de salariés de sociétés liées directement ou indirectement à la Compagnie et à procéder, en une ou *plusieurs fois*, à des augmentations de *capital* jusqu'à un montant maximum de 750 millions de francs.

Le conseil d'administration de la Compagnie, réuni à l'issue de cette assemblée sous la présidence de *M. Georges Pébereau, a décidé*, dans le cadre des autorisations reçues, de procéder à une augmentation de capital de la Compagnie, pour le porter de 196 899 700 F à 262 532 900 F, par émission de 656 332 actions nouvelles de 100 F *nominal*, jouissance *1er juillet 1986*, à *soucrire en numéraire au prix de 950 F.*

La souscription de ces actions nouvelles sera ouverte du 12 mai au 2 juin 1986 inclus. Elle sera réservée par *préférence* aux actionnaires *actuels* de la Compagnie qui pourront souscrire, à titre irréductible, à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes possédées.

*Ces actions nouvelles seront* assorties d'un bon de souscription donnant droit au détenteur de ces bons de souscrire en numéraire au prix de 1 200 F à d'autres actions nouvelles à raison d'une action par bon détenu. Ce droit *pourra être exercé chaque année entre le 1er juillet et le 31 octobre*, jusqu'au 31 octobre 1989, sauf suspension provisoire nécessitée par d'éventuelles opérations en capital.

*Les* actions nouvelles émises du fait de l'exercice de ce droit de souscription porteront jouissance du premier jour de l'exercice au cours duquel elles auront été souscrites.

*La notice d'information* concernant cette opération financière a reçu le visa de la COB n° 86137, en date du 29 avril 1986.

Il sera demandé à la Chambre syndicale des agents de change de bien vouloir procéder à la cotation de ce bon, qui sera détaché des actions nouvelles souscrites au titre de la première augmentation de capital dès leur cotation.






### GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SOGEBAIL

Les actionnaires de la Société générale pour le développement des opérations de crédit-bail (SOGEBAIL) se sont réunis le 29 avril 1986 à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, qui s'est tenue sous la présidence de M. Jean-Paul Delacour, et ont approuvé les comptes de l'exercice 1985.

Au 31 *décembre*, *le patrimoine* de SOGEBAIL atteignait 5 821 millions de *francs, en valeur brute, soit 4 048 millions* de francs après amortissements, et le montant des *décaissements* restant à effectuer sur engagements donnés s'élevait à 634 millions de francs.

Le total des fonds propres (capital, primes et réserves légales) était de 1 291,9 millions de francs.

Les recettes locatives ont atteint 892,2 millions de francs et le bénéfice net 328,1 millions de francs, dont 58,4 millions de francs de plus-values réalisées sur des cessions d'immeubles à leurs locataires.

La part distribuable du bénéfice, qui s'élève à 311,8 millions de francs, a été mise en paiement le 30 avril 1986. 91,3 millions de francs représentent l'intérêt statutaire de 8 % servi sur le nominal des actions ; le solde, soit 220,5 millions de francs, est réparti entre les catégories d'actions en fonction de leurs droits *respectifs sur les produits* d'indexation des immeubles qu'elles ont contribué à financer.

Le *même jour, réunis en assemblée générale extraordinaire*, les actionnaires ont décidé de rembourser 100,5 millions de francs, par réduction de capital, aux catégories K, N, P, R, Y, AE et AF à la suite des amortissements ordinaires ou du rachat par les locataires d'immeubles affectés à ces catégories. Ils ont également autorisé le conseil à procéder à de nouvelles augmentations de capital pour financer les investissements qui viennent d'entrer ou qui rentreront en location dans les prochains mois.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

6 mai

### Forte hausse

*La consolidation de la semaine passée n'aura été, apparemment, que de courte durée. Mardi en séance officielle, la Bourse a confirmé ses bonnes dispositions du matin (+ 1,46%), enregistrant en clôture une hausse de 2,54 %. Un mouvement qui permettait à l'indice de la Compagnie des agents de change (CAC) de repasser au-dessus de la barre des 400 points, à 401,3.*

*Autour de la corbeille, on assistait à une hausse quasi générale des valeurs. Parmi les titres les mieux orientés figuraient Moulinex, Schneider, Alcatel, et une nouvelle fois Thomson-CSF, ce dernier bénéficiant d'une anticipation de bons résultats escomptés pour 1987. Le Comptoir des entrepreneurs participait à la flambée ambiante, imité par Peugeot, L'Oréal et Bic. D'aucuns notaient la bonne tenue des actions immobilières et des titres de matériel électrique. Sefimeg et les moteurs Leroy-Somer étaient, pour leur part, réservés à la hausse. En revanche, le bataillon des valeurs en recul était, ce 6 mai, plutôt clairsemé.*

*Sous les lambris, les observateurs attribuaient la reprise du marché à plusieurs facteurs, sans savoir précisément lequel prévalait. On citait ainsi le redressement de Wall Street intervenu la veille, le retour d'investisseurs étrangers et les rachats d'opérateurs à découvert. L'abaissement à 7 7/8 % du loyer de l'argent au jour le jour (contre 8 % le 5 mai) était de surcroît bien accueilli, de même que la décision prise par les Sept à Tokyo de poursuivre le mouvement de baisse des taux.*

*Ces dernières dispositions donnaient un coup de fouet au marché obligataire, plus animé que la veille, et orienté à la hausse. Sur le MATIF, la fermeté était de mise, puisque le contrat à échéance décembre s'inscrivait à 113,4 (+ 0,44 %) dans un marché actif, où 2 579 transactions étaient enregistrées à la mi-séance.*

*Devise-titre : 7,08 F-7,12 F (contre 7,02 F-7,07 F).*

## NEW-YORK

### Irrégulier

Redevenue très ferme en début de semaine, la tendance a été de nouveau très irrégulière mardi à Wall Street. Après avoir refranchi la barre des 1 800 points, l'indice des industrielles a graduellement reperdu le terrain gagné initialement et, à la clôture, il s'établissait à 1 787,95, soit 5,82 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée n'en a pas moins été équilibré. Sur 1975 valeurs traitées, 790 ont monté, 723 ont baissé et 462 n'ont pas varié.

La décision des Sept à Tokyo de renforcer leur coopération économique et monétaire n'a pas produit d'effet particulier sur le marché. La nouvelle était attendue. En outre, la détente monétaire devant partir de l'Europe, elle n'est plus imminente outre-Atlantique. Les opérateurs se sont donc tout naturellement remis à rajuster leurs positions.

Bien que l'adjudication pour 27 milliards de dollars de bons du Trésor, qui doit avoir lieu cette semaine, ne soulève plus guère d'appréhensions, elle absorbera une bonne partie des liquidités immédiatement disponibles. Les risques pour le marché des actions de se trouver quelque peu démuni pour quelque temps ne sont pas minces. D'où le relatif attentisme dont témoigne l'activité. Bien qu'en augmentation, celle-ci n'a porté que sur 121,71 millions de titres, contre 102,40 millions la veille.

| VALEURS | Cours du 5 mai | Cours du 6 mai |
|---|---|---|
| Alcoa | 39 7/8 | 39 7/8 |
| A.T.T. | 25 1/2 | 25 1/8 |
| Boeing | 57 1/8 | 57 3/8 |
| Chase Manhattan Bank | 44 1/2 | 44 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 77 | 76 5/8 |
| Eastman Kodak | 57 3/8 | 57 1/8 |
| Exxon | 59 1/2 | 59 3/4 |
| Ford | 79 | 79 1/2 |
| General Electric | 78 1/4 | 77 3/8 |
| General Motors | 80 1/8 | 79 1/8 |
| Goodyear | 31 1/4 | 31 1/8 |
| I.B.M. | 155 3/4 | 154 1/4 |
| I.T.T. | 48 7/8 | 45 7/8 |
| Mobil Oil | 30 1/8 | 29 3/4 |
| Pfizer | 61 1/4 | 60 5/8 |
| Schlumberger | 30 3/8 | 30 1/4 |
| Texaco | 32 1/8 | 32 |
| U.A.L. Inc. | 61 7/8 | 61 3/4 |
| Union Carbide | 23 7/8 | 23 5/8 |
| U.S. Steel | 20 | 19 7/8 |
| Westinghouse | 54 3/4 | 54 1/8 |
| Xerox Corp. | 60 1/8 | 60 3/8 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**BAYER A MIEUX ENCAISSÉ LA BAISSE DU DOLLAR.** – Comme tous ses grands concurrents, la firme de Leverkusen a pâti de la chute du dollar. Pour le premier trimestre, son chiffre d'affaires mondial a baissé de 12,2 %, pour revenir à 10,57 milliards de deutschemarks. Cependant, le bénéfice avant impôts ne diminue qu'assez faiblement à 810 millions de deutschemarks (– 1,2 %). La raison en est que le résultat de la maison mère, n'ayant pas eu à supporter de charges exceptionnelles, a augmenté de 6,3 % à 420 millions de deutschemarks.

**POLIET : RÉSULTATS EN HAUSSE.** – Le groupe Poliet a enregistré pour l'exercice 1985 un bénéfice net total consolidé de 202 millions de francs, contre *128 millions de francs en 1984*. Dans ce bénéfice, la part du groupe ressort à 175 millions de francs, contre 113 millions de francs en 1984, soit une progression de 54,6 %. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale un dividende net de 22 F par action (contre 20 F en 1984), assorti d'un avoir fiscal de 11 F.

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | .... | 1 792 |
| 5 % | 62 40 | 1 301 |
| 3 % amort. 45-54 | .... | 2 293 |
| Emp. 7 % 1973 | 7610 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 121 10 | 8 414 |
| 9,80 % 78/93 | 100 | 8 028 |
| 8,80 % 78/86 | 100 95 | 3 520 |
| 10,80 % 79/94 | 109 30 | 7 249 |
| 13,25 % 80/90 | 111 80 | 12 270 |
| 13,80 % 80/87 | 108 35 | 7 675 |
| 13,80 % 81/89 | 114 30 | 4 236 |
| 16,75 % 81/87 | 111 50 | 10 968 |
| 16,20 % 82/90 | 128 09 | 5 080 |
| 16 % juin 82 | 127 40 | 14 563 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 154 70 | 4 332 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 118 | 12 263 |
| Ch. France 3 % | 155 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 103 20 | 3 723 |
| CNB Paribas | 104 50 | 3 723 |
| CNB Suez | 104 50 | 3 723 |
| CNI janv. 82 | 103 50 | 3 723 |
| CRH 10,90% déc.85 | 118 80 | 3 440 |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 5 mai | 6 mai |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 149,3 | 152 |
| Valeurs étrangères | 106,6 | 109,4 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 5 mai | 6 mai |
|---|---|---|
| Indice général | 393,9 | 401,3 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 mai ........ 7 7/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 6 mai | 7 mai |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 165,20 | 165,50 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 6 MAI

Cours relevés à 17 h 38

## Actions au comptant

## SECOND MARCHÉ

## Hors-cote

## SICAV 6/5

## Étrangères

# Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 38

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; • : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1462 | 4,5 % 1973 | 1520 | 1520 | 1520 | .... |
| .... | C.N.E. 3% | .... | .... | .... | .... |
| 1145 | B.N.P. | 1135 | 1134 | 1134 | – 0 08 |
| 1370 | C.C.F. | 1345 | 1351 | 1350 | + 0 37 |
| 2840 | Electricité T.P. | 2900 | 2880 | 2890 | – 0 34 |
| 1640 | Renault T.P. | 1643 | 1660 | 1660 | + 1 03 |
| 360 | Elf-Aquitaine | 360 | 359 | 359 | |
| 320 | – (certific.) | 330 | 331 10 | 330 | .... |
| 2090 | Epeda-B-Faure | 2030 | 2061 | 2061 | |
| 2650 | Essilor | 2510 | 2590 | 2620 | |
| 435 | Esso S.A.F. | 443 | 438 | 438 | |
| 3200 | Euralrance | 3270 | 3350 | 3355 | |

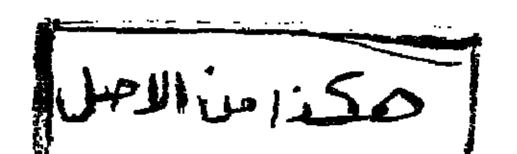
| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 405 | Exxon Corp. | 408 | 428 | 428 | + 4 90 |
| 585 | Ford Motors | 549 | 563 | 552 | + 1 63 |
| 80 | *Freegold* | *76 10* | *76 50* | *76 80* | *+ 0 91* |
| 92 | Gencor | 91 40 | 91 60 | 91 60 | + 0 21 |
| 560 | Gén. Electr. | 547 | 564 | 564 | + 3 10 |
| 510 | Gén. Belgique | 496 | 493 | 491 | – 1 |
| 575 | *Gen. Motors* | *566* | *575* | *575* | *+ 1 59* |
| 50 | Goldfields | 50 10 | 50 50 | 50 50 | + 0 79 |
| 44 | GdMetropolitan | 45 90 | 46 | 45 | + 0 21 |
| 75 | Harmony | 68 60 | 70 | 69 40 | + 1 16 |
| 149 | Sony | 158 20 | 157 80 | 157 90 | – 0 81 |
| 168 | T.D.K. | 177 | 174 30 | 174 | – 1 69 |
| 17 50 | Toshiba Corp. | 17 95 | 17 40 | 17 35 | – 3 34 |
| 1230 | Unilever | 1237 | 1241 | 1240 | + 0 24 |
| 370 | Unit. Techn. | 356 | 362 | 362 | + 1 68 |
| 495 | Vaal Reefs | 453 10 | 468 | 468 | + 3 28 |
| 390 | Volvo | 377 | 382 50 | 384 | + 1 85 |
| 245 | West Deep | 238 | 238 | 238 | .... |
| 425 | Xerox Corp. | 423 | 431 20 | 431 20 | + 1 93 |
| 1 50 | Zambia Corp. | 1 41 | 1 40 | 1 40 | – 0 70 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 6/5 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| *Etats-Unis ($ 1)* | *6 964* | *7 088* | *6 750* | *7 350* |
| ECU | 6 848 | 6 860 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 318 660 | 318 530 | 309 | 327 |
| Belgique (100 F) | 15 605 | 15 615 | 15 | 15 850 |
| Pays Bas (100 fl.) | 282 650 | 282 560 | 274 500 | 291 500 |
| Danemark (100 krd) | 86 180 | 86 050 | 85 | 90 |
| Norvège (100 k) | 100 260 | 100 900 | 96 500 | 102 |
| *Grande-Bretagne (£ 1)* | *10 739* | *10 844* | *10 400* | *11 150* |
| Grèce (100 drachmes) | 5 130 | 5 088 | 4 900 | 5 700 |
| Italie (1 000 lires) | 4 646 | 4 645 | 4 400 | 4 900 |
| Suisse (100 fr.) | 380 820 | 381 520 | 369 500 | 389 500 |
| Suède (100 krs) | 99 020 | 99 780 | 95 | 100 500 |
| Autriche (100 sch) | 45 340 | 45 290 | 44 500 | 48 450 |
| Espagne (100 pes.) | 5 008 | 5 022 | 4 850 | 5 400 |
| Portugal (100 esc.) | 4 764 | 4 799 | 4 500 | 5 400 |
| Canada ($ can 1) | 5 058 | 5 148 | 4 860 | 5 350 |
| Japon (100 yens) | 4 210 | 4 226 | 4 050 | 4 200 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 6/5 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 77300 | 77700 |
| Or fin (en lingot) | 77400 | 77500 |
| Pièce française (20 fr) | 539 | 535 |
| *Pièce française (10 fr)* | 470 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 545 | 540 |
| Pièce latine (20 fr) | 496 | 496 |
| Souverain | 596 | 595 |
| Pièce de 20 dollars | 3350 | 3020 |
| Pièce de 10 dollars | 1570 | 1550 |
| Pièce de 5 dollars | 920 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3095 | 3050 |
| Pièce de 10 florins | 475 | 468 |
| Or Londres | 341 60 | 341 55 |
| Or Zurich | 343 | 343 |
| Or Hongkong | 343 25 | 343 05 |
| Argent Londres | 5 12 | 5 14 |



Le Monde

LES ENTRETIENS SYRO-JORDANIENS A AMMAN

# Le roi Hussein et M. Assad souhaitent plus de « cohérence » dans le monde arabe

De notre correspondant

Amman. – Le président Hafaz El Assad a quitté Amman, mardi 6 mai, à l'issue d'une « visite de travail » de vingt-quatre heures, au cours de laquelle il s'est longuement entretenu avec le roi Hussein – huit heures, au total, selon un haut responsable jordanien. Des deux côtés, on observait, mardi, une grande discrétion sur les résultats de ces entretiens, qui se sont d'ailleurs déroulés, pour l'essentiel, en tête à tête, sans la participation du premier ministre et du ministre des affaires étrangères syriens, également du voyage, ni celle de leurs homologues jordaniens.

L'agence de presse jordanienne indiquait dans l'après-midi que *« la nécessité d'adopter une position arabe plus cohérente concernant la convocation d'un sommet arabe qui puisse traiter efficacement de tous les problèmes arabes »* avait été au centre de ces discussions. La convocation d'un sommet extraordinaire après le bombardement américain contre la Libye a précisément été ajournée la semaine dernière faute d'un accord sur l'ordre du jour. La Syrie et la Libye refusaient, notamment, qu'il y soit question de la guerre du Golfe, qui constitue l'un des principaux points de divergence entre Amman et Damas.

Selon un membre de la délégation syrienne, les deux chefs d'Etat ont également évoqué *« la tension dans le bassin méditerranéen »* à la suite du raid de l'aviation américaine. Un sujet qui ne peut laisser indifférents les Jordaniens, dans la mesure où ils seraient placés dans une situation très délicate si d'aventure Washington ou Israël décidait de lancer une opération similaire contre la Syrie.

Cela étant, en attendant de plus amples informations, il est encore difficile de juger des progrès accomplis, lors de la visite du président Assad, dans le rapprochement jordano-syrien, beaucoup plus lent sur le plan politique que sur celui des échanges culturels et commerciaux.

EMMANUEL JARRY.

APRÈS LA GRANDE-BRETAGNE ET LA RFA

# Israël signe un accord de coopération avec Washington sur l'initiative de défense stratégique

M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, et son homologue israélien, M. Yitzhak Rabin ont signé mardi 6 mai au cours d'une *cérémonie publique* au Pentagone, un protocole d'accord sur les conditions de participation d'entreprises ou de centres de recherches israéliens aux études sur l'initiative de défense stratégique (IDS).

Israël est le troisième pays, après la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne, à signer un protocole ouvrant la voie à la participation de ses industries à la « guerre des étoiles ».

Les termes du protocole signé mardi par MM. Rabin et Weinberger sont secrets. Selon des responsables du département de la défense ayant requis l'anonymat, les Israéliens sont particulièrement intéressés par les études qui pourraient déboucher sur des armes capables d'intercepter des missiles sol/sol à courte portée.

Par ailleurs les négociateurs soviétiques et américains sur les armements nucléaires et spatiaux ouvrent, jeudi 8 mai à Genève, leur cinquième session depuis le début de ces pourparlers en mars 1985. M. Karpov, chef de la délégation soviétique, a accusé, à son arrivée mardi, la partie américaine de *« ne faire pratiquement rien pour mettre en œuvre »* les décisions *« positives »* obtenues au sommet Reagan-Gorbatchev de novembre et aussi, faisant allusion à l'attaque contre la Libye, *« d'exacerber les tensions »*. Il a toutefois ajouté que son pays est *« loin de vouloir lier la solution des problèmes discutés à Genève avec ceux qui n'ont pas de rapport direct avec eux »*.

L'agence Tass a confirmé d'autre part que les deux superpuissances ont ouvert lundi, également à Genève, des entretiens *« exploratoires »* sur les moyens de réduire les risques d'un conflit nucléaire accidentel. La délégation américaine était dirigée par M. Richard Perle, ministre adjoint de la défense, celle de l'URSS par M. Oboukhov, responsable des armements à portée intermédiaire aux négociations de Genève. – *(AFP.)*

## *Sur le vif*

# Une femme, un homme

*Alors, les mecs, vous avez vu les résultats de cette enquête de l'INSEE sur la répartition des tâches dans les foyers français ? Elle est comment, votre femme ? Un patron : Tiens, voilà 10 balles, va jouer avec tes copains à la machine à sous et dégage ! J'ai mes factures à régler, mon gosse à inscrire au lycée et mes sols à lessiver. Une gestionnaire : J'ai rempli la déclaration d'impôt. Assieds-toi là et signe ici. Une égalitaire : Va faire la vaisselle, moi je change les plombs. Une traditionnelle : Touche pas à mon frigo et va laver l'auto. Une dominée : Qu'est-ce que tu veux que je prépare à dîner, mon chéri, un poulet rôti ou une épaule farcie ? Ça, c'est le vieux modèle. On n'en fabrique pratiquement plus. Si vous avez la chance d'en dénicher une, ne la laissez pas traîner, on risquerait de vous la piquer.*

*Et attention ! Elle date complètement, cette étude. Elle remonte à 1976. A présent, on n'en est plus là, nous, les nanas. On en est bientôt, on en est déjà, à vous dire : Je viens d'être nommée chef de service, faudrait peut-être songer à fonder une famille. Viens là, mon minet, viens que je te fasse un enfant. Mais non, t'auras pas de nausées, c'est des histoires de bonnes femmes. Mais oui, tout ira bien. Je vais t'acheter un bouquin pour que tu comprennes ce qui va se passer dans ton ventre pendant ta grossesse. Quoi, ta garde-robe ? Au début, il n'y aura qu'à élargir tes pantalons, et au sixième mois on ira te choisir une marinière chez Paterna.*

*Ah, j'oubliais, un truc très important. Même s'il se roule à vos pieds en vous suppliant d'assister à son accouchement, restez ferme. Refusez catégoriquement. L'autre jour, à la radio, j'entendais Mme Claude – question sexuelle, elle s'y connaît – déconseiller avec la plus grande énergie, ce spectacle peu ragoûtant à qui voudrait retrouver tout le désir et tout le plaisir du lit conjugal après le retour de couches. Allez donc fumer une cigarette dans le couloir en attendant de savoir si c'est une fille. Un garçon ? Pas question !*

CLAUDE SARRAUTE.

## RAID DE L'AVIATION IRAKIENNE SUR TÉHÉRAN

Téhéran *(Reuter)*. – Des avions de guerre irakiens ont bombardé ce mercredi 7 mai le centre de Téhéran, a annoncé l'agence de presse iranienne IRNA. Des alertes aériennes ont retenti sur les ondes de Radio-Téhéran mais l'alerte n'a pas duré longtemps et les témoins n'ont fait état d'aucun signe de panique dans les rues.

Selon le service des pompiers, les appareils irakiens ont touché une raffinerie de pétrole de la capitale, provoquant un incendie que l'on pouvait apercevoir dans un rayon de 13 kilomètres.

Le dernier raid aérien irakien sur Téhéran remontait au 15 juin 1985.

Bourse du matin

## UNE HAUSSE INFIME

Après la forte hausse de la veille, la Bourse a marqué le pas, mercredi 7 mai, à la séance du matin. Parmi les valeurs bien orientées, on notait Dumez (+2 %), Essilor (+2 %), Louis Vuitton (+1,4 %), Moët Hennessy +1,3 %) et Pernod-Ricard (+1 %). En revanche, Valeo enregistrait une baisse de 4 %, tandis que les pétrolières Total et ELF s'effritaient (–2,5 % et –1,6 % respectivement). L'indicateur de séance progressait de 0,05 %.

### A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 7 MAI

Indicateur de séance (%) : + 0 05

| VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|
| Accor | 484 | 483 | 482 |
| Agence Havas | 1880 | 1855 | 1875 |
| Air Liquide (L') | 839 | 835 | 836 |
| Alsthom | 560 | 560 | 555 |
| Bancaire (Cie) | 1235 | 1238 | 1238 |
| Bongrain | 2120 | 2120 | 2125 |
| Bouygues | 1180 | 1178 | 1178 |
| B.S.N. | 3938 | 3938 | 3950 |
| Carrefour | 3690 | 3610 | 3630 c |
| Chargeurs S.A. | 1347 | .... | .... |
| Club Méditerranée | 555 | 555 | 554 |
| Dumez | 1401 | 1401 | 1430 |
| ELF-Aquitaine | 359 | 357 | 353 |
| Essilor | 2620 | 2675 | 2670 |
| Lafarge-Coppée | 1525 | 1530 | 1525 |
| L. Vuitton S.A. | 1345 | 1345 | 1365 |
| Michelin | 3290 | 3290 | 3300 |
| Midi (Cie) | 6590 | 6570 | 6550 |
| Moët-Hennessy | 2550 | 2540 | 2585 |
| Navig. Mixtes | 1172 | 1178 | 1178 |
| Oréal (L') | 3601 | 3601 | 3615 |
| Pernod-Ricard | 1229 | 1235 | 1240 |
| Peugeot S.A. | 1115 | 1118 | 1122 |
| Sanofi | 810 | 808 | 810 |
| Source Perrier | 730 | 735 | 735 |
| Télémécanique | 3620 | 3640 | 3640 |
| Thomson-C.S.F. | 1360 | 1358 | 1355 |
| Total-C.F.P. | 390 | 379 | 380 |
| T.R.T. | 3028 | 3028 | 3028 |
| Valéo | 619 | 614 | 595 |

Sur **CFM**

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

MERCREDI 7 MAI
de 19 heures à 19 h 30
**Allô « le Monde »**
47-20-52-97
**Le sommet de Tokyo : une croisade contre la Libye ?**
avec MANUEL LUCBERT
Une émission présentée par JEAN LE BAIL

VENDREDI 9 MAI
de 19 heures à 19 h 30
**Haroun Tazieff**
sera
**face au « Monde »**
avec MARC AMBROISE-RENDU et FRANÇOIS KOCH

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel –36-15-91-77 + ISLM

Le numéro du « Monde » daté 7 mai 1986 a été tiré à 499 595 exemplaires



# M. Jean-Bernard Raimond fera une visite à Washington les 18 et 19 mai

Tokyo. – *(AFP)*. – Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, se rendra en visite à Washington les dimanche 18 et lundi 19 mai, a-t-on appris mardi 6 mai à Tokyo.

L'annonce de cette première visite aux Etats-Unis du chef de la diplomatie française depuis la formation du gouvernement de M. Chirac intervient au moment où Paris et Washington s'emploient à dissiper le malentendu consécutif à l'interdiction du survol du territoire français lors du raid de l'aviation américaine en Libye le 15 avril.

En marge du sommet de Tokyo, M. Raimond a eu plusieurs entretiens avec le secrétaire d'Etat américain M. George Shultz et a assisté à l'entretien qu'ont eu, mardi, les présidents Reagan et Mitterrand en présence du premier ministre français. Le chef de l'Etat et le ministre des affaires étrangères français ont tous deux exprimé le sentiment que la querelle franco-américaine consécutive au raid américain sur Tripoli appartenait au passé et qu'entre la France et les Etats-Unis deux cents ans d'amitié ne sauraient être affectés par un tel incident.

L'affaire du « Rainbow-Warrior »

## WELLINGTON RENONCE A UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Wellington *(AFP)*. – La Nouvelle-Zélande a annoncé, le mardi 6 mai, qu'elle n'effectuerait pas d'enquête publique sur le sabotage du *Rainbow-Warrior*, coulé en juillet dernier dans le port d'Auckland. *(Nos dernières émissions datées 7 mai.)*

Le ministre des transports, M. Richard Prebble, a indiqué que cette décision était *« un geste de bonne volonté »* et une façon de marquer le désir de la Nouvelle-Zélande d'avoir de bonnes relations avec la France.

Au début de l'année, le gouvernement de Wellington avait laissé entendre à plusieurs reprises qu'une enquête publique permettrait de montrer toutes les preuves recueillies contre *« une douzaine »* d'agents français ayant monté le sabotage du bateau de Greenpeace avant et depuis l'arrestation du commandant Mafart et du capitaine Prieur.

Le ministre du commerce extérieur néo-zélandais, M. Mike Moore, a d'autre part indiqué mardi que la France avait accepté de lever ses *« barrières douanières informelles »* imposées sur certains produits néo-zélandais.

Ainsi, l'arrêt des importations, notamment de kiwis, serait levé sur demande de la Commission européenne, devant laquelle le gouvernement néo-zélandais s'est plaint. Wellington dénonçait l'interdiction « informelle » d'importation de produits néo-zélandais comme la laine, les pommes de terre, le poisson et les cervelles d'agneau.

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

FRANÇAISES ET FRANÇAIS
LE 8 MAI
ACHETEZ LE
BLEUET de FRANCE



Emblème des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

AU PROFIT des VEUVES - ORPHELINS et ASCENDANTS

Au Sri-Lanka

## EXPLOSION A COLOMBO : AU MOINS SIX MORTS

Colombo. – Six personnes ont été tuées, et, selon un bilan encore provisoire, une cinquantaine ont été blessées dans une explosion qui s'est produite ce mercredi 7 mai au bureau télégraphique central de Colombo.

Dans l'entourage de la police, on soupçonne des séparatistes tamouls d'avoir posé une bombe dans le bureau, situé au centre de la ville.

Selon des témoins, l'explosion s'est produite peu après l'ouverture, alors que l'artère au bord de laquelle il se trouve était encombrée de véhicules et de personnes.

Certains bureaux de la capitale ont fermé leurs portes, et les employés se sont précipités chez eux, craignant une réédition des affrontements entre la majorité cinghalaise et la minorité tamoule qui avaient fait plus de 400 morts en 1983.

Samedi, un attentat contre un avion d'Air Lanka, attribué par le gouvernement à des séparatistes tamouls, avait fait 14 morts et 40 blessés (*le Monde* du 6 mai). – *(Reuter.)*

Ancien ambassadeur à Paris

## M. VORONTSOV A ÉTÉ NOMMÉ PREMIER VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Moscou (*AP*). – M. Youli Vorontsov, ancien ambassadeur d'URSS à Paris, a été nommé premier vice-ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Georgy Kornienko, a confirmé mercredi 7 mai, le ministère des affaires étrangères.

Selon une source diplomatique, M. Kornienko aurait été nommé adjoint de M. Anatoly Dobrynine, ancien ambassadeur à Washington, qui dirige maintenant la section internationale du comité central du PC soviétique.

● *Trois satellites de télécommunications pour l'Aérospatiale.* – L'Organisation européenne de télécommunications par satellite (Eutelsat) a passé, le mardi 6 mai, un contrat de 225 millions d'ECU (soit un peu plus de 1,5 milliard de francs) au consortium européen conduit par l'Aérospatiale pour la fourniture de trois satellites de télécommunications. Une option pour cinq autres a été prise.

FRANCOPHONIE

# Les attributions de Mme Michaux-Chevry

Le *Journal officiel* du 6 mai publie un décret contresigné notamment par le chef de l'Etat et par le chef du gouvernement, fixant les attributions du secrétariat d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la francophonie créé en mars et dont la titulaire est Mme Lucette Michaux-Chevry (*le Monde* du 22 mars et daté 27-28 avril). Celle-ci est donc chargée de *« la promotion, la diffusion dans le monde, le développement, l'usage et l'enrichissement »* du français. Elle *« propose, anime et oriente l'action des administrations intéressées »*. Le Commissariat général de la langue française est *« mis à disposition en tant que de besoin »* du secrétariat d'Etat. Sa titulaire est d'autre part membre du Haut Conseil de la francophonie et elle préside, par délégation du premier ministre, le comité consultatif de la langue française et le comité interministériel pour les relations culturelles extérieures.

Supplément au nº 12837. Ne peut être vendu séparément. Jeudi 8 mai 1986.



Le Monde

# CANNES

# 39e FESTIVAL

*C'est une idée jolie comme tout : le jeudi 8 mai 1986, le trente-neuvième Festival de Cannes ne sera pas inauguré par un ministre coexistentialiste, mais par un vieux monsieur et une petite fille. Il a quatre-vingt-quatorze ans, elle en a quatre-vingts de moins, le vétéran et la benjamine viendront par leur présence, par le talent qu'ils ont en commun, témoigner à la fois de la longévité et de la jeunesse du cinéma, merci monsieur Charles Vanel, merci mademoiselle Charlotte Gainsbourg.*

*Bien sûr, sur la Croisette, y aura-t-il quelques CRS de plus et quelques stars américaines de moins. La présence des uns ne compensant évidemment pas l'absence des autres, on ne peut que regretter cet état de choses. Si le monde décidément tourne mal, le cinéma en revanche semble tourner plutôt bien. Certes son amante terrible, la télévision, a-t-elle retenu, en France, en 1985, trois milliards de spectateurs, et lui, attiré «seulement» cent soixante-douze millions d'amateurs dans les salles. Mais depuis longtemps une compétition cannoise n'était apparue si variée, si riche, si excitante.*

*Vingt-cinq films composent la sélection officielle, trente autres seront projetés dans les sections parallèles. Et durant douze jours on prendra le pouls — irrégulier — de toutes les cinématographies. La France a du tonus, les Etats-Unis du muscle, le Japon recule, on attend toujours la Chine, la Suisse piétine, l'Italie s'essouffle, l'Afrique stagne, l'Australie s'épanouit, l'Angleterre renaît, l'Amérique latine s'éveille...*

*On attend les* Pirates *de Polanski, la locomotive emballée de Kontchalovsky* (Runaway Train), *les Noirs révoltés de Steven Spielberg* (Color Purple), *l'Otello de Franco Zeffirelli (et Giuseppe Verdi), la* Mission *de Roland Joffé, le retour de Claude Lelouch, après* Vingt Ans déjà. *Mais, à côté de ses fresques, de ses sagas, à côté du divertissant, du spectaculaire, le Festival, cette année, est marqué par un déchaînement de passions insolites, d'étreintes perverses, d'accouplements improbables.*

*En tête, déjà triomphant, le dynamitero du triangle conventionnel s'avance, en* Tenue de soirée, *voici Bertrand Blier. Il est suivi du Japonais Nagisa Oshima, qui sur un scénario de Jean-Claude Carrière, filme Charlotte Rampling trouvant le bonheur entre les bras d'un chimpanzé. L'Italien Marco Ferreri emboîte le pas. Dans son* I love you, *Christophe Lambert tombe éperdument amoureux d'un porte-clef...*

*Démence ? Déviance ? Décadence ? Peut-être, mais rien de trivial, rien de gratuit dans ce grand bazar du bizarre. Plutôt un appel tonique, drôlatique, pathétique à davantage de tendresse, un constat planétaire de la difficulté d'être, à un, deux, trois, peu importe le nombre, heureux.*

*Avec gourmandise, avec appétit, nous déclarons ouvert le Festival de l'amour fou.*

**D. H.**

# «Pirates» à l'attaque

**ROMAN POLANSKI**

Il a fallu plus de dix ans à Roman Polanski pour prendre son rêve à l'abordage, pour hisser son drapeau en haut du grand mât de ce bateau chimérique qui ne voulait pas naviguer, ohé, ohé. Et voilà, mille sabords, que le film in-montable, infaisable, le film mystérieux victime de tant de sombres rumeurs naufrageuses, est la vedette du gala d'ouverture du 39e Festival de Cannes et sort simultanément dans deux cent cinquante salles françaises. *Pirates*, le titre claque.

Durant deux heures et quatre minutes, il y aura tant et plus de péripéties haletantes et de facéties spectaculaires, de canonnades incertaines et de brutalités hilarantes; le pilon ravageur du capitaine Red (Walter Matthau) écrasera quelques nobles pieds et beaucoup de conventions. Comme *le Bal des vampires* détournait avec une aérienne insolence un genre, celui des films de vampires, *Pirates*, avec une somptueuse détermination, détourne un genre, celui des films de pirates.

Dans son appartement parisien, Roman Polanski, toujours lutin, toujours ludion, passant de la conviction rageuse à la lassitude rieuse, raconte l'incroyable traversée. Rappelant d'abord que ce n'est pas la première fois qu'un projet qui lui est cher se voit contrarié, entravé, différé. Ainsi *Cul-de-sac*, écrit comme six autres de ses films avec Gérard Brach, a-t-il mis quatre ans à trouver un producteur : *« Personne n'en voulait, et il a fallu réaliser* Répulsion *avant ».*

*Pirates*, pourtant, avait démarré dans une atmosphère euphorique. A Rome, il habitait une jolie maison. Après le succès de *Chinatown*, *« Tout le monde était à mes pieds*, rappelle Polanski. *On cherchait avec Brach une idée pour un film gai, marrant, sans message particulier, sans gravité. C'était avant que n'arrivent Lucas et Spielberg, le cinéma mondial se prenait à l'époque très au sérieux. On a évoqué la possibilité d'une histoire de cape et d'épée; pour Jack Nicholson et moi. Nous avions adoré jouer cette scène de simili-duel dans* Chinatown *où je lui coupe le nez... Puis, soudain, l'évidence : ce serait une affaire de pirates ! On a aussitôt visionné tous les films maritimes, depuis* le Cuirassé Potemkine *jusqu'au* Corsaire rouge. *Puis on a tout lu, des nouvelles de Howard Pyle au chef-d'œuvre absolu,* l'Ile au trésor. *Tout a bien fonctionné, jusqu'au moment où on a établi le premier budget. Dès lors et jusqu'au bout la perche a toujours été juste un tout petit peu trop courte pour franchir la fosse... »*

Qu'on en juge. Sur la ligne de départ, en 1975, le producteur habituel de Polanski, Andrew Braunsberg, qui tente de monter l'affaire avec les Italiens de la Titanus. Le morceau est trop gros, on s'associe avec la Paramount, qui veut la distribution du futur film pour le monde entier. Les Italiens exigent de conserver leur part. Polanski rompt avec Paramount et s'allie avec les Artistes associés. Jack Nicholson, toujours pressenti pour tenir le rôle du capitaine Red, demande un cachet *« extravagant »*. Le producteur Bob Evans prévient le metteur en scène : *« A toi d'assurer la garantie de bonne fin. A chaque jour de dépassement, tu devras verser 50 000 dollars à Nicholson. »* Polanski renonce. Et tourne *le Locataire*, à Paris en 1976 : *« Il fallait bien que je me remette au travail, je n'avais plus de sous... »*



D.R.

Walter Matthau et Roman Polanski.

Ce n'est qu'en 1980 que *Pirates* remonte à la surface, avec Arnon Milcham et la Filmways. Mais cette société connaît une crise grave. C'est un nouveau naufrage. Enfin, Tarak Ben Ammar vient. Et la Tunisie devient la terre promise où accostera le bateau fantôme. En 1983, Ben Ammar a déjà racheté les droits, engagé Polanski, préparé la construction du galion, réuni l'équipe technique... et dépensé 7 millions de dollars. Universal doit financer les deux tiers du budget total, qui s'élève alors à 28 millions de dollars. Mais la direction change et la firme revient sur ses engagements. MGM prend la relève, à demi. Mais refuse Walter Matthau pour le rôle principal.

L'entreprise manque alors de sombrer corps et biens. Elle est tout de même, acrobatiquement, menée à son terme. Budget final exorbitant : 30 millions de dollars, dont 8,2 millions pour la construction du *Neptune*, le trois-mâts de 68 mètres de long...

*« Je n'ai jamais perdu l'amour que j'éprouvais pour le sujet »*, dit aujourd'hui Polanski. Mais il avoue que, *« plus on s'attache à un projet, plus on est vulnérable, les responsables des grandes compagnies vous tiennent à leur merci »*, et il admet que ces dix années d'humiliante expectative ne peuvent être sans conséquence : *Pirates* réalisé sans attente aurait sans doute été plus léger, plus spontané, plus désinvolte. Mais il réfute toute accusation éventuelle de dépenses excessives, de mégalomanie décorative : *« Le bateau est un outil, rien de plus, un outil magnifique, certes, pas le personnage principal. »*

Il faut croire Polanski... Car à l'évidence le personnage principal de *Pirates*, c'est lui... Comment ne discernerait-on pas son propre destin à travers celui de cet éternel survivant qu'est le capitaine Red, jubilatoire canaille qui affiche un souverain mépris de la mort et un solide appétit des plaisirs ? De splendides scènes de comédie infiniment polanskiennes émaillent le récit : Red, dérivant sur son radeau et s'apprêtant malgré l'affection qu'il lui porte à *dévorer tout cru son disciple*, le jeune Grenouille (il est Français). Red et Grenouille conviés par leurs élégants geôliers anglais à un festin ignoble, où il leur faut manger avec des couteaux en vermeil du rat bouilli...

Cruauté allègre, dérision, lucidité... *« Tout ce qu'un homme a dans les tripes, dans la tête ou dans le cœur passe dans ce qu'il fait, quoi qu'il fasse »*, dit Polanski... Qui reconnaît pourtant *« avoir failli un moment, submergé par les difficultés, abandonner ce métier »*. C'est alors qu'il est revenu au théâtre avec *Amadeus*. *« Le théâtre, pour moi, c'est... comment s'appelle le gâteau de Proust ? C'est ça, la madeleine. »* Il remontera en scène en 1987, après être rentré aux Etats-Unis *« juste pour régler mes problèmes juridiques »*.

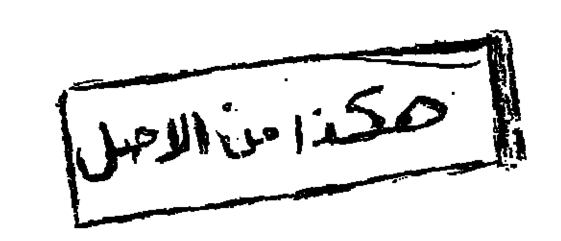
C'est donc à Paris qu'il jouera avec Claude Brasseur une autre pièce de l'auteur d'*Amadeus*, Pierre Schaffer, *le Viol du Soleil*, l'affrontement entre le conquistador Pizarro et le dernier empereur Inca, Atahualpa.

Pour l'heure, il attend, avec une confiance convenablement feinte, que ses *Pirates*, si longtemps retenus dans le port de l'angoisse financière, larguent leurs amarres vers le grand large qu'ils méritent, le public. Il dit : *« Finalement, on ne fait un film que parce qu'on a envie de le voir sur l'écran... »*

**DANIÈLE HEYMANN.**



مكرر من الاصل





# SONDAGE

**Un sondage Louis Harris réalisé pour *le Monde,***

*Mesdames et messieurs du cinéma, metteurs en scène et comédiens, cinéphiles de toujours ou d'occasion, vous éprouverez des sentiments bien partagés devant ce sondage réalisé pour* le Monde, *RTL,* et les Cahiers du cinéma. *Vous serez déçus, sinon consternés, par l'indifférence que les Français manifestent à l'égard du septième art et leur peu de goût pour la nouveauté. Mais regardez mieux les chiffres, et vous découvrirez que le film triomphe... à la télévision. Et sachez tout de suite que vous avez avec les dix-huit - vingt-quatre ans, passionnés de cinéma, de solides alliés.*

*La déception ? Il y a effectivement de quoi la nourrir. Parmi les distractions préférées des Français, le cinéma ne vient qu'au troisième rang, derrière la télévision et la lecture, et juste avant le sport. Plus du tiers des personnes interrogées n'ont pas mis les pieds dans une salle depuis plus de trois ans. Et quand on leur demande le nom des réalisateurs dont ils aimeraient voir le prochain film, qui vient en tête ? Claude Lelouch. Tant mieux pour lui ! Mais quoi, en France comme aux Etats-Unis ou ailleurs, les auteurs nouveaux ne manquent pas. Même question pour les acteurs. Qui donc l'emporte ? Lino Ventura et Catherine Deneuve. Bravo pour eux ! Mais jeunes comédiens et comédiennes sont sans doute en droit d'éprouver quelque dépit.*

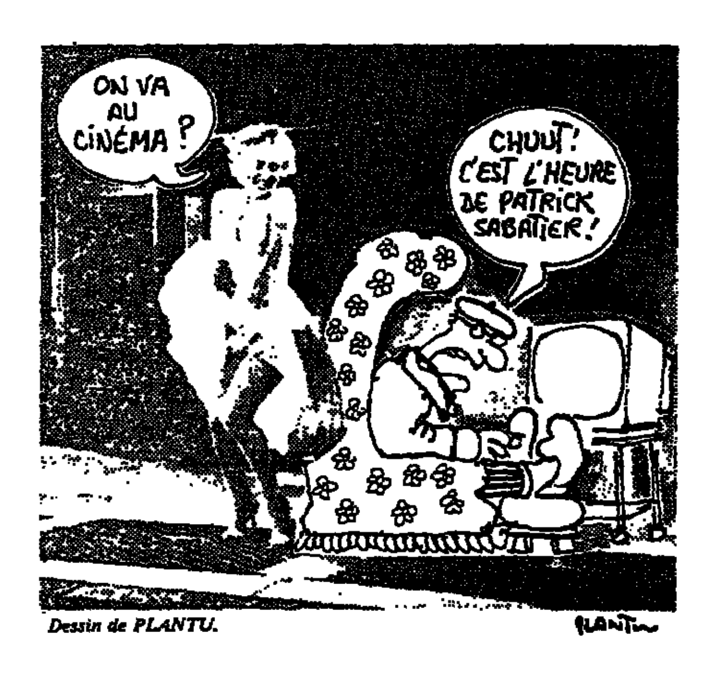
*A cette indolence ou à cette morosité cinématographique, il y a évidemment plusieurs raisons que le sondage met en relief : le prix des places jugé trop élevé ou l'absence de salle proche de son domicile. Mais que l'arbre ne nous cache pas la forêt ! Le vrai, le seul rival du grand écran, malgré son prestige, c'est le petit écran, devenu à l'évidence le médium du cinéma. Plus de 40 % des Français y regardent de trois ou quatre films par semaine. Qu'en sera-t-il avec les nouvelles chaînes privées ? Et qu'en sera-t-il aussi avec le développement des magnétoscopes ? Le nombre d'œuvres enregistrées par ceux qui en*

## LE GOUT DU GRAND ÉCRAN ?

**La télévision est à l'évidence la distraction préférée des Français. Mais, au total, 24 % d'entre eux vont au cinéma au moins une fois par mois, et 46 % une fois par an, ce qui constitue les pourcentages substantiels.**

**En tout cas, dans la tranche des dix-huit - vingt-quatre ans, le grand écran revient en force : 29 % mettent le cinéma au premier rang de leurs distractions, largement devant le sport (21 %), la lecture (12 %)... et surtout la télévision (5 %). Spectateurs assidus — ils sont 34 % à fréquenter les salles obscures au moins une fois par semaine contre 13 % pour l'ensemble des Français, — ils aimeraient bien des prix plus bas (56 %), mais comme leurs parents ou leurs grands-parents, ce sont les acteurs et les extraits vus à la télévision qui guident le plus souvent leur choix de film. Et aussi ce qu'en disent leurs amis ; visiblement, le bouche-à-oreille triomphe de toutes les publicités.**

**Les metteurs en scène seront sans doute un peu amers de constater que leur nom ne guide que 26 % des Français. Qu'ils se rassurent malgré tout : chez les trente-cinq - quarante-neuf ans, 40 % choisissent le film en fonction du réalisateur. A noter enfin : dans tous les âges et presque toutes les professions, le grand écran est le plus fort de tous les attraits qu'offre le septième art.**




*Dessin de PLANTU.*

### Les distractions des Français

**Parmi les distractions suivantes, quelle est celle que vous préférez ?**

| | % |
|---|---|
| • Regarder la télévision | 33 |
| • Lire | 16 |
| • Aller au cinéma | 12 |
| • Le sport | 11 |
| • Ecouter de la musique chez soi | 8 |
| • Sortir au restaurant, en boîte, etc. | 7 |
| • Aller au concert ou au théâtre | 4 |
| • Les expositions, les musées | 2 |
| • Sans opinion | 7 |
| TOTAL | 100 |

### Amateurs et indifférents

**Quand êtes-vous allé au cinéma pour la dernière fois ?**

| | % |
|---|---|
| • Il y a moins d'une semaine | 13 |
| • D'une semaine à moins d'un mois | 11 |
| • D'un mois à moins de six mois | 17 |
| • De six mois à un an | 5 |
| • D'un an à moins de trois ans | 18 |
| • Trois ans et plus | 34 |
| • N'est jamais allé au cinéma | 1 |
| • Ne sait pas, ne veut pas dire | 1 |
| TOTAL | 100 |

### Prix plus bas et salles plus proches

**Parmi ces éléments, y en a-t-il qui pourraient vous inciter à aller plus souvent au cinéma ? *(Question posée à ceux qui vont au cinéma moins d'une fois par mois.)***

| | % |
|---|---|
| • Des prix plus bas | 32 |
| • Des salles plus proches de chez vous | 26 |
| • Des prix préférentiels à certains horaires | 4 |
| • La possibilité de réserver vos places | 3 |
| • Des salles plus grandes | 2 |
| • Des salles plus confortables | 2 |
| • De meilleures conditions de projection (image, son) | 2 |
| • Pouvoir fumer | 1 |
| • Ne sait pas | 36 |

Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu citer plusieurs réponses.

### Acteurs, télévision, critiques

**Quand vous allez au cinéma, qu'est-ce qui guide le choix du film que vous allez voir ? *(Question posée à ceux qui vont au cinéma au moins une fois par an.)***

| | % | | % |
|---|---|---|---|
| • Les acteurs | 45 | • Les émissions sur le cinéma à la télévision | 12 |
| • Les extraits que vous avez vus à la télévision | 34 | • Le fait que le film a du succès | 10 |
| • Les critiques | 33 | • Les récompenses obtenues par le film (oscars, césars, palmes, etc.) | 10 |
| • Ce que vous en disent des amis autour de vous | 29 | • Le titre du film | 8 |
| • Le « genre » du film (comédie, policier, aventure) | 27 | • L'affiche | 8 |
| • Le metteur en scène | 26 | • La nationalité du film | 5 |
| • La publicité (journaux, radio) | 15 | • La proximité de la salle | 5 |
| • La bande annonce que vous avez vue au cinéma | 13 | • Sans opinion | 2 |

Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu citer plusieurs réponses.

### Les attraits des salles

***Voici un certain nombre d'avantages qu'on peut avoir en voyant un* film dans une salle de cinéma plutôt qu'à la télévision. Quels sont ceux qui, pour vous, sont des avantages importants ? *(Question posée à ceux qui vont au cinéma au moins une fois par an.)***

| | % |
|---|---|
| • Je préfère voir les films sur grand écran | 45 |
| • Cela fait une occasion de sortir | 30 |
| • L'image est meilleure dans une salle | 28 |
| • J'aime voir des films récents | 26 |
| • Le son est meilleur dans une salle | 25 |
| • J'y vais avec des amis | 23 |
| • Je veux pouvoir choisir mon film | 17 |
| • Ne sait pas | 3 |

Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu citer plusieurs réponses

### Cannes et les césars

**Est-ce que vous vous intéressez...**

| | Beaucoup % | Un peu % | Pas du tout % | Sans opinion % |
|---|---|---|---|---|
| • Au Festival de Cannes | 19 | 41 | 39 | 1 |
| • Aux césars | 18 | 41 | 39 | 2 |
| • Aux oscars d'Hollywood | 8 | 31 | 59 | 2 |

## LA FORCE DE LA TV

**Si la télévision est la première distraction des Français, elle le doit pour une bonne part au cinéma. 41 % des personnes interrogées regardent de trois à cinq films par semaine et près du quart plus de cinq. Toutes les catégories de la population ont, vaille que vaille, adopté ce comportement. Du film du dimanche soir au « Ciné-club » du vendredi soir, il y en a pour tous les goûts, tous les publics... et tous les horaires.**

**Attention, le magnétoscope — possédé par environ 10 % des personnes interrogées — est en train de bouleverser les mœurs des cinéphiles. Bientôt, bon nombre d'entre eux auront une cinémathèque.**

### Les films à la télévision

**En moyenne, combien de films voyez-vous par semaine à la télévision ?**

| | % |
|---|---|
| • Moins d'un | 9 |
| • Un ou deux | 25 |
| • Trois à cinq | 41 |
| • Plus de cinq | 23 |
| • Ne se prononcent pas | 2 |
| TOTAL | 100 |

**Ce sondage a été réalisé du 4 au 9 avril 1986 auprès d'un échantillon national représentatif (par la méthode des quotas) de mille Français âgés de dix-huit ans et plus.**

### Possédez-vous un magnétoscope ?

| | % |
|---|---|
| • Oui | 10 |
| • Non | 90 |

***Combien de films enregistrez-vous au magnétoscope ?***

| | % |
|---|---|
| • Moins de 5 | 2 |
| • 5 à 9 | 4 |
| • 10 à 19 | 19 |
| • 20 à 29 | 16 |
| • 30 à 39 | 6 |
| • 40 à 49 | 3 |
| • 50 à 99 | 17 |
| • 100 et plus | 22 |
| • Sans réponse | 11 |
| TOTAL | 100 |

## GARE AUX COUPURES

**« Non » massif aux coupures publicitaires dans les salles de cinéma. Un « non » partagé aussi bien par les jeunes que par les personnes âgées, par les cadres que par les agriculteurs, par la gauche que par la droite. Mais à la télévision — sur la « 5 », quand elle pouvait passer des films, — les coupures publicitaires apparaissent nettement moins scandaleuses. Bien sûr, ce n'est pas l'approbation, mais l'on sent que cette pratique ne provoque pas la révolte. Comme s'il était admis que le petit écran supporte des familiarités que le grand écran récuse.**

### Non à des interruptions publicitaires au cinéma... ... et à la télévision

**Si cela devait faire diminuer le prix de la place de cinéma, seriez-vous prêt à accepter que, dans les salles, les films soient interrompus par de la publicité ? *(Question posée à ceux qui vont au cinéma au moins une fois par an.)***

| | % |
|---|---|
| • Oui | 14 |
| • Non | 82 |
| • Ne sait pas | 4 |
| TOTAL | 100 |

**Vous arrive-t-il de ne pas aller au cinéma en pensant : ce film passera bien un jour à la télévision ?**

| | % |
|---|---|
| • Oui | 38 |
| • Non | 58 |
| • Ne sait pas | 4 |
| TOTAL | 100 |

**La 5e chaîne de télévision a mis en pratique, en France, la coupure des films par de la publicité. Etes-vous personnellement...**

| | % |
|---|---|
| • Très hostile à cette pratique | 33 |
| • Assez hostile à cette pratique | 26 |
| • Assez favorable à cette pratique | 9 |
| • Très favorable à cette pratique | 3 |
| • Indifférent à cette pratique | 17 |
| • Ne sait pas | 12 |
| TOTAL | 100 |

## RTL, et *les Cahiers du cinéma*

*possèdent déjà est littéralement impressionnant. Haro donc sur la télévision ! Ce serait trop facile. Le paradoxe, en effet, est que cette télévision d'où viendrait tout le mal qui frappe le cinéma apparaît en même temps comme son fidèle soutien. Entre le grand frère et la petite sœur, les relations compliquées qu'ils entretiennent sont sans doute à revoir.*

*Mais l'un des enseignements marquants de ce sondage, c'est l'ardente passion des dix-huit-vingt-quatre ans pour le septième art. On le constate dans presque toutes les questions : pour 29 % d'entre eux, c'est la distraction préférée, plus du tiers vont au cinéma au moins une fois par semaine, et leur hiérarchie des metteurs en scène et des acteurs est bien différente de celle de l'ensemble des Français.*

*Producteurs et metteurs en scène s'en réjouiront. Le septième art, beaucoup plus âgé que sa sœur télévision, peut assurément parier sur eux.*

## PALMARÈS DES FRANÇAIS

**La hiérarchie des valeurs est pour les 18-24 ans très différente de celle de l'ensemble des Français.**

***FILMS PRÉFÉRÉS* : les films américains recueillent 35 % de leurs suffrages et le score des films français tombe à 41 %.**

**METTEURS EN SCÈNE : Steven Spielberg (68 %) est le premier des réalisateurs choisis par les jeunes. Il est suivi de Claude Lelouch (61 %), de Coline Serreau (58 %) et de Francis F. Coppola (57 %). Woody Allen obtient pour sa part 50 %.**

**ACTEURS : *Christophe Lambert (81 %) et Bernard* Giraudeau (75 %) *dépassent* Lino Ventura (74 %) *qui* vient à égalité avec Philippe Noiret.**

**ACTRICES : Isabelle Adjani (82 %) vient en tête, suivie de Nathalie Baye (72 %). Miou Miou et Valérie Kapriski (70 %). Catherine Deneuve obtient (toujours chez les jeunes) 69 %. Elle est suivie de Fanny Ardant (68 %), Marlène Jobert (65 %) et Annie Girardot (60 %).**

### Les films français d'abord

**A l'heure actuelle, préférez-vous personnellement le cinéma français ou le cinéma américain ?**

| | % |
|---|---|
| ● Français | 56 |
| ● Américain | 15 |
| ● Pareil | 25 |
| ● Sans opinion | 4 |
| TOTAL | 100 |

### Metteurs en scène. 1er, Claude Lelouch

**Pour chacun de ces metteurs en scène, dites si, *a priori*, vous auriez envie de voir son prochain film :**

| | Oui % | Non % | Ne sait pas % |
|---|---|---|---|
| ● Claude Lelouch | 61 | 19 | 20 |
| ● Bertrand Tavernier | 48 | 18 | 34 |
| ● Gérard Oury | 48 | 24 | 28 |
| ● Jean-Luc Godard | 48 | 27 | 25 |
| ● Coline Serreau | 44 | 20 | 36 |
| ● Claude Zidi | 44 | 25 | 31 |
| ● Bertrand Blier | 43 | 23 | 34 |
| ● Federico Fellini | 41 | 30 | 29 |
| ● Francis F. Coppola | 38 | 24 | 38 |
| ● Steven Spielberg | 37 | 24 | 39 |
| ● Woody Allen | 34 | 31 | 35 |
| ● Roman Polanski | 33 | 27 | 40 |
| ● Claude Miller | 29 | 26 | 45 |
| ● Alain Resnais | 26 | 28 | 46 |
| ● Jean-Jacques Beineix | 20 | 27 | 53 |
| ● Eric Rohmer | 20 | 29 | 51 |



### Acteurs. 1er, Lino Ventura

**Pour chacun de ces acteurs, dites si, *a priori*, vous auriez envie de le voir dans son prochain film :**

| | Oui % | Non % | Ne sait pas % |
|---|---|---|---|
| ● Lino Ventura | 84 | 14 | 2 |
| ● Philippe Noiret | 81 | 16 | 3 |
| ● Yves Montand | 77 | 22 | 1 |
| ● Michel Serrault | 74 | 20 | 6 |
| ● Jean-Paul Belmondo | 72 | 27 | 1 |
| ● Gérard Depardieu | 72 | 26 | 2 |
| ● Bernard Giraudeau | 71 | 18 | 11 |
| ● Pierre Richard | 65 | 31 | 4 |
| ● Gérard Lanvin | 64 | 20 | 16 |
| ● Michel Piccoli | 64 | 34 | 2 |
| ● Alain Delon | 63 | 35 | 2 |
| ● Christophe Lambert | 54 | 21 | 25 |
| ● Francis Huster | 52 | 29 | 19 |
| ● Richard Anconina | 45 | 28 | 27 |

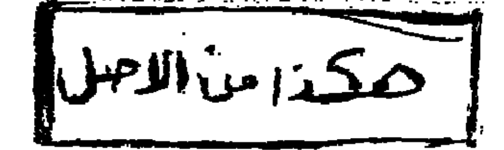
### Actrices. 1re, Catherine Deneuve

**Et pour chacune de ces actrices, dites si, *a priori*, vous auriez envie de la voir dans son prochain film :**

| | Oui % | Non % | Ne sait pas % |
|---|---|---|---|
| ● Catherine Deneuve | 81 | 17 | 2 |
| ● Marlène Jobert | 79 | 18 | 3 |
| ● Nathalie Baye | 77 | 19 | 4 |
| ● Isabelle Adjani | 76 | 21 | 3 |
| ● Annie Girardot | 73 | 25 | 2 |
| ● Miou-Miou | 70 | 25 | 5 |
| ● Fanny Ardant | 68 | 20 | 12 |
| ● Isabelle Huppert | 61 | 29 | 10 |
| ● Nicole Garcia | 60 | 28 | 12 |
| ● Sophie Marceau | 55 | 38 | 7 |
| ● Valérie Kaprisky | 50 | 30 | 20 |
| ● Charlotte Rampling | 47 | 29 | 24 |







هكذا من الأصل



# LES FRANÇAIS

Colette Godard

## Blanc, le risque


SYGMA

*Dans « Tenue de soirée », de Bertrand Blier, Michel Blanc, débordé par Depardieu, mène avec lui une liaison tumultueuse. Il se vit femme, il se croit mère, son talent éclate, c'est la « french touch ».*

DANS le film de Bertrand Blier *Tenue de soirée*, Michel Blanc s'appelle Antoine. Il est un minable, beauf sur les bords, avec un couteau sur lui pour se croire fort. Amant éperdu de Miou-Miou, il se laisse happer, non sans résistance, par la passion que lui voue Gérard Depardieu. Il finit tapineuse, s'identifie à tel point à sa condition de femme qu'il se rêve la mère d'un gosse, un rêve où se projette son enfance de gamin solitaire. Le voilà loin de son image « rigolo bronzé ». Pas si loin pourtant. La galère café-théâtre dans les odeurs de cuisine, il n'a pas tellement connu, et on l'a vu maintes fois donner une couleur de vérité à des personnages-ectoplasmes. Il est capable en quelques secondes d'installer l'équivoque, et pour la première fois, l'occasion lui est donnée d'en jouer les subtilités, sur la distance.

En France, il y a eu Raimu, Fernandel, Bourvil, il y a Serrault, Galabru entre autres, et on s'étonne toujours quand un comique se révèle grand comédien, en outre susceptible de s'intéresser à des films qu'il ne tourne pas, des pièces qu'il ne joue pas, de s'intéresser à ce qui se passe autour de lui. On a vu Michel Blanc humaniste, sensible et intelligent à « 7 sur 7 », sur TF 1, émission casse-gueule car on demande à des gens venus promouvoir un film, un disque, un livre, de commenter l'actualité politique et internationale.

Michel Blanc connaît bien la télévision, il aime la regarder – chez lui sont installés des appareils sophistiqués pour projeter sur grand écran – mais il n'aime pas tellement y travailler.

Venu au théâtre *« par gourmandise des textes »*, Michel Blanc a fait du cinéma parce qu'il est curieux. En dépit de son image « petit bonhomme frileux », il prend des risques. C'est déjà en prendre que d'être comédien : le risque de ne pas travailler, et celui de travailler, de se mettre en danger devant un public à qui on plaît un soir et pas le lendemain. Celui de faire n'importe quoi parce qu'il faut vivre et, à force, de rejoindre la cohorte des tâcherons interchangeables. *« Par obligation »*, il a écrit des spectacles où il jouait. Des dialogues aussi. Il a écrit, joué, réalisé *Marche à l'ombre*, un film qui non seulement a rempli les salles, mais a été bien accueilli par la presse : *« Je ne m'y attendais pas. Je ne suis pas de ceux qui prétendent ne pas lire les critiques. Evidemment, quand elles sont mauvaises, on les reçoit comme une gifle. Mais en principe, les gens qui les écrivent possèdent une culture cinématographique, disent pourquoi et comment on a réussi ou raté. C'est utile. Le public n'a pas à expliquer pourquoi il aime ou n'aime pas. »*

*« Ni cascadeur ni maso »*, Michel Blanc a attendu un an et demi avant que Bertrand Blier lui propose *Tenue de soirée*. *« Des scénarios emballants, on n'en voit pas des masses, et des acteurs il y en a plein. Je n'ai jamais rien eu à refuser à Truffaut ni à Resnais... Bertrand Blier m'a fait confiance. J'avais la trouille, pas tellement de savoir comment mon travail allait être perçu, mais un rôle pareil, je l'attends depuis toujours. Je me disais, si je le rate, c'est la catastrophe. Une porte va se fermer et que je veux franchir. C'est comme le concours à Normale Sup. Quand on est recalé, on a tout perdu. J'ai fait confiance à Bertrand Blier. C'est un grand auteur. A le voir, il ressemble à un pasteur austère, dès qu'il parle il devient un enfant fou furieux. Il a une volonté de stylisation, indispensable au théâtre, mais rare au cinéma. J'ai été fasciné par son expression truculente du désespoir.*

*» Attention, je n'ai pas fait le film seulement pour le scénario. Le rôle me donne l'occasion de montrer la solitude et la panique. La difficulté, c'est qu'il trimbale une foule de clichés, fournis par les homos autant que par les hétéros, d'ailleurs. On doit les respecter sans se laisser piéger. Je suis parti du point de vue que la différence n'est pas fondamentale entre un hétéro et un homo. J'ai joué ce qui arrive à Antoine avec ma sincérité, sans avoir recours à des attitudes particulières. Je n'ai pas voulu en faire une folle, et quand il est habillé en femme, il n'est pas un travelo. Il se vit femme. La première fois que, de lui-même, il embrasse Depardieu, j'ai retrouvé un geste de tendresse protectrice, une caresse que j'ai reçue d'une femme...*

*» Depardieu m'a beaucoup aidé : il n'a pas de pudeur d'acteur. Il s'est comporté avec moi comme avec une femme, ça m'a porté. C'est Miou-Miou qui a le rôle le plus dur. Moi, si je rate, je suis grotesque. Elle, c'est plus délicat, en demi-teinte. Qu'elle aille juste un peu trop loin et elle devient simplement une pauvre garce, sans intérêt. Elle garde sa fraîcheur, elle est essentielle.*

*» Il faut dire aussi qu'on a répété comme on devrait toujours le faire. Comme au théâtre. On a fait des lectures pour se mettre sur la même longueur d'onde, on a tourné les scènes en continu, dans leur intégralité. Ensuite, Bertrand Blier les a retravaillées au montage. Chose très importante, on a tourné dans la chronologie. L'évolution de mon personnage est énorme, mais j'étais comme sur un escalier, c'est-à-dire qu'en arrivant à un certain niveau de difficulté, les marches d'avant, je les avais déjà montées. J'ai pu m'habituer à la situation d'Antoine en même temps que lui.*

*» On se sert de son trouble, on plonge. Le risque, évidemment, c'est de rester au fond. »* ■

## Carrière, le jeu

*Dans « Max mon amour », Jean-Claude Carrière invente une belle histoire entre Charlotte Rampling et un singe. Collaborateur de Bunuel, Wajda, Brook, Oshima, il a toujours aimé le rapprochement des cultures.*

LE mari, la femme, l'amant, mais l'amant est un chimpanzé. L'affaire est d'autant plus insolite qu'elle se passe chez les gens les plus convenables qui soient : un attaché d'ambassade britannique et sa femme. Elle, belle, c'est Charlotte Rampling.

Une histoire bunuélienne, en somme, tournée à Billancourt par le cinéaste japonais Nagisa Oshima, qui, de *l'Empire des sens* à *Furyo*, a longuement témoigné de son goût pour les histoires étranges. Le lien avec Bunuel existe pourtant, à travers Serge Silberman et Jean-Claude Carrière, respectivement producteur et scénariste de Bunuel et de *Max mon amour*. Jean-Claude Carrière, qui collabore régulièrement avec Peter Brook (*Shakespeare, Carmen, le Mahabharata*), – se passionne pour les excentriques. *« Le secret est dans les monstres »*, lui disait Jean Rostand, penché sur sa mare aux crapauds, pendant qu'ils tournaient ensemble un documentaire, *Bestiaire d'amour*.

*« Max mon amour*, dit Jean-Claude Carrière, *est une fable utopique, à la façon des tableaux du Moyen Age qui représentent le Paradis, Adam et Eve jouant en paix avec les animaux, mangeant les mêmes fruits...*

**– C'était l'esprit d'Oshima ?**

– Il a tout de suite compris. Les Japonais disent l'essentiel en peu de mots, un seul si possible. Oshima a dit seulement « *classical* ». Il ne s'est permis aucune extravagance ni dans les mouvements de caméra ni dans la direction d'acteur. Son film n'a rien de japonais, si ce n'est ce dépouillement, les raffinements. Par exemple, à un moment, on voit Charlotte Rampling aux côtés du singe, son mari lui fait face, elle lui raconte sa première rencontre avec Max. Il est tellement présent qu'il risquait de détourner de l'histoire l'attention des spectateurs. Alors Oshima a fait faire à la caméra un léger mouvement tournant, et la tête du mari se superpose à celle du singe. On sait qu'il est là, on ne le voit pas, et on écoute ce que dit Charlotte. A moins d'être un professionnel, on ne remarque rien. Oshima montre juste ce que l'on doit voir. Son œil est implacable.

**– Est-il aussi ironique que l'œil de Bunuel ?**

– On va parler de Bunuel, c'est sûr. D'autant plus que non seulement Silberman et moi avons travaillé avec lui, mais aussi le décorateur. De toute façon, j'ai toujours été attiré par la mise en relation de différentes cultures. Ce que j'appelle le regard étranger. Le regard de Bunuel sur la bourgeoisie française, son ricanement goyesque, aucun Français n'aurait pu l'avoir, comme, d'une autre façon, le regard de Wajda sur Danton. Travailler avec eux m'oblige à voir autrement ce que je connais depuis l'enfance. A charge de revanche, c'est-à-dire que je veux pouvoir découvrir d'autres cultures.

» Je n'ai jamais fait un film vraiment parisien. Je ne suis ni parisien ni bourgeois d'origine. Mes parents étaient des petits paysans dans le Midi, près de l'Espagne. Paris était pour moi, *terra incognita* et me reste une ville mystérieuse. Encore aujourd'hui, je me sens un peu perdu dans les dédales psychologiques des conversations rive gauche. Chez moi, il n'y avait pas de livres...

**– Vous vous êtes rattrapé depuis.**

– C'est vrai. Pourtant, mes origines me permettent d'entrer en contact avec les paysans indiens. En janvier dernier, je suis allé visiter une grotte bouddhiste dans un coin perdu. J'ai pris deux mômes avec moi pour me guider. Ils ont accepté à condition qu'au retour je les aide à rentrer les vaches. Je l'ai souvent fait, et je le fais très bien. Ils jouaient avec des frondes de bois et de caoutchouc, exactement les mêmes que celles de mon enfance. Je leur en ai emprunté une, j'ai tiré, on s'est trouvé sur un terrain d'entente, sans pouvoir échanger un seul mot.

**– C'est votre enfance campagnarde qui vous a familiarisé avec les animaux ?**

– Peut-être... En arrivant à Paris, j'habitais Montreuil, mes parents y tenaient un petit café. Je me souviens d'une fille de cirque, je la revois, elle était grande et forte, portait des lunettes noire. On l'appelait « Miarka, la fille à l'ours ». Elle n'est jamais entrée dans le café, je la voyais marcher, on disait qu'elle vivait avec un ours.

» Des films auxquels j'ai collaboré, celui qui me paraît le plus proche de *Max mon amour* est *Belle de jour*. Pour la première fois, des hommes s'aventuraient sur le terrain du fantasme érotique féminin. Nous nous étions prémunis, nos conseillers allaient de la maquerelle au psychiatre. J'ai tourné *Bestiaire d'amour* en 1963, c'était mon second film ; le premier était avec Pierre Etaix, *le Soupirant*. Ensuite, il y a eu avec Bunuel *le Journal d'une femme de chambre*. Le début de notre collaboration. Il adorait les burlesques et avait suivi des études d'entomologie. Nous avions des intérêts communs, ça a peut-être joué en ma faveur...

**– Est-ce qu'il vous aurait suivi jusqu'à « Max mon amour » ?**

– Bunuel n'aurait jamais tourné le scénario tel quel, il est trop classique. Bunuel adorait la parenthèse. *Le Charme discret de la bourgeoisie* n'est qu'une suite de circonvolutions autour d'une vague trame. Il y avait en lui du conteur picaresque espagnol.

**– Comment s'est passé le tournage ?**

– *Je tiens* à le dire, et je le dirai souvent, *Max mon amour* est un film de producteur. En cours de travail, Silberman était sur le plateau. Il visionnait les rushes, il a assisté au mixage. Il nous a accordé tout le temps nécessaire ; il a lui-même demandé à Oshima de refaire trois scènes, pour des détails de vêtements. Ordinairement, un producteur s'angoisse, dit qu'on est trop lent, que ça ira bien comme ça. J'ai entendu ça toute ma vie... La présence d'un grand producteur est essentielle. On se sent accompagné, on n'a pas l'impression de lui voler son argent. Les grands réalisateurs, d'ailleurs, sont soucieux des nécessités de la production. Bunuel n'a jamais tourné plus de 20 000 mètres de pellicule alors que la moyenne est de 30 000 mètres, et Oshima en a dépensé 18 000 mètres. Au théâtre, Brook est extrêmement pointilleux. Travailler dans un cadre donné est important.

» Silberman est exceptionnel. En d'autres temps, il aurait bâti des cathédrales. Il a fait trente-deux voyages au Japon. Il venait de se casser la jambe, arrivait à Tokyo dans sa chaise roulante et, six mois après, il signait avec Kurosawa et Oshima. Il a produit *Ran* et *Max mon amour*, avec tout ce que ça comporte d'exigence, de roublardise, d'intransigeance sur les contrats.

» Il a négocié pendant sept ou huit mois le contrat à l'américaine de *Ran*. En Amérique, le contrat est un sport national qui mobilise des dizaines de juristes. En France, la Société des auteurs s'occupe d'une partie du travail.

**– Vous est-il arrivé d'avoir des mauvaises surprises en voyant terminé un film que vous avez écrit ?**

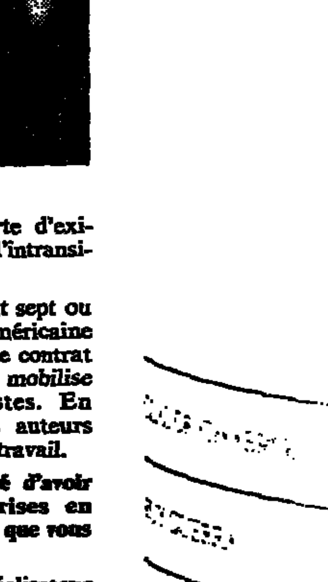
– Travailler avec le réalisateur le plus tôt possible est la seule façon de se prémunir au maximum contre les mauvaises surprises. Il faut que le film soit vraiment le sien. Voir les comédiens avant le tournage est également important. Modifier avant coûte moins cher que pendant.

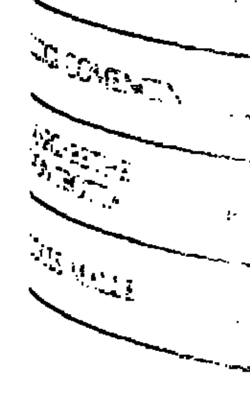
**– Et avec le singe ?**

– Il y en a plusieurs. Des vrais, des faux, je ne sais pas combien. Il y a un faux singe, avec, à l'intérieur, une acrobate anglaise. Quand j'allais sur le plateau, dans les coins où on ne tournait pas, il y avait, comme toujours, la maquilleuse, un journaliste, des acteurs qui attendent et, parfois, le singe confortablement assis sur le canapé... Naturellement, c'était le faux, mais je n'arrivais pas à parler à cette femme que je connais pourtant... Dans les ateliers, étaient accrochés des peaux, des têtes, des bras velus... Les gens de Billancourt ont connu James Bond, les étoiles, des monstres. Ils en ont vu beaucoup, mais ça, pour eux, jusqu'au bout, c'est resté troublant. » ■

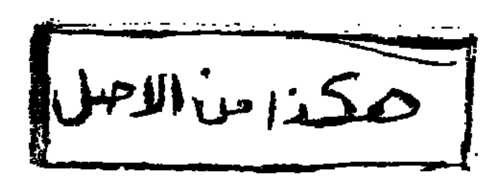

MARC ENGUERAND










مكتبة من الاحمل

مكتب من الاجيال



# LE NEW-YORKAIS

Danièle Heymann

# Martin Scorsese, l'anxiété

*Martin Scorsese croit en Dieu et au cinéma. Tournant une fois de plus dans les rues nocturnes de New-York, il s'offre un entracte de fantaisie dans son œuvre, et réussit avec « After Hours » une « comédie de la frustration ». Un autoportrait, dit-il.*

APRÈS le grinçant *King of Comedy*, à la place de *la Tentation du Christ* d'après Kazantzakis, et avant *The Color of Money*, avec Paul Newman, qu'il vient de terminer Martin Scorsese s'est offert (nous offre) *une comédie kafkaïenne*, *After Hours*. Le récit désopilant d'une nuit d'angoisse, de défaites et de fiascos, vécue à toute allure par un jeune homme candide et effaré. Où ça ? A New-York, *bien* entendu. Que Scorsese sait si bien conjuguer à tous les temps, à *toutes* les heures. De *Mean Street* à *New York New York*, de *Taxi Driver* à *After Hours*.

L'homme assis paraît grand. Se lève-t-il ? Il est petit. Dans son bureau de Broadway, les couloirs *sont* encombrés de tables de montage. Une table de montage qui ne monte pas est triste, elle ressemble à du matériel médical. L'homme n'est pas triste. Mais son *visage* cerné d'une barbe impeccable de moine mondain exprime une ardente mélancolie. Avec l'indifférence calculée d'un modèle de Velasquez, Martin Scorsese tient dans ses bras un

**Et la caméra qui s'emballe comme un cœur qui bat trop vite.**

bichon blanc bichonné. « *C'est le chien de ma femme* » (la quatrième), *précise-t-il*. Il pose l'animal, puis, d'un geste évidemment familier mais furtif, il projette au *fond de sa gorge le nuage* bienfaisant d'un nébulisateur qui doit soulager son asthme. Le souffle est court, mais l'élocution virtuose. Un *staccato furioso*, cassé de rires inattendus en courtes rafales. Martin Scorsese est fragile et compact à la fois. Il croit *en Dieu et au cinéma*.

**— *After Hours* est un cauchemar, un délicieux cauchemar.**

— C'est exactement ce qui m'a séduit. *C'est une histoire* d'anxiété. Et de frustration. La frustration et l'anxiété, tous les *détails doivent les suggérer*. Gros plan d'un doigt sur un interrupteur. Inquiétant. Gros plan sur un morceau de trottoir luisant. Terrifiant. Et justement, l'image qui fait peur n'annonce *aucun* événement majeur. Ces gros plans ne signifient rien, absolument rien. *Mais ils évoquent* des situations que nous connaissons tous, du moins que je connais moi-même. Un gros plan au cinéma correspond dans la vie à un regard localisé, *focalisé, si inquiet qu'il* exclut tout l'environnement. Regarder intensément un téléphone, une clef au bout d'une chaîne, c'est un appel au secours. Mais il n'y a pas de réponse. Puisque les objets ne parlent pas. Voilà une façon de « montrer » l'anxiété. Un autre moyen que je n'ai pas hésité à employer : parodier discrètement les grands maîtres, Alfred Hitchcock, Fritz Lang, escaliers vertigineux, nuit glauque, visages convulsés, expressionnisme... Et la caméra qui s'emballe de temps en temps, comme un cœur qui bat trop *vite*.

**— *Mais le film, tout parodique que vous l'ayez voulu*, par son extravagance même, devient crédible...**

— C'est ce que j'espérais, le film coûtait si peu, 4 millions de *dollars, que j'ai pu* m'en servir comme terrain de jeu, comme champ expérimental. Davantage d'argent pour *After Hours* aurait abouti à un désastre. J'ai tourné *downtown* la nuit. Eh bien la nuit, *downtown*, les rues sont vraiment vides. Il aurait été superflu de *s'entourer* d'une foule de figurants, figurant quoi ? Il ne s'agissait que de pousser jusqu'au bout les effets qui aboutiraient à rendre perceptible l'anxiété dans ce qu'elle a de *plus intime*, de *plus* fondamental, l'anxiété sexuelle. Parce que c'est bien ça le problème *de mon* héros, sa soirée commence par une promesse et s'achève sur un désastre. Entretemps, il se passera beaucoup de choses, mais côté sexe, rien, rien, encore et toujours rien. Pour mon comédien principal, Griffin Dunne, plutôt coureur dans la vie, *vous imaginez* l'ascèse !

**— Comment vous est parvenu le scénario de *After Hours* ?**

— *Par mon* avocat. Je cherchais quelque chose pour remplacer *la Tentation du Christ* qui avait été annulé quinze jours avant le début du tournage. J'étais profondément déprimé, et la seule chose dont j'étais sûr, c'est qu'il fallait que je me remette *au travail*. *Mon* avocat me dit : « *C'est une petite chose sympathique, une comédie paranoïaque.* » Evidemment, le mot « paranoïa » me fait dresser l'oreille, la paranoïa étant mon état naturel. L'auteur, Joseph Minion, qui avait écrit ce script comme devoir de fin d'études,

***Un type va downtown, il perd son argent dans un taxi, et après tout va de mal en pis.***

l'avait donné lors d'une conférence à Sundance, *l'école* de cinéma de Robert Redford, à Amy Robinson, une excellente *productrice qui* jouait la copine épileptique de Harvey Keitel dans *Mean Street*. On était en terrain de connaissance. Mon avocat commence à me raconter l'histoire, un *type va downtown*, il perd son argent dans un taxi, et




SYGMA

après, tout va de mal en pis. Je décide aussitôt de lire ce truc, parce que je comprends que ce type, c'est exactement moi.

**— Les peurs qui s'expriment *dans After Hours sont*-elles les vôtres ?**

— L'anxiété est la composante essentielle de mon caractère. J'ai peur de beaucoup de choses. Voyager. Faire un film. Me *marier. Divorcer. Cette peur n'est* sans doute qu'une aptitude désagréable à la lucidité. Une certaine familiarité avec la mort et la conscience aiguë d'une perte, oui d'une perte dans les relations humaines face à la violence dans les rues. Certaines personnes avaient, à propos de *Mean Street*, évoqué « *une violence gratuite* ». Il n'y a pas de violence gratuite. Tout acte de violence a un motif. Sans doute irrecevable par la victime, *mais évident, limpide pour* celui qui le commet...

**— Avez-vous toujours eu peur ?**

— Oui. On peut dire ça. Dans le quartier de la Petite Italie où nous vivions, la peur était érigée en système de vie, ou de survie. Notre environnement était très violent. Il fallait ne jamais perdre *de vue la personne* de la *famille* qui se déplaçait pour être en mesure de lui prêter main-forte. A l'intérieur de notre petite enclave, notre petit ghetto, en revanche, *nous étions parfaitement en sécurité*, mais « l'extérieur » était tout proche, à un block, au coin de la rue. Où commençait le Bowery. Là, j'ai tout vu, la plus immonde misère. Les ivrognes tabasser les plus ivrognes. Les pauvres tabasser les plus pauvres. L'acte sexuel dans la rue. Entre hommes, aussi. Tout ça, pour un petit garçon de huit ans, est plutôt effrayant. Et sûrement, quelque chose vous en reste. Indélébile. D'autant plus que le réflexe d'un gosse, le *réflexe primitif de défense* est la fuite. Un môme qui a peur court. Et moi, je n'ai jamais pu courir, parce que j'étais asthmatique. Alors, au lieu de partir, je regardais. C'est à cette époque que j'ai appris à voir.

**— *Malgré tout*, pourriez-vous vivre ailleurs qu'à New-York ?**

— Non, j'ai essayé. J'ai essayé Los Angeles, pendant neuf ans, de 1971 à 1980. J'ai eu l'impression de purger ma peine. Vous savez, comme un gangster qui est arrêté. Qui va en prison. Qui sait que *c'est mérité. OK. Voilà, j'y suis.* Je purge ma peine. Je paie ma dette. Après, je serai libre...

**— De retourner à New York ?**

— *C'est ça.*

**— Alors, pourquoi avez-vous tourné *The Colour of Money*, la suite de *l'Arnaqueur* qui se déroule dans le milieu des joueurs de billard professionnels, à Chicago ?**

— Parce que les conditions matérielles y sont plus avantageuses et que nous avions des problèmes de budget. Nous ne disposions plus que de 6 millions de dollars pour le tournage proprement dit sur un budget total de 14 millions. Avant le premier tour de manivelle, 8 millions de dollars avaient été dépensés. Par le fait que le film exploite un matériel nouveau (*j'ai travaillé avec* Richard Price), inspiré d'un film ancien, et qu'au départ il y avait un livre, et déjà un scénario (de Walter Tevis). D'autre part, *l'Arnaqueur* a appartenu à différents studios (Fox, Columbia), il a fallu payer des droits, dédommager...

**— *Paul Newman* retrouve donc dans *The Color of Money* son personnage, dix-neuf ans après. N'est-ce pas émouvant, un homme qui se voit vieillir à travers un rôle ?**

— C'est évidemment ce qui *m'a passionné. Il faut que je vous* avoue que j'étais intimidé à l'idée de tourner avec Newman. Ça m'a pris un *bon moment pour être* à l'aise, pour m'habituer. Newman, je l'avais vu au cinéma quand j'avais douze ans... Comment *allais-je oser lui dire* : « Fais ceci, ne fais pas ça. » Nous avons longuement répété, et avons alors compris, tous les deux, que ce tournage était un pays où nous pourrions *vivre* ensemble... A soixante et un ans, il est tellement beau. Vous vous rendez compte, à son âge, *il fait encore* des courses automobiles ! Pourquoi ne pourrait-il pas encore jouer au billard ? D'ailleurs, dans le film, il ne joue pas au billard. C'est son fils qui y joue. Superbement. Et lui prend le gosse sous son aile et le corrompt, délibérément. Lui apprend à *gagner* d'un *rien*, à perdre d'un souffle. Pour que les pigeons affluent, ne se méfient pas, et soient grugés en beauté. Son personnage est très, très antipathique, affreux. Il faut vraiment être sûr de soi pour accepter

**Newman ? Il faut être sûr de soi pour accepter de jouer *un tel salaud*.**

de jouer un tel salaud... A la fin, le *film* débouche sur une étude des relations père-fils, sur un conflit qui m'intéresse.

**— Le combat du bien et du mal ?**

— Si vous voulez.

**— Paul Newman est une star, Robert De Niro aussi, mais qui vous est plus familière...**

— Je n'ai jamais été intimidé par De Niro, parce que nous avons *été jeunes ensemble*, à l'époque de *Mean Street*, nous étions sur la même marche, prêts à monter l'escalier, à déployer notre énergie. Nous étions tous les deux disponibles, bagarreurs, enthousiastes, c'était formidable. On a continué à grandir ensemble, à se trouver *sur la* même longueur d'onde, au fil des ans. Même sur *New York New York* où ça a été *l'enfer*, où *ma vie* personnelle a dangereusement déteint sur le film, les problèmes intérieurs et extérieurs n'ont pas affecté l'avenir de nos rapports, nos futures collaborations.

**— Pour *Raging Bull*, vous avez fait subir à De Niro un traitement qui frise le sadisme, vous l'avez contraint à grossir...**

— *Mais l'idée vient* de *lui* ! C'est une idée purement technique. Bobby (Robert De Niro) m'avait donné le livre sur Jake La Motta à lire en 1974, avant que nous mettions en chantier *New York New York*. Je n'avais jamais vu un match de boxe de ma vie, mais Bobby était déjà accroché par l'histoire. Il me disait : « *La Motta est un magnifique spécimen qui se détruit, puis redevient lui-même, et se détruit encore. Je peux m'infliger ces fluctuations physiques qui passent par une prise de poids énorme.* » Six ans plus tard, lorsque, finalement, nous avons tourné *Raging Bull*, il s'est interrogé : « *Serais-je capable aujourd'hui de le supporter ?* » Il l'a supporté.

**— Pourquoi avoir mis si longtemps à réaliser ce projet ?**

— Parce qu'il a fallu que je traverse ma crise personnelle, que je manque de mourir deux fois pour comprendre ce que ce personnage de boxeur avait de commun avec moi. La violence bien sûr, qui est pour l'homme le seul moyen de *communiquer. Eh ! Regarde-moi*, remarque-moi ! Non ? Je te frappe. Eh ! Aime-moi. Non ? Je *te frappe*. Le travail de Jake La Motta était d'entrer dans une petite pièce cernée par des cordes, on appelait ça un ring. Et puis de taper sur le type qui était en face de lui. C'était son job. Après, il rentrait à la maison *(rire)*. Et il n'y avait pas de différence entre le ring, la cuisine, la chambre à coucher... Pour ma part, j'ai compris que la bagarre est partout dans la vie. Que l'important n'est pas de savoir qui gagne, qui perd, mais si on a encore envie de se battre.

**— On a vu dans *Raging Bull* une parabole sur la rédemption. Théorie confirmée par la citation de *l'Evangile* selon saint Jean, qui apparaît à la fin : « *Le vent souffle où il veut et tu entends sa voix, mais tu ne sais pas d'où il vient ni où il va...* »**

— La citation a quelque chose à *voir* avec le film, mais surtout avec le fait que mon professeur à l'université de New-York, Haig Manoogian, venait de mourir. Il m'avait donné ses premiers cours dans les années 60. C'est *lui qui* m'a inspiré, qui m'a aidé à voir clair en moi, qui m'a indiqué ce que je *pouvais avoir de commun* avec le vrai Jake La Motta...

**— Est-il difficile d'être un chrétien par les temps qui courent ?**

— Oh, oui ! Spécialement ces deux mille *dernières années !* C'était le sujet de *Mean Street* et ce sera sans doute le sujet de mon *prochain film*, bien que je travaille aussi sur un projet autour de Gershwin... Les saints me fascinent.

**— Lequel est votre préféré ?**

— François d'Assise. Il est revenu des croisades. Et *ce qu'il* avait vu, c'est ce que nous voyons aujourd'hui. La guerre, les musulmans *contre les chrétiens*... Mais lorsqu'il est revenu, il avait la paix en lui. Chaque matin, je mesure à quel point je suis loin de la sainteté !

**— Aimeriez-vous faire un film sur saint François ?**

— Oui mais Zeffirelli en a fait un... Michael Curtiz aussi, dans le registre hollywoodien, plutôt comique... Avec ces deux-là encore, je pourrais entrer en compétition, mais évidement pas avec le troisième qu'a réalisé Roberto Rossellini.

**— Les autorités religieuses vous ont empêché de mener à bien *la Tentation du Christ*...**

— Ça a *été* une déception terrible, une totale frustration. Tout était prêt, les décors construits en

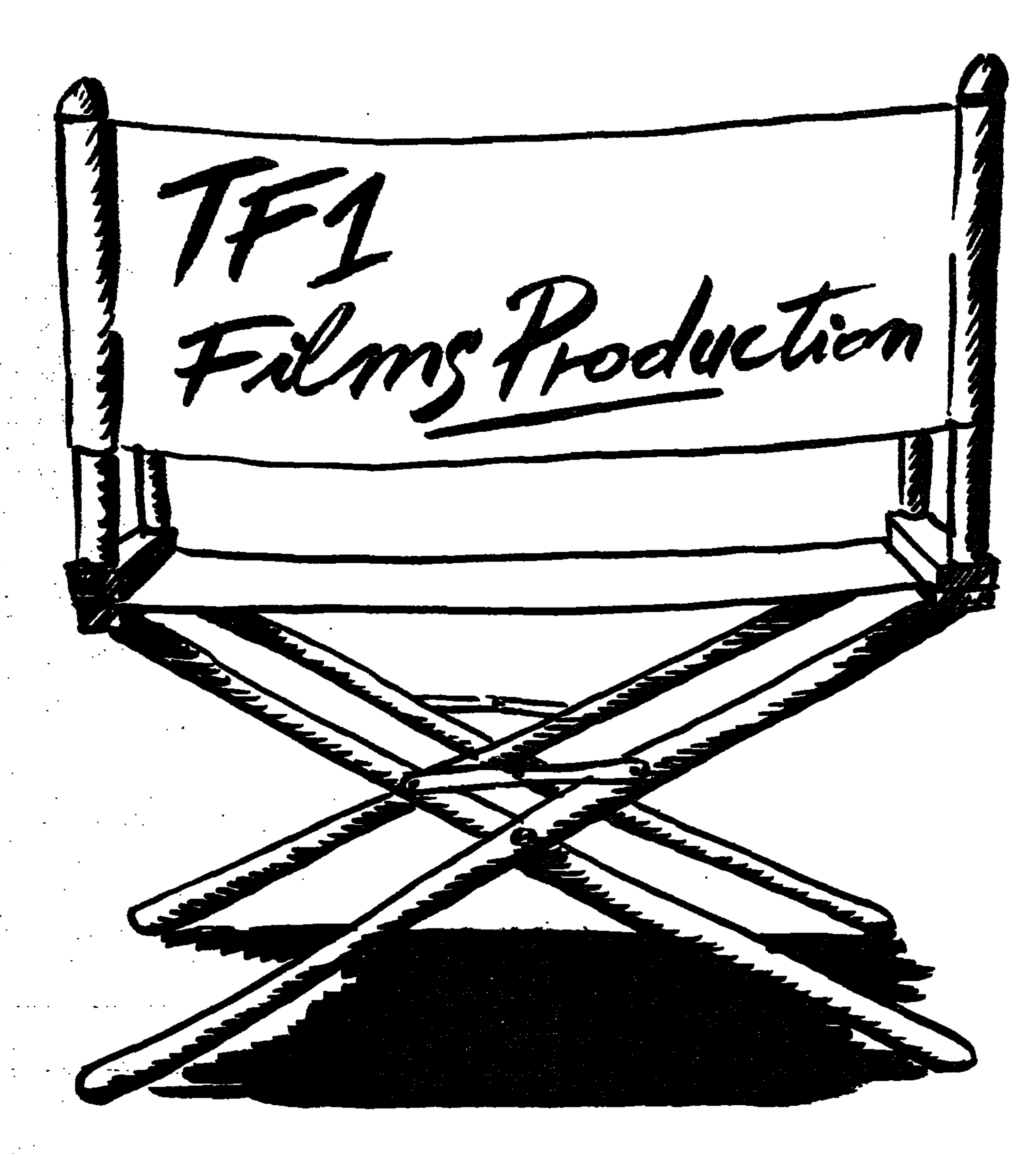
**Chaque matin je mesure à quel point je suis loin de la sainteté.**

Israël, les *costumes*, les *perruques* (1)... Les gens qui ont interdit le tournage du film n'avaient pas lu le livre de Kazantzakis, ni le script. Ils ont seulement écouté les ragots qui circulaient. Que j'allais présenter un Jésus homosexuel, amoureux de Judas, puis se mariant et ayant des *enfants*... C'est évidemment faux. Mais ce que je montrais, c'est que Jésus, en effet, avait eu la tentation de tout cela. Et cette tentation n'est-elle pas la chose la plus belle qui soit, redonnant au Christ sa véritable dimension humaine ?

**— Avez-vous tout de même trouvé des appuis ?**

— Le climat actuel de l'Amérique est plutôt conservateur. *C'est* un euphémisme. Non, je n'ai pas eu d'alliés, tout le monde nous a laissés tomber. Le seul qui ait vraiment eu l'intention de nous aider, c'est Jack Lang. Mais il n'est plus là... Nous ne voulions en aucun cas choquer, nous voulions que ce *film* fût une *consolation*, qu'après l'avoir vu on se sente mieux... D'après moi, c'était le premier *de mes films qui* aurait eu un « happy end »... Mais il n'y a pas de discussion possible avec des gens aussi accrochés à la Bible, aussi raides dans leurs croyances. La seule question était la suivante : « *Je ne touche pas à votre foi. Pouvez-vous me laisser exprimer la mienne ?* » La réponse fut non. ■

(1) Tout le matériel préparé pour *la Tentation du Christ* a été utilisé pour un calamiteux *Roi David* avec Richard Gere.

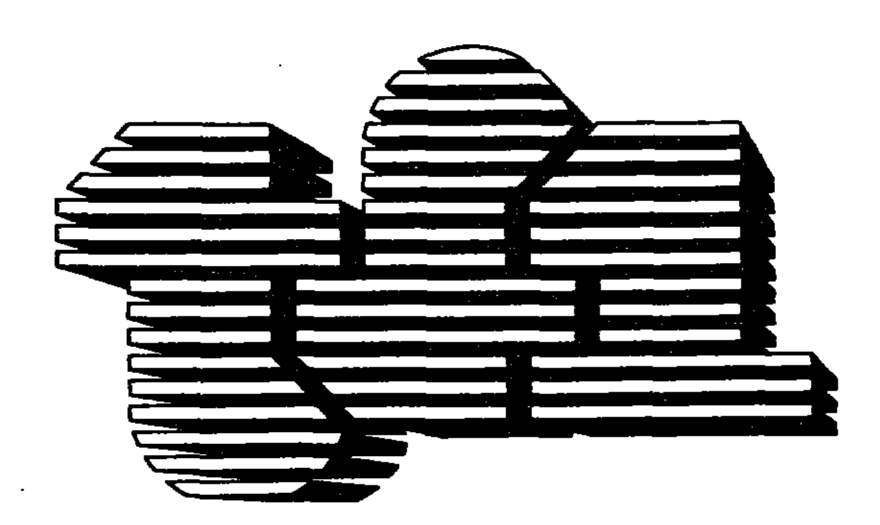



**L'OUVERTURE VERS LE MONDE.**

*Salomé* de Claude d'Anna.
*La dernière image* de Lakhdar Hamina.
*L'opéra do Malandro* de Ruy Guerra.
*Le passage du sauvage* de Henning Carlsen.

**L'IMAGINATION FRANÇAISE.**

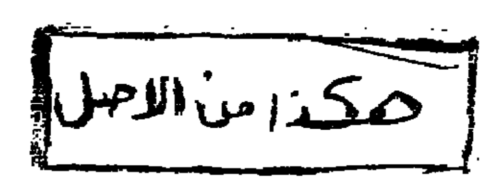
*Taxi boy* d'Alain Page.
*Rue du départ* de Tony Gatlif.
*La femme de ma vie* de Régis Wargnier.
*Le paltoquet* de Michel Deville.



**TF1 FILMS PRODUCTION**

***Quand le cinéma et la télévision travaillent main dans la main.***

Président : Hervé BOURGES - Directeur Général : Roger-André LARRIEU.
3, rue de l'Arrivée 75015 PARIS.



# LES CALIFORNIENS

Henry Béhar

## Sam Shepard, le frère

*Sam Shepard, auteur « off off » Broadway, prix Pulitzer, est son propre interprète dans "Fool for Love". Fermier et acteur californien. Homme mystère de Hollywood. Sandy Rodgers, sa sœur, le raconte.*

*TIRÉ d'une pièce de Sam Shepard,* Fool for Love *raconte le rapport violemment affectif – et incestueux – entre un homme et une femme. Frère et sœur. Kim Basinger incarne la sœur, Sam Shepard s'est réservé le rôle du frère. C'est la première fois qu'il est son propre interprète à l'écran.*

*Mais* Fool for Love *est aussi un film à écouter. Une bande-son signée et interprétée par Sandy Rodgers – l'une des deux sœurs de Sam Shepard. Des chansons qu'elle écrit, dont elle enregistre les maquettes en une semaine à peine, à la demande de son frère. Il les présente à Robert Altman – sans dire qu'il s'agit de sa sœur. Séduit, Altman lui confie toute la bande-son. Elle réenregistre les chansons en studio. Toutes. Deux d'entre elles, Altman les incorporera à l'état de maquette.* « La voix est plus crue, elle a plus d'urgence, plus de punch. »

**« Quel type de musique écoutiez-vous à la maison ?**

– Les grands orchestres de jazz. Tommy Dorsey, Glenn Miller – notre père était batteur. Puis *Rock Around the Clock* – c'est Sam qui avait rapporté ça à la maison. Du folk. Joan Baez. Et du country : Hank Williams, les premiers Dolly Parten. Le film nous a tous un peu ramenés à la musique country.

**– Faisiez-vous de la musique ensemble ?**

– Enormément. Sam joue de la guitare et du saxophone, un peu de piano – mais surtout de la batterie. Moi, je suis guitare, piano et voix. En fait, nous jouions tous un peu de tout. Et ma sœur Roxanne chantait. Un peu – elle est plus portée sur les chevaux et le polo.

**– Vous vous ressemblez physiquement ?**

– Sam et moi ? Oui, assez. Je suis beaucoup plus petite et moins longiligne, mais nous avons un peu la même tête.

**– Vous étiez plus garçon manqué que votre sœur ?**

– Oui... Mais... J'ai été élevée avec Sam, il n'avait que quatre ans de plus que moi. Je le suivais partout, je faisais tout ce que faisaient les garçons. Roxanne est beaucoup plus jeune. C'était le bébé.

**– Comment avez-vous réagi en voyant *Fool for Love* ?**

– La pièce ou le film ?

**– La pièce, elle est venue en premier.**

– Ce n'est pas celle de Sam que je préfère. La dernière, *Lie of the Mind*, est plus belle. Plus mûre. *Fool for Love*... J'ai eu mal. Trop de choses, trop personnelles. Mon père assis sur le banc, ivre mort... C'était trop dur. Mais je commence à m'habituer. Le film, ça allait mieux, je connaissais le terrain.

**– Harry Dean Stanton est papa, là est le problème ?**

– Au départ, oui ; mais il ne ressemble pas du tout à mon père. Il est très sensible et il a très vite trouvé le joint. Un jour, ma mère est venue nous voir à Santa-Fe, Harry Dean l'a invitée à dîner, il l'a complètement saoulée et elle lui a tout raconté sur papa. La chanson qu'il chante dans le film est celle que préférait mon père. Nous étions tous bouleversés.

**– Le rapport était donc aussi tendu entre votre père et vous que dans le film ?**

– Entre mon père et moi, non. Sauf vers la fin, j'ai lâché prise. Mais j'étais sa préférée, son petit ange. Entre Sam et lui, c'était plus difficile. Je ne sais pas très bien pourquoi. Peut-être un trip de mâle. Ils se sont rapprochés, sur le tard. Ils ont fait des efforts.

**– De *l'Ouest, le vrai* à *Lie of the Mind*, en passant par *Fool for Love* et le *Paris, Texas* qu'il a écrit pour Wim Wenders, il semble revenir à ses racines et à la famille.**

– Je crois qu'il a plutôt envie d'en finir avec nous ! De clore le dossier et de repartir dans une nouvelle vie. Mais ça revient toujours. Cela dit, Sam est un écrivain, il invente des personnages, et la famille est toujours un bon sujet. Ce qu'il écrit est un mélange de vérité, de vérité stylisée et de fiction totale. Vrai dans l'idée sans être identique dans les faits.

**– Le personnage que joue Kim Basinger, c'est vous ? Un mélange de vous et de votre sœur Roxanne [qui ressemble de manière troublante à Jessica Lange. NDLR].**

– Probablement un mélange de toutes les femmes qu'il a connues. Sa femme Olan, ses maîtresses, moi, Roxanne, et même Jessica. Le moment où Kim se retourne et lui lance : « *Toi, c'est toujours toi qui pars le premier !* », ça, c'est moi.

**– Comment cela se passe-t-il quand vous êtes tous les deux ensemble ?**

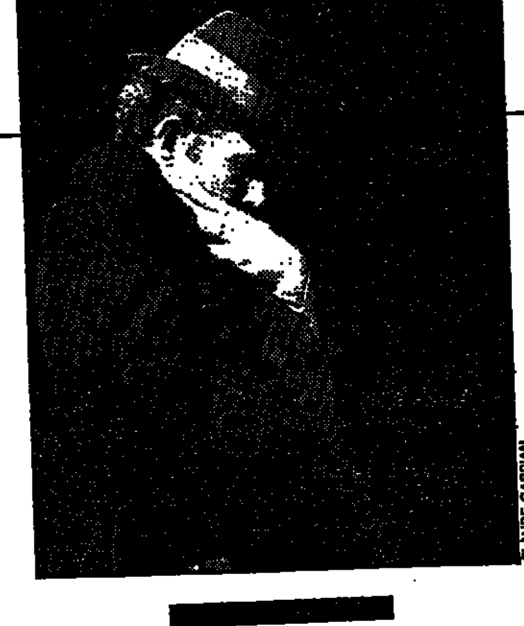
– Nous ne nous disons pas grand-chose d'essentiel, mais nous n'avons pas besoin de passer par les mots – et ça se sent. Nous ne sommes pas non plus très « toucheux » dans la famille, mais il y a une sorte d'électricité dans l'air quand nous sommes réunis. Le lien est toujours très fort entre nous trois. Mon mari m'a souvent dit se sentir un peu exclu de notre petit cercle. Mais il s'y fait, il est « cool ».

**– Vous vous êtes calmés ?**

– Nous avons tous des tempéraments très forts. Avant, je m'énervais, je partais, Sam me courait derrière. Je n'avais plus qu'à aller m'enfermer dans la salle de bains. C'était le seul endroit de la maison où je pouvais me réfugier. Sam n'arrêtait pas de me taquiner : il se jetait sur moi et me chatouillait jusqu'à ce que je sois au bord de l'étouffement. Un jour, je l'ai frappé, aussi fort que j'ai pu. J'ai cru qu'il allait me tuer. Sam disait souvent que c'est de la nitroglycérine que nous avons dans les veines. ■



## Tom Waits, l'acteur



CLAUDE GASSIAN

*Tous les cailloux de la route sont dans sa voix de chanteur. Il connaît tout le monde, et l'alcool. Il répète une pièce de lui et joue pour Jim Jarmush « Dawn by law ».*

*UNE voix qui véhicule tout un monde. Celui de Jack Kerouac, celui de Charles Bukovski et le sien propre : la route et les routards, l'alcool, les clochards, l'arnaque, les prostituées, et un dernier tango à L.A. dans la bande-son de* Coup de cœur, *de Coppola, c'est Tom Waits. Auteur compositeur interprète, une deuxième carrière s'ouvre à lui : acteur de cinéma. Des silhouettes dans les films de Coppola (dont* Rusty James*) aux premiers rôles. Il est l'un des trois héros de* Down by Law, *le nouveau film de Jim Jarmush (*Stranger than Paradise*), présenté le 17 mai à Cannes, en compétition. Ses partenaires : le musicien John Lurie et Roberto Benigni, que l'on découvrit dans* Pipicacadodo *de Marco Ferreri.*

*Déjà il défriche un nouveau territoire : le théâtre. A la mi-juin sera créée à Chicago une pièce inspirée par une de ses chansons,* Frank's Wild Years. *Il l'a co-écrite avec sa femme, il y tient le rôle de Frank. Nous l'avons joint au téléphone, au sortir d'une répétition, il était trois heures du matin.* « Tout arrive en même temps. La musique à écrire, la pièce à réécrire, le film... Je suis claqué. Mais ça vaut mieux que de faire le cantonnier. »

*Tout claqué qu'il est, il parle. Coppola.* « Je l'ai rencontré il y a longtemps, à Los Angeles. Il vendait de la dope au Formosa café. Moi je faisais la plonge. Je lui ai dit qu'un jour, je le ferais travailler. J'ai fait ce que j'ai pu pour faire avancer sa carrière. C'est un bon petit. Il fera de grandes choses. Un jour. Je plaisante. C'est quelqu'un que j'aime et que je respecte. Un visionnaire. Un homme qui m'inspire. »

*Jim Jarmush.* « Je l'avais rencontré à New York. Après *Stranger than Paradise*. J'avais pris contact avec lui. Je voulais qu'il fasse un film d'après *Frank's Wild Years*. Il en avait bien envie, mais il avait deux ou trois autres projets qu'il voulait réaliser d'abord. *Down by Law* en faisait partie... C'est un vrai cinéaste. Visuel. Qui fait des films et pas des plateaux-repas pour dîner-télé. Vous savez qu'avec lui ça va avoir une certaine substance. C'est débridé, c'est spontané, mais aussi très rigoureux. On a l'impression que les choses sont filmées comme elles arrivent. On oublie qu'il tient les rênes bien en main. Son équipe, c'est comme un gang de motards : on s'y sent en sécurité. J'ai envie de retravailler avec lui. »

*La Louisiane en hiver.* « Froide. On a beaucoup pataugé dans les marais. On a passé quinze jours en prison... *Pourquoi ?* Pour les besoins du tournage. Et je me suis fait casser les disques sur la tête. Vous verrez. »

*Son personnage.* « Trois hommes qui se retrouvent dans le même bouillon. En taule. Evasion, l'échappée belle. Le maquereau, le disc-jockey et le touriste italien. Une fable gaie et un conte moral. »

*Roberto Benigni.* « C'est Harpo Marx. Vous avez beau être à côté de lui, vous ne voyez pas comment il fait. De la prestidigitation. La plupart des comiques le sont à l'écran, mais dans la vie, ça s'écroule. Benigni, non. Il parle l'anglais, oui. Un peu. Très peu. Mais on comprend tout. Par le langage du corps. »

*La nuit dehors.* « Ça m'arrive encore. Mais j'ai des enfants, donc je me lève vers six heures du matin. En même temps que le laitier, les éboueurs et les poules. L'heure à laquelle d'habitude je rentrais. Il y a longtemps. » ■

## PARIS VU PAR TRAUNER



*Exposition hommage au décorateur de Carné, Billy Wilder, Bertrand Tavernier...*



Décors du « Jour se lève » de Marcel Carné et Jacques Prévert, 1939.



# Il devrait y avoir une palme d'or du co-producteur.




THÉRÈSE
d'Alain Cavalier.




LE LIEU DU CRIME
d'André Techiné.




MAX MON AMOUR
de Nagisa Oshima.

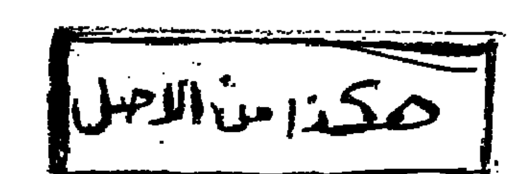



I LOVE YOU
de Marco Ferreri.




La filiale cinéma d' antenne2

Antenne 2 est co-producteur de 4 films sélectionnés au Festival de Cannes 1986.



هكذا من الأصل



# LES CHIFFRES

Henry Béhar

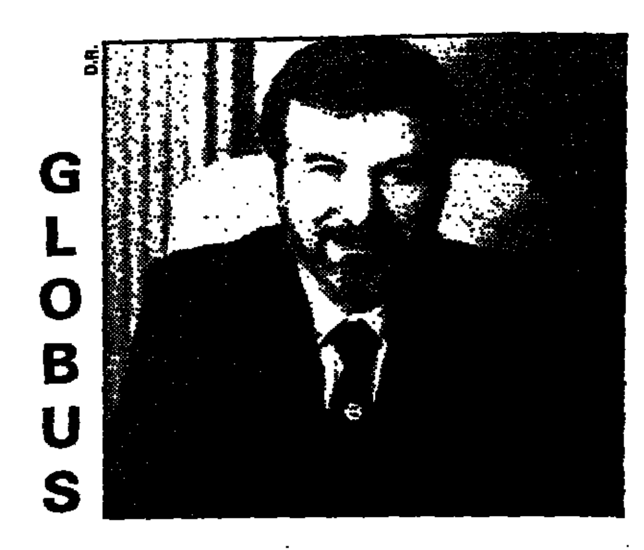


D.R.

GOLAN

# La revanche

*Leur surnom : les « Gogo Boys ».*
*Leurs noms : Menahem Golan, et Yoram Globus.*
*Leur titre : « Cannon ».*
*Leur fonction : ils produisent, achètent, vendent.*
*Ils ont conquis un marché mondial,*
*les impôts les guettent.*



D.R.

GLOBUS

D'UNE embarrassante affaire au retour du boomerang – une forme de revanche. Il y a quelques années, et en toute dernière minute, le Festival « désinvitait » de son jury un certain Menahem Golan, Israélien, producteur, réalisateur. Un spécialiste de films pour adolescents boutonneux, rayon *A nous les petites Sabras* ou *Tel-Aviv graffiti*. La bourde faisait plutôt sourire – que voulez-vous, ce Golan n'est pas de notre monde.

Cette année, sous la bannière Cannon Films, Golan a trois films en sélection officielle : *Fool For Love, Runaway Train, Otello.*

Il n'empêche, certaines opinions ont la vie dure : pour beaucoup, Altman-Shepard, Kontchalovsky-Kurosawa et Verdi-Zeffirelli produits par Golan-Globus, c'est Rodin financé par la rue du Sentier.

On les appelle les « Gogo Boys », les « *fous du roi qui voudraient être rois* » ou encore : les « marchands de tapis ». Injure lancée par un Hollywood oublieux.

Ils sont deux. Menahem Golan, Yoram Globus. Cousins. Nés à Tibériade où, répète Menahem Golan à plaisir, « *il y avait deux synagogues et un cinéma – et pas grand-chose d'autre* ». Globus, en retrait, tient les cordons de la bourse. Réalisateur à l'occasion, Golan, lui, va au front et monte les coups.

Par exemple, ce *Roi Lear* de Jean-Luc Godard dont l'accord a été signé l'an dernier sur une serviette en papier au cours d'un déjeuner sur la Croisette.

Les « Gogo Boys » vont vite, sans prendre de gants. Janvier 1986, au cours d'un cocktail dédié à *Runaway Train* et réservé aux votants des oscars, quelqu'un présente Menahem Golan au cinéaste Jerry Schatzberg (*l'Epouvantail*). Réaction de Golan : « *Jerry Schatzberg, ze director ? Quand faisons-nous un film ensemble ?* » Quinze jours plus tard, on apprend que Christopher Reeve accepte de faire *Superman 4* pour Golan-Globus (ils en ont racheté les droits aux Salkind) à condition que Cannon finance aussi un projet qui lui tient à cœur. Résultat : *Street Smart, starring* Christopher Reeve, mis en scène par Jerry Schatzberg. Le tournage est sur le point de s'achever.

La stratégie des « Gogo Boys » est claire, et l'a été dès leur premier grand coup. Placer les fortes sommes où il faut (12 millions de dollars à Stallone pour *Over the top* et autant pour *Cobra*), définir de manière très précise un budget global – et puis laisser les créateurs tranquilles. Résultat : ils y reviennent. André Kontchalovsky vient d'achever *Duo pour soliste*, sa troisième livraison au supermarché Cannon.

Les épiceries Cannon sont une chaîne internationale. Base de lancement en Israël – dont, d'une certaine manière, ils fondent l'industrie cinématographique, produisant à tour de bras, mais sachant surtout vendre. Quand on arrive à fourguer au marché de Taiwan un petit film en noir et blanc et en hébreu, tout est possible. Y compris la conquête de Hollywood.

L'approche est précise : Golan-Globus jouent la carte des distributeurs étrangers, indépendants ou non. Territoire par territoire. Puis ils vendent les droits télévision, les droits câble, les droits vidéocassette. Nécessaire d'avoir une accroche « bancable » – donc des noms, des noms, des noms. A partir de là, le film est déjà couvert, vendu avant même d'avoir été tourné.

Quels noms ? Dans un souci de rehausser leur image, les Cannon Brothers tendent l'oreille vers des projets auxquels s'intéressent des stars, mais que les grands studios ont rejetés. Les acteurs sont ravis – et signent.

Alors, les « Gogo Boys » vendent, vendent, vendent. Mais aussi, ils achètent, ils achètent, ils achètent. Une antenne de distribution ici, des salles là-bas. Tout un circuit en Grande-Bretagne, le Classic. Tout un circuit aux Pays-Bas – et ils viennent d'ouvrir échoppe à Paris. L'accumulation des points de vente les contraint à alimenter leurs boutiques. Ce qui, forcément, les ramène à *la production*. Ainsi Cannon investit dans la cinématographie néerlandaise. D'intérêt strictement local ? Allez savoir si ce n'est pas de là que sortiront les Sylvia Kristel, les Paul Verhoeven (*Flesh and Blood*) et les Rutger Hauer (*Blade Runner, The Hitcher*) de demain ?

Ils projettent aussi de créer de gigantesques studios en Israël, destinés aux tournages « internationaux ». Le mouvement est déjà amorcé : c'est en Israël qu'Amy Irving (Mme Spielberg) tourne *Rumple Stilskin*, un conte de fées célèbre chez les Saxons, que met en scène son frère David Irving, *co-starring* sa mère, Priscilla Pointer. C'est là aussi que John Travolta et Anthony Quinn vont tourner *Zorba*, le musical.

En 1979, Golan et Globus rachètent Cannon pour environ 500 000 dollars. En 1980, au bout d'un an d'exploitation, bénéfice total : 8 000 dollars. En 1983, ça va chercher dans les 5 millions de dollars de pur bénéfice. Ils sont cotés en Bourse – et leurs actions s'arrachent comme des petits pains. Quand Wall Street se met à respecter, Hollywood tend une oreille plus amène.

Ils jouent des *tax-shelters* et des paradis fiscaux presque comme personne. Selon le journal *Variety*, au 25 février 1986, Cannon aurait une dette de 47 913 000 dollars auprès du Crédit lyonnais (branche néerlandaise), collatérée par un crédit tournant de 35 000 000 et une lettre de crédit de 10 000 000. En 1983 le Cannon Group crée une filiale, Cannon Production NV, basée aux Antilles néerlandaises, où l'imposition est presque de pure forme (la fenêtre-sur-cour en Hollande sert *aussi* à ça). But : la production et la distribution de films en dehors des Etats-Unis. Toujours selon *Variety*, au 31 décembre 1985, CPNV et ses propres filiales annonçaient un revenu de 22 millions de dollars en provenance des marchés étrangers. *Tax-free.*

Mais pour l'IRS, la direction des impôts US, les paradis fiscaux ne sauraient être qu'éphémères – juste le temps de les repérer. Il est fortement question que l'IRS exige le rapatriement des revenus à l'étranger et son incorporation au chiffre imposable – ce qui changerait substantiellement le fonctionnement même du groupe. Avec effet rétroactif au 1er janvier, ce qui relève du coup en traître.

Affaire à suivre de près car, outre qu'elle promet d'être amusante, elle risque d'affecter l'avenir de la coproduction internationale. ■

# Il a pleuré à « la Strada »

« LE premier film que j'ai vu dans ma vie, *dit Menahem Golan*, c'était un Chaplin. Celui avec les clés et les boulons. *Les Temps modernes*, c'est ça. Toute mon enfance, j'ai été nourri de Chaplin et des grands Américains, les Bogart, les Cagney, c'était mon pain et mon beurre quand j'étais gamin. Et un jour, j'ai vu *la Strada*, et j'ai été bouleversé comme jamais. De tous les films que j'ai produits, *le Magicien de Lublin* est celui que je préfère, parce que là, je suis près de mes racines. A propos, vous savez que je suis juif, n'est-ce pas ? Et aussi *Entebbe*, parce qu'il m'a valu d'être nommé pour un oscar et que sur mes trente films, c'est le seul qui ait plu en même temps au public et à la critique.

» Le dernier film en date que j'ai vraiment aimé c'est *Otello* de Zeffirelli, que je produis. C'est tout simplement le meilleur film du vingtième siècle. Fantastique. L'autre jour, je le revoyais en compagnie de Zeffirelli et on pleurait tous les deux. Rendez-vous compte : Shakespeare, Verdi, Domingo, *ensemble*, c'est trop. Chaque image est un Rembrandt. Et mieux, au bout de cinq minutes, vous oubliez que c'est un opéra.

» Pourquoi je rachète des salles de cinéma ? Parce que je crois au retour du public. Aux Etats-Unis, c'est ce qui s'est passé. Les adultes se marient, achètent un magnétoscope et ne sortent plus de chez eux, ne s'intéressent qu'à la vidéo, à la télévision. Les jeunes, eux, ont envie de sortir, de voir les films sur un grand écran. Alors j'achète les salles au plus bas prix, et je les retape. Certaines ne sont plus que des pissotières, il faut dire les choses comme elles sont. Moi, je fais construire des w.c., je change la moquette, les fauteuils, je place un objectif convenable pour faire une image nette, et j'installe l'air conditionné. En Italie, il fait si chaud que personne ne va au cinéma de juin à septembre s'il n'y a pas l'air conditionné.

» Le succès de Cannon c'est de miser à la fois sur l'art et le commercial. Nous avons aussi compris plusieurs choses. La réponse du public à un film est de plus en plus rapide. Vous savez tout de suite si ça accroche ou non. D'autre part, le réseau télé-vidéo-câble est si développé, la demande d'images si grande qu'on peut leur fourguer n'importe quoi. De cette manière les films ne sont plus voués à une mort rapide, il suffit de les exploiter sur le réseau vidéo. Il faut être un idiot professionnel pour perdre de l'argent maintenant. »

Propos recueillis par
MICHEL BRAUDEAU





Henry Béhar



Jean-François Lacan

*Oshima tourne un film franco-japonais en français et en anglais.*
*Marco Ferreri tourne en France et en français un film italien.*
*Roman Polanski tourne en anglais un film français.*
*Pour rentabiliser, il faut coproduire.*

# L'anglais pour tous

COPRODUCTIONS

PAR une prévisible ironie du sort, le Festival de Cannes 1986 sonne la consécration de la politique cinématographique de M. Jack Lang, deux mois après son départ de la rue de Valois. L'ancien ministre de la culture voulait faire de la France la patrie de cœur du septième art, la terre d'accueil des grands cinéastes et des projets les plus ambitieux. Aujourd'hui la sélection officielle marie les films de Bertrand Blier, Alain Cavalier, André Téchiné à ceux de Nagisa Oshima, Roman Polanski, Marco Ferreri, Mrinal Sen, Mohammed Lakhdar Hamina et Andrei Tarkowski. Des œuvres battent pavillon français ou sont financées largement par des capitaux nationaux quelle que soit la nationalité de leur metteur en scène, de leurs acteurs ou de leurs scénarios. En revanche, les capitaux du film de Claude Lelouch, *Vingt ans déjà*, sont américains. L'aventure est d'abord économique : la coproduction apporte deux marchés de salles et double ainsi ses chances de rentabilisation, mais se paye en sévères contraintes. Les accords passés entre les Etats exigent un dosage méticuleux de la nationalité des acteurs, des équipes et des lieux de tournage, des metteurs en scène et des scénaristes.

Les corporations du cinéma veillent jalousement sur le marché de l'emploi : pas question que le soutien de l'Etat – accordé automatiquement à tout film de nationalité française – finance un travail hors des frontières. Le produit de cette réglementation tatillonne est le plus souvent bâtard. Le brassage administratif des cultures, déjà difficilement conciliable avec la confection d'un film populaire, devient insupportable quand il s'agit de produire Bergman ou Fellini. Alors on ruse : l'histoire des coproductions est pleine de ces acteurs et de ces techniciens qui figurent au générique et aux devis des films sans avoir jamais quitté leur domicile.

L'hypocrisie ne pouvait persister longtemps. A son arrivée rue de Valois, Jack Lang s'empresse de réformer le système. Une commission de professionnels examine cas par cas et avec souplesse les dérogations demandées. Elle accorde à *Pirates* de Polanski la nationalité française, même si le film est tourné en anglais, seul espoir d'ailleurs pour amortir une aventure de 250 millions de francs ! Elle admet qu'Akiro Kurosawa n'utilise dans *Ran* ni acteurs ni techniciens français. En contrepartie, l'Etat négocie des accords de réciprocité : pour *Ran*, le producteur Silberman s'engage à réunir à nouveau des capitaux français et japonais dans un film bilingue – anglais-français – : *Max mon amour*, d'Oshima.

Le ministère de la culture propose de doter ces accords internationaux d'un fonds de soutien. Les premiers pays à signer sont le Canada et l'Allemagne de l'Ouest. Suivent aujourd'hui la Belgique, la Suisse, le Brésil. Si l'on ajoute ces soutiens aux aides nationales, on comprend que la production française ait attiré depuis cinq ans nombre de grands cinéastes : Yilmaz Güney, Volker Schloendorff, Ettore Scola, Youssef Chahine, Wajda...

Cette ouverture ne s'est pas faite sans grincements de dents. Les syndicats de techniciens reprochent au gouvernement de faire beaucoup plus de *concessions que ses partenaires. Il* est vrai que l'effondrement de la fréquentation dans la plupart des pays européens a considérablement affaibli leur production, et que les accords de réciprocité ne sont pas toujours respectés à la lettre. Reste aussi l'épineux problème de la langue dans laquelle sont tournées ces coproductions. La notion « film d'expression française » est essentielle pour maintenir un certain protectionnisme sur les antennes de télévision – tout en détournant, au nom d'impératifs culturels, le principe de libre circulation des marchandises au sein de la CEE.

Pour sortir de cette contradiction, le Centre national de la cinématographie recommande la double version originale, ce qui oblige à tourner deux fois les scènes en gros plan, et alourdit les budgets.

Dans cette ouverture internationale du cinéma français, on note un absent de taille : les Etats-Unis. Pas d'accord international, pas de dérogations pour d'éventuelles coproductions avec le cinéma américain.

Cet ostracisme qui frappe la première puissance productrice mondiale s'explique essentiellement par des raisons économiques. *Avec 46 % des* entrées en salle, le film américain occupe déjà une position considérable sur le marché français. Lui ouvrir le régime de la coproduction ruinerait tous les efforts entrepris depuis quarante ans pour assurer la survie du film français. L'ingénieux mécanisme du fonds de soutien n'a-t-il pas alimenté la production nationale en prélevant une taxe sur les recettes françaises du cinéma américain ? Permettre aujourd'hui à Hollywood de bénéficier du même soutien par le biais des coproductions pervertirait toute l'organisation économique de la profession.

Sur cette ligne Maginot, professionnels et pouvoirs publics ont toujours fait front commun. Mais le protectionnisme est une arme à double tranchant. Comment, si l'on se prive de la *coproduction, accéder au marché américain ?*

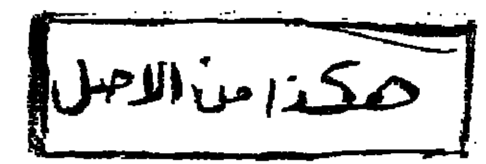
Sans version originale en langue anglaise, sans acteurs américains, l'aventure n'a aucune chance d'aboutir. Les succès limités de *Cousin Cousine*, *Emmanuelle* ou *Diva* sont des exceptions. Les chiffres parlent : les films étrangers ne représentent que 2 % du marché américain. Sur ce maigre lot, la France s'octroie environ la moitié des recettes.

Lâcher du lest paraît suicidaire à la quasi-totalité de la profession. On évoque les cas de l'Italie, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, où le cinéma américain règne aujourd'hui sans partage. L'alliance proposée par Gaumont à Columbia pour distribuer des films français aux Etats-Unis a échoué. La tentative de pénétration par les réseaux câblés, organisée autour de Télé-France, a subi le même sort. Le seul espoir se lève du côté de la vidéo. La fulgurante progression des magnétoscopes aux Etats-Unis a entraîné une véritable flambée de l'édition.

Aujourd'hui les éditeurs vidéo voient se profiler avec angoisse le spectre de la pénurie de films et commencent à s'intéresser à certaines *œuvres européennes. C'est ainsi que* *37,2 le matin* de Jean-Jacques Beneix a réussi à vendre ses droits vidéo à la Fox pour un million de dollars. Même opération pour *Pirates*, à hauteur de 7 millions de dollars. Mais Beneix bénéficiait de la bonne image de marque de *Diva* aux Etats-Unis, et le film de Polanski est tourné en anglais avec des acteurs américains. Plus significatif est le montage de *Terminus*, de Pierre William Glenn, une ambitieuse histoire de science-fiction au budget de 60 millions de francs, dont les producteurs français et allemands ont réussi à trouver le quart par des préventes vidéo aux Etats-Unis.

Si la tendance se confirme, le cinéma français aura trouvé un moyen de travailler avec l'encombrant grand frère américain sans aliéner son indépendance. Aux prestigieuses productions internationales qu'il a déjà accueillies, il pourra alors ajouter quelques grandes machines de guerre commerciales – films d'aventures ou de science-fiction – qui manquent peut-être à son équilibre économique. ■





Le Monde

CANNES

# Les choix

*Cannes, c'est d'abord la sélection officielle, la Palme d'or qui va faire monter considérablement les recettes d'un film, normalement destiné à un vaste public international. Même si les titres en compétition ne restent pas tous dans les anthologies du cinéma, ils correspondent au plus fort courant du moment. La compétition entraîne le jeu des polémiques et des pronostics, repris par les médias. Prestige, gala permanent, le monde est à l'écoute.*

*Et puis il y a les sections parallèles. Elles sont nées, l'une après l'autre, par nécessité. Le cinéma est immense, multiple, et son public aussi. Elles servent aussi souvent d'étapes dans la carrière d'un cinéaste. Jim Jarmush, révélé en 1984 par la Quinzaine des réalisateurs, avec* Stranger than Paradise, *entre cette année dans la sélection officielle avec* Down by Law.

*Le comité de sélection soutient une certaine recherche, avec* Un certain regard, *qui sert aussi à ne pas déséquilibrer la représentation internationale.* Salomé, *de Claude d'Anna, est l'œuvre d'un auteur à part entière, mais il y avait déjà quatre Français en compétition.*

*Un groupe de journalistes programment la Semaine de la critique. Ils ne craignent pas les films à problèmes, ainsi* le Diable au corps, *version australienne, dont le réalisateur Scott Murray a interdit la sortie commerciale pour cause de coupures opérées par le distributeur. A Cannes, il sera projeté en version intégrale.*

*La SRF (Société des réalisateurs français) choisit les films de la Quinzaine, s'attache à suivre d'année en année des cinématographies — Allemagne fédérale, Hongrie, Chine, Japon... Le CNC (Centre national du cinéma) défend les couleurs nationales, attentif aux mouvements qui se dessinent — témoin* Swing troubadour, *d'un metteur en scène de théâtre, Bruno Bayen. Il y a deux ans,* l'Homme blessé, *de Patrice Chéreau, était en compétition.*

# PROGRAMME

## SÉLECTION OFFICIELLE

**Pirates**, de Roman Polanski, France/Tunisie, hors compétition-8, 19 h 30.
**Tenue de soirée**, de Bertrand Blier, France-9 (A).
**Pauvre papillon**, de Raoul de la Torre-9 (B).
**Parlez-moi d'amour**, d'Arnaldo Jabor, Brésil-10 (A).
**Fool for Love**, de Robert Altman, USA-10 (B).
**Mona Lisa**, de Neil Jordan-10 (GB).
**Vingt ans déjà**, de Claude Lelouch, France-11 (hors compétition).
**Hommage à Orson Welles**, 17 heures.
**La Dernière Image**, de Lakhdar Hamina, Algérie-11, 22 h 30.
**After Hours**, de Martin Scorsese, USA-12 (B).
**Offret/Sacrification**, d'Andreï Tarkovski, Suède-13 (A).
**I love you**, de Marco Ferreri, Italie-13 (B).
**Max mon amour**, de Nagisa Oshima, France-13 (A).
**Color Purple**, de Steven Spielberg, USA-14 (hors compétition B).
**Genesis**, de Mrinal Sen, Inde-14 (A)
**Otello**, de Franco Zefirelli, Italie-15 (B).
**Thérèse**, d'Alain Cavalier, France-16 (B).
**Le Lieu du crime**, d'André Téchiné, France-16 (A).
**La Mission**, de Roland Joffé-16 (GB).
**Rosa Luxembourg**, de Margareth von Trotta, RFA-16 (A).
**Runaway Train**, d'Andrei Kontchalovsky, USA-17 (B).
**Down by Law**, de Jim Jarmush, USA-17 (A).
**Fringe Dwellers**, de Bruce Beresford-17 (Australie).
**Hannah et ses sœurs**, de Woody Allen, USA-18 (hors compétition B).
**Hommage à Simone Signoret**-18, 17 heures.
**Boris Godounov**, de Serge Bondartchouk, URSS-18 (A).
**L'Amour sorcier**, de Carlos Saura, Espagne-19 (clôture, hors compétition).

Films A, 21 heures, salle Claude-Debussy, et le lendemain, grand auditorium, première séance.
Films B, 8 h 30, grand auditorium, et le soir même, grand auditorium, deuxième séance.

## QUINZAINE DES RÉALISATEURS

**Le déclin de l'empire américain**, de Denys Arcand, Canada, le 9, 20 h 15.
**Cactus**, de Paul Cox, Australie, le 9, 22 h 30.
**She's Gotta Have It**, de Spike Kee, USA, le 10, 20 h 15.
**Sorekara**, de Yoshimitsu Morita, Japon, le 10, 22 h 30.
**Quing Chun Ji**, de Nuanxin Zhang, Chine, le 11, 20 h 15.
**Journal intime d'un pêcheur**, de Wojciech Has, Pologne, le 11, 22 h 30.
**Rebours**, de Pal Erdoss, Hongrie, le 12, 20 h 15.
**Giovanni senza pensieri**, de Marco Colli, Italie, le 12, 22 h 30.
**Tarot**, de Rudolf Thome, RFA, le 13, 20 h 15.
**Sid and Nancy**, d'Alex Cox, Grande-Bretagne, le 13, 22 h 30.
**Dancing in the Dark**, de Leon Marr, Canada, le 14, 20 h 15.
**Schmutz**, de Paulus Manker, Autriche, le 14, 22 h 30.
**Golden Eighties**, de Chantal Ackerman, Belgique/France, le 15, 0 h 30.
**Comic magazine**, de Yojiro Takita, Japon, le 15, 20 h 15.
**Defence of the Realm**, de David Drury, Grande-Bretagne, le 15, 22 h 30.
**Diable au corps**, de Marco Bellochio, Italie/France, le 16, 0 h 30.
**Working girls**, de Lizzie Borden, USA, le 16, 20 h 15.
**Opera do Malandro**, de Ruy Guerra, Brésil, le 16, 22 h 30.

Les projections ont lieu au palais de la Croisette. Les films de 20 h 15 sera projeté le lendemain à 11 h 30 et 14 heures, ceux de 22 h 30 sont projetés à 9 h 30 et 16 heures. La totalité des films seront projetés à nouveau à partir du 17 mai à 0 h 30 jusqu'au lundi 19 mai.

## UN CERTAIN REGARD

**Salomé**, de Claude d'Anna (France-Italie), le 8 (ouverture).
**Laputa**, de Helma Sanders-Brahms (RFA), le 9, 14 h 30.
**Le Lever du soleil**, de Yu Ben Zheng (Chine), le 10, 10 h 45.
**Krysar**, de Jiri Barta (Tchécoslovaquie), le 10, 14 h 30.
**Le Soldat inconnu**, de Rauni Mollberg (Finlande), le 11, 10 h 30.
**Burke and Wills**, de Gahams Clifford (Australie), le 11, 14 h 30.
**Coming Up Roses**, de Stephen Bayly (Grande-Bretagne), le 12, 10 h 45.
**Bienvenue à Vienne**, d'Axel Corti (Autriche), le 12, 14 h 30.
**L'Homme de cendres**, de Nouri Bouzid (Tunisie), le 13, 10 h 45.
**Trois Moyens Métrages** (Australie), le 13, 14 h 30.
**Promesse**, de Yoshishiga Yoshida (Japon), le 14, 14 h 30.
**Ricochets**, d'Eli Cohen (Israël), le 15, 10 h 45.
**Desert Bloom**, d'Eugène Corr (USA), le 15, 14 h 30.
**Belizaire the Cajun**, de Glen Pitre (USA), le 16, 14 h 30.
**Partir pour aller où ?**, de Ranguel Valtchanov (Bulgarie), le 17, 14 h 30.

Les projections ont lieu salle Claude-Debussy, au Palais des festivals, à 14 h 30, et au palais de la Croisette, salle Cocteau, à 20 h 30.
Les séances des 18 et 19 mai n'ont pas été déterminées à l'heure où ce programme est mis en page.

## PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

**Beau temps, mais orageux en fin de journée**, de Gérard Frot-Coutaz, le 9.
**Ubac**, de Jean-Pierre Grasset, le 10.
**Swing troubadour**, de Bruno Bayen, le 11.
**Le bonheur a encore frappé**, de Jean-Luc Trottignon, le 12.
**High Speed**, de Michel Kaptur et Monique Dartonne, le 13.
**L'Inconnue de Vienne**, de Bernard Stora, le 14.
**Les Clowns de Dieu**, de Jean Schmidt, le 15.
**Qui trop embrasse**, de Jacques Davela, le 16.
**Noir et blanc**, de Claire Devers, le 17.
**Palmarès de courts métrages**, le 18.

Chaque film est projeté trois fois. La première séance est à 18 heures au palais de la Croisette.
Le lendemain de la première, à 17 heures au Palais des festivals, salle Bazin, et à 20 heures, au studio 3.

D'autre part, « Perspectives » organise deux séances exceptionnelles salle Bazin, à 15 heures, le 15 avec **le Spectre de la danse**, film de montage, et le 16 avec **Richard III**, de Raul Ruiz, d'après le spectacle de Georges Lavaudant.

« Perspectives » s'accorde trois coups de cœur pour des films qui n'ont pas pu être sélectionnés et qui seront projetés, toujours salle Bazin, à 15 heures : **Maine Océan**, de Jacques Rozier, le 12 ; **Gardien de la nuit**, de Jean-Pierre Limosin, le 13 ; **Lien de parenté**, de Willy Rameau, le 14.

## SEMAINE DE LA CRITIQUE

**Sleepwalk**, de Sara Driver (USA), le 9.
**40 m² Deutschland**, de Tevfik Baser (RFA), le 10.
**Esther**, d'Amos Gitai (Israël), le 11.
**La Femme du trajet**, d'Amedeo Fago (Italie), le 12.
**San Antonio**, de Pepe Sanchez (Colombie), le 13.
**Le Diable au corps**, de Scott Murray (Australie), le 14.
**Faubourg Saint-Martin**, de Jean-Claude Guiguet (France), le 15.

Les projections ont lieu au Palais des festivals, auditorium Jean-Louis Bory, à 11 heures et à 20 h 30. Salle Miramar à 15 heures et à 17 h 30. Le lendemain, à l'auditorium Jean-Louis Bory à 22 h 30, au Studio-13 à 17 h 30.

A Paris, les films sélectionnés par la Semaine de la critique seront projetés à la Cinémathèque (Chaillot) du 21 au 25 mai.



*Ce numéro spécial a été conçu et réalisé par :*
Danièle Heymann,
Colette Godard,
Christine Vos.